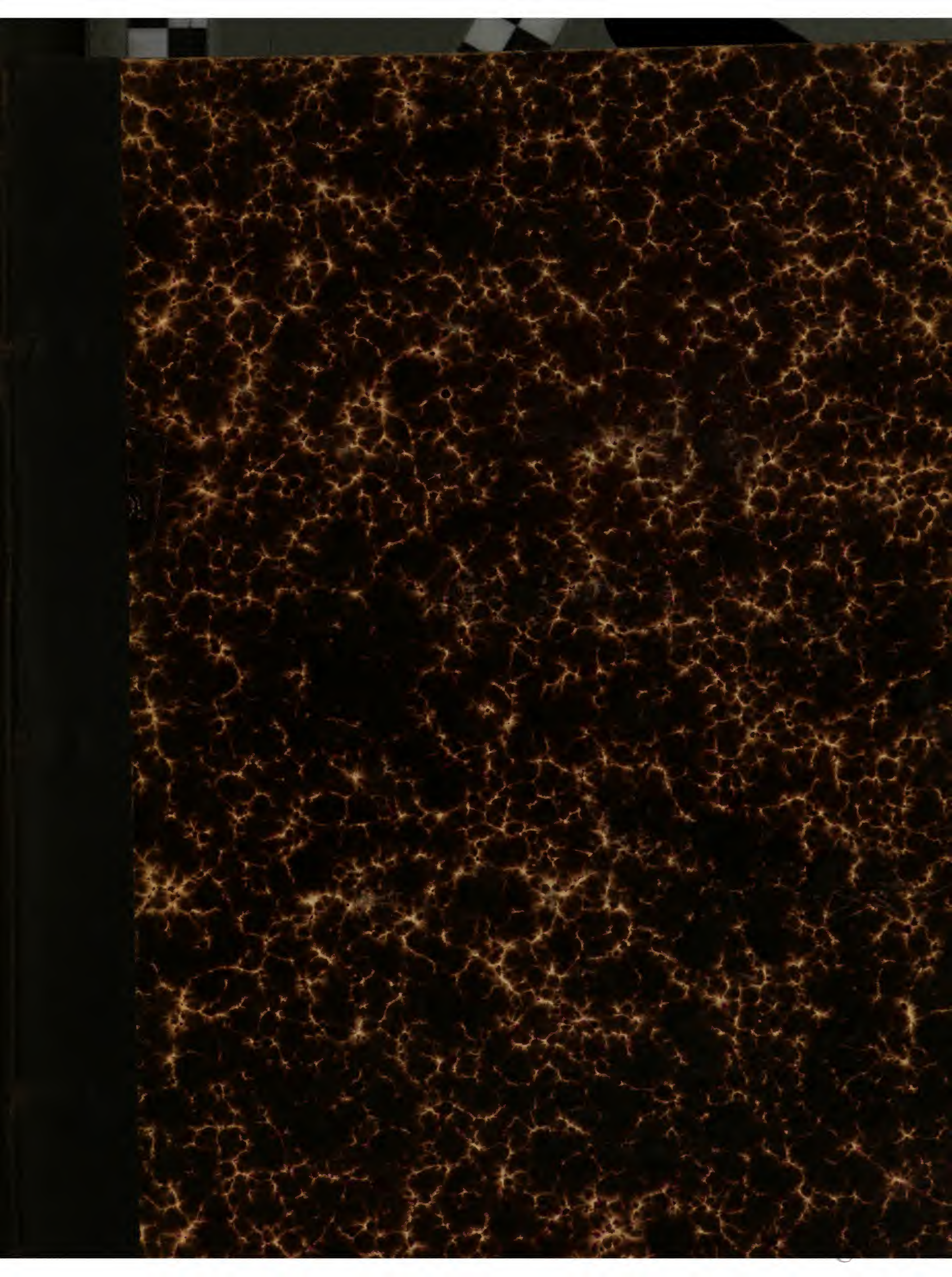
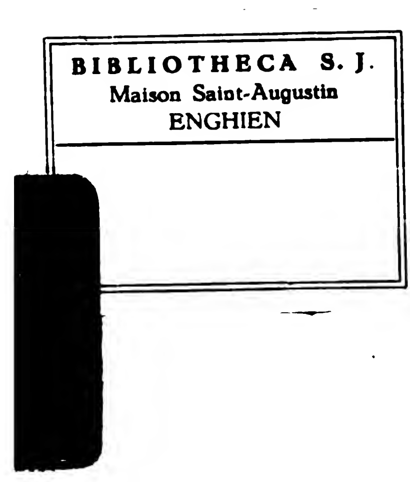
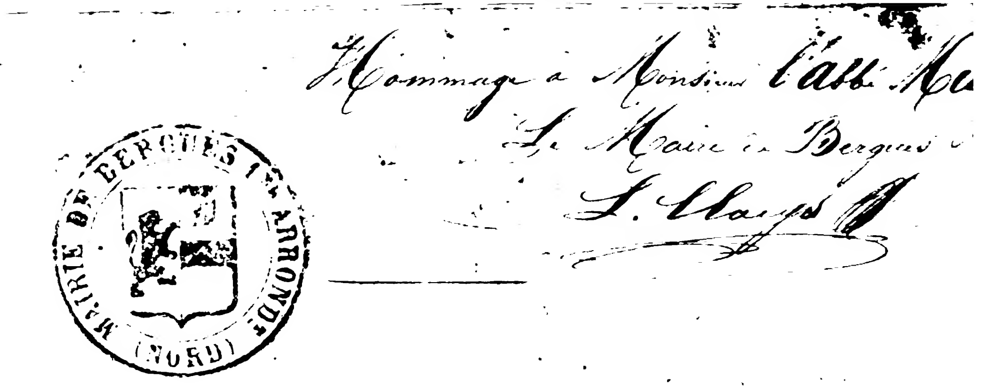





BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN



COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DU

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

NORD.


JESV
IN PROVINCIA CAMPANIAE
EX LIBRIS BIBLIOT
HISTORIAE SOCIETATIS
IHS
AMDG

DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLE DE BERGUES

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES à 1790.

LILLE,
IMPRIMERIE L. DANEL, RUE NATIONALE.
1878.

ARCHIVES COMMUNALES DE BERGUES

ANTÉRIEURES A 1790.

Les Archives communales de Bergues forment l'un des dépôts les plus considérables du département du Nord. Elles ne peuvent être mises sur le même rang que celles de Lille, Douai, Cambrai et Valenciennes, villes beaucoup plus importantes; mais, parmi les villes secondaires, Bergues l'emporte par le nombre, par l'intérêt et par la diversité des documents conservés dans ses Archives. Toutefois, les originaux des titres les plus anciens ont presque tous disparu ; comme la plupart des autres places fortes de la Flandre, Bergues a subi plusieurs siéges qui ont occasionné des incendies ou des déplacements d'archives, deux causes de destruction pour les documents.

Dans chacune des séries de l'Inventaire il existe un certain nombre de pièces qui présentent de l'intérêt et parfois de l'importance.

La série AA n'offre, comme originaux, que les confirmations des priviléges et la coutume. Mais des copies et des répertoires, précieux pour l'histoire de la ville, font connaître la plupart des titres qui ont disparu. Les bans du Magistrat sont intéressants à étudier. La section qui a pour titre *Union de la ville à la châtellenie* appelle l'attention sur les rapports établis entre Bergues et les nombreuses communes de la châtellenie; en faisant des recherches dans les Archives de

cette ville on pourrait déterminer les relations qui ont existé jusqu'au XVIII[e] siècle, dans la Flandre-Maritime, entre toutes les communes d'une même châtellenie. Cette intéressante question peut facilement être étudiée dans les documents conservés à Bergues.

Dans la série BB nous devons d'abord mentionner les Registres aux Délibérations du Magistrat qui commencent en 1552 et forment une série non interrompue jusqu'en 1790 : nous nous contenterons de signaler une ordonnance du 24 août 1662 par laquelle les échevins mandent aux institutrices de leur faire connaître chaque semaine les enfants qui négligent d'aller à l'école. Parmi les autres documents, nous indiquerons les titres relatifs à l'organisation du Magistrat ainsi que les Registres aux bourgeois, commençant en 1389, qui sont, à Bergues comme dans toutes les villes du nord de la France, très-intéressants pour l'histoire des familles.

Le nombre des registres de la série CC est considérable. Sans doute, il y en a beaucoup qui offrent, chaque année, des mentions toujours les mêmes. Mais il en est tout autrement pour les comptes de la ville dont le premier date de 1500 : on y trouve des dépenses relatives aux sociétés de réthorique, à la représentation du Mystère de la Passion, à des dédicaces de livres présentés au Magistrat, à la construction des édifices publics, ainsi que des réclamations fréquentes contre la conduite cruelle des soldats espagnols durant leur séjour dans la ville.

La série DD complète les documents conservés dans les Archives de Bourbourg et de Hondschoote, au point de vue de la question, si importante pour l'arrondissement de Dunkerque, du dessèchement des *moëres* et des *wateringues*. Nous voudrions voir ce sujet traité par un homme spécial. Les inventaires des archives de Bergues, de Bourbourg et de Hondschoote permettent d'étudier complètement la question et de faire, à l'aide des documents, un travail qui serait du plus haut intérêt et de la plus grande utilité pour la région maritime du département du Nord. Nous n'avons pas négligé d'indiquer, dans la même série DD, les documents relatifs à la construction du beffroi de Bergues, monument remarquable par son originalité.

Les documents de la série EE permettent de déterminer quel était le contingent fourni par la milice par chacune des communes de la châtellenie.

Une autre section de la même série mentionne encore des réclamations contre le séjour de la garnison espagnole à Bergues et aussi « contre une compagnie d'allemands qui écrase la ville. »

Il suffit d'ouvrir au hasard un registre de la Justice criminelle, dans la série FF, pour trouver des faits intéressants. Dans le premier registre de cette section, qui porte le nº 22, on lit au fol. 51 : « 16 novembre 1590, prononcé en vierschaere ouverte condamnation » contre Maurice Ringit, Irlandais, Nicolas Van Rye, né à Santvoorde, voiturier, Gérard Alberchie, Gérard Van Kemmele, de Santvorde, Albert Bounot, d'Okem, Guillaume Jems, anglais, accusés de s'être mêlés avec les rebelles (les protestants) et d'avoir voulu prendre par surprise la ville de Dunkerque et la piller, d'avoir parcouru la campagne en opprimant les habitants et (les deux premiers) d'avoir volé et brûlé les livres du curé de Ghyvelde: de ce chef, ils sont condamnés à être conduits par l'officier criminel sur la grande place de la ville pour y être exécutés par la corde jusqu'à ce que mort s'en suive; leurs corps seront exposés au lieu patibulaire, hors de la ville, pour servir de terreur et d'exemple, et leurs biens confisqués au profit du roi. On lit au folio 98: 1er juin 1591, Gautier Wilchelssone, né à Heme en Hollande, pour avoir adhéré à la secte calviniste et aux anabaptistes, est condamné à venir dans la salle de la vierschaere, ouverte à tous, en chemise, tête et pieds nus, un cierge de deux livres non allumé à la main, demander pardon, en s'agenouillant, à Dieu et à la justice et abjurer ses erreurs; et le lendemain, jour de la Pentecôte, à être conduit, dans le même état, à l'église entre deux sergents, à y porter le cierge susdit en marchant en avant de la procession, après avoir entendu la grand'messe, et à y laisser le cierge allumé en l'honneur du Saint-Sacrement; en outre, il est condamné à une amende de 300 livres, dont profiteront en partie les églises de Saint-Pierre et de Saint-Martin, ainsi que le seigneur qui recevra 60 livres, le reste devant être employé à la confection d'un tableau représentant le jugement rendu dans la vierschaere. On lit au fol. 129 : Catherine Waesselwes, femme Jean Rycx, de Coudekerque, est condamnée à trois ans de bannissement pour avoir, le jour de l'Assomption, déposé furtivement sur l'autel, entre les chandeliers, pendant la messe et à l'insu du curé, une peau de couleuvre et l'y avoir laissée jusqu'à la fin de la

messe, dans le but de s'en servir superstitieusement pour des accouchements, et à cause d'autres conseils superstitieux.

Dans la série GG, les comptes des églises, qui forment une série presque non interrompue de 1500 à 1790, permettent de se faire une idée des dons faits à ces églises et des travaux qui y ont été opérés. Ce qui donne un intérêt tout spécial à cette série, ce sont les documents relatifs aux troubles religieux de la seconde moitié du XVI[e] siècle; on y trouve des lettres importantes sur le rôle joué par le comte d'Egmont, qui a été décapité à Bruxelles par ordre du duc d'Albe. Nous n'oublierons pas de mentionner de nombreux documents sur les écoles des pauvres, entre autres des comptes de ces écoles de 1684 à 1701. Nous avons indiqué ces documents à M. de Fontaine de Resbecq, qui s'en est servi pour son *Histoire de l'Enseignement primaire avant* 1789 *dans les communes qui ont formé le département du Nord*.

La série HH renferme les statuts de plusieurs corps de métiers.

L'important dépôt communal de Bergues a été, au siècle dernier, l'objet d'un travail sérieux. Nicolas Vernimmem, conseiller pensionnaire et greffier de la ville, rédigea, en 1781, une analyse très-développée des lettres les plus importantes et d'un certain nombre de délibérations et de comptes; nous devons toutefois ajouter que cette analyse est une étude sur l'histoire et l'administration de la ville de Bergues plutôt qu'un inventaire et qu'elle ne comprend qu'un nombre très-restreint des documents.

Après la Révolution, les Archives communales de Bergues, à l'exception des titres analysés par M. Vernimmem qu'on conserva avec soin dans le cabinet de travail du maire et le secrétariat, furent placées pêle mêle en plusieurs locaux de la mairie, dans les greniers, sous un escalier, dans une salle basse du beffroi. Un répertoire, « en forme de dictionnaire, » qui n'était guère qu'une copie de travail de M. de Vernimmem, fut soumis vers 1860 au ministère, et ne fut pas approuvé. En 1871, M. le Préfet obtint, du Conseil municipal de Bergues, le vote d'un premier crédit pour la confection d'un inventaire conforme au cadre de la circulaire de 1857. M. De Cleene, actuellement premier employé du Bureau des Archives, qui entreprit ce travail sous la direction et la responsabilité de l'archiviste du département, trouva une partie des documents

détruits par l'humidité et les insectes. Durant deux étés, il consacra plusieurs mois à ce travail pénible. Les diverses séries de l'inventaire furent successivement approuvées par M. le Ministre de l'Intérieur. Les documents qu'on avait voulu mettre en partie dans l'ancien Mont-de-Piété, en se servant de rayonnages en bois attaqués par les insectes, furent réunis dans le nouvel Hôtel-de-Ville sur des casiers faits pour y placer les archives. En 1874, le Conseil municipal de Bergues vota un crédit de 750 francs pour l'impression du travail approuvé par le Ministère, et le Conseil général du Nord accorda, dans le même but, une somme de 400 francs. Mais cette somme de 1150 francs était notoirement insuffisante; il fallut demander l'augmentation de ces deux crédits qui, en 1877, furent portés à 1564 francs. L'impression de l'inventaire et la confection des trois tables réglementaires ont eu lieu en 1878.

En faisant paraître cette publication, nous croyons devoir faire remarquer que l'insuffisance des crédits accordés pour l'inventaire et pour l'impression n'a point permis de donner à ce travail tous les développements désirables : il a fallu souvent réunir, dans un même article, un certain nombre de cahiers ou de pièces qui auraient dû être divisés.

Tel qu'il est, l'Inventaire-Sommaire des Archives communales de Bergues peut, du moins, servir à conserver et faire connaître l'ensemble des documents conservés en cette ville et à guider ceux qui veulent opérér des recherches dans ce riche dépôt.

C. DEHAISNES,

Archiviste du Nord.

Lille, le 8 *décembre* 1878.

Département du Nord.

VILLE DE BERGUES.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE AA.

(Actes constitutifs et politiques de la Commune.)

I.

PRIVILÉGES, BANS ET COUTUMES.

AA. 1. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin.

1350-1433. — Lettres de Louis de Male, comte de Flandre, confirmant les droits et priviléges de la ville de Bergues St-Winoc; 31 août 1350.— Lettres de Marguerite, comtesse de Flandre, et de son fils Philippe, duc de Bourgogne, confirmant les droits et priviléges de la même ville; mai 1384. — Extrait des lettres de rectification données par Jean, duc de Bourgogne, au sujet de la juridiction du Magistrat établi à Bergues par le comte Thomas et la comtesse Jeanne en juillet 1240; février 1406. — Vidimus par l'abbé de St-Winoc des lettres du comte Louis de Male, confirmant les priviléges donnés à la ville de Bergues; 16 avril 1433.

AA. 2. (Cahier). — Parchemin, 30 feuillets.

1558. — Copie collationnée d'un cahier contenant les coutumes de la ville de Bergues-St-Winoc (cf. AA. 3); septembre 1558.

AA. 3. (Liasse.) — 3 pièces et un cahier, parchemin, 1 sceau.

1499-1618. — Lettres des archiducs Albert et Isabelle accordant au Magistrat de Bergues un délai d'un an pour l'homologation des coutumes de cette ville; 5 octobre 1613. — Coutumes de la ville de Bergues, de ses paroisses vassales et de la Cour féodale du Perron, homologuées par les archiducs Albert et Isabelle : 1re rubrique : sur la juridiction et les droits magistrat, 28 art.; — 2e rubrique : sur les purges de délits et méfaits, 2 art.; — 3e rubrique : de la paix entre particuliers, 1 art.; — 4e rubrique : des nobles et notables; — 5e rubrique : de la bourgeoisie, 25 art., 6e rubrique : des arrestations de personnes, 12 art.; — 7e rubrique : des baux et fermages, 39 art.; — 8e rubrique: des ventes et échanges, 33 art.; — 9e rubrique : des retraits et préférences, 24 art.; — 10e rubrique : des constitutions de rentes et de leurs saisines, 23 art.; — 11e rubrique : des garants; — 12e rubrique : des tuteurs et de leurs devoirs, 51 art.; — 13e rubrique : des mises en curatelle, 9 art.; — 14e rubrique : des prescriptions, 3 art.; — 15e rubrique: des servitudes et droits de voisinage, 39 art.; — 16e rubrique : des donations entre vifs, 3 art.; — 17e rubrique : des états, conditions et droits des époux en communauté, 33 art.; — 18e rubrique : des exclusions de succession, 6 art.; — 19e rubrique : des successions et manières de partager, 55 art.; — 20e rubrique: des reports dans les successions, 4 art.; — 21e rubrique : des successions engagées ou chargées de dettes, 23 art.; — 22e rubrique : de la cession des biens, 2 art.; — 23e rubrique : des testaments et dettes des décédés,

4 art.; — 24e rubrique: des dommages sur les terres, 6 art.; — 25e rubrique: des pointeurs et égards de bières, 5 art.; — 26e rubrique: déclaration concernant les contumaces, 3 art. — Coutumes particulières de la prévôté de St-Donat: 1° de la juridiction et des droits du Magistrat; 2° des bourgeois; 3° des pointres et imposeurs; 4° des retraits; 5° des tutelles; 6° des partageurs jurés; 7° des droits particuliers de la prévôté St-Donat sur la prévôté de Hondschoote. — Coutumes particulières de la seigneurie de Pitgam et des paroisses de la châtellenie de Bergues: 1° des bourgeois; 2° des arrêts; 3° des baux; 4° des adhéritements et deshéritements; 5° des retraits; 6° des tutelles; 7° des servitudes; 8° des donations entre vifs; 9° des successions et manière de les liquider par les offices des partageurs. — Sentence du Conseil de Flandre, confirmant un article de la coutume de Bergues, portant que le débiteur arrêté pour dettes est obligé de déclarer sous serment le montant de sa dette, et d'en notifier l'importance au jour de son arrestation; 11 février 1499.

AA. 4. (9 registres.) — Papier; 300 feuillets.

1758. — « Annotations et remarques sur la coutume de Bergues-St-Winoc, recueillies des meilleurs auteurs avec des décisions et arrêts du parlement de Flandre et d'autres cours sur plusieurs questions qui ont trait à la coutume de ladite ville et de plusieurs autres villes de la Flandre, par A. L. Herwyn fils. » — Tome 1er sur les rubriques 1 à 6.

AA. 5. (Registre.) — Papier; 289 feuillets.

1758. — Annotations et remarques sur la coutume de la seigneurie du Perron et Cour féodale de Bergues-St-Winoc, tirées des meilleurs auteurs avec des décisions et arrêts du parlement de Flandre, par A. L. Herwyn, fils. »

AA. 6. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

4 juin **1464.** — Confirmation d'un article des privilèges de la ville de Bergues par lequel il est interdit aux officiers de retenir aucune personne prisonnière pour cas civil, avec obligation de recevoir en justice moyennant caution.

AA. 7. (Registre.) — Papier; 85 feuillets.

1240-1666 et **1719-1748.** — Copies de mandements et de lettres des comtes de Flandre et des ducs de Bourgogne relatifs à la ville de Bergues: — fol. 1, appointement entre Philippe, comte de Flandre, et le Magistrat de Bergues, sur la juridiction; 27 mai 1402. — fol. 14, Extrait des vidimus et confirmation de la loi dite keure du pays de Bergues, donnée par Thomas et Jeanne, comte et comtesse de Flandre, en juillet 1240; février 1406. — Octroi touchant la levée de deniers sur la ville de Hondschoote, pour l'achèvement des fortifications de Bergues; 4 février 1580. — Décret règlant le différend survenu relativement à l'acte d'union de la ville à la châtellenie; 1610. — Arrêt maintenant la ville de Bergues dans le droit de connaître des maisons mortuaires; 26 septembre 1556 — Sentence du grand Conseil de Malines sur le droit d'issue; 1526. — Sentence touchant le droit d'issue à payer par des bourgeois de Bergues qui sont allés habiter Gand; 14 mai 1444. — Sentence sur le même sujet; 21 février 1415. — Sentence déboutant le prévôt de Saint-Omer de sa réclamation du droit d'issue dans la seigneurie de Teteghem; 1462. — Reconnaissances par l'évêque d'Ypres concernant les droits de juridiction à Herzeele; 1551, 1598, 1788.

AA. 8. (Registre.) — 2 registres, in-folio, papier, 365 feuillets.

1781. — Recueil de tous les titres, priviléges, octrois, sentences, décisions, transactions et autres documents, transcrits d'après les originaux reposant aux Archives de la ville de Bergues et compris dans les pièces isolées analysées dans les différentes séries du présent inventaire, collationné par M. Nicolas Vernimmen de Vinckhof, conseiller pensionnaire et greffier de la ville et châtellenie de Bergues, en vertu d'une délibération du 3 mai 1781.

AA. 9. (Registre.) — Papier, 311 feuillets.

1421-1694. — « Répertoire de tous les actes et documents politiques concernant la ville de Bergues (1); — fol. 2 à 11, état de quelques personnes appartenant à la bourgeoisie, qui peuvent demeurer hors de la ville avec le consentement des échevins; 1450. — fol. 23, Étaient échevins: Jourdin de Brune, Jean Laud, Gérard Moud, Jean Van Tandekke, Pasquier de Brabanter, Gillis Van Watscepe, Edmond Van Beughel, François Wynin, Pierre

(1) Sur la page 1re de ce registre, on lit: « ce livre fut appelé livre rouge à cause de sa couverture qui a été recouverte d'une autre en présence du collége, le 30 janvier 1666. »



de Ram et Jean Tant ; mai 1421. — fol. 24, Différend au sujet du bannissement des bourgeois, relaté dans la coutume du franc de Bruges; 1421. — Différend entre la ville de Bergues et la paroisse d'Esquelbecq relativement aux impositions ; 1425. — Perte de la bourgeoisie si l'on quitte la ville pour dette. — fol. 26, Meurtre commis par Gérard Mend sur la personne de Jean Van den Genyse, jugé par les échevins de la ville de Bergues et dont l'appel aura lieu devant les échevins de la châtellenie de Furnes, comme *chef légal* de ceux de Bergues en fait de juridiction; 4 décembre 1425. — fol. 27 à 35, Droit pour les échevins de connaître des causes avant l'arrestation des personnes ; 1425. — fol. 36, Ordonnance de police pour la location des maisons; 20 avril 1431. — fol. 37, La loi charge la ville de certaines rentes pour subvenir au paiement de sa quote-part dans les 140,000 livres accordées au duc de Bourgogne à l'occasion de son mariage avec Isabelle, fille du roi de Portugal; septembre 1430. — Commission de sous-bailli accordée à Jean Van den Bussche par le roi Philippe; autorisation de payer à Jean Van den Bussche l'argent par lui prêté au duc ; 1435. — fol. 40, Décision des échevins et portmestres de Bergues dans le différend entre l'abbesse du nouveau couvent et la ville, relatif à un passage dans la reperstraet ; 1439. — fol. 43, Commission d'échevin pour Olivier de Kreghe ; 1442. — Décision par les échevins de Bruges sur l'appel des causes. — Commission de gouverneur de l'hôpital de Sainte-Marie-Madeleine pour Michel de Baers. — Sauvegarde donnée par le duc de Bourgogne à Michel Baers, gouneur dudit hôpital. — Fol. 43 à 72. Commission de bailli de Bergues pour Philippe Van Longpreyt ; 1447. — Copie du titre d'une rente de 24 livres que doit le nouveau cloître à la ville de Bergues. — Mandement des échevins touchant la bourgeoisie ; 1450. — Mandement du duc Philippe, portant qu'il ne sera accordé aucun office aux gens qui se sont fait recevoir bourgeois de Gand; 1450.— Lettres de Charles de Bourgogne, cómte de Charolais, autorisant la ville de Bergues à se charger de rentes pour payer sa quote-part dans les aides et subsides ; 1454. — Commission de bailli accordée à Louis Houvenaghel ; 1457. — Appointement du Conseil de Flandre dans la cause entre l'official de Térouanne et le Magistrat de Bergues au sujet de la juridiction ; 1459. — Commission de gouverneur de l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine, pour André Colin ; 1459. — Conditions arrêtées par le magistrat pour la vente des saies dans la ville de Bergues ; 1463.— Placard de Philippe, duc de Bourgogne, sur le droit de connaître des causes prétendu par les échevins de la ville de Bergues ; 1458. — Copie de la bulle du pape Pie II, concernant les étudiants de Paris ; 1459. — Octroi touchant le Mont-de-Piété de Bergues signé par le duc Philippe et par le sire de Croy, maréchal de Bourgogne ; 1460. — Commission de receveur des biens des bâtards de Bergues, pour André Van Bierne ; 1461. — Commissions de bailli pour Jean de Crekele, Jean Van den Bussche et Jean de Rochefay ; 1465. — Donation de l'office de sergent à Guyon Dathice et à Antoine Billiet ; 1468. — Fol. 72 à 96. Commission de vicomte pour Tampson de Verwere ; 1469. — Serment prêté par le duc Charles de Bourgogne lors de sa joyeuse entrée à Bergues; serment de fidélité prêté par le magistrat au nom de la ville de Bergues ; 27 juin 1469 et 1470. — Commission de lieutenant-bailli de Bergues pour Jean de Buc et Jean Van der Sterle ; de capitaine de la ville de Bergues pour MM. Van Beauregart et Van Oye ; de gouverneur de l'hôpital Sainte-Marie-Marguerite pour Arnoud Van der Beke ; 1476. — Ordonnance d'Engelbert prince d'Orange pour inviter tous les habitants de la ville de Bergues à se mettre sur leurs gardes et à se fortifier contre les courses de l'ennemi ; 1492. — Procès-verbal et relation du don fait par la ville d'une cloche nommée Winoc, qui sera placée dans la tour de l'église Saint-Martin ; 5 juin 1537. — Ordonnances des échevins fixant les salaires attribués à différents offices. — Commission de bailli pour Symphorien de Win. — Provision de bailli pour Antoine Vanhoutte seigneur de Fletre ; 11 août 1522. — Prestation de serment par Jean Tackoen comme bailli de Bergues, le 12 juin 1525 et comme grand bailli le 9 juin 1528. — Règlement arrêté par le Magistrat de la ville de Bergues touchant l'exercice des offices publics de ladite ville; 1521. — Election, par les portmestre et échevins de la ville de Bergues, d'une nouvelle prieure de l'hôpital Saint-Jean ; 1525. — Commission de vicomte pour Pasquier Oppoge ; 23 février 1528. — Lettres de Charles-Quint autorisant la ville de Bergues à se servir de la balance au lieu de la bascule pour le pesage du beurre au marché ; 23 février 1528. — Fol. 96 à 122 v°. Permission donnée par le magistrat de Bergues au sieur Jean Heindricx, chapelain de Saint-Pierre, de conférer à Marie Robins, religieuse du couvent de Saint-François, la cellule vacante au cimetière de Saint-Pierre à Bergues ; cérémonie de l'installation ; 17 octobre 1530. — Commissions de bailli pour Antoine Van Houtte, François Van Creque, François-Josse Van l'Epistele, Adolphe Van Praet ; réception de serment des titulaires ; commissions de vicomte pour François Van der Nieurve, Henri Tackoen, Jacques de

Vicq, Jean Van Teteghem, Adrien Piel, 1537. — Commission de bibliothécaire; inventaire des documents reposant au comptoir de la ville. — Règlement des droits des curé, sonneurs de cloches et fossoyeur de l'église paroissiale; règlement de l'hôpital Saint-Jean touchant l'admission et le logement des femmes enceintes; 1549.— Exemption d'impôts accordée aux religieuses de Ravensberghe; 1549. — Fol. 122 v° à 149. Note sur la construction des bâtiments à l'ouest de l'ancienne chambre, du beffroi et du comptoir du pensionnaire; 1558. — Notes sur la réception du roi Philippe II à Bergues; 1557. — Note sur la ruine et l'incendie qui a détruit entièrement la ville de Bergues, lors du siége en juillet 1558. — Élections de nouvelles prieures pour l'hôpital Saint-Jean; 1558, 1571, 1613, 1640, 1642, 1653, 1673, 1677, 1692. — Formule du serment à prêter par tous les officiers et justiciers nommés par le roi; par les chefs tuteurs, par les échevins nouvellement nommés, 1570; par les commissaires des Etats généraux des Provinces unies, par les commissaires des ducs de Brabant et le comte de Flandre, 1581. — Acte de pardon et rémission accordé à la ville de Bergues dont les habitants se sont révoltés contre le prince; serment prêté par les habitants de Bergues d'être fidèles au roi; 1583. — Supplique adressée au Magistrat de Bergues par les curés et marguilliers de l'église Saint-Martin demandant le rétablissement des cloches et de l'horloge dans la tour de ladite église; 1618-1619. — Lettres de Philippe II autorisant les religieuses de l'hôpital Saint-Jean à lever certains droits de pesage et de mesurage sur tous les grains entrant dans la ville de Bergues; 1596. — Promesse faite par les échevins et communauté de la ville de Bergues d'armer douze navires pour le service du roi; établissement de conseillers ordinaires et d'un conseiller fiscal près de l'Amirauté à Bergues; convention entre le roi et la ville de Bergues sur différents points politiques; 1623. — Convention entre le roi Philippe IV et les entrepreneurs du dessèchement des Moëres, avec intervention des Wateringues d'Ostende; 31 juillet 1633. — Fol. 149. Sauvegarde et exemption de logements militaires accordés aux Pères capucins de Bergues; 20 avril 1624. — Fol. 152. Convention entre les châtellenies de Bergues et de Bourbourg relativement aux wateringues desdites châtellenies; 1632. — Fol. 154. Convention relative au même sujet entre ces deux châtellenies et celle de Furnes; 1633. — Contrat passé entre le Magistrat de la ville de Bergues et la veuve de Guillaume de Sweert, relativement au droit de tenir les ventes au Mont-de-Piété; 1634 — Fol. 155 à 200. Requête du curé de l'église Saint-Martin à l'évêque d'Ypres; 1637. — Lettres de Charles II, roi d'Espagne, invitant le magistrat de Bergues à faire construire des baraques pour y loger les soldats; 1666. — Lettre adressée à l'intendant de Châtignonville, par des habitants de la paroisse d'Herzeele pour se plaindre de la mauvaise administration des affaires de leur paroisse, 1678. — Suppression des offices dans la paroisse d'Herzeele, et rachat de cette paroisse qui était engagée; 1684. — Rachat des fiefs de la recette de cette paroisse; 26 juin 1684. — Lettre du marquis de Louvois à M. Des Madrys, intendant de Flandre, ordonnant que toutes les châtellenies de la Flandre contribueront dans le paiement des terres acquises pour les fortifications; 16 juin 1685. — Liquidation entre les châtellenies de Bergues, Bourbourg et Dunkerque, des frais de réparations à la grande écluse; 1686. — Accord entre le magistrat de Bergues et la Société de Jésus pour l'occupation du Ghyselhuys comme magasin au fourrage; 1686. — Lettre de Louvois à M. Duverger, ingénieur, relativement à l'écoulement des eaux des wateringues; 18 novembre 1684. — Notes sur les statuts dits keures, et les droits d'issue et autres, que la ville perçoit en vertu du règlement de 1456. — Fol. 200 à 208. Copie d'une lettre désignant les droits de l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine à Bergues; 1315. — Etat et enquête sur la situation dudit hôpital. — Sentence sur le droit de pesage appartenant audit hôpital.— Copie de l'acte de fondation de l'hôpital St-Jean; 1360. — Droits et priviléges de l'hôpital Saint-Jean. — État des salaires des officiers de Bergues. — Tarif des droits de tonlieu de la ville de Bergues. — Fol. 208 v° à 224. Ordonnance du Magistrat de la ville de Bergues touchant les poids et mesures et spécialement le poids du pain; 1551. — Lettres de ceux de la loi d'Ypres à la ville de Bergues, relativement au bateau du marché; réponse du magistrat de Bergues; 1549-1562. — Bornage de la juridiction de la ville et châtellenie de Bergues; janvier 1545. — Fol. 224. Serment prêté par l'empereur Maximilien comme tuteur du duc Philippe de Bourgogne; serment de fidélité prêté en retour par le Magistrat de la ville de Bergues; 3 février 1486. — Ordonnances du Magistrat fixant les tarifs et droits à payer par les différentes corporations de marchands que la ville perçoit comme droit de place, et règlant la police des marchés; 1549. — Fol. 225. Cérémonie observée lors de la réception de la reine douairière Marie, reine de Hongrie; 8 septembre 1533. — Fol. 226. Inscriptions qui se trouvaient sur les dix-huit cloches fondues en 1560, deux ans après la ruine de la

ville (1). — Commissions pour procéder au renouvellement de la loi du Magistrat ; 1689, 1690, 1692, 1693. — Commission de sergent-major pour le sieur Depallas, capitaine des grenadiers ; 1689. — Commission de grand bailli pour M. Lefebvre. — Commissions de lieutenant du roi données aux sieurs Bouquemair et Nisas ; 1690.— Rachat des offices de mayeurs, d'assesseurs, de procureurs, etc., et réunion des offices de grand bailli, prévot, mayeurs, etc., au domaine du roi ; 1693. — Commission d'aide-major pour M. Senonville ; 1694. — Commissions de gouverneurs de l'hôpital Saint-Jean et admissions des religieuses audit hôpital.

AA. 10. (Registre.) — In-folio, papier, 170 feuillets.

1551-1688. — Répertoire des actes politiques et autres documents concernant la ville et châtellenie de Bergues. — Fol. 1 à 36. Commissions de bailli, de grand bailli, de vicomte, de gouverneurs de l'hôpital Saint-Jean, d'ammans et autres données par l'empereur Charles-Quint, Philippe II, et par les archiducs Albert et Isabelle. — Fol. 37. Accord entre les châtellenies de Bergues et Bourbourg au sujet des wateringues et de leur contribution respective dans les réparations à faire aux dunes ; 1589. —Acceptation, par le roi, de la somme de 15,000 florins, offerte pour le paiement et l'entretien des garnisons par les châtellenies de Bergues, Furnes, Cassel, Bailleul, Bourbourg et Warneton. — Abolition des moyens généraux ; 1589.— Fol. 43 r°. Union de la ville à la châtellenie. —Fol. 50 v°. Droits de l'hôpital Saint-Jean sur le pesage et le mesurage des grains entrant en la ville de Bergues. — Fol. 66 v°. Actes relatifs à la fondation du séminaire de Cupere. — Fol. 70. Exemption des droits de tonlieu pour les officiers du mont-de-piété. — Fol. 75. Capitulation de la ville de Bergues ; ordonnance du roi portant que le trésorier de la ville ne peut être continué au-delà de deux ans ; 1646. — Quittance et remise de la reconnaissance due au roi par la ville à cause de l'octroi levé sur les vins et bières. — Lettres du roi accordant à la ville de Bergues le droit de nommer le geolier de la prison. — Règlement des droits et prérogatives du grand bailli. — Fol. 96. Nomination d'un boursier des pauvres. — Fol. 98. Le Magistrat ordonne au bailli de résider dans la ville de Bergues. — Fol. 116. Acte de fondation de l'hôpital Saint-Jean. — Fol. 154. Octroi du roi accordant l'autorisation de construire une écluse à Wattendam. — Fol. 157. Autorisation de construire l'écluse de Lyncke.— Fol. 126. Don d'une partie des Moëres fait par le roi à Colbert et à Louvois. — Fol. 151-166. Octroi accordant à la ville et châtellenie de Bergues l'autorisation de 10 patards et demi sur chaque mesure de terre pour l'entretien des fortifications de Bergues. —Fol. 132. Arrêt du Conseil d'Etat portant règlement des sommes à payer par les abbés et abbesses à leur nomination par le roi. — Fol. 160. Entreprise du pavé de Bergues à Poperinghe. — Fol. 153-154. Promesse par le Magistrat de la châtellenie de Bourbourg de payer leurs impositions sur le pied du transport de 1631. — Modération du transport accordée à ceux de la ville de Poperinghe. — Fol. 168. Lettres patentes du roi autorisant le magistrat de Bergues à redimer la seigneurie d'Herzeele.

(1) Il résulte de l'inscription tracée sur la seconde cloche que la première de ces cloches avait été épargnée par les flammes lors de l'incendie du beffroi en 1558.

AA. 11. (Registre.) — In-folio, Papier, 100 feuillets.

1404-1496. — Registre aux inscriptions de toutes les lettres patentes, octrois, mandements, sentences et autres documents émanant des ducs de Bourgogne, des comtes de Flandre et des abbés de Saint-Winoc, relatifs à la ville et châtellenie de Bergues. — Fol. 1. Acte par lequel la communauté de Bruges fait des concessions aux villes de la Flandre occidentale *dites villes finales*, en ce qui concerne leur quote-part dans le transport de Flandre ; 8 mars 1486. — Fol. 2. Sentence du Conseil de Flandre, confirmant certaines condamnations prononcées par les échevins de Bergues ; 6 septembre 1496. — Fol. 4 v°. Sentence rendue par le Conseil de Flandre au préjudice des portmestres et échevins de Bergues dans le procès contre Antoine Hanon, défendeur ; 29 mars 1495. — Fol. 5 v°. Lettres de restriction accordées par Philippe, archiduc d'Autriche, à la ville de Bergues sur plusieurs points et articles y déclarés, pour une durée de douze ans, sans préjudice aux priviléges de ladite ville ; 26 novembre 1496. — Fol. 10. Lettres de restriction accordées par Engelbert, comte de Nassau, pour six ans, approuvées et ratifiées par l'octroi précédent de l'archiduc Philippe ; 1er avril 1490. — Fol. 12. Mandement par lequel commandement a été fait au doyen de la chrétienté « qu'il force et tiengne en la ville de Bergues, de terme en terme et d'an à an, des synodes et assemblées de prêtres ainsi qu'il a été fait de toute ancienneté, » 10 mai 1496. — Fol. 15. Procès mû devant le Conseil de Flandre entre Michel Van Steenhuysen d'une part, et les port-

mestre et échevins de Bergues, d'autre part, à l'occasion de ce que ledit Michel, dans un autre procès qu'il avait eu devant lesdits portmestre et échevins, avait voulu obtenir de ne payer aucun frais; 12 juillet 1496. — Fol. 18 v°. Accord entre l'abbé de St-Winoc et le Magistrat de Bergues sur le fait de l'entretien d'une partie des fortifications et murs de la ville; 1470. — Fol. 24 v°. Autre accord sur le même sujet; 1435. — Fol. 29. Octroi de Philippe, duc de Bourgogne, concernant les mêmes fortifications; 14 février 1436.— Fol. 30. Lettre de Jean-sans-Peur, comte de Flandre et duc de Bourgogne, ordonnant aux échevins de Bergues de charger leur ville de 36 livres de gros de rente afin de lui faire un prêt pour venir à son secours; 3 juillet 1414. — Fol. 31. Lettre du duc Charles de Bourgogne, renouvelant l'octroi de Jean-sans-Peur, comte de Flandre, en date de 1414 et autorisant le magistrat à établir des assis sur les vins, bières et eaux-de-vie; 3 juin 1473.— Fol. 34. Prorogation pour dix ans dudit octroi par Maximilien, archiduc d'Autriche, et Marie, sa femme, duchesse de Bourgogne; 8 mai 1478. — Fol. 36 v°. Autre prorogation pour dix ans du même octroi; 30 mai 1487. — Fol. 39. Lettres de Jean, duc de Bourgogne, autorisant l'établissement d'assis sur les vins et bières; 28 mars 1405. — Fol. 43 v°. Lettres de Charles, duc de Bourgogne, autorisant la levée d'assis sur les vins et les bières pour payer la part afférente à la ville de Bergues dans l'aide à lui accordée; 18 mai 1464. — Octroi de la *Cueillotte* sur les vins et bières accordé par Charles, duc de Bourgogne; 27 novembre 1469. — Prorogation de cet octroi pour cinq ans par Maximilien et Marie, archiducs d'Atriche; 28 janvier 1478.— Fol. 50-56. Autres prorogations du même octroi; 29 mars 1494, 20 octobre 1492. — Fol. 61 v°. Lettres de l'archiduc Maximilien remettant à la ville de Bergues deux parts de la subvention qu'elle lui doit, en considération des pertes que la ville a subies à l'occasion de la guerre, 14 juin 1495. — Fol. 65. Lettres de Charles, duc de Bourgogne, concernant le droit d'attraire en justice les bourgeois de Bergues; 9 mai 1469. — Fol. 68. Lettres d'assurance données par Philippe, duc de Bourgogne, sur l'espier, le voedremont, le droit d'issue et autres droits à cause de 60 livres de rente viagère levées par le duc sur la ville de Bergues; 1er août 1446. — Fol. 78. Lettres de Jean, duc de Bourgogne, autorisant la ville de Bergues à imposer les bourgeois et habitants pendant trois ans, pour une somme de 150 livres de gros par an qui seraemployée à l'entretien des fortifications; 3 septembre 1409. — Fol. 74 v°. Lettres de Charles, duc de Bourgogne, donnant quittance à la ville de Bergues d'une somme de 20 livres de gros de rente héritable; 30 juin 1472.— Fol. 78 v°. Lettres de l'archiduc Maximilien autorisant la ville de Bergues à créer une rente de 20 livres de gros. — Fol. 80. Lettres du même prince portant confirmation de l'accord, traité et appointement fait avant la réduction de la ville de Bergues; 19 juillet 1489. — Fol. 84 v°. Lettres de Jean, duc de Bourgogne, autorisant la ville de Bergues à lever des rentes; 19 août 1407. — Fol. 86. Octroi du même duc autorisant la ville de Bergues à se charger de rentes viagères jusqu'à concurrence de 150 livres de gros; 3 août 1488. — Fol. 88. Lettres de Philippe, duc de Bourgogne, autorisant la ville de Bergues à créer 10 livres de gros de rente viagère sur le corps de la communauté; 24 juillet 1458. — Fol. 91 v°. Octroi de Charles, duc de Bourgogne, autorisant la ville de Bergues à se grever de 12 livres de gros de rente; 4 juin 1473. — Fol. 93. Lettres du même prince approuvant la création de 20 livres de gros de rente par la ville de Bergues; 13 juin 1472. — Fol. 95. Lettres de Marie, duchesse de Bourgogne, autorisant la ville de Bergues à créer 36 livres de gros; 2 avril 1477.

AA. 12. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1551-1779. — Lettres du roi, sentences et arrêts du Conseil d'État maintenant le Magistrat de Bergues dans ses droits et priviléges, malgré l'opposition de l'abbé de Saint-Winoc et de l'intendant.

AA. 13. (Registre.) — Papier, 74 feuillets.

14 août **1448.** — Ordonnance de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, sous forme de keure, réglant tous les points de la coutume locale dans les villes de Bergues, Oudenbourg, Blankenberghe, Ostende, Nieuport, Lombardie, Bourbourg, Furnes, Looberghe, Dunkerque, Thourout, Ghistelles. Entrée des objets de consommation, police des établissements publics, tavernes, cabarets; sûreté publique, objets dont chaque maison, chaque corps de métier devront être munis pour porter secours en cas d'incendie; peines auxquelles s'exposent les contrevenants; vente des grains, du pain, des bestiaux, de la viande, du poisson, du hareng; draperie, laine, filature, tisserands, saies; vente de la volaille, du beurre, du fromage; cuir et cordonniers; entretien des ruisseaux et des rues; étoupes; meuniers et leurs salaires; bois; bières; incendies; fabrication et vente des huiles et

matières grasses; impôts et mode de perception; orfèvrerie et marque des matières d'or et d'argent; ouvrages en étain; ouvriers et leurs journées; port d'armes; hôteliers, forgerons, serruriers; baux des maisons et terres; couverture des maisons; vagabonds, usuriers, experts; poids et balances; teinturiers, brasseurs, loueurs de voitures; successions et maisons mortuaires.

AA. 14. (Registre.)— In-folio, papier, 72 feuillets.

1475. — Ordonnances et bans du Magistrat de Bergues sous forme de keure, faisant suite à celle donnée par le duc de Bourgogne, en date du 14 août 1448, homologuée par les archiducs Albert et Isabelle le 29 mai 1617 (cf. AA 3 et 13), et fixant les amendes et peines à appliquer pour contraventions aux articles mentionnés dans la susdite ordonnance de 1448.

AA. 15. (Registre). — In-folio papier, 70 feuillets.

1526. — Ordonnance et bans du Magistrat portant pour titre: « abrégé des keures de Bergues tiré du registre aux keures et porté ici pour en user et l'entretenir, année 1498-1512. » Ce registre est une reproduction partielle du registre précédent (AA 14); il traite spécialement des métiers et corporations, des marchands et débitants dont il règle les droits et les devoirs.

AA. 16. (Cahier). — 12 feuillets, papier.

1585. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale: — défense de transporter des marchandises hors de la ville; démolition des maisons dans la ville; maladie contagieuse; fraude; port d'armes; cabarets; restitution des biens appartenant à l'abbaye de Saint-Winoc; billets et certificats au sujet de l'abattage des bestiaux; circulation dans les rues après la cloche de retraite; propreté des rues; taxe du pain; vente des biens, meubles et immeubles; vente des boissons dans la redoute.

AA. 17. (Cahier.)— 40 feuillets, papier.

1592-1598. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale: ordre pour tous les habitants de faire le guet et de se munir d'armes, contre l'ennemi; procession générale ordonnée pour supplier Dieu de préserver la ville de l'ennemi.

AA. 18. (Registre.) — 125 feuillets, papier

1613-1632. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale: corporations, sayetteurs et marchands de drap; modifications dans les règlements des métiers des barbiers et des chirurgiens, des tanneurs et cordonniers, des tonneliers, des graissiers, des apothicaires, des savoyards, des trois vocations, des bateliers, des tailleurs, des forgerons.

AA. 19. (Registre.) — 150 feuillets, papier.

1632-1688. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues, modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale: mesures à prendre contre la propagation de la maladie contagieuse; défense à tous les habitants de Bergues de se rendre à Dunkerque « infecté de la maladie contagieuse; » dénombrement de la population.

AA. 20. (Registre.) — 300 feuillets, papier.

1688-1710. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues, modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale: — 16 août 1690; défense de fournir le logement à un étranger sans avoir au préalable porté un billet au gouverneur de la ville; — 4 janvier 1691; formation des mercuriales des grains; — 28 mai 1692, autorisation accordée aux cabaretiers de vendre leur bière 5 sols le pot; — 5 octobre 1693, taxe du pain; — 26 avril 1694, règlement des portefaix et des autres corps de métiers.

AA. 21. (Registre.) — 154 feuillets, papier

1710-1730. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues, modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale: — 13 juillet 1720, le Magistrat a fait ôter le lion de la tour du beffroi: ce lion se nomme Nicolas de Bergues et il a été replacé le 24 septembre; — 18 février 1717, règlement du minque au poisson; — 29 janvier 1722, règlement touchant le poids des bottes de paille.

AA. 22 (Registre.) — 250 feuillets, papier.

1730-1789. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues modifiant ou renouvelant les dispo-

sitions de la coutume locale: 15 avril 1730, règlement concernant le poinçonnage des bouteilles; — 28 mars 1730, vente du gibier et volailles; brasseries; — 19 février 1732, le magistrat fixe la longueur de la mesure qui devra être exclusivement employée dans le métrage.

AA. 23. (Registre) — 245 feuillets, papier.

1739-1745. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale: 10 octobre 1740, ordre dans lequel devront être placées les échoppes et boutiques au marché du lundi; — 10 novembre 1745, mesures à prendre contre la maladie épizootique et remèdes à employer tant pour les hommes que pour les bestiaux; — 14 août 1744, défense de tenir des porcs dans la ville.

A 24. (Registre.) — 289 feuillets, papier.

1753-1766. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues, modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale: 6 septembre 1755, longueur que devront avoir les fagots; — 23 avril 1757, défense de vendre des grains ailleurs qu'au marché; — 4 août 1764, nouveau règlement pour les portefaix.

AA 25. (Registre) — 279 feuillets, papier.

1766-1770. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale: 2 janvier 1767, fermeture des cabarets pendant le service divin; — 4 avril 1768, règlement du marché aux grains; — 10 février 1770, autorisation d'établir un four à chaux à Hoymille.

AA. 26. (Registre.) — 290 feuillets, papier.

1771-1776. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues, modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale dans la ville et châtellenie de Bergues: 5 août 1771, autorisation d'établir une savonnerie hors des remparts de la porte de Cassel; — 3 août 1772, d'établir une pannerie.

AA. 27. (Registre.) — 249 feuillets, papier.

1776-1782. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues, modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale: 6 août 1777, inscription des noms dans les registres de baptêmes; — liste des chemins élargis dans la châtellenie; — 3 mai 1778, établissement d'un marché aux fourrages, paille et foin le vendredi de chaque semaine.

AA 28. (Registre.) — 220 feuillets, papier.

1782-1785. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues, modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale: 27 juin 1782, défense de faire du feu dans les rues le jour de Saint-Pierre; — 18 octobre 1782, défense de déposer des matériaux dans les rues; — 17 août 1782, tarif des maîtres bélandriers pour le transport des marchandises.

AA. 29 (Registre) — 258 feuillets, papier.

1785-1789. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues, modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale: 27 décembre 1785, défense de patiner ou glisser dans les rues; — 20 janvier 1786, règlement pour la conservation de la race chevaline; règlement du marché aux grains.

AA. 30. (Registre.) — 240 feuillets, papier.

1789-1790. — Recueil des bans et ordonnances du Magistrat de Bergues, modifiant ou renouvelant les dispositions de la coutume locale: — 7 avril 1789, ordonnance touchant les rassemblements; — vente du grain au marché; — levée d'un corps de milice bourgeoise; — vente de la volaille, du beurre, du fromage, — cuirs et cordonniers; — entretien des ruisseaux et des rues; — étoupes; — meuniers; — bois, bières; — incendies; — fabrication et vente des huiles et matières grasses; — impôts et mode de perception; — orfèvrerie et marque des matières d'or et d'argent; — ouvrages en étain; — ouvriers, prix de leur journée; — port d'armes; — hôteliers, forgerons, serruriers; — baux des maisons et des terres; — couverture des maisons; — vagabonds et mendiants; — usuriers et experts; — poids et balances; — teinturiers, brasseurs; — loueurs de voitures; — successions et maisons mortuaires.

II.

ÉDITS DU ROI ET ORDONNANCES DES INTENDANTS.

AA. 31. (4 registres.) — 200 feuillets, papier.

1668-1699. — Registre aux ordonnances, édits, arrêts, proclamations et autres actes émanant du roi, du Conseil d'État, des intendants de Flandre, MM. de Chatignonville et de Madrys, du Conseil souverain de Tournai, concernant l'administration du royaume en général et l'administration de la Flandre et de la ville et châtellenie de Bergues en particulier, enregistrés par ordre du Magistrat de cette ville

AA. 32. (2 registres.) — 290 feuillets, papier.

1699-1704.—Registre aux ordonnances, édits, arrêts, proclamations et autres actes émanant du roi, du Conseil d'État et de l'intendant M. de Barentin, concernant l'administration du royaume en général et l'administration de la province de Flandre et de la ville et châtellenie de Bergues en particulier, enregistrés par ordre du Magistrat de cette ville.

AA. 33. (4 registres.) -- In-folio, 209 feuillets, papier

1704-1707. — Registre aux ordonnances, édits, arrêts, proclamations et autres actes émanant du roi, du Conseil d'État et de l'intendant M. de Bernières, concernant l'administration du royaume en général, l'administration de la province de Flandre et de la ville et châtellenie de Bergues en particulier, enregistrés par ordre du Magistrat de cette ville.

AA. 34. (8 registres.) — 260 feuillets, papier.

1707-1715. — Registre aux ordonnances, édits, arrêts, proclamations et autres actes émanant du roi, du Conseil d'État et de l'intendant M. Claude Le Blanc, concernant l'administration du royaume en général et l'administration de la province de Flandre et de la ville et châtellenie de Bergues en particulier, enregistrés par ordre du Magistrat de cette ville.

AA. 35. (3 registres.) — 260 feuillets, papier.

1715-1717. — Registre aux ordonnances, édits, arrêts, proclamations et autres actes émanant du roi, du Conseil d'État et de l'intendant M. le marquis de Bernières, concernant l'administration du royaume en général et l'administration de la Flandre et de la ville et châtellenie de Bergues en particulier, enregistrés par ordre du Magistrat de cette ville.

AA. 36. (28 registres.) — 208 feuillets, papier.

1717-1731. — Registre aux ordonnances, édits, arrêts, proclamations et autres actes émanant du roi, du Conseil d'État et de l'intendant M. Méliand, concernant l'administration générale du royaume, et l'administration de la province de Flandre et de la ville et châtellenie de Bergues en particulier, enregistrés par ordre du Magistrat de cette ville.

AA. 37. (11 registres.) — 291 feuillets, papier.

1731-1743. — Registre aux ordonnances, édits, arrêts, proclamations et autres actes émanant du roi, du Conseil d'État et de l'intendant M. Bidé de la Grandville, concernant l'administration du royaume en général et l'administration de la Flandre et de la ville et châtellenie de Bergues en particulier, enregistrés par ordre du Magistrat de cette ville.

AA. 38. (5 registres.) — 296 feuillets, papier.

1743-1752. — Registre aux ordonnances, édits; arrêts, proclamations et autres actes émanant du roi, du Conseil d'État et de l'intendant M. dc Séchelles concernant l'administration du royaume en général et l'administration de la Flandre et de la ville et châtellenie de Bergues en particulier, enregistrés par ordre du Magistrat de cette ville.

AA. 39. (25 registres.) — 244 feuillets, papier.

1752-1779. — Registre aux ordonnances, édits, arrêts, proclamations et autres actes émanant du roi, du Conseil d'État et de l'intendant M. de Caumartin, concernant l'administration du royaume en général et l'administration de la Flandre et de la ville et châtellenie de Bergues en particulier, enregistrés par ordre du Magistrat de cette ville.

(AA. 40. 4 registres,) — 260 feuillets, papier.

1779-1788. — Registre aux ordonnances, édits,

arrêts, proclamations et autres actes émanant du roi, du Conseil d'État et de l'intendant M. de Calonne, concernant l'administration du royaume en général et l'administration de la Flandre et de la ville et châtellenie de Bergues en particulier, enregistrés par ordre du Magistrat de cette ville.

AA. 41. (6 registres.) — 256 feuillets, papier.

1783-1789. — Registre aux ordonnances, édits, arrêts, proclamations et autres actes émanant du roi, du Conseil d'État, et de l'intendant Esmengart, concernant l'administration du royaume en général et l'administration de la Flandre et de la ville et châtellenie de Bergues en particulier, enregistrés par ordre du Magistrat de cette ville.

AA. 42. (4 registres.) — 264 feuillets, papier.

1789-1790. — Registre aux ordonnances, édits, arrêts, proclamations et autres actes émanant du roi, du Conseil d'État et de l'Assemblée nationale concernant l'administration du royaume en général et l'administration de la ville et châtellenie de Bergues en particulier, enregistrés par ordre du Magistrat de cette ville.

AA. .43. — (Registre.) 254 feuillets, papier.

1526-1553. — Registre aux placards, ordonnances, édits, arrêts et autres actes émanant de l'empereur Charles-Quint, concernant l'administration des pays soumis à à l'empereur, publiés par ordre du Magistrat dans la ville de Bergues.

AA. 44. (Registre.) — 405 feuillets, papier.

1558-1574. — Registre aux placards, ordonnances, édits, arrêts et autres actes du roi publiés par ordre du Magistrat dans la ville de Bergues. — Placards du roi : défendant aux propriétaires de chariots de s'engager au service des communes ou des marchands pendant la guerre, 17 juin 1558 ; — défendant l'exportation du hareng, 19 novembre 1558; — défendant aux soldats de sortir de leurs garnisons, 1er décembre 1558 ; — déclarant billon les monnaies battues par le seigneur de Balenborch et par l'abbesse de Thoren, 15 novembre 1558. — Ordonnance du roi sur le cours des monnaies d'or et d'argent.

AA. 45. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1570-1579. — Placards, édits, arrêts et autres actes émanant du roi et des gouverneurs des pays de par-deçà touchant l'administration de ces pays, publiés par ordre du Magistrat dans la ville de Bergues. — Placards de l'archiduc Mathias sur les vagabonds, sur la saisie des biens des rebelles, sur la collecte des moyens généraux, sur l'approvisionnement de l'armée, sur les revues de la cavalerie et de l'infanterie, sur la démonétisation des pièces d'or et d'argent. — Ordonnances du même prince touchant la convocation des prélats, nobles et chapitres de la Flandre à l'assemblée de Termonde ; — défendant de transporter du vin, et ordonnant sa mise en entrepôt. — Accord, appelé *édit perpétuel*, conclu entre le roi d'Espagne et les États-Généraux des pays de par-deçà, 1577 ; — traité de paix entre les États-Généraux à Bruxelles et le prince d'Orange pour les États de Hollande et de Zélande, 1576.

III.

CORRESPONDANCE DES GOUVERNEURS, INTENDANTS ET SEIGNEURS AVEC LE MAGISTRAT DE LA VILLE DE BERGUES.

AA. 46. (Portefeuilles.) — 129 liasses, papier.

1560-1789. — Correspondance entre le Magistrat de Bergues et les intendants, les gouverneurs, les subdélégués de l'intendant et autres représentants du prince, au sujet des différentes branches de l'administration de la ville (1).

IV.

PRÉSÉANCES ; CÉRÉMONIES ET FÊTES PUBLIQUES ; ÉTATS.

AA. 47. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1558-1779. — Ordre émanant du Magistrat de Bergues au sieur Lesien, nommé grand bailli de cette ville, de venir y habiter ou du moins dans la châtellenie ou dans un endroit à proximité de la ville — Décret du Conseil

(1) Cette correspondance est inventoriée et détaillée dans un inventaire dressé en 1850 et qui est conservé à l'hôtel-de-ville de Bergues. Cet inventaire porte pour titre : « Répertoire en forme de dictionnaire de tous les titres et documents concernant la ville et la châtellenie de Bergues, et reposant aux archives de la ville. »

privé déterminant la préséance du grand bailli sur le Magistrat lorsqu'il est présent aux assemblées. — Transfert des fonctions de grand bailli au gouverneur Jean de Teldere avec interprétation des attributions dudit office. — Réponse du Magistrat de la ville de Bergues à la demande de renseignements faite par l'intendant touchant les droits et prérogatives du bailli. — Contestation au sujet des prérogatives et honneurs, entre le bourgmestre de la ville et châtellenie de Bergues et le grand bailli, présents à un bal dans ladite ville; 1754.

AA. 48. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1789. — Lettre du roi pour la convocation des États-Généraux; — règlement pour la mise à exécution de cette lettre. — État des bailliages et sénéchaussées des pays d'élection, qui enverront des députés aux États-Généraux, avec le nombre des députés. — État des villes des pays d'élection qui doivent envoyer plus de quatre députés aux assemblées des bailliages et sénéchaussées. — Lettre du roi au gouverneur et aux grands baillis de Flandre, pour la convocation des États-Généraux. — Règlement pour l'exécution de ladite lettre dans les paroisses de la Flandre. — Ordonnance du grand bailli d'Épée du bailliage de Bailleul pour la mise à exécution de ladite lettre et règlement dans ledit bailliage et dans les villes de Dunkerque, Bourbourg, Gravelines et Bergues. — Notification de ladite lettre, règlement et ordonnance au Magistrat de la ville de Bergues. — Procès-verbal de la publication de cette ordonnance à Bergues. — Avertissement pour la réunion des habitants de la ville, qui ne sont compris dans aucun corps ou communauté. — Avertissement pour les assemblées des corporations d'arts et métiers et autres. — Modèle de délibération pour les corporations. — État des corporations qui ont été invitées. — Circulaires en forme d'instruction aux hofmans des paroisses. — Réponse du grand bailli aux doutes posés par le Magistrat de Dunkerque. — Lettre du grand bailli, portant décision que les officiers municipaux ne forment pas corps ou corporation, mais qu'ils doivent se ranger chacun dans la corporation ou assemblée particulière à laquelle ils appartiennent. — Procès-verbal de l'assemblée des habitants non compris dans aucune corporation. — Procès-verbal de l'assemblée du tiers-état de la ville de Bergues. — Projet de cahier présenté à cette assemblée de la part du corps municipal. — Procès-verbal de ce qui s'est passé à ladite assemblée du 25 mars 1789. — Lettres au commandant de la province, au garde des sceaux et au directeur général de ladite province, leur envoyant le procès-verbal et le cahier ci-dessus.—Cahier des plaintes, doléances, demandes et réclamations du tiers-état de la ville de Bergues. — Mémoires pour les officiers municipaux de Bergues, concernant l'assemblée du tiers-état. — Réponse à ce mémoire par le Magistrat. — Observations faites de la part des officiers municipaux sur cette réponse.

AA. 49. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1582-1768. — Lettres du Conseil de Flandre aux Magistrats des villes de ce pays, les invitant à envoyer des députés à Gand pour assister à l'entrée triomphale du duc d'Anjou comme comte de Flandre, et lui prêter le serment de respect et de soumission au nom de leurs villes respectives. — Lettre au sujet de la prééminence des chefs-colléges sur le bailliage de Flandre. — État de la dépense faite pour décoration, illumination, feu de joie et autres frais lors de l'entrée du roi à Bergues; 17 juillet 1744. — État de la dépense faite pour le feu de joie, l'illumination, le bal, etc., à l'occasion de la paix (3,805 liv. p.); 23 février 1749. — État de la dépense du service funèbre célébré pour le duc de Boufflers, portant 337 liv. par.; 29 juillet 1749. — Dépense du service funèbre célébré pour le dernier duc de Boufflers, portant 224 liv. par.; 22 septembre 1751. — Procès-verbal du cérémonial à suivre pendant le service funèbre de la reine; 15 juillet 1768.

V.

UNION DE LA CHATELLENIE A LA VILLE; ÉTENDUE DU TERRITOIRE ET DE LA JURIDICTION.

AA. 50. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1629-1630. — Union de la ville de Bergues à la châtellenie : règlement provisionnel du Conseil privé sur le fait de l'autorité judiciaire et administrative de la loi de Furnes et Furnambacht à l'encontre des seigneurs engagistes. — Requête adressée de la part des vassaux à l'archiduchesse Isabelle pour demander que la châtellenie organise un nouveau Corps d'administration, attendu qu'il y a eu séparation de plusieurs paroisses; 1630. — Requête adressée par le magistrat de Bergues à l'archiduchesse Isabelle, tendant à obtenir que les droits et profits des greffes qui appartenaient à la châtellenie,

soient reconnus appartenir aux paroisses engagées à partir de certaine époque; 1630. — Décret rendu sur la requête du magistrat et portant que ces droits seront rendus aux paroisses engagées; 1630.

AA. 51. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1586-1729. — Lettres patentes du roi, décrétant l'union de la châtellenie à la ville. — Représentations faites par le Magistrat de Bergues, au roi, à l'effet de prier Sa Majesté de maintenir l'union de la ville à la châtellenie, à l'encontre de ceux de la châtellenie qui faisaient des démarches contre ce maintien; plusieurs certificats sont joints à l'appui de la requête. — Représentations faites au roi par le Magistrat de la châtellenie tendant à faire abandonner par le gouvernement le maintien de l'union de la ville et de la châtellenie. — Déplacement des bornes et fixation des limites des terres qui forment la banlieue de la ville de Bergues.

AA. 52. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1629-1630. — Union de la ville à la châtellenie: difficulté entre le Magistrat de Bergues et les seigneurs engagistes relativement à la connaissance des maisons mortuaires de ceurfrères et ceursœurs, de tous orphelins ou tuteurs, et aussi de la vérification des poids et mesures. — Requête présentée au Conseil de Flandre par les Magistrats des paroisses engagées, pour qu'il soit par lui déclaré que les habitants de ces paroisses ne peuvent être attraits en justice hors de leurs paroisses respectives. — Mémoire tendant à prouver que les seigneurs engagistes peuvent administrer la justice en ville comme avant l'engagement. — Requête présentée à l'archiduchesse Isabelle par le Magistrat concernant la juridiction que ce Magistrat réclame en qualité de chefs watergraves nonobstant les engagements.

AA. 53. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1551-1788. — Union de la ville à la châtellenie: déclaration faite par l'évêque de Térouanne concernant sa juridiction et les droits appartenant à sa seigneurie de Herzeele; 24 août 1551. — Lettre de l'évêque d'Ypres, seigneur de Herzeele, signifiant au bailli de Bergues, que la justice criminelle ne lui appartient pas et n'est point de sa compétence dans ladite seigneurie de Herzeele; 5 février 1597.— Acte de non-préjudice donné par la Loi de Bergues à l'évêque d'Ypres concernant la connaissance d'une cause civile que le Magistrat de ladite ville prétend être sous sa juridiction; 8 juillet 1598. — Lettre du Magistrat de Bergues adressée à l'évêque d'Ypres, concernant la visite d'un corps mort faite par le bailli de la seigneurie de Herzeele; 1er décembre 1787. — Réponse de l'évêque à cette lettre. — Lettre du Magistrat de Bergues à l'évêque d'Ypres lui envoyant le projet de confirmation des actes relatifs à la juridiction de la seigneurie de Herzeele de 1551 et 1598. — Confirmation des susdits actes de 1551 et 1598 constatant que le bailli de l'évêque n'est point autorisé à faire la visite d'un corps mort dans la seigneurie d'Herzeele; 1788.

AA. 54. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1679-1788. — Union de la ville à la châtellenie: décret du roi autorisant le Magistrat de Bergues à racheter la paroisse d'Herzeele; 1679. — Acte par lequel l'évêque d'Ypres reconnaît que la juridiction criminelle dans la seigneurie d'Herzeele appartient au bailli de Bergues; 1598 — Par acte public, et pour aplanir toute difficulté avec le Magistrat de Bergues, l'évêque d'Ypres, seigneur d'Herzeele, donne un désaveu à ceux de ses officiers qui ont opéré la visite et l'enlèvement du cadavre d'un sieur Pierre De Jonghe, noyé dans le fossé du chemin conduisant d'Herzeele à Bambeke et faisant séparation de la seigneurie dudit Herzeele et de la juridiction de la châtellenie; 1788.

AA. 55. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1697-1744. — Limite du territoire et de la juridiction de la ville et châtellenie: difficulté entre l'abbé de Saint-Winoc à Bergues, d'une part, et le Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues, d'autre part, portée devant le Parlement de Flandre au sujet de la juridiction que ledit abbé prétendait avoir sur le cimetière et dans l'église de Wormhoudt, en sa qualité de seigneur d'une partie de ladite paroisse; ledit abbé se plaignait aussi de la conduite du Magistrat qui faisait rendre à ses officiers, dans la paroisse de Wormhoudt, les honneurs et prééminences qui ne sont dus qu'aux officiers, hofmans et ammans commis par l'abbé de Saint-Winoc.

AA. 56. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1449-1612. — Limite du territoire et de la juridiction



de la ville et châtellenie : sentence du Conseil de Flandre dans le différend entre le Magistrat de Bergues, d'une part, et les prévôt, abbé et religieux de Saint-Donat, d'autre part, relativement à la juridiction sur une maison située dans la ville de Bergues à laquelle les portmestre et échevins de la ville prétendent ; la sentence déboute ces derniers de leurs prétentions et prononce la nullité des prises de corps opérées dans cette maison par le Magistrat; 1551. — Arrêt du grand Conseil de Malines confirmant la sentence intervenue le 28 septembre 1543, dans le différnû entre le Magistrat et l'abbé de Saint-Winoc, relativement à la juridiction sur le cimetière de Wormhout. — Commission de complainte contre ceux de la châtellenie qui avaient pris trois bourgeois de Bergues dans la circonscription de leur territoire, prétendant avoir seuls le droit de juridiction. — Enquête touchant les empiètements de la loi de Westcappel sur la juridiction de la châtellenie: « vu que ceux de cette seigneurie n'étaient pas seulement compétents sur cent mesures composant le fief mais sur le reste des terres chargées de rentes seigneuriales et à ce titre affranchis de leur domination. »

AA. 57. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1602-1750. — Limites du territoire et de la juridiction de la ville et châtellenie : sentence du Conseil de Flandre accordant la provision de la juridiction du cimetière de Wormhoudt au Magistrat de Bergues, contre les conclusions de l'abbé de Saint-Winoc qui revendiquait ce privilége ; 1602. — Contestation entre le Magistrat de Bergues et l'abbé de Saint-Winoc relativement aux privilèges de la seigneurie de Wormhoudt ; carte figurative des terres formant le domaine de ladite seigneurie ; 1719. — Arrêt du Conseil privé du roi portant que la prévôté de Saint-Winoc dans Wormhoudt ne forme pas une communauté divisée ni séparée de la communauté générale, qu'il appartient aux hofmans et assesseurs de convoquer ; que les délibérations prises aux assemblées de la communauté générale pour des intérêts communs tiennent et obligent la prévôté ; 1750.

AA. 58. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1532-1765. — Limites du territoire de la juridiction de la ville et châtellenie : vidimus donné par le Conseil de Flandre de l'octroi de franchise du Ghyselhuys du Berghambacht dans la ville ; 1532. — Lettres interprétatives de l'octroi de franchise du Ghyselhuys ; contestation entre les villes de Bergues et de Dunkerque relativement à leur juridiction respective ; 1532. — Arrêts rendus par la Cour du Parlement de Flandre, contre les officiers des traites à Dunkerque qui prétendent étendre leur juridiction jusque sur la ville et châtellenie de Bergues et même sur tout le département de la Flandre Maritime ; 1765. — Lettre des bourgmestre, échevins et Conseil de Furnes, au Magistrat de Bergues relativement à l'arrestation à Anvers des deputés de la châtellenie pour le paiement des sommes prêtées à l'empereur Charles-Quint par les marchands d'Anvers ; 1565.

Lille, imp. L. Danel.

Département du Nord.

VILLE DE BERGUES.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE BB.

(Administration communale.)

I.

DÉLIBÉRATIONS DU MAGISTRAT.

BB. 1. (Registre.) — In-folio, papier, 36 feuillets.

1552-1571. — Registre aux résolutions du Magistrat de la ville de Bergues. — 1552. Rapport fait par les députés de Dunkerque; résolution concernant l'exportation du hareng. — 1553. Demande de la ville de Bourbourg concernant le nettoiement des ruisseaux dits watergancs et de la Haute-Colme. — 1555. Les échevins de Bruges prétendent obtenir l'exemption du droit d'issue pour les bourgeois de leur ville résidant à Bergues. — 1559. Représentations faites par les habitants des pays de Bergues et de Cassel concernant les impôts.

BB. 2. (Registre.) — In-folio, papier, 250 feuillets.

1541-1633. — Registre aux résolutions du Magistrat et des notables de la ville de Bergues. — Résolution touchant la fabrication des sayes; 1541-1551. — Concernant le poids, à l'entrée des portes, réclamé par le prélat de Saint-Winoc; 1542. — Touchant l'article des coutumes, relatif à la longueur des sayes; 1546. — Sur le règlement du mont-de-piété; 1549. — Sur le moyen d'éloigner les étrangers de la ville; 1556, 1561. — Sur la réparation des brêches du côté ouest de la ville; 1557; — Sur l'union des deux églises paroissiales et leur reconstruction après la ruine totale de la ville; 1558. — Sur les mesures de précaution à prendre contre l'invasion de la maladie contagieuse; 1603. — Sur la défense de porter des armes offensives; 1604. — Sur la construction des maisons et la propreté des rues

BB. 3. (Registre.) — In-folio, papier, 80 feuillets.

1577-1581. — Registre-agenda offrant le sommaire des résolutions du Magistrat de la ville de Bergues. — 14 septembre 1579. Le grand bailli, le portmestre et les échevins avertissent M. François de Meester qu'il est agréé comme pensionnaire de la ville de Bruges; il prie les échevins de Bergues de lui permettre de renoncer à la bourgeoisie sans payer les droits d'issue, en récompense des bons services qu'il a rendus à la ville.

BB. 4. (Registre.) — In-folio, papier, 267 feuillets.

1651-1769. — Registre aux résolutions des grand bailli, bourgmestre, échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues Saint-Winoc. — 1651. Admission et serment de Marc Grimminck comme grand bailli de la loi; admission du sieur François de Schodt en qualité de lieutenant du bailli. — 1652. Ordre aux paroisses de la châtellenie de fournir des logements aux cavaliers du régiment Tito Torleto chargé de les garantir contre les invasions et courses des ennemis. — 11 août 1653. Déclaration du Magistrat exemptant les échevins et ceurheers de la châtellenie des logements militaires. — 19 octobre 1655.

Déclaration du Magistrat décidant qu'à l'avenir, pour prévenir tout inconvénient, la fête (foire) dite de Saint-Louis se tiendra tous les ans le premier jour non férie après la Saint-Louis et l'autre le premier jour non férié après les Trépassés. — 22 octobre 1655. Résolution du Magistrat convoquant les notables qui prétendent avoir obtenu du Roi l'annulation de l'union de la ville avec la châtellenie. — Répartition de l'imposition ordinaire des 80,000 livres parisis entre les paroisses de la châtellenie. — 1671. Commission de receveur de la ville pour Jean Martins.

BB. 5 (Registre.) — In-folio, papier, 120 feuillets.

1690-1709. — Registre aux résolutions du Magistrat de la ville de Bergues. — 23 août 1690. Ordonnance du Magistrat prescrivant aux concierges des quatre portes de faire bonne garde et de se défier des étrangers venant en ville. — 24 octobre 1692. Ordonnance du Magistrat mandant aux institutrices de lui faire connaître toutes les semaines les enfants qui négligent d'aller à l'école. — Répartition sur les habitants des paroisses de la châtellenie de la quote-part que la châtellenie doit payer dans l'impôt de 150,000 florins.— Répartition du nombre d'hommes à fournir par chacune des paroisses de la châtellenie pour former les régiments dans la Flandre.

BB. 6. (Registre.) — In-folio, papier, 280 feuillets.

1699-1752. — Registre aux résolutions du Magistrat de la ville de Bergues. — 25 juillet 1700. Lettre du Magistrat de Bergues à celui de Dunkerque pour l'avertir que les Espagnols ne sont pas aubains. — 25 février 1701. Commission pour les sieurs Louis de Villars, bourgmestre, et Martin Lemaire, conseiller, envoyés à Ypres pour assister à l'assemblée générale des députés du département. — 19 juin 1702. Résolution du Magistrat décidant que le grand bailli n'a pas le droit de se joindre à la députation. — Accord entre les députés et le Conseil des Pays-Bas au sujet de la répartition des contributions: la châtellenie de Bergues payera 200,000 florins.

BB. 7. (Registre.) — In-folio, papier, 250 feuillets.

1736-1778. — Registre aux résolutions du Magistrat de la ville de Bergues. — 1757-1758. Commission donnée à M. de Caumartin pour le renouvellement du Magistrat. — Commission de garde-magasin d'artillerie pour le sieur Tripier; — de conseiller pensionnaire pour Pierre de Hau. — 14 juillet 1761. Résolution du Magistrat de Bergues touchant l'entretien de trois ponts à construire pour rendre libre la navigation de Bergues jusqu'à la mer. — 1765. Interpellation faite au Magistrat de Bergues par l'abbé de Saint-Winoc au sujet de la visite des cheminées dans l'abbaye. — Lettre du prince de Robecq, ordonnant de suivre l'ancien usage dans les services funèbres. — 1777. Autorisation accordée à la requête du Magistrat d'établir un cimetière dans la prairie appelée *de groenen-caes*.

BB. 8. (Registre.) — In-folio, papier, 37 feuillets.

1783-1789. — Registre aux résolutions du Magistrat de la ville de Bergues. — 23 décembre 1783. Admission de M. de Staplande aux fonctions de conseiller pensionnaire en remplacement de son père. — 22 mars 1784. Nomination de Jacques Zeghers comme geolier de la prison. — 22 avril 1785. Résolution du Magistrat au sujet des condamnés en chambre. — 18 mars 1787. Résolution du Magistrat ordonnant de faire opérer quelques réparations à la demeure du major.

BB. 9. (Registre.) — In-folio, papier, 111 feuillets

1786-1789. — Registre aux résolutions du Magistrat de la ville de Bergues: — 9 juin 1786. Commission de greffier pour M. de Hau de Staplande. — 13 juin 1786. Lettre de l'évêque d'Ypres annonçant son arrivée à Bergues; — réponse du Magistrat. — Commission pour le renouvellement de la loi, donnée à M. Esmengart, intendant. — 1786, 1787. Nomination d'ingénieurs qui résideront à Bergues pendant toute l'année. — Commission de président du séminaire de Cuupere pour le sieur Pierre-Louis Varlet.

BB. 10. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1696-1785. — Résolutions et délibérations du chef collége de la ville de Bergues.

II.

NOMINATION DU MAIRE, DES ÉCHEVINS ET DES OFFICIERS DE LA VILLE.

BB. 11. (Registre.) — In-folio, papier, 40 feuillets.

1377-1645. — Recueil des noms de tous les membres du Magistrat de Bergues, réunis et classés par ordre comme ils ont été successivement élus d'année en année depuis 1377, tirés des différents comptes et registres de l'hôpital Saint-Jean et de la Madeleine, fait par le

greffier civil de la ville de Bergues, F. de Meester. — 1389. Portmestres: Jean de Dorpere et Bauduin Bardeloos; échevins: Ingelram Van den Boengaerde, Gilles de Handschoewerker, Jean Lancbeen, Michel Coopman, Michel Bouderave, Jean de Visschere, Thierry de Bart, Jacquemin Leebart, Balthazar Van der Poele, Jean de Vos, David Spainin, Pierre Van der Waterscepe.

BB. 12. (Liasse.) — 4 cahiers, papier.

1565-1587. — Registre des commissions mensuelles composées de membres du Magistrat de la ville de Bergues pour l'expédition des affaires de la ville: — 17 août 1565. Les membres du Magistrat visitent avec le curé tous les étrangers résidant dans la ville; Uphoghe, portmeestre, Pierin, Nope, Vuido, Colen, Wagenaer, Martin et Rivilin, échevins.—17 février 1569. Au *Ceurberecht* (séance des ceurheers) ont comparu: Pierin, Laff, Clit, Hiviette, Acker, Wauters, Pierrin, Mormentin, échevins.

BB. 13. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 9 pièces, papier; 6 sceaux.

1266-1694. — Charte de Gui de Dampierre, comte Flandre, portant qu'un échevin ne peut servir en loi que pendant une année et doit être remplacé tous les ans à la Chandeleur par commissaire du comte; 2 février 1266.— Vidimus des mêmes lettres; 24 mai 1434. — Lettres de non-préjudice concernant le renouvellement annuel du Magistrat de Bergues; 22janvier 1515. — Lettres portant que les échevins pourront juger toutes les causes pendant un an sans être renouvelés et ce sans préjudice aux priviléges de la ville; 12 octobre 1437. — Lettres de non-préjudice concernant les priviléges ci-dessus; 21 novembre 1437. — Décret portant qu'un serment spécial sur le fait des monnaies ou autre prêté par un échevin est obligatoire après son échevinage sous peine d'être puni comme parjure; 18 mai 1634. — Arrêt du Conseil de Flandre déclarant vacante et impétrable la place d'échevin occupée par le sieur Mylle nommé au précédent renouvellement avec le sieur de Wyntere, son cousin germain; 29 octobre 1653. — Décret portant que ledit Mylle pourra continuer ses fonctions dans l'échevinage avec son cousin De Wintere sans qu'on puisse en tirer conséquence pour le prochain renouvellement; — 5 décembre 1653. — Ordonnance du Magistrat de Bergues portant que lorsque deux cousins seront nommés ensemble pour faire partie de l'échevinage, on ne devra pas les admettre au serment avant d'en avoir informé Sa Majesté.— Lettres du roi au Conseil de Flandre par lesquelles Sa Majesté se réserve la connaissance du débat soulevé à cause de la nomination des sieurs De Wyntere et Mylle, cousins germains, et fait défense aux gens dudit Conseil de juger cette cause ou de nommer une autre personne à la place dudit Mylle; 28 novembre 1653. — Lettres de l'archiduc Mathias nommant les sieurs Pierre Bollaert et François de Swarte, échevins de la ville de Bergues, en remplacement de maître François de Meestere et de Paul Van der Lynde, « ces deux etats d'échevins de la ville de Bergues étant » vaquants quoiqu'ils ne doibvent, principalement en » ceste conjoncture du temps, longuement rester despour- » veuz; » 12 octobre 1579. — Décret d'interprétation de l'union de la ville à la châtellenie portant que le Magistrat sera composé dorénavant de personnes capables, lesquelles seront choisies soit parmi celles résidant dans l'intérieur de la ville, soit parmi celles habitant la châtellenie; 3 octobre 1613. — Décret portant que dans le Magistrat il y aura au moins dix échevins de la châtellenie sauf le cas de notoire insuffisance; 16 novembre 1610.

BB. 14. (Liasse.) — 31 pièces, parchemin; 13 pièces, papier; 11 sceaux.

1642-1694. — Décret portant règlement pour les élections aux places vacantes de bourgmestre et échevins dans la ville de Bergues; 27 septembre 1642. — Minute d'une requête présentée au Roi par le Magistrat de Bergues demandant que les bourgmestre et échevins soient choisis moitié dans la ville et moitié dans la châtellenie; 1666. — Commission d'échevin donnée par le Conseil de Flandre au sieur Charles de Weerdt; 16 novembre 1653. — Commission pour le renouvellement de la loi et l'audition des comptes de la ville de Bergues; 26 mai 1643. — Autre Commission pour renouveler la Loi de la ville de Bergues donnée par Philippe IV à Hugues de Noyelles, son conseiller; 8 mai 1645 et 1656. — Commissions pour le renouvellement du Magistrat de la ville de Bergues données par Philippe II, roi d'Espagne, à Jérome de Grimberghe, abbé de Saint-Winoc, le 6 mai 1559; à François d'Helfaut, abbé de Saint-Winoc, le 2 mai 1556; à Cornille de Boornhuys et à Maximilien, baron de Rassenghien, 1563; à Simon de Warluzeele, abbé de Saint-Winoc, 1564, et par le roi Louis XIV au sieur Robert, conseiller d'État, 1659-1680. — Lettres de Louis XIV portant continuation du Magistrat de la province de Flandre à l'occasion de l'avénement du duc de Boufflers au gouvernement général de ladite province; 29 octobre 1694.

BB. 15. (Liasse.) — 1 pièce parchemin; 2 pièces, papier; 1 sceau.

1437-1496. — Lettres patentes de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, commettant trois personnes pour administrer les biens et les revenus de la ville de Bergues; 7 mai 1437. — Lettres patentes d'Engelbert, comte de Nassau, stadhouder de Hollande, gouverneur de Flandre, concernant l'administration de la ville et châtellenie de Bergues et des confréries de ladite ville; 1490-1496.

BB. 16. (Registre.) — In-folio, papier, 200 feuillets.

1638-1639. — Registre aux offices municipaux de la ville de Bergues. — Commission de l'office de clerc pour le sieur Pierre Hoet, qui est admis à prêter le serment devant le bailli. — 1639. Nobles et notables formant la loi de la ville de Bergues: Charles Cleys, seigneur de Hulst, Ghislain de Wyntere, Nicolas Baert, Pierre Baerdeloos, Guillaume Daelman, Antoine Hardevuyst, Philippe Hardevuyst, Louis Van Greqy, François Hazart, Jacques Lafontaine, Jacques Van Isere, Pierre Vlamynch, Bartholomé de Magistry, Jean Stappens, Pierre Zylof.

BB. 17. (Registre.) — In-folio, papier, 298 feuillets.

1692-1792. — Registre aux offices municipaux de la ville de Bergues: — 1693. Commission de barbier pour Martin Sebron. — 1709. Commission d'inspecteur des travaux de la ville pour le sieur Van Houtte.

BB. 18. (Registre.) — In-folio, papier, 309 feuillets.

1699-1729. — Registre aux offices municipaux de la ville de Bergues, contenant les noms des visiteurs des cheminées, des répartiteurs, des hofmans, des ammans, des égards du poisson, de la viande et de la chaux, des valets des maîtres de feu, des assistants aux pompes, des officiers de police, des couvreurs en paille, des experts de chevaux, des poinçonneurs, des lieutenants du bailli, etc.

BB. 19. (Registre.) — In-folio, papier, 206 feuillets.

1728-1746. — Registre aux offices municipaux de la ville de Bergues contenant les noms des égards pour les épiceries, pour la cire et pour la moutarde.

BB. 20. (Registre.) — In folio, papier, 350 feuillets.

1731-1789. — Registre aux offices municipaux de la ville de Bergues.

BB. 21. (Registre.) — In-folio, papier, 309 feuillets.

1746-1770. — Registre aux offices municipaux de la ville de Bergues, contenant les noms des égards des cuirs tannés et non tannés.

BB. 22. (Registre.) — 220 feuillets, papier.

1772-1790. — Registre aux offices municipaux de la ville de Bergues: — 1789. Commission d'inspecteur des travaux de la ville pour le sieur Philippe Verbrugghe. — Commission de jaugeurs: Jean Clayssen, Benoit-Jacques Puydt, Pierre Hainault, Wyldre, Pierre Fossaert.

BB. 23. (Registre.) — In-folio, papier, 150 feuillets.

1696-1698. — Registre aux ordonnances, édits et arrêts du Roi et du Conseil d'État sur la vente et la réunion au corps de la commune, des offices de contrôleur, clerc, etc. — Quittances des sommes payées par la ville de Bergues pour le rachat desdits offices.

BB. 24. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 11 pièces, papier,

1694-1751. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant l'enregistrement des lettres d'acquisition et de provision de l'office de tabellion garde-notes de Douai, Furnes, Menin et Bergues pour Antoine Sallé. — Contrat de la vente faite par ledit Sallé au sieur Ackerman de l'office de tabellion de la ville et châtellenie de Bergues. — Arrêt de réception dudit office en vertu dudit contrat. — Vente de l'office de tabellion de la ville et juridiction d'Hondschoote faite par ledit Ackerman au Magistrat dudit lieu. — Lettres de provision de l'office de tabellion de Bergues pour Jacques de Mersseman après la démission dudit Sallé. — Liquidation de la finance, frais et loyaux coûts dudit office, entre le Magistrat de Bergues et les héritiers du sieur Jacques Ackerman.

BB. 25. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 15 pièces, papier; 4 sceaux.

1696-1782. — Lettres de provision de l'office de procureur aux bailliage, ville et châtellenie de Bergues; pour Michel Blondeel, 8 juin 1693; pour le sieur Pierre de Baecque, 8 juin 1693; pour Jean de Jonghe, le 30 mars 1708; pour François Arnoudts, le 11 mars 1713. — Arrêt du Conseil d'État pour le rachat et la réunion des offices de tabellion et de procureur. — Ordonnance de l'intendant au sujet desdits offices et significations faites

en conséquence ; 10 juillet 1714. — État de liquidation et ordonnance de paiement de la somme de 6,000 livres pour le rachat et la réunion des six offices de procureur; 13 octobre 1719. — Nomination de M. Revein à l'office de procureur; 24 avril 1755.— Certificat du Magistrat portant qu'il ne croit pas qu'il y ait inconvénient ou incompatibilité à ce qu'un procureur au siége soit pourvu d'un office de notaire ; 30 avril 1782.

BB. 26. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1695-1697. — Édit portant création d'offices de substitut du procureur syndic. — Affiches pour annoncer la vente desdits offices : celui de Bergues est estimé 2,000 livres. — Arrêt du Conseil qui autorise toute personne à acquérir lesdits offices, et délègue le sieur Dusaussoy pour y commettre des titulaires en attendant la vente. — Ordonnance de l'intendant installant et faisant recevoir le délégué ou commis du sieur Dusaussoy. — Arrêt du Conseil d'État portant rachat et réunion au corps du Magistrat de Hondschoote des offices de receveur et de procureur-syndic moyennant la somme de 3,500 livres et 2 sols par livre. — Arrêt du Conseil d'État réunissant les offices de procureur-syndic, greffier civil, receveur de la ville de Bergues, au corps du Magistrat. — Quittances des finances payées pour lesdits offices.

BB. 27. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 25 pièces, papier.

1698-1775. — Quittance de la finance payée pour le rachat des offices d'experts priseurs, arpenteurs et greffier de l'écritoire créés par l'édit du mois d'octobre 1698. — Édits, arrêts, quittances de finance de la vente des offices de jurés priseurs vendeurs de terres et meubles, créés par l'édit du mois de février 1775.

BB. 28. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 6 pièces, papier.

1697-1699. — État de la taxe et l'estimation des offices de crieurs d'enterrement de la ville de Bergues montant pour les deux églises réunies à 1,600 livres. — Mémoire sur cette taxe et offre du Magistrat de payer 300 livres pour le rachat desdits offices. — Quittances de la finance payée pour l'achat des crieurs d'enterrement et des crieurs publics.

BB. 29. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1770. — État énumérant les droits et émoluments perçus aux greffes de la ville et juridiction de Bergues, ainsi que ceux perçus par le lieutenant du bailli, le vicomte et l'amman de ladite ville, y compris leurs vacations et salaires; copie de cet état a été envoyée de la part du Magistrat au procureur du bailliage royal et siége présidial de Bailleul en exécution des ordres dudit procureur et du procureur général du parlement de Flandre.

BB. 30. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1696-1773. — Arrêt de la réunion au corps du Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues de l'office de conseiller garde scel. — Quittance de la finance payée pour le rachat dudit office; 4 août 1699. — Edit portant création de l'office de conseiller garde-scel; novembre 1696. — Arrêt du Conseil d'État, commettant le sieur Hucherard à la vente dudit office; 27 novembre 1696. — Arrêt du Conseil d'État portant que ceux qui auront été nommés ou commis à l'exercice dudit office ou l'auront acquis, auront toujours à désigner le jour qu'ils auront scellé un acte et la somme qui leur aura été payée comme droits; 22 décembre 1696. — Arrêt du Conseil d'État portant que, en attendant la vente de l'office de conseiller garde-scel, les contrôleurs des actes, greffiers et tabellions en exerceront les fonctions. — Arrêt du Conseil d'État portant que le préposé à l'office de garde-scel, en attendant la vente, sera installé et mis en exercice ; 2 avril 1697. — Ordonnance de l'intendant prescrivant à tous les notaires, greffiers et tabellions de tenir note des actes dont ils reçoivent salaire; 11 août 1697. — Déclaration du Roi portant séparation du petit scel de l'office de garde-scel, et réunissant lesdits offices dans les juridictions ordinaires et extraordinaires aux corps et communautés des officiers desdites juridictions; 6 mai 1698. — Arrêt du Conseil d'État qui commet maître Chaplet à la perception des droits du petit scel, pour en jouir avec le droit de contrôle; 6 mai 1698 — Ordonnance de l'intendant sur l'office du petit scel; 25 mai 1697. — Soumission du Magistrat de la ville de Bergues portant offre de 12,000 livres tournois et 1,200 livres pour les 2 sols par livre pour le rachat et la réunion au corps de la communauté des offices de garde-scel; 30 août 1697. — Quittances de ladite somme, décision par le Conseil d'État, portant que les droits sur le scel des jugements sont sujets aux sols par livre ; 1773

BB. 31. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1692-1747. — Accord pour le rachat de l'office de greffier des domaines de gens de main-morte du diocèse

d'Ypres, moyennant 14,300 florins à payer au titulaire Jean-Baptiste Cambier, par quote-part et par provision, moitié par les ecclésiastiques, moitié par les communautés séculières. — Répartition provisionnelle de la somme de 3,575 florins, moitié de celles que doivent payer les communautés séculières. — État et déclaration du revenu annuel des biens appartenant à la châtellenie et ville de Bergues, ainsi qu'aux églises, confréries et autres communautés de main-morte situées dans le diocèse d'Ypres, ville et châtellenie de Bergues, servant à établir la quote-part pour le rachat de l'office de greffier des domaines de gens de main-morte. — Compte du revenu desdits biens arrêté entre les députés des châtellenies d'Ypres, Cassel, Bergues et de la ville de Dunkerque, et établissant la quote-part de chacune d'elles dans le rachat dudit office. — Extrait de l'état des biens acquis depuis 1681 par l'abbaye de Saint-Winoc, le Nouveau-Cloître, les fabriques des églises Saint-Pierre et Saint-Martin, dont les titres ont été confirmés par arrêt du Conseil d'État du 2 mai 1747.

BB. 32. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 26 pièces, papier; 1 sceau

1703-1705. — Arrêt du Conseil d'État commettant M. l'intendant de Barentin, pour examiner et informer sur la régie et l'administration de la paroisse d'Esquelbecq dans la châtellenie de Bergues, au sujet d'une difficulté élevée par les habitants d'Esquelbecq contre « le bailli, le greffier et autres officiers municipaux pour des abus et malversations dans l'administration de cette paroisse. »

BB. 33. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 11 pièces, papier; 2 sceaux.

1699-1776. — Arrêt du Conseil d'État, mémoires et autres pièces relatifs à la propriété de l'office de petit bailli d'Hoflande et de Houtkerke dans la châtellenie de Bergues. — Contestation entre la Loi d'Houtkerke et les officiers de cette seigneurie sur certains points de compétence et d'autorité de ces officiers.

BB. 34. (Liasse.) — 4 pieces, parchemin; 8 pièces, papier; 2 sceaux.

1556-1734. — Délibération du Magistrat de Bergues acceptant le sieur Hardevuyst, greffier civil, comme pensionnaire de la paroisse. — Mémoire sur l'importance des fonctions de greffier de la vierschaere, de la notairie et de la garde orphène. — Décision du Conseil d'État portant que les offices de greffier de la vierschaere et de la notairie ne sont pas de ceux dont la vente est ordonnée par l'édit du mois de mars 1694. — Lettres de transaction entre le Magistrat de Bergues et le chevalier Jacques de Bierne sur l'achat de l'office de greffier criminel et de la notairie de la ville et châtellenie de Bergues. — Observations sur l'édit de novembre 1733 décrétant la vénalité des charges municipales, et offre de la part du Magistrat de Bergues de la somme de 50,000 livres pour être excepté des conséquences de cet arrêt. — Information sur la garde des clefs des portes et écluses de la ville; il en résulte que ces clefs ont toujours été entre les mains du Magistrat qui seul a le droit de nommer les portiers ou concierges.

BB. 35. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1692-1734. — Ordonnance de l'intendant portant que les greffiers des villages exerceront leur charge comme avant l'édit de création des greffiers-syndics dont les fonctions, attributions et exemptions resteront supprimées — Quittance de la finance du rachat de l'office des greffiers syndics de la ville et châtellenie de Bergues. — Arrêt du Conseil d'État consentant à l'achat et à la réunion de l'office des greffiers-syndics par la ville de Bergues et la châtellenie moyennant la somme de 44,000 et les 2 sols par chaque livre. — Arrêt du Roi portant création d'offices de greffiers-syndics des rôles et impositions. — Arrêt du Roi qui commet le sieur Cappelle au recouvrement de la finance à provenir dudit office et l'autorise à désigner une personne pour remplir ledit office en attendant la vente.

BB. 36. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1600-1699. — Rachat des offices de contrôleur vérificateur des recettes: maîtres, gardes jurés, syndics et auditeurs des comptes des corps et communautés des artisans, réunis au corps du Magistrat de la ville.— Arrêt du Roi portant autorisation de racheter l'office de commissaire vérificateur des rôles et impositions. — Édit portant création des offices de conseiller du Roi contrôleur des deniers patrimoniaux et d'octroi des villes et communautés. — Affiche annonçant la vente de ces offices. — Mémoire tendant à démontrer que l'office de receveur de la châtellenie est patrimonial et n'est pas dans le cas de devoir être racheté. — Commission de contrôleur des deniers patrimoniaux et d'octroi pour le sieur Rameau. — Acte de relief de fief pour la recette héréditaire de la châtellenie de Bergues avec les droits et émoluments sur

les impositions levées dans ladite châtellenie. — Acte d'achat de la recette de la châtellenie tenue en fief par la maison de Rousbrugghe, par Marc Stappens qui en a fait cession à la généralité.

BB. 37. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 60 pièces, papier.

1556-1699. — Confirmation par le Magistrat de Bergues de l'achat de la recette de la châtellenie appartenant à la maison de Rousbrugghe. — Arrêt du Conseil d'État portant nomination de Charles Gaupillar, receveur des offices des mouleurs, mesureurs et peseurs des bois à brûler et charbons. — Arrêts et lettres sur le rachat de ces offices. — Arrêt du Conseil d'État acceptant les offres de 8,000 livres par le département pour le rachat des offices susdits. — Lettre de M. de Pontchartrain sur l'exécution dudit arrêt. — Arrêts, quittances des finances payées, lettres et autres pièces relatives à l'acquisition faite par la ville et châtellenie de Bergues, des offices de receveur des consignations et saisies réelles, de commissaires auxdites saisies réelles et de contrôleur desdits commissaires de la ville et châtellenie de Bergues. — Arrêt du Conseil d'État concernant l'office de contrôleur des dépenses; actes et états des contrôles. — Déclaration de la communauté des procureurs de la ville et châtellenie de Bergues, portant qu'ils ne sont point disposés à acquérir ledit office de contrôleur des dépenses et le laissent au rachat et à la disposition du Magistrat. — Correspondance échangée entre la communauté des procureurs et le Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues relativement auxdits offices de contrôleur des dépenses. — Enquête faite par devant les échevins et ceurheers sur la gestion du sieur Christophe de Cocq, receveur du territoire de la châtellenie. — Édit portant création de l'office de contrôleur des dépenses. — Quittances de la finance payée pour le rachat des offices de contrôleur des dépenses.

BB. 38. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1622-1684. — Contestation entre le baron d'Ingelmunster, seigneur de Rousbrugghe, et le Magistrat de Bergues relativement au droit d'indemnité réclamé par ledit baron, pour la centralisation et la réunion au corps du Magistrat de Bergues de l'office de receveur de la ville et châtellenie qui a été tenu en fief par le seigneur de Rousbrugghe; cette contestation s'est terminée par une transaction en 1684.

BB. 39. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin; 40 pièces, papier; 2 sceaux.

1569-1703. — Promesse de la part du Magistrat de Bergues, de payer 45,000 livres et 2 sols par livre pour le rachat des offices de receveur collecteur et contrôleur de toutes les paroisses de la châtellenie de Bergues. — Arrêt du Conseil d'État, acceptant ces offres, et réunissant ces offices au corps du Magistrat. — Provisions et quittances pour les offices de receveur collecteur des impositions ordinaires et extraordinaires des paroisses de la châtellenie. — Réunion des offices de receveur des 20[es] et autres impositions et de contrôleur desdits receveurs, par l'arrêt du 21 août 1696. — Quittance de finance pour le rachat desdits offices. — Arrêt du Conseil d'État portant que ceux qui auront soumissionné pour l'acquisition des offices de conseillers commissaires vérificateurs de rôles des impositions entreront, par provision, en exercice. — Affiche annonçant la vente des offices susdits dans la châtellenie. — Contestation entre le receveur collecteur général des dixièmes du revenu alloués au prince et les collecteurs spéciaux ou particuliers dudit impôt dans les paroisses de la châtellenie. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant qu'il sera fait annuellement fonds sur les états des finances de Flandre, des gages, des offices de commissaires vérificateurs des rôles des tailles et impositions.

BB. 40. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 36 pièces, papier.

1692-1740. — Prétentions de la veuve de Jacques de Hau, en son vivant receveur de la ville et châtellenie, contre la généralité de Bergues au sujet des sommes qui devaient lui revenir de la gestion de son mari. — Quittance de la finance payée pour les offices d'auditeur rapporteur des comptes de la châtellenie de Bergues. — Arrêt du Conseil d'État déclarant que l'office de receveur de la châtellenie n'est pas compris dans la suppression et création des offices de trésorier, receveur argentier, etc.

III.

REGISTRES DE RÉCEPTION DES BOURGEOIS; DROIT D'ISSUE.

BB. 41. (Registre.) — 298 feuillets, papier.

1389-1471. — Registre contenant les noms des bourgeois, les réceptions à la bourgeoisie, les noms des portmestres et échevins de la ville de Bergues, rédigé par

les échevins de ladite ville. — En 1389 : « Ingelram van Boomgaerde, Gilles de Handschoewerker, Jean Lancbeen, Michel Coopman, Michel Lauderany, Jean de Visschere, Thierry de Baert comme échevins, et conseiller de la loi, Jean de Dorpe; portmeesters Baudouin Bardeloos, Jean Fulgiard, Pierre Laude, Jacques de Hondt. » — 1390, en cette année a été fait bourgeois Jean Vereecken. — Tarif des droits à payer par les bateaux qui passeront par la tour (1400). — Ordonnance du Magistrat déclarant que tout bourgeois devra entrer en ville pour déclarer sa bourgeoisie (1403). — Winoc de Vos est fait bourgeois, présents Gilles van Cappel, Adrien Bauwe, Allein Liebaerd, Jean Laude, Jean Lancbeen, échevins (1441).— Le Magistrat de la ville reconnaît devoir la somme de 24 livres pour 4 coupons de drap d'Ypres, destinés aux robes du Magistrat.

BB. 42. (Registre.) — 203 feuillets, papier.

1557-1632. — Registre des bourgeois de la ville de Bergues « du temps de l'invasion des ennemys du pays, fait dans le quartier ouest de Flandre avant la ruine et la destruction de la ville de Bergues tant de ceux qui demeurent dans l'intérieur de la ville que de ceux qui ont leur domicile dehors. » Ce registre est divisé par rues, savoir : rue aux Moules, rue Sud, Sud dehors, rue aux Chats, rue aux Bêtes, rue Rozendal, rue Courtboutique, Tanderstraet, rue Saint-Martin, Vroylant, de Bierne. (1584) « Hubert Valcke, né à Bois-le-Duc a, du consentement de sa femme Jeanne, fille de Guillaume, accepté la bourgeoisie de cette ville et a prêté le serment requis et lui a été consenti dans le cabaret la Pomme d'Or en se conformant aux sentences et ordonnances de la ville. »

BB. 43. (Registre.) — 197 feuillets, papier.

1694-1742.— Registre « aux réceptions de bourgeois » de la ville et châtellenie de Bergues ; 22 février 1731 sur la requête présentée par messire Louis-Joseph du Chambge, chevalier, seigneur de Noyelles, le Magistrat de Bergues l'a reçu comme bourgeois de leur ville ; 26 février 1731 le sieur Philippe-Louis de Harchys, chevalier, a été reçu bourgeois de Bergues.

BB. 44. (Registre.) — 220 feuillets, papier.

1742-1789.— Registre « aux réceptions de bourgeois » de la ville et châtellenie de Bergues : « sur la requête présentée par Jean-Charles-Augustin de Harchies, chevalier les bourgmestre et échevins de la ville de Bergues ont reçu la renonciation à la bourgeoisie de leur ville présentée par ledit de Harchyes. »

BB. 45. (Liasse) — 10 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier; 18 sceaux.

1449-1582.— Acte de renonciation à la bourgeoisie de Bergues par Pierre de la Tombe ; 15 mai 1582.— Renonciation à la bourgeoisie de Bergues par messire Guillaume Mattart et Henri Van Peene ; 2 juin 1579. — Acte déclaratif d'aliénation du droit de bourgeoisie de la part de la loi de Gand à la charge de la veuve de Guillaume Falkart et de Roland Rouckeer ; 19 avril 1483.— Collation du droit de bourgeoisie à Bauduin van Roon, qui commet pour prêter le serment le capitaine Van Meeckeren son beau-père, en la maison duquel ledit Van Roon fait élection de domicile ; 9 octobre 1560. — Arrêt du grand Conseil de Malines confirmant la sentence du Conseil de Flandre du 14 octobre 1552, par laquelle la Loi de Bergueambacht, est maintenue dans le droit de connaître des maisons mortuaires des ceurfrères décédés dans la ville de Bergues ; 24 septembre 1556. — Lettres du comte maintenant ceux de Bergues dans le droit d'hériter des biens des bourgeois de Bergues décédés à Hondschoote ; 11 juin 1449. — Défense faite au receveur de l'extraordinaire de liquider les maisons mortuaires ailleurs que devant la Loi de la ville de Bergues ; 7 juin 1505.

BB. 46. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin : 25 pièces, papier ; 14 sceaux.

1271-1787.—Lettres patentes du comte Gui, prescrivant les qualités et formalités indispensables pour saisir la personne ou les biens d'un bourgeois d'Ypres ; 17 novembre 1271.— Sentence du Conseil de Flandre ordonnant la mise en liberté d'un bourgeois de Bergues arrêté pour dettes ; 5 janvier 1511. — Convention entre la ville et la châtellenie de Bergues concernant le jugement d'un bourgeois accusé d'avoir commis un meurtre dans la châtellenie, affaire qui est du ressort des échevins de la ville de Bergues ; procès-verbaux d'arrestations de bourgeois par le commissaire des guerres, le lieutenant du roi et les officiers commandants du génie, et lettres du prince de Robecque portant que « si ces officiers sont quelquefois autorisés à faire arrêter, par provision, des bourgeois, c'est pour les remettre à la justice ordinaire du Magistrat de la ville ; 1766-1787. — Convention entre la ville et les paroisses de la châtellenie de Bergues,

portant « que la ville aura le droit de liquider les mortuaires des bourgeois décédés à la campagne, et la campagne celles des ceurfrères décédés dans la ville ; 11 janvier 1512. — Sentence du Conseil de Flandre au sujet d'une citation à comparaître devant la Loi, faite par un bourgeois à l'égard de Jean Van Houtte, watergrave par cette sentence celui-ci est condamné à obtempérer à la citation et à se présenter devant le Magistrat de la ville de Bergues ; 9 mars 1536.

BB. 47. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1716-1788. — États du nombre des bourgeois de la ville et de la châtellenie dressés pour le droit de bourgeoisie. Dénombrement de 1716 : la population de la ville était de 4,811 habitants et celle de la châtellenie 14,225 habitants. Dénombrement de 1766 : la population de la ville était de 5,666 âmes et celle de la châtellenie de 21,673 âmes. — Difficulté entre le Magistrat de Wormhoudt et celui de Bergues, relativement au droit de bourgeoisie franche réclamée par Wormhoudt.

BB. 48. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier ;

1415-1570. — Ordonnance du Magistrat de la ville de Gand accordant à la châtellenie de Bergues le droit d'issue des ceurfrères et ceursœurs résidant à Gand ; 11 mai 1444. — Règlement fait par les échevins de la ville de Gand portant que les bourgeois de Bergues résidant à Gand doivent payer les droits d'issue de tous leurs biens ; 12 avril 1483. — Règlement fait par les mêmes échevins de Gand en conformité de celui du 11 mai 1444, concernant le droit d'issue ; 23 juin 1452. — Sentence du grand Conseil de Flandre, déclarant le prévôt de Saint-Omer non fondé à percevoir le droit d'issue dans sa nord-prévôté ; 12 mars 1462. — Arrêt du parlement de Paris confirmant la sentence du Conseil de Flandre, du 23 juin 1452, contre le prévôt de Saint-Omer. — Décision du Magistrat de Dunkerque portant que les bourgeois de Dunkerque, en abandonnant le droit de bourgeoisie de Bergues, doivent payer le droit d'issue ; 20 novembre 1482.

BB. 49. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1365-1556. — Convention entre la ville et la châtellenie concernant l'exemption du droit d'issue ou de mutation lors des transmissions de propriétés entre bourgeois, ratifiée par le comte Louis de Male. — 7 mai 1393. Confirmation de ces priviléges par Philippe, duc de Bourgogne. — 4 mai 1508. Arrêt du parlement de Paris décidant, au sujet de la transaction entre Bergues et la châtellenie, concernant le droit de transmission de propriétés sans payer issue. — 20 mai 1502. Sentence du Conseil de Flandre, maintenant les bourgeois de Bergues dans leurs droits de transmission de propriété et les exemptant de tout droit d'issue dans toute l'étendue de la châtellenie. — 7 septembre 1503. Rejet de l'appel au parlement de Paris par les échevins de la châtellenie, prétendant que les bourgeois de la ville de Bergues, nonobstant le privilége d'exemption d'issue que leur avait accordé le comte Gui, devaient être soumis au droit d'issue ou de mutation de propriété pour les biens qu'ils possèderaient dorénavant dans la châtellenie. — 7 septembre 1503. Arrêt du parlement de Paris confirmant la sentence du Conseil de Flandre du 20 mai 1502, relative aux priviléges accordés à la ville et châtellenie de Bergues par les comtes Gui et Louis de Male, relatifs à l'exemption du droit d'issue ou de mutation. — 16 septembre et jours suivants 1503. Procès-verbal d'exécution et d'ajournement de l'arrêt du parlement de Paris du 7 septembre 1503 relativement au droit d'issue des bourgeois de Bergues. — 5 décembre 1503. Vidimus et confirmation de la convention ratifiée par le comte de Flandre Louis de Male, le 2 juin 1365, exemptant les bourgeois de la châtellenie du droit d'issue lors de la transmission de propriétés situées dans la châtellenie. — 1504. Instructions données par le Magistrat aux députés de la ville de Bergues envoyés au Conseil de Flandre pour défendre le droit de la ville à l'exemption d'issue et de mutation contestés par ceux de la châtellenie. — 4 mai 1508. Arrêt du parlement de Paris portant décision sur l'accord entre la ville et la châtellenie pour le mode d'acquitter les frais encourus ; — et consentement de ladite châtellenie à se conformer au contenu de l'arrêt du parlement de Paris du 7 septembre 1503 sur le droit de transmission de propriétés sans payer d'issue. — 9 octobre 1540. Sentence du grand Conseil de Malines, déclarant exécutoire un arrêt du Conseil de Flandre et du Parlement de Paris, par lesquels les bourgeois de la châtellenie sont déclarés exempts du droit d'issue dans la transmission de de leurs propriétés dans la châtellenie, contrairement aux conclusions de la Loi de Houtkercke. — 9 octobre 1540. Lettres exécutoriales de la sentence du grand Conseil de Malines à la charge de la Loi d'Houtkercke. — 13 novembre 1556. Lettres d'injonction du Conseil de Flandre en faveur de la ville de Bergues, contre ceux de la châtellenie

concernant la transmission de propriété en franchise de droits d'issue.

BB. 50. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; 2 sceaux.

1485-1630. — Sentence du Conseil de Flandre, accordant, par provision, au Magistrat de Bergues, le droit d'issue sur tous les biens échus à des étrangers qu'ils soient ou non résidants dans ladite châtellenie. — 29 avril 1485. Sentence du Conseil de Flandre, cassant et annulant une décision du Magistrat de la châtellenie prise contre Jean de Moor dont les terres acquises de ceurfrères dans ladite châtellenie ne sauraient être exemptes du droit d'issue. — 11 juillet 1506. Sentence de la Loi de Bruges, assignant à la ville de Bergues le droit de percevoir la mutation ou issue sur les biens recueillis par des étrangers dans les mortuaires de bourgeois de Bergues décédés dans la ville de Bruges nonobstant leur résidence de plus d'un an et un jour dans cette dernière ville. — 5 janvier 1514. Différend entre la ville et la châtellenie de Bergues relativement au droit d'issue à percevoir sur des propriétés de ceurfrères décédés dans la ville et n'ayant que des héritiers étrangers. — 1er novembre 1515. Sentence du Conseil de Flandre décidant que ceux de la châtellenie peuvent demander le droit d'issue des biens situés en dehors de leur juridiction contrairement aux prétentions de ceux de la ville.

BB. 51. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 7 sceaux.

1496-1571.— Sentence rendue au Conseil de Flandre contre ceux d'Houtkerque et Terwelant, les condamnant à laisser libre d'issue la propriété de Thierry Baert, bourgeois de Bergues. — 10 mai 1496. Lettres patentes du comte annulant certaine taxe qu'avaient fait payer ceux de la châtellenie à un bourgeois de Bergues. — 11 novembre 1555. Sentence des échevins de la prévôté de Saint-Donat dans la châtellenie, portant que les bourgeois qui récoltent leur foin et paient leurs ouvriers au moyen d'une part dans ces foins sont exempts du droit d'issue. — 26 août 1569. Sentence du Conseil de Flandre condamnant les échevins de Ledringhem à restituer la taxe perçue d'un bourgeois de Bergues, propriétaire d'un taillis dans cette paroisse. — 31 août 1571. Sentence du Conseil de Flandre, condamnant les taxeurs de la prévôté de Bissezeele à annuler la taxe imposée par eux sur des bourgeois de Bergues, avec injonction de laisser ceux-ci jouir en paix de leurs exemption et franchise. — 22 septembre 1571. Sentence du Conseil de Flandre sur le même sujet contre la Loi d'Esquelbecq.

BB. 52. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1567-1571. — Contestation entre le Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues d'une part, et le Magistrat de Furnes d'autre part, relativement au droit d'issue à payer par les héritiers des bourgeois décédés hors la ville de Bergues dans la juridiction de Furnes.

BB. 53. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 32 pièces, papier; 1 sceau.

1696-1787. — Résolution des chefs-colléges, mémoires, titres et correspondance concernant les droits d'issue et d'aubaine. — Mémoire établissant que les natifs de la province de Flandre et tous les habitants des Pays-Bas sont censés naturels et ne sont point sujets à ce droit en France. — Ordonnance du grand bureau des finances, faisant défense à un « brevetaire » de biens prétendument dévolus à titre d'aubaine qui s'était pourvu audit bureau, de se pourvoir ailleurs qu'à celui de Lille. — Libellé du jugement déboutant de leur réclamation les fermiers des droits domaniaux, féodaux et casuels des biens frappés du droit d'aubaine, en faveur des héritiers de feu Pierre de Mol, en son vivant curé de Wormhoudt, qui sont envoyés en possession immédiate des biens délaissés par ledit sieur de Mol. — Arrêt du Conseil d'État déclarant que les Flamands nés dans les provinces des Pays-Bas autrichiens demeurant dans les pays de l'obéissance du roi, ne sont pas réputés aubains ni leurs successions soumises au droit d'aubaine.

BB. 54. — 2 cahiers, 4 pièces, papier.

1773. — Mémoire du Magistrat de Bergues en réponse à celui envoyé à l'intendant de la part du Magistrat de Dunkerque, sur la prétention élevée par ceux-ci « qu'il n'y avait pas lieu de percevoir issue pour vente de biens de bourgeois à bourgeois de Dunkerque. »

BB. 55. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 57 pièces, papier.

1561-1778. — Ordonnance du Magistrat de Bergues prescrivant aux bourgeois déchus de leur droit, de venir habiter la ville ou de se soumettre au droit d'issue. — Ordonnance du Conseil de Flandre à Gand, prescrivant à tous les bourgeois de Bergues de rentrer dans la ville en leur domicile sous peine d'être soumis au droit d'issue. — Mémoire prouvant que jusqu'en 1450 les droits d'issue dans

la châtellenie se percevaient moitié au profit des communes respectives pour les mettre en état de subvenir aux frais d'entretien de leurs monuments et églises et autres frais; l'année après il fut décidé que cette partie de recette serait portée dans les comptes de la châtellenie et que ce droit serait perçu sur tous les biens subissant mutation.

BB. 56. (Liasse). — 8 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; 8 sceaux.

1511-1585. — Accord entre ceux de la ville de Bergues et de la campagne, reconnaissant aux bourgeois le droit d'être nommés watergraves dans la châtellenie de Bergues, moyennant cautionnement de ceurfrères et à condition que ces bourgeois se reconnaîtront justiciables de ladite châtellenie. — Lettres de commandement contre l'huissier de Dunkerque, au sujet de l'arrestation d'un ceurfrère pour dettes. — Sentence du Conseil de Flandre approuvant la renonciation faite à Zuydcote par Nicolas Laureins et Philippe Hugezone à l'arrêt mis sur les biens d'un nommé Jean de Fob, bourgeois de Bergues.

IV.

CORRESPONDANCE ENTRE LE MAGISTRAT DE BERGUES ET LES HABITANTS DE LA VILLE ET DE LA CHATELLENIE.

BB. 57. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1558-1789. — Minutes de lettres en réponse à des requêtes adressées aux portmestre et échevins de la ville et de la châtellenie de Bergues, par des particuliers, demandant l'autorisation de faire le commerce dans la ville et de bâtir, sollicitant des exemptions d'impôts à cause de la ruine de la ville, concernant l'administration de ladite ville et châtellenie.

BB. 58. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1579-1582. — Minutes et copies de lettres adressées à M. Jacques Maertens, bourgmestre de la ville de Bergues, par son fils Gilles, résidant en Hollande, par des amis et parents et par des commerçants de Dunkerque, où il est parlé d'achats de grains, de beurre et de houblon pour approvisionner la ville, et où sont aussi traitées quelques questions relatives à la situation du pays en général et particulièrement celles relatives à l'administration de la ville et châtellenie de Bergues.

BB. 59. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

Minutes et copies de lettres intimes adressées à M. Jacques Maertens, bourgmestre de la ville de Bergues, par son fils Gilles résidant en Hollande, par des parents et par des commerçants de Dunkerque, relativement à des achats de grains, de beurre, de houblon pour approvisionner la ville et où sont aussi traitées quelques questions relatives à la situation du pays et particulièrement celles relatives à la ville et châtellenie de Bergues et à son administration.

V.

DOCUMENTS RELATIFS A L'ADMINISTRATION DE LA PRÉVÔTÉ DE SAINT-DONAT.

BB 60. (Registre.) — 253 feuillets, papier.

1624. — Registre aux résolutions du Magistrat de la seigneurie d'Hondschoote appartenant à la prévôté de Saint-Donat, où se trouvent les assignations, les annotations des recettes et des paiements faits par les hofmans, et les baux et locations des octrois de la prévôté, etc. — Le 12 août 1647, Antoine van Verecken a fait le serment de hofman de Hondschoote et Killem-prévôté, présents bailli, « bourgmestre, schipman et cardinnal. » — Quittance de 500 livres pour la finance d'un office de conseiller du roi dans la prévôté.

BB. 61. (Registre.) — 248 feuillets, papier.

1687-1725. — Registre aux résolutions et admissions du Magistrat de la prévôté, contenant 86 demandes d'être maintenus en qualité de partageur juré: — « actum collégial, assemblée 31 décembre 1703; il a été résolu que, à l'avenir, personne ne pourra être échevin s'il n'est bourgeois de la prévôté. »

BB. 62. (Registre.) — 250 feuillets, papier.

1726-1747. — Registre aux résolutions et admissions du Magistrat de la prévôté de Saint-Donat, contenant, des requêtes adressées au Magistrat par diverses personnes, pour obtenir l'autorisation d'exercer les fonctions de géomètre, de partageurs jurés, etc. « Le 13 octobre 1730

par commissaires désignés de la part de monseigneur Henri-Joseph Van Susteren, évêque de Bruges, prévôt héréditaire de Saint-Donat a été renouvellé, le Magistrat de Saint-Donat, 1er échevin Louis de Meezemaeker, eschevins Josse Francke, François Vermesch, Michel de Zwarte, Jacques de Breyne, Jacques Denet, Jacques Valcke, Jean de Coster, Jacques Pierenn.

BB. 63. (Registre.) — 247 feuillets, papier.

1748-1767. — Registre aux résolutions et admissions du Magistrat de la prévôté de Saint-Donat, contenant des admissions de divers officiers et fonctionnaires de la prévôté à prêter le serment, des actes de cautionnement par des fonctionnaires, des apostilles des requêtes adressées au Magistrat de la prévôté par des particuliers.

BB. 64. (Registre.) — 194 feuillets, papier.

1766-1790. — Registre aux résolutions et admissions des magistrats de la prévôté de Saint-Donat : « Résolution prise par le Magistrat d'assister au service solennel qui sera chanté dans l'église abbatiale de Saint-Winoc pour le repos de l'âme du roi Louis XV et description de la cérémonie ; 28 mai 1774. »

BB. 65. (Registre.) — 212 feuillets, papier.

1668. — Registre aux admissions de ceurfrères de la prévôté Saint-Donat, aux prestations de serment des bourgeois; page 119. Droits que possède le couvent de Saint-Donat sur les mines de tourbes et les autorisations accordées aux particuliers pour tirer de la tourbe.

BB. 66 (Registre.) — 8 feuillets, papier.

1785-1780. — Registre d'admission de ceurfrères. « Le 10 mars 1788 est comparu Jacques-Philippe Alliame, rentier de Dunkerque, lequel a renoncé à la bourgeoisie de cette ville : » dans ce registre sont contenues les mises et nominations de tuteurs et de curateurs dans des maisons mortuaires de ceurfrères de la châtellenie et de la prévôté.

[Lille-Imp. L. Danel]

Département du Nord.

VILLE DE BERGUES.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE CC.

(Impôts; Comptabilité.)

I

TAXES PERÇUES AU NOM DU ROI, DES SEIGNEURS, DES ÉTATS, DE LA PROVINCE.

CC. 1. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1767-1785. — Comptes rendus par André Dessaunois, Josse Claeys, de Marecaux, Petyt, successivement receveurs autorisés par le Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues pour la recette de l'impôt du don gratuit sur les bières et eaux-de-vie, levé sur les particuliers dans cette ville et dans le rayon d'une demi-lieue au dehors; payé, en 1767-1768, en total 917 l. 12 s. 6 d.; reçu en total 9,337 l. 4 s. 0 d.— 1772, recettes 15,160 l. 1 s. 0 d.; dépenses 11,072 l. 12 s. 6 d. — « Payé au sieur Théry, receveur à Lille, à la charge de MM. les Oyans, 10,395 l. 0 s. 0 d. »

CC. 2. — 2 cahiers, papier, 60 feuillets.

1697-1698. — Rôles de répartition de la taxe pour la capitation dans chaque village dépendant de la châtellenie de Bergues, ordonnés par déclaration du Roi et arrêtés par l'intendant de Madrys, le 20 décembre 1696 et le 8 janvier 1698.

CC. 3. — 2 cahiers, papier, 60 feuillets.

1760-1763. — Rôles du doublement de la capitation dressés par le Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues, répartissant sur toutes les paroisses de la châtellenie la taxe imposée à la charge des habitants conformément au mandement de l'intendant de Caumartin, en date du 15 septembre 1761; le rôle de 1760-1761 offre la somme de 2,441 livres plus la somme de 707 l. 16 s. 3 d. pour les frais du recouvrement et non-valeurs.

CC. 4. — 7 cahiers, papier, 28 feuillets.

1543-1550. — États des taxes et estimations faites par les portmestre et échevins de la ville de Bergues, et dressés pour le paiement et le recouvrement *des trois dixièmes* deniers imposés *d'abord* sur le revenu d'une année de tous les biens immeubles dans ladite ville et juridiction, ceux des biens qui ne seraient pas loués ou dont la valeur locative n'est pas connue, devant être estimés; *ensuite* sur les gages et salaires de tous les jeunes gens, les taxes levées sur les domestiques et autres gens de service devant être payées par les maîtres ou parents; — rôles de répartition du 10e denier portant 130,000 l., dont la quote-part de la châtellenie 27,266 l., et pour l'aide ordinaire 88,095 l. 16 s. 6 d.

CC. 5. — 18 cahiers, papier, 200 feuillets.

1750-1757. — Rôles des vingtièmes à la charge de la subdélégation de Bergues établis pour subvenir au paiement des subsides extraordinaires imposés sur la châtellenie.



CC. 6. — 5 cahiers, papier, 250 feuillets.

1761-1765. — Rôles de l'abonnement des *trois* vingtièmes imposés sur la ville de Bergues, auxquels doivent contribuer tous les propriétaires et occupeurs de biens immeubles dans la ville et juridiction; en 1762 le rôle monte à 25,771 l. 14 s. 0 d.; en 1763 le rôle monte à 26,983 l. 18 s. 0 d.

CC. 7. — 7 cahiers, papier, 194 feuillets.

1757-1790. — Rôles de l'abonnement de *deux* vingtièmes et taxe de navigation imposés sur la ville de Bergues, auxquels doivent contribuer tous les propriétaires et occupeurs des biens immeubles selon leur valeur locative, pour subvenir au paiement des aides et subsides et des rentes créées à l'effet d'obtenir la libre navigation sans rompre charge entre la mer et la ville de Bergues; 1757, le rôle monte à 16,102 l. 17 s. 0 d.; 1758, à 16,131 l. 13 s. 0 d.; 1767, à 26,881 l. 1 s. 4 d.; 1768, à 26,703 l. 14 s. 0 d.

CC. 8. (Registre.) — 180 feuillets, papier.

1762. — Rôle de l'imposition établie sur les maisons de la ville de Bergues au prorata de leurs loyers, moitié à charge des propriétaires et moitié à charge des occupeurs afin de couvrir les dépenses faites et à faire dans l'exécution des travaux nécessaires pour que les habitants de la Flandre maritime puissent librement naviguer, sans décharge, entre la ville de Bergues et la mer.

CC. 9. (Registre.) — 180 feuillets, papier.

1578. — Rôle pour l'imposition du *cinquième* denier sur toutes les récoltes et marchandises, établie pour subvenir au paiement des aides et subsides levés dans la châtellenie de Bergues.

CC. 10. (Registre.) — 186 feuillets, papier.

1742. — Rôle pour l'imposition du dixième denier sur toutes les récoltes, marchandises et autres produits établie dans la ville et châtellenie de Bergues pour subvenir aux paiements des aides et subsides.

CC. 11. (Cahier.) — 185 feuillets, papier.

1750. — Rôle pour l'imposition du vingtième denier établie sur les habitants de la ville et châtellenie de Bergues pour subvenir dans le paiement des aides et subsides.

CC. 12. — 9 cahiers, papier, 241 feuillets.

1726. — Terriers des seigneuries de Leffrinkoucke, Teteghem, Coudekerque, Wylder, Steene, Hoymille, Quaedypre, Rousbrugghe, Bollezeele, Zegherscappel, dressés pour asseoir les taxes et impositions dues au Roi par les paroisses de la châtellenie de Bergues.

CC. 13. — 5 cahiers, papier, 75 feuillets.

1726-1788. — Registre aux ensaisinements servant au receveur général des domaines et forêts en Flandre, Artois et Cambrésis en résidence à Bergues, pour enregistrer les contrats, déclarations et autres actes de transmission de propriété à titre particulier ou universel des terres et héritages tenus en fief, roture et engagère, et dépendant du Roi à cause de son Perron de Bergues, en exécution des édits de 1701, 1716, 1727, 1777.

CC. 14. (Registre.) — 40 feuillets, papier.

1726-1788. — Table dressée par ordre alphabétique des ensaisinements enregistrés dans les registres précédents.

CC. 15. (Registre.) — 20 feuillets, papier.

1785-1789. — Registre des droits, salaires, émoluments et expéditions attribués au greffe civil de la ville et châtellenie de Bergues, fait en exécution de l'article 3 de l'arrêt du Conseil du 22 décembre 1771 pour, conformément à l'arrêt contradictoire du 7 décembre 1784, rendre compte à l'administrateur général des domaines, des huit sols par livre en sus desdits droits.

CC. 16. (Registre.) — 185 feuillets, papier.

1789. — Registre servant à l'inscription des objets soumis au droit de huit sols la livre d'imposition, tenu au greffe de la ville de Bergues.

CC. 17. — 2 cahiers, papier, 200 feuillets.

1696-1691. — Registre mentionnant toutes les sommes pour lesquelles les paroisses de la châtellenie de Bergues doivent contribuer dans les aides, les envois et autres impositions établis tant par l'intendant que par le Magistrat de ladite châtellenie.

CC. 18. (Liasse.) 33 pièces, papier.

1408-1725. — Désignation de commissaires pour la confection d'un nouveau transport de rentes. — 31 août

1408. Ordonnance du duc de Bourgogne désignant des commissaires pour répartir sur les villes et châtellenies de la Flandre la somme de 20,000 écus, en restitution des avances faites par les quatre membres de Flandre. — 2 septembre 1408. Renouvellements des commissaires pour la répartition dudit transport à Bruges, à Gand et à Oudenbourg. — 9 décembre 1408. La prévôté de Saint-Donat consent à continuer de contribuer dans les envois, transports et autres impositions de la châtellenie — 1544. Ordonnance de Marie-Reine, douairière de Hongrie, prescrivant le paiement des 400,000 couronnes au moyen de ventes, rentes et autres impôts accordés par les quatre membres de Flandre. — 1741. Création de la levée du 10e denier. — Règlement du département concernant le paiement du 10e denier. — 1725. Ordonnance du Roi pour la levée du 50e denier. — 28 juillet 1725. Ordonnance de l'intendant concernant cette levée. — Déclaration du Roi pour l'institution de la capitation.

CC. 19. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1577-1744. — Avis des députés généraux convoqués à Bruxelles sur l'établissement de la capitation et autres impôts. — 21 mai 1577. Instruction donnée au commissaire du Roi pour proposer l'établissement desdits impots aux états et aux quatre membres de Flandre. — 28 juin 1577. Avis des ecclésiastiques, des nobles et du Magistrat de Bergues sur ladite proposition. — Moyens généraux avisés par les quatre membres de Flandre. — Avis sur ces moyens généraux. — 26 janvier 1651. Accord par les quatre membres de la somme de 480,000 florins, sous condition d'en lever une partie par voie d'impôt ordinaire, dont personne, ni noble, ni ecclésiastique, ne sera exempt. — 20 mars 1597. Extrait du décret et règlement d'union et d'accession entre les ecclésiastiques et les quatre membres de Flandre dans le fait des aides et subsides. — 1er juillet 1615. Exécutorial du receveur général de Flandre pour les envois dans la châtellenie. — Désignation de la quote-part de la ville et châtellenie de Bergues dans le subside extraordinaire décrété à la charge de la Flandre maritime par ordonnance royale du 9 juillet 1743 pour l'année 1744.

CC. 20. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1711-1757. — Arrêt portant que les villes, châtellenies et autres lieux du côté de la mer demeureront déchargés du 10e, en payant la somme de 850,000 livres de France. — 16 mai 1713. Arrêt déchargeant les biens de l'ordre de Malte du 10e. — 9 juin 1734. Répartition sur le département de la Somme de 130,000 livres pour le 10e sur le pied de l'arrêt du Conseil d'État du 31 mars 1711; la quote-part de la ville de Bergues, dans cette répartition, est portée à 8,917 livres et celle de la châtellenie à 27,266 livres. — 19 avril 1757. Lettres de l'intendant, indemnisant les administrations dans lesquelles se trouvent des biens de l'Ordre de Malte du montant des 2 vingtièmes, attendu que ces biens ont été compris dans la répartition; différentes pièces ayant rapport aux exemptions dessusdites.

CC. 21. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 11 pièces, papier

1418-1571. — Sentence du grand Conseil de Flandre confirmant la loi de la châtellenie dans le droit de taxer les communes d'Esquelbecque et de Ledringhem pour les frais généraux de la châtellenie et l'autorisant à poursuivre les récalcitrants devant le bailli de Bergues. — 21 mai 1569. Sentence du Conseil de Flandre déclarant nulle et de non-valeur la mesure prise par le receveur des finances de mettre à la charge du propriétaire les impositions irrécouvrables d'un locataire insolvable. — 22 mars 1571. Commission donnée par le duc d'Albe à des délégués pour la levée des 10es et des 20es des aides dues à Sa Majesté le roi d'Espagne.

CC. 22. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1572-1694. — Lettres patentes de Louis XIV autorisant les bourgmestre et échevins de la ville et châtellenie de Bergues à lever 2 1/2 patars par mesure sur les terres de la châtellenie pendant 30 ans, « pour le produit en être employé au paiement des frais et dépenses faits pour les fortifications de la ville de Bergues. » — 4 mars 1580. Autorisation accordée à la loi de Hondschoote pour lever pendant une année, un sol sur chaque pièce de serge, un sol sur chaque litre de vin, un liard sur chaque litre de bière étrangère et un sol sur chaque tonne de bière du pays, pour subvenir aux frais des fortifications. — 14 juin 1572. Visa de la salle et châtellenie d'Ypres d'une promesse d'indemnité de 10,000 florins faite par les sept châtellenies de la Westflandre pour être affectés aux réparations des fortifications de Gravelines, conformément à la demande du duc d'Albe qui promet d'abandonner, jusqu'à concurrence de cette somme, les droits du gouvernement sur les aides et subsides. — 18 novembre 1694. Répartition de la somme de 10,000 livres tournois sur le département, accordée au duc de Boufflers à son avènement aux fonctions de gouverneur général de la Flandre.

CC. 23. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1543-1746. — Lettres de non préjudice délivrées par ceux de la châtellenie, aux échevins de la ville de Bergues pour cause de l'imposition du 10e sur des terres situées dans l'intérieur de la ville et en ses limites et que la châtellenie a continué d'imposer. — 20 mai 1543 et 24 septembre 1544. Lettres de non préjudice délivrées par ceux de la loi de la ville de Bergues, aux échevins de la châtellenie pour cause de la taxe du 10e imposée sur des terres situées hors de la juridiction de la ville et sur le territoire de la châtellenie. — Terrier de la banlieue de la ville de Bergues renouvelé en juillet 1663 pour l'établissement des impôts. — 26 novembre 1746. État des terres non reprises dans le terrier de 1729 dont le surplus a été incorporé dans les fortifications et qui ont continué d'être imposées.

CC. 24. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier.

1559-1767.— Ordonnance de non-lieu formulée en marge d'une requête du Magistrat de Bergues qui demandait continuation du bénéfice de l'exemption de sa part dans l'aide décrétée par la Chambre des quatre membres de Flandre. — 21 juin 1674. Arrêt libellé du Conseil souverain de Tournai confirmant la sentence du Magistrat de Bergues du 21 avril 1670, condamnant les fermiers de la dîme de Bambeke, appartenant au chapitre de Saint-Omer, au paiement de la taxe à raison du 12e bonnier. —Mémoire et précis pour le Magistrat de Bergues produit contre l'abbaye de Saint-Winoc, concernant l'imposition des aides, tailles et subsides, sur les bois, forêts et dîmes, des fermiers de ladite abbaye qui prétendent être exempts de cet impôt. — 1767. Mémoire présenté à l'intendant par les employés du domaine pour demander l'exemption des aides et autres impositions consenties d'après les anciens règlements ; le fermier du domaine s'oppose à cette exemption et maintient l'imposition.

CC. 25. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1533-1751. — Transaction entre les échevins de Bergues, de Dunkerque et de la châtellenie de Bergues d'une part et l'abbaye de Saint-Winoc d'autre part, sur le différend concernant la levée de la dîme des denrées, laines, agneaux et navettes; rachat de cette dîme par la ville.— 24 décembre 1533. Confirmation de cet accord par Charles-Quint.— 20 mai 1600. Sentence du grand Conseil de Flandre à Malines sur différents mesurages faits pour l'acquittement des dîmes en blé dues à l'abbaye de Saint-Winoc. — 10 mai 1751. Sentence libellée du présidial de Bailleul en la cause des habitants de Bierne et le curé dudit lieu qui demande l'exemption des tailles et impositions pour les dîmes lui appartenant ; la sentence porte que le curé devra se conformer à l'arrêt du 21 décembre 1750 rendu contre l'abbaye de Saint-Winoc ; pareille sentence pour la paroisse de Bissezeele.

CC. 26. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1762. — Contestation entre les habitants de la châtellenie de Bergues et l'abbaye de Saint-Winoc relativement à la dîme de sainfoin réclamée par ladite abbaye.

CC. 27. (Liasse.) — 1 pièce parchemin ; 39 pièces, papier.

1587-1749. — Accord entre le Magistrat de la ville de Bergues et les doyen et chapitre de Notre-Dame de Boulogne; ceux-ci consentent à payer audit Magistrat de Bergues, la somme de 900 florins et le reste de 2,000 florins en rente, pour leur quote-part des dîmes appartenant audit chapitre, dans les 100,000 florins exigés par le roi pour le rachat de la ville de Bergues. — Requête adressée à l'intendant de Chatignonville, par les habitants de Vlamertinghe, demandant que les dîmes appartenant aux religieux de l'abbaye de Saint-Winoc et situées dans leur paroisse, soient imposées. — Réclamation du baron de Gernonval d'Esquelbecque, seigneur de Ledringhem, pour être exempt des tailles sur les *bois dérodés* dans ses seigneuries, comme biens du domaine engagé. — Arrêt du parlement infirmant la sentence du présidial de Bailleul qui maintient le baron d'Esquelbecque dans ses anciennes franchises et exemptions de tailles des bois dérodes susdits.

CC. 28. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1741. — Réclamation par Frédéric Sols, acquéreur de 200 mesures de bois dérodés à la Motte-au-Bois, pour lesquelles terres il demande l'exemption de l'impôt des tailles et des aides comme biens du domaine engagé.

CC. 29. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1709-1748. — Arrêt du Conseil privé sur requête présentée au Roi par l'abbé de Saint-Winoc à Bergues,

sur la cotisation des dîmes. — Requête de l'abbé de Saint-Winoc demandant le droit de paturage. — Déclarations par les députés de Lille, les grand bailli et hauts échevins du pays de Waes, les échevins du pays de Termonde, de Warneton, de Menin, de Poperinghe et d'Audenaerde pour affirmer que les tailles et impositions des dîmes sont cotées dans leurs juridictions respectives à tant par bonnier. — Ordonnances du Roi et des intendants Leblanc et de Séchelle sur le fait des impositions des dîmes contestées par l'abbé de Saint-Winoc.

CC. 30. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1740-1744. — Mémoires sur l'instance pendante au Conseil d'État entre l'abbé de Saint-Winoc à Bergues et le Magistrat de ladite ville et châtellenie, relativement à l'exemption des tailles et aides sur les dîmes. — Observations sur ces mémoires. — Contremémoires et avis d'avocats.

CC. 31. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1741-1747. — Inventaires dressés pour l'abbé de Saint-Winoc, contenant la description des pièces produites en la cause qu'il soutient au Conseil d'État du Roi contre le bourgmestre et échevins de ladite ville au sujet de l'exemption de toutes tailles et impositions sur les dîmes qui lui appartiennent dans la châtellenie de Bergues et de ceux qui les exploitent à titre de ferme. — Fardes renfermant ces pièces.

CC. 32. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1750. — Sommaire pour le Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues, demandeurs, contre l'abbé de Saint-Winoc de la même ville, défendeur, produit dans le différend pendant devant le Conseil d'État, relativement à l'exemption des tailles et impositions, réclamée par l'abbé sur les dîmes qui lui appartiennent dans la châtellenie, et servant de réponse au sommaire de l'abbaye — Pièces mentionnées à l'appui du sommaire du magistrat.

CC. 33. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1744. — Requêtes envoyées à l'intendant de Séchelle par l'abbé de Saint-Winoc, pour le prier de joindre des pièces qu'il lui envoie à l'inventaire de celles produites dans l'instance pendante au Conseil du Roi sur leur réclamation contre le Magistrat de Bergues relativement à l'exemption des tailles et aides sur les dîmes.

CC. 34. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1515-1750.— Extraits d'un vieux registre aux priviléges de l'abbaye de Saint-Winoc, produits dans l'inventaire des pièces que l'abbé a fait signifier au Magistrat dans l'instance pour l'obtention de l'exemption des dîmes. — 22 décembre 1750. Arrêt du Conseil d'État du 22 décembre 1750. — 29 janvier 1753. Lettres patentes du roi Louis XV portant que les abbés de Saint-Winoc lorsqu'ils exploiteront eux-mêmes les dîmes ne seront aucunement exempts des tailles et impositions. — 1725. Différend entre l'abbesse de Ravensberghe et le chapitre de la cathédrale de Saint-Omer, prenant fait et cause pour le sieur Charles Andries, relativement à l'exemption d'impôts sur les dîmes de Merkeghem, Volckerinkhove et Bollezeele dans la châtellenie de Bergues. — Décision des ammans et échevins de la Noortvierschaere en faveur de ladite abbesse. — 1740. Mémoire présenté par la ville et juridiction de Hondschoote, châtellenie de Bergues, contre les religieux Trinitaires qui demandent l'exemption des tailles sur les dîmes. — Extraits d'un mémoire produit par les Trinitaires d'Hondschoote contre les échevins de ladite ville, avec observations sur les charges que le Magistrat de Bergues fait peser sur ladite châtellenie.

CC. 35. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1486-1611. — Sentence du Conseil de Flandre portant que ceux de Bruges ne peuvent réclamer des paroisses détachées de la châtellenie de Bergues une partie des dépenses générales sans leur agréation préalable. — 25 octobre 1611. Arrêt du Conseil privé du Roi autorisant le magistrat de Bergues à asseoir et à répartir les tailles et impositions sur les paroisses vassales de la châtellenie.

CC. 36. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1719-1785. — Mémoire présenté par le Magistrat de la châtellenie contre celui fourni par Nicolas Froment préposé au recouvrement du droit de franc fief, droit qu'il prétendait établir aussi en Flandre.—8 mai 1719. Ordonnance de l'intendant portant que l'arrêt du 1er février 1681 qui affranchit la Flandre maritime du droit de franc fief «mais seulement

des droits de nouvel acquet dûs par les ecclésiastiques et gens de main morte » sera exécuté selon sa forme et teneur; cette ordonnance défend aux fermiers de ces droits de faire aucune poursuite contre les habitants. — 29 mars 1755. Décision du contrôleur général portant qu'en Flandre les gens de main-morte en vertu du règlement de 1751, ne doivent être assujettis au droit d'amortissement que pour les rentes qu'ils acquerront à titre de fondation, et non pour celles constituées sur les corps d'État ou des villes qu'ils possèdent librement. — 2 mai 1785. Lettre du Magistrat de Cassel annonçant qu'il se pourvoit contre l'ordonnance de l'intendant relativement au droit de nouvel acquet. — 7 septembre 1785. Résolution du département tendant à se pourvoir au Conseil d'État contre l'ordonnance de l'intendant concernant les droits d'amortissement exigés des édifices bâtis sur les fonds amortis qui ne produisent point de loyers et appartenant aux mains-mortes avant 1681.

CC. 37. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1704-1789.— Arrêts du Conseil d'État portant remise : de subsides extraordinaires et autres impôts de la ville et châtellenie pour les années 1704 à 1789; — de la somme de 61,800 florins répartie sur le département.

CC. 38. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1673-1680. — Réclamation des paroisses de Bierne, Ghyvelde, Uxem et autres de la châtellenie de Bergues, demandant par requête au roi en date du 2 mai 1675 des modérations de leur quote-part dans les *envois* depuis 1673. — Ordonnance de l'intendant, qui les renvoie au principal par devant le roi pour le nouveau *transport* et leur ordonne de satisfaire et de payer par provision la quote-part conformément aux répartitions faites par le Magistrat de la châtellenie.

CC. 39. (Liasse.)— 12 pièces, papier.

1555-1697. — Lettres de libération accordées par le Roi à la ville de Bergues au sujet de sa quote-part dans la subvention de 250,000 couronnes, commençant à la Saint-Jean 1555. — 8 juillet 1588. Requête apostillée à l'effet d'obtenir une nouvelle exemption d'impôts pendant 12 ans, à cause du logement et de l'entretien pendant 8 mois de sept escadrons de cavalerie, par la ville de Bergues. — 1697. Convention entre les paroisses de la châtellenie relativement aux dépenses communes, pour en faire la répartition sur le pied du transport de l'année 1631. — 1697. Arrêt du Conseil d'État relativement à la répartition, sur les terres des châtellenies du département, des dépenses communes.

CC. 40. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1717-1765. — État des impositions et droits qui se prélèvent dans la ville et châtellenie de Bergues, tant au profit du Roi qu'à celui de ladite ville et châtellenie, avec des observations sur l'origine, l'accroissement et le produit annuel de ces impositions, transmis à l'intendant conformément aux ordres émanant du Conseil des finances.—1763-1765. Comptes de la taxe sur les maisons de la ville de Bergues imposée pour subvenir au paiement de sa quote-part dans la dépense à faire pour les travaux de la libre navigation jusqu'à la mer.

CC. 41. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1668-1784. — Arrêt du Conseil d'État décidant que le Magistrat de la ville de Bergues a le droit, comme il l'a toujours eu, d'avoir une cantine d'eau-de-vie avec perception des droits à son profit; cet arrêt est pris contre les conclusions des fermiers des domaines des quatre-membres de Flandre. — 21 juillet 1784. Offre du département de prendre en bail les droits des quatre-membres pour la somme de 750,000 florins, et d'emprunter 10 millions remboursables dans 10 années. — 1668-1784. Adjudication des droits domaniaux, espier, voudremont, etc., des quatre-membres dans la ville et châtellenie de Bergues à la somme de 65,000 livres tournois.

CC. 42. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

7 septembre **1488.** — Règlement par lequel ceux de la ville de Bergues sont taxés à la somme de 2,000 livres « pour obtenir le départ de cette ville de la garnison de Bourbourg. »

CC. 43. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1581. — Recensement de la population de la ville de Bergues afin de servir de base pour la répartition de l'impôt sur la consommation.

CC. 44. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1696-1788. —Arrêt du Conseil d'État fixant les droits sur les bois à brûler, et les déclarations à faire par les

marchands et les particuliers. — Observations faites par le Magistrat de la ville de Bergues sur le tarif proposé de ces droits. — Ordonnance de l'intendant sur le mode de perception de ces droits et tarif à observer dans la ville de Bergues.

CC. 45. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1720-1789. — Règlements et ordonnances du Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues, fixant le prix des eaux-de-vie débitées dans la cantine de la ville et par des détaillants dans la châtellenie. — Publications, affiches, procès-verbaux, cahiers des charges et conditions de l'adjudication de la collecte des droits et accises établis sur les eaux-de-vie débitées dans la ville de Bergues.

CC. 46. (Liasse.) — 4 pièces papier.

20 décembre **1692.** — Décision de l'intendant sur les questions proposées relativement aux dépenses communes ou particulières, soit par l'ancien département au nouveau, soit par le département à l'administration.

CC. 47. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1661-1790. — Demande d'autorisation adressée par le Magistrat de Bergues à l'intendant pour continuer la perception de l'augmentation des droits sur les poids et mesures, consentie par octroi du 29 août 1596. — 21 juillet 1719. Contestation entre l'hôpital Saint-Jean et le Magistrat de la ville de Bergues concernant la propriété des droits sur les poids et mesures et sur l'admission et l'emploi de certaines mesures dont on sollicite la mise en usage. — 1790. Comptes de la recette des quatre deniers par livre sur le montant brut des ventes mobilières, accordés par le roi aux généralités.

CC. 48. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1694-1779. — Liquidations des dépenses communes du département de 1694 à 1713.— États des revenus et des dettes de la ville pour servir à l'appui de la liquidation de 1713 à 1715. — Liquidation entre les administrateurs du département depuis la séparation des parties de territoire cédées à la maison d'Autriche en 1719.

CC. 49. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1500-1667. — Lettres d'attermoiement pour le paiement des impôts dûs à Sa Majesté, accordées à la ville et châtellenie de Bergues: — 1500, 23 mars, pour 2 ans à cause des dépenses qu'elle a faites pour les fortifications; — 18 janvier 1558, pour cause et en considération des charges que la ville a supportées pendant la guerre; — 5 mai 1559, en considération des malheurs qui ont « accablé cette malheureuse cité en 1558 lorsqu'elle fut entièrement destruite et bruslée par l'ennemy; » — pour 6 ans à cause des malheurs de la ville. — 3 juin 1559. Requête du Magistrat au Roi demandant un délai de 2 ans pour le paiement des aides de 1557. — 31 juillet 1582. Lettres de répit pour deux ans au sujet de l'indemnité dûe à l'État; — 5 mai 1646, pour un an à cause de la dévastation de la châtellenie lors de l'invasion de l'ennemi: — 19 avril 1660, pour un an à cause des pertes subies par la châtellenie pendant la guerre; — 31 juillet 1663, pour le paiement de l'aide à cause des pertes subies pendant la guerre; — 25 mai 1667, pour 4 ans à cause des pertes subies pendant la guerre.

CC. 50. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1558-1567. — Lettres de rémission pour 6 ans de ce que la ville doit à Sa Majesté annuellement sur son octroi, ses accises, etc., à cause des charges que la ville a supportées pendant la guerre; — 30 juin 1567, pour 6 ans, des rentes que la ville payait au domaine, etc.; — pour 6 ans, des indemnités que la ville payait au Roi pour la perception des accises et impôts sur les vins, etc.; ces rémissions sont accordées à la ville à cause des pertes qu'elle a subies pendant la guerre.

CC. 51. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1558-1586. — Décret portant nullité des dettes contractées par le Magistrat de la châtellenie pendant la rébellion, sauf argent prêté et levé sur des orphelins. — 29 octobre 1586. Décret dispensant la châtellenie d'acquitter ces dettes, sauf celles employées et créées pour l'utilité de la châtellenie. — 27 novembre 1585. Requête du Magistrat qui a fonctionné pendant les troubles, pour être déchargé de la responsabilité des dettes contraetées pendant les troubles. — 19 janvier 1558. Lettres relatives à l'indemnité à accorder aux villes de Bergues et de Furnes, afin de les mettre en état de tenir leurs engagements. — Requête au Roi de la part du Magistrat de Bergues, à l'effet d'être libéré des dettes que la ville a contractées envers les Français, « à cause de la ruine de la ville, » et d'obtenir que ces dettes soient mises à charge de l'État.

II.

COMPTABILITÉ DE LA VILLE ET DE LA CHATELLENIE DE BERGUES.

CC. 52. — 15 cahiers, papier.

1549 et **1551.** — Comptes de l'ancien bailliage de Bergues et de la châtellenie rendus par l'écuyer Charles Van den Coorenhuyze, grand bailli de ladite ville.

CC. 53. — 26 cahiers, papier, 288 feuillets.

1557-1590. — Comptes de la *châtellenie de Bergues*, rendus par François Balten et Léon Spierinc, respectivement receveurs de la châtellenie et pays de Bergues. — « F° 22, 1558; à Jean van Tetehhem qui s'est rendu auprès du gouverneur de Gravelines pour demander des troupes afin de préserver les habitants de la châtellenie contre les exactions et déprédations des fuyards venant d'Angleterre, 15 livres. »

CC. 54. — 35 cahiers, papier, 250 feuillets.

1592-1622. — Comptes de la *ville et châtellenie de Bergues*, rendus par Antoine van Crequy, Marc Stappens, receveurs des biens et revenus de la ville et châtellenie de Bergues. — « 1592, f° 31; à François van Huele, charpentier, pour la construction de la Halle aux cuirs; d'après les conditions 500 l. 8 s., plus pour la livraison de plusieurs parties de bois et main-d'œuvre pour la construction de la Halle aux viandes, 1343 l. 14 s. encore pour diverses parties de bois à la construction de la cellule, 127 l. 4 s. » — « 1592; François Faryn, charpentier, pour avoir fait trois barrières pour empêcher l'ennemi de venir en ville, à Steendamme, à Zutkelieden et à Beekensmulle. » — « 1612, f° 30; description de l'argenterie appartenant à la ville et conservée sous la garde du concierge. » — F° 76, payé à Jean Crabbe, orfèvre à Bruges, pour deux plats aux armes du seigneur Van Zuitpene, François de Moucheron, avec son nom sur le bord, et les noms de Jacques de Blonde et Bauduin Bastaert sur l'autre plat, 75 l. 4 s. — « 1620; aux révérends pères prêcheurs, le 3e et dernier paiement de 900 florins pour entretenir et faire étudier à l'Université de Louvain, trois religieux dudit couvent. »

CC. 55. — 40 cahiers, papier, 216 feuillets.

1623-1654. — Comptes de la *ville et châtellenie de Bergues*, rendus par Marc Stappens, receveur de la ville et châtellenie de Bergues. — « 1630; au régent du séminaire pour les bourses instituées par le sieur de Cuypere : 1° 400 livres, 2° 600 livres, conformément à la fondation du sieur de Cuypere, seigneur Van de Walle. » — « 1634, f° 64; au père Melchior, procurator du collége des Jésuites, la moitié d'une somme de 1200 florins, consentie par les bourgmestre et échevins, le 24 janvier 1634, assigné audit collége pour rémunération de la rédaction du livre, *Commentarius super Ecclesiasticum* que le révérend père Oliverius Boonaert a dédié aux seigneurs de la loi et présenté à chacun des magistrats un exemplaire, 1200 l. — 1639, f° 53; au sieur Jacques de la Fontaine, député à Saint-Omer auprès des membres des châtellenies de Bassel et Bourbourg, pour décider de la démolition des fortifications faites dans cette dernière ville l'année précédente par l'ennemi. — « 1653, payé à quatre musiciens qui ont joué le jour de la Trinité devant le reliquaire de Saint-Winoc dans la procession générale, 24 livres. »

CC. 56. — 23 cahiers, papier, 216 feuillets.

1657-1680. — Comptes de la *ville et châtellenie de Bergues*, rendus par Jean Maerten, receveur de la ville et châtellenie; « pour la recette de l'envoi et transport réparti sur les paroisses de la châtellenie pour le transport de 150,000 livres pour le paiement de toutes les dettes et charges ordinaires et extraordinaires. » — « 1657, f° 42, au révérend père procurator du collége des Jésuites pour 8 pots de vin présentés le 22 novembre 1657 au père de Wintere venu au collége, l'honorant du livre de trois nouveaux miracles approuvés, arrivés dans l'église de cette ville, par l'invocation de la Sainte-Vierge honorée dans l'église de ladite société, 9 l. 12 s. » — « 1665, au sieur Henri Wouters, curé de l'église Saint-Pierre, pour l'alimentation de dix boursiers fondés par Charles Van den Bussche, 300 l. »

CC. 57. — 46 cahiers, papier, 288 feuillets.

1681-1699. — Comptes de la *ville et châtellenie de Bergues*, rendus par Jean Dehau, receveur des biens et revenus de la ville et châtellenie de Bergues de la recette de l'imposition mise et répartie sur toutes les paroisses de la châtellenie par le Magistrat, 250,000 florins pour payer les dettes de la châtellenie. — « 1681; au sieur d'Arras pour fourniture de 100 matelats le temps de deux mois, 160 l. » — « 1682; dépense totale 645,327 l. 6 s. 8 d.; recette 588,367 l. 19 s. 9 d. » — « 1683; au père

dominicain pour la nourriture d'un religieux étudiant, 200 l. » — « 1688, f° 33; M. de Casaux, gouverneur et grand bailli de cette ville et châtellenie, pour autant que la loi lui a donné en congratulation et continuation de son gouvernement et de ses bons services qu'il a faits en cette généralité, 1,760 l. » — « 1698; Remond Caseneufree, receveur des émoluments des droits d'église de Saint-Pierre, pour avoir célébré le saint sacrifice de la messe pour obtenir du ciel cession de la plaie et conservation des grains, 12 l. » — « 1699; au maréchal de camp, comte de Lamotte, gouverneur de cette ville en rédemption des bois à brûler l'espace d'un an, 960 l. »

CC. 58. — 41 cahiers, papier, 144 feuillets.

1700-1721. — Comptes de la *ville et châtellenie de Bergues*, rendus par Jean de Hau, receveur des biens et revenus de la ville et châtellenie de Bergues et des impositions réparties sur les paroisses de la châtellenie. — « 1702, f° 55; le révérend préfet de la Compagnie de Jésus de cette ville, pour le vin présenté audit révérend lorsqu'il a invité Messieurs du Magistrat a la comédie faite par les étudiants, 32 l. » — « 1703; acquisition des prix pour les étudiants du collége des Jésuites au père recteur, 180 l. » — « 1710, f° 67; à Antoine Van den Boomgaerde et Antoine Priem, pour avoir travaillé et livré du goudron, étoupes, etc., pour le feu du juge, 78 l. 10 s. » — « 1718; série d'articles payés pour la construction de l'écluse de Luncke et de Waterdam. » — « 1710; à Cornil de Lobel pour livraison de marchandises pour la construction du théâtre pour la confrérie de la réthorique, 515 l. 3 s. »

CC. 59. — 31 cahiers, papier, 180 feuillets.

1722-1752. — Comptes de la *ville et châtellenie de Bergues*, rendus par Jacques de Hau, receveur des biens et revenus de la ville et châtellenie et des impositions réparties sur les paroisses de la châtellenie. — « 1728; aux habitants des rues Saint-Jean et Landhuisstraet, pour avoir tendu des cordes le jour de la Trinité et pour la confection de la chapelle devant la maison de ville, les jours de procession, 72 l. » — « 1728; à Jacques Van Lerberghe, peintre, pour avoir peint les deux grands blasons et quelques petits, 68 l. » — « Payé à maître Rouffin, opérateur taillant de la pierre, pour une année de sa pension, 120 l. » — « 1737; au maréchal de Broglie, gouverneur de Bergues, pour autant que le Magistrat lui présente pour *étraine* au nouvel an 1737, 960 l. » — « 1738; dépenses pour la construction de l'écluse de Watendamme, 25,551 l. 4 s. » — « 1739; au régent du séminaire de feu M. de Cuypere, pour l'alimentation de 60 boursiers audit séminaire, 6,000 l. » — « 1740; au maître d'école, pour une année de pension, 120 l. » — « 1747; série de travaux faits à l'hôtel-de-ville, ancienne maison de ville, école occupée par Michel Moderoyck, école dite Iserin, beffroi, horloge, tuerie, boucherie et autres édifices de la ville. »

CC. 60. — 10 cahiers, papier, 246 feuillets.

1753-1775. — Comptes de la *ville et châtellenie de Bergues*, rendus par Jacques de Hau, receveur des biens et revenus de la ville et châtellenie et des impositions réparties sur les paroisses de la châtellenie. — « 1753; aux pères prêcheurs pour avoir prêché l'Avent en 1752 et le Carême en 1753, 360 livres. » — « 1754, pour le nouveau chemin de Wormhout, depuis le Claphouck jusqu'au Slagheck, 74,250 livres. » — « 1755; pour la construction du chemin de Wormhout, depuis le Slagheck jusqu'à la rivière de l'Yser, sur laquelle le pont a été détruit et reconstruit, 69,667 l. 6 s. 10 d. » — « 1756; série de travaux aux monuments et édifices de la ville. » — « 1774; à Monsieur Vernimmen, pour ses frais, ayant été envoyé en députation à Douay pour faire des représentations au Conseil supérieur au sujet de l'arrêt concernant la reddition des comptes des églises pauvres, etc., 216 livres. » — « 1775; à M. le bourgmestre, pour avoir coté et paraphé par premier et dernier les 60 registres à y inscrire les baptêmes, mariages et sépultures pendant 1775, 48 livres. »

CC. 61. — 14 cahiers, papier, 72 feuillets.

1776-1789. — Comptes de la *ville et châtellenie de Bergues*, rendus par Antoine de Hau, receveur des biens et revenus de la ville et châtellenie de Bergues, et des impositions réparties sur les paroisses de la châtellenie.— « 1777; au sieur Delvallée, cafetier en cette ville, la somme de 112 livres, pour avoir fourni du café et liqueurs à Messieurs du Magistrat, depuis le 16 avril 1776 au 9 mars 1777. A Mademoiselle l'Ecluse, pour le dessert fourni à Messieurs du Magistrat, depuis le 16 avril 1776 au 9 mars 1777 la somme de 519 l. 6 s. Au sieur Maruel, négociant, pour liqueurs fournies au Magistrat, 184 l. 5 s. 6 d. Au sieur Grimonprez, pour 2 pièces de vin livrées au Magistrat, 463 l. 8 s. Au sieur Demarecaux et autres, pour vins fournis au Magistrat, 2,632 l. 8 s. 6 d. »

III.

COMPTABILITÉ DE LA VILLE DE BERGUES ET DES PAROISSES DE LA CHATELLENIE.

CC. 62. — 20 cahiers, papier, 490 feuillets.

1500-1520. — Comptes de la *ville de Bergues*, présentés par Jean Nemus, Jean Tacoen, Nicolas Piet, successivement receveurs des biens et revenus de la *ville de Bergues*. — « Le 25 février 1500, quand arriva en cette ville la vraie nouvelle de la naissance du prince Charles, duc de Luxembourg (Charles-Quint), il fut ordonné qu'en réjouissance de cet événement joyeux, il serait offert du vin à chacun des corps et sociétés, selon leur mérite et leur dignité. Le sieur Van Roye et sa compagnie, 4 pots de vin; M. Van Wilt, 3 pots, etc. Le jour de Saint-Nicolas, en hiver 1500, l'évêque des écoliers, 2 pots de vin. — La 4e semaine de janvier, payé aux divers ouvriers qui ont travaillé à l'échaffaud (scaffot), sur lequel on a joué la passion de Notre-Seigneur, xx sols, xII sols, IV livres, I sol, VII sols. » — « 1501, à Blaise Bollaert, payé pour avoir fait l'échaffaud (schavot) sur la place pour y faire le feu de joie en la réjouissance pour l'annonce du mariage du duc de Luxembourg avec la fille de France, 8 l. 3 s. » — « 1502, fo 32; à Rombaut de Wilde et Mahieu de Stappenaere, chacun 36 sols pour avoir conduit en bateau de la campagne, des personnes fuyant devant l'inondation. » — « 1519, fo 20, à Henri Matheeux, pour avoir achete beaucoup de bâtons, pour servir à la défense de la ville, 430 l. 2 s. »

CC. 63. — 32 cahiers, papier, 216 feuillets.

1520-1554. — Comptes de la *ville de Bergues*, rendus par Etienne Loocxhooft, Pierre Bullyne, Boudin Oulters, François Fuhaert, Jean Hebbin, Charles Brats, Pasquier de Coots et Jean de Maere, successivement receveurs de la ville de Bergues. — « 1521. fo 22; payé à Pasquier Uphooge comme portmestre de la commune, et Pierre Landsweert pensionnaire, de même qu'au messager, qui se sont rendus à Dunkerque et de là à Furnes pour communiquer avec l'évêque de Therouane, pour obtenir que ledit évêque vienne prendre sa résidence à Bergues, 18 livres. » — « 1527, fo 40; à Cofin Scoverlays, qui a livré 30 sapins pour faire l'échaffaudage de l'école, 3 l. 7 s. 7 d. » — « Fo 40; à Hans Poppenruytere, pour deux grands engins en cuivre achetés par lui à 27 livres le cent d'une pièce pesant 1,399 livres et l'autre 1,396 livres, vient à 751 l. 19 s. » — « Fo 40, à Léonard Vanderhaghe, marchand, demeurant à Anvers, pour l'achat de 200 livres poudre fine à canon et 250 livres grosse poudre, ensemble 217 l. 8 s 2 d., pour tirer avec les engins ci-dessus. » — « 1540, fo 28 *verso*; payé pour une nouvelle clôture avec figure et autres ornements, à Homaire Hoet qui la placera à la chapelle Notre-Dame pour compte des porte-faix pour la somme de 11 livres gros. » — « 1550, fo 25; aux 4 musiciens et gardes de la ville qui sont chargés pendant la nuit de veiller au haut du beffroi et de jouer tous les dimanches après vêpres au beffroi à l'est et à l'ouest, comme il est détaillé plus long dans l'ordonnance du 9 avril 1545 avant Pâques, chacun pour leur pension 3 livres par an plus un fagot par nuit en hiver; un quart livre de chandelles en été, et un quart et demi en hiver. »

CC. 64. — 31 cahiers, papier, 246 feuillets.

1555-1586. — Comptes de la *ville de Bergues*, rendus par Jean Lyssen, Corneille Bullynck, Albert du Veve, Pierre Brandt, Jacques de Jonghe, Wautier Colin, Chrétien Raes, Jacques Stappen, Josse Waebryc, Jean de Waghenaer, Jean-Martin Winocq et Maillart de Brauwere, successivement receveurs de la ville. — « 1555, fo 25 *verso*; présenté à Sa Majesté lors de son passage, venant d'Angleterre et séjournant la nuit, une pièce de vin français qui a coûté dans la ville de Dunkerque 12 livres dont un tiers à la charge de la ville. » — « Fo 31 *verso*; payé à Jean Hennebail, pour service rendu au Magistrat pendant le séjour des Espagnols, en interprêtant la langue espagnole, 16 livres. » — « Fo 32; payé à Walraven Heyman, d'après convention pour avoir érigé l'instrument de justice à la place patibulaire, et livré les matériaux, 75 livres. » — « 1559, fo 7 et suivants; on aperçoit dans tous les articles de recettes des mentions concernant les ravages et la destruction de la ville en 1558. » — « Fo 19; tous les articles font mention de la conduite cruelle des Espagnols pendant leur séjour en cette ville, les députations envoyées aux colonels, aux gouverneurs et autres, font ressortir de quelle manière la ville de Bergues a été éprouvée, et à quel point la destruction fut complète. » — « Fo 19; présenté en espèces à Monseigneur l'évêque d'Ypres, quand il fit son entrée à Bergues, le 23 juillet 1562, 12 pots de vin 28 l. 17 s. » — « Présenté aux frères Jean Simoen et Jacques Van der Heyden, prêcheurs, chacun 2 pots de vin pour avoir instruit Daniel Maren, hérétique, 3 l. 4 s. 0 d. » — « Fo 22; aux membres de la confrérie de réthorique pour une représentation faite à l'honneur du Saint

Sacrement pour célébrer la victoire remportée par Sa Majesté sur les hérétiques. » — « 1564, f° 22; à Jean de Meestre, menuisier, pour avoir fait un blason avec armoiries, pour être porté aux funérailles dudit roi Ferdinand.» — « 1568, f° 18; à messire Henri de Vicq, portmestre, et Léonard Taccoen, échevin, pour leur voyage et vacations, s'étant rendus en députation, le 16 janvier 1567 à Furnes auprès des bourgmestre et échevins, de là à Ypres, auprès de l'évêque, pour communiquer avec eux pour affaires particulières, de là à Lille auprès de M. de Rassenghien pour faire exempter la ville et châtellenie de la contribution de 400 gens de guerre, levés pour résister aux pirates réunis dits: coupeurs d'oreilles (oorsnyders) et gueux sauvages (wilde geuzen) pour 11 jours, 72 l. 12 s. » — « 1569, f° 19; payé à Henri de Vicq et Olivier Ophooghe, échevins, lesquels, par ordre du collége, se sont rendus à Dunkerque, auprès du capitaine Desplechin, pour demander la mise en liberté de Jean Stappen, arrêté sur ses ordres, muni d'un échantillon d'arquebuse (hantroer) morillienne (morilirenesen), acheté par ordre du collége de Bergues. » — « 1570; recette totale, 18,670 l. 0 s. 10 d.; dépense totale, 22,255 l. 12 s. 0 d.»

CC. 65. — 15 cahiers, papier, 90 feuillets.

1505-1520. — Comptes rendus par Olivier Bertheloos, Jacques Vanhove, Jacques de Waele, François Schollaert, Josse Massin, successivement receveurs des *impôts sur vins*, *bières*, *eaux-de-vie*, débités dans la *ville de Bergues*, conformément aux octrois accordés par l'empereur et le duc Charles, 11 août 1509, 25 avril 1513, 20 novembre 1517, pour les deniers en provenant être employés pour la construction des nouvelles fortifications, 1505, recettes, 560 l. 14 s. 7 d.; dépenses, 258 l. 17 s.; 1516, recettes, 2,523 l. 2 s.; dépenses, 2,213 l. 1 s. 4 d.; 1520, recettes, 3,079 l. 9 s. 9 d.; dépenses, 3,497 l. 5 s. 3 d. »

CC. 66. — 15 cahiers, papier, 120 feuillets.

1653-1789. — Comptes particuliers de Armbouts-Cappel, paroisse de la châtellenie, rendus par Jean Dumon, Jacques Hossart, Jacques Hugebaert, Georges Schottey, André Vernaelde, Jacques Hugebaert, Marc Goetgebuer, André Vincke, successivement receveurs. — « 1655; la recette générale, 3,200 l. 5 s. 7 d.; dépenses, 2,917 l. 1 s. 0 d. » — « 1677, paiements faits pour des travaux exécutés par des pionniers et chevaux aux fortifications de Dunkerque et Furnes. » — « 1688; pour le droit de la loi en audition de ce compte, 12 livres. » — « 1713; recettes, 19,684 l. 1 s. 8 d.; dépenses 18,889 l. 11 s. 4 d. » — « 1734; pour dépenses faites chez Louis de Bruyne par les peintres et autres, 9 l. 12 s. » — « 1746; pour les pionniers envoyés aux fortifications d'Ypres, 324 livres; pour réparations aux cloches, payé à Jacques Fr. de Zwarte, 21 l. 6 s.; pour réparations dans le clocher, etc.; payé à Daniel de Prieck, 253 l. 16 s. »

CC. 67.— 20 cahiers, papier, 160 feuillets.

1642-1788. — Comptes particuliers de Bambeke, paroisse de la châtellenie, rendus par Pierre Veryser, Jean Pennynckbroot, Jean de Mon, François Moulins, Martin Stayart, Jean Sygnot, Marc Labyt, successivement receveurs des revenus de la paroisse.

CC. 68. — 15 cahiers, papier, 120 feuillets.

1653-1788. — Comptes particuliers de Bierne, paroisse de la châtellenie, rendus par Jean Ryckewaert, Josse Caillau, Jean Bil, Jacques Lievooghe, Nicolas Herrevin, successivement receveurs de la paroisse. — « 1653; recettes, 8,229 l. 11 s.; dépenses, 8,923 l. 6 s. — « 1764; recettes, 19,190 l. 2 s. 7 d.; dépenses, 15,103 l. 11 s. »

CC. 69. — 20 cahiers, papier, 100 feuillets.

1654-1788. — Comptes particuliers de Brouckerke, paroisse de la châtellenie, rendus par Pierre Coppey, Charles Rauwel, Charles Roels, Jean Vereecke, successivement receveurs des revenus de la paroisse. — « 1676, payé au sieur de Hau, receveur de la châtellenie, pour l'envoi de 1674, 4,600 livres. » — « 1776, recettes, 20,668 l. 9 s. 6 d.; dépenses, 15,490 l. 14 s. 9 d. »

CC. 70. — 7 cahiers, papier, 156 feuillets.

1686-1788. — Comptes particuliers de Cappelle, paroisse de la châtellenie, rendus par François Jacop, Marc de Rycke, successivement receveurs des revenus de la paroisse. — « 1740; recettes, 5,793 l. 12 s. 6 d.; dépenses, 4,917 l. 6 s. 8 d. » — « 1773; payé à Pierre de Bleuw en sa qualité de coutre et maître d'école, 144 livres pour ses gages, etc. »

CC. 71. — 15 cahiers, papier, 120 feuillets.

1654-1789. — Comptes particuliers de Coudekerke, paroisse de la châtellenie, rendus par François Laurens, Liévin Paresys, Jacques Van Ackere, Christophe de Queecker, successivement receveurs des revenus de la paroisse. — « 1771; recettes, 18,575 l. 2 s. 9 d.; dépenses, 15,982 l. 3 s. 5 d. »

CC. 72. — 15 cahiers, papier, 120 feuillets.

1655-1788. — Comptes particuliers de Crochte, paroisse de la châtellenie, rendus par Pierre Borguet, Jean de Hau, Pierre Legran, Charles Van Houdeghem, Jacques Mynne, Georges Van Waereghem, Pierre Lefère, Jacques de Vos, successivement receveurs des revenus de la paroisse — « 1655; recettes, 4,048 l. 8 s. 4 d.; dépenses, 1,377 l. 13 s. 8 d. »

CC. 73. — 12 cahiers, papier, 96 feuillets.

1654-1788. — Comptes particuliers de Ghyvelde, paroisse de la châtellenie, rendus par Jacques Favens, Jean Van Eecke, Corneille Michiels, Corneille Bil, Pierre Heindrick, Antoine Le Groo, Nicolas de Cambron, Corneille Focquedey, Norbert Inghelram, Frédéric Dassevylle, successivement receveurs des revenus de la paroisse. — « 1655; recettes, 4,828 l. 19 s. 6 d.; dépenses, 4,315 l. 13 s. » — « 1751; recettes, 28,342 l. 18 s.; dépenses, 21,705 l. 11 s. 8 d. » — « 1777; recettes, 32,946 l. 5 s. 9 d.; dépenses, 23,753 l. 11 s. 6 d. »

CC. 74. — 18 cahiers, papier, 144 feuillets.

1656-1788. — Comptes particuliers de Herzeele, paroisse de la châtellenie, rendus par Charles du Rosseel, Jean Van Daele, Jacques de Bril, successivement receveurs des revenus de la paroisse. — « 1667; recettes, 11,893 l. 16 s. 4 d.; dépenses, 11,173 l. 13 s. 4 d. » — « 1788; recettes, 43,887 l. 0 s. 4 d.; dépenses, 34,513 l. 17 s. 11 d. »

CC. 75. — 18 cahiers, papier, 144 feuillets.

1645-1788. — Comptes particuliers de Hoymille, paroisse de la châtellenie, rendus par Nicolas Harress, Jacques Parmentier, Jean Meerts, Pierre Mellet, Adrien Teudon, François de Boninghe, Ghislain Van de Weghe, Jacques Blanckaert. — « 1666; recettes, 1,255 l. 7 s. 6 d.; dépenses, 934 l. 13 s. 3 d. » — « 1746; recettes, 11,742 l. 11 s. 4 d.; dépenses, 8,118 l. 2 s. »

CC. 76. — 20 cahiers, papier, 160 feuillets.

1652-1788. — Comptes particuliers de Killem, paroisse de la châtellenie, rendus par Nicolas Kytspotter, Jean Blaevoet, Christophe de Mol, Louis Renaut, Pierre Priem. — « 1652, recettes, 8,838 l. 10 s. 9 d.; dépenses, 9,529 l. 3 s. » — « 1762; recettes, 24,041 l. 12 s. 8 d.; dépenses, 20,391 l. 6 s. 6 d. » — « 1785; recettes, 32,734 l. 3 s. 4 d.; dépenses, 28,173 l. 14 s. 9 d. »

CC. 77. — 25 cahiers, papier, 175 feuillets.

1655-1788. — Comptes particuliers de Leffrinckhouck, paroisse de la châtellenie, rendus par François Spletz, Sébastien Van de Eande, Godefroy Titen, Philippe Cruycke, receveurs des revenus de la paroisse. — « 1655; recettes, 1,790 l. 16 s.; dépenses, 1,645 l. 14 s. » — « 1786; recettes, 5,317 l. 9 s. 4 d.; dépenses, 4,613 l. 11 s. 2 d. »

CC. 78. — 17 cahiers, papier, 116 feuillets.

1651-1788. — Comptes particuliers de Oost-Cappel, paroisse de la châtellenie, rendus par Jan Sygnet, Antoine Plaetevoet, Antoine Lieveyn, Pierre Doom, Jean de Hondt, Marc Labyt, Jean de Hondt; Marc Labyt; Jean de Brecht, Jean Vercouter, Jean Allepond, successivement receveurs de la paroisse. — « 1744; recettes, 9,172 l. 17 s. 8 d.; dépense, 9,093 l. 15 s. » — « 1776; recettes, 4,251 l. 15 s. 8 d.; dépenses, 6,434 l. 8 s. 2 d. »

CC. 79. — 10 cahiers, papier, 160 feuillets.

1658-1788. — Comptes particuliers de Quaedypre, paroisse de la châtellenie, rendus par Josse Colpe, Jacques de Vynck, Jean Rosseel, receveurs. — « 1662, recettes, 4,050 l. 10 s. 11 d.; dépenses, 3,848 l. 4 s. »

CC. 80. — 15 cahiers, papier, 120 feuillets.

1646-1788. — Comptes particuliers de Rexpoede, paroisse de la châtellenie, rendus par Pierre Depau, Charles Pilliet, Jacques Van Laethem, André Durey, François Sohier, François Chelier, successivement rece-

veurs des revenus de la paroisse. — « 1788; recettes, 20,177 l. 6 s. 7 d.; dépenses. 20,392 l. 12 s. 9 d. »

CC. 81. — 17 cahiers, papier, 136 feuillets.

1659-1788.— Comptes particuliers de Socx, paroisse de la châtellenie, rendus par Jacques Verplaetse, Jean de Meester, Verplaets, Pierre de Rym, Jacques Van Zoeten, successivement receveurs des revenus de la paroisse. — « 1659; recettes, 3,045 l. 9 s. 11 d.; dépenses, 3,558 l. 9 s. »

CC. 82. — 20 cahiers, papier, 120 feuillets.

1658-1788. — Comptes particuliers de la paroisse de Spyckeren, rendus par Jean Aernoulds, Mathieu de Keerel, Nicolas Willaey, G. Labroye, G. Doet, Chrétien Bendelle, Henri de Hoeck, Jean Derseur, successivement receveurs des revenus de la paroisse.

CC. 83. — 12 cahiers, papier, 106 feuillets.

1658-1788. — Comptes particuliers de Steene, rendus par Eustache Brant, Michel de Rycke, Joseph Willaey, Pierre de Conynck, Mathieu Denys, Jacques Pennynck, Jacques de Fraeye, Jacques Feuts, successivement receveurs des revenus de la paroisse.

CC. 84. — 20 cahiers, papier, 160 feuillets.

1617-1788. — Comptes particuliers de Teteghem, paroisse de la châtellenie, rendus par Corneille Dothel, Jacques Tyteca, Jean Trin, Pierre Heindricx, Jacques de Loo, Louis Janssens, François Land, Pierre Grybwalle, Mathieu Gonthier, Josse de Huyvetter, successivement receveurs des revenus de la paroisse. — « 1665; recettes, 12,146 l. 16 s. 10 d.; dépenses, 10,345 l. 2 s. 1 d.

CC. 85. — 15 cahiers, papier, 120 feuillets.

1655-1788. — Comptes particuliers d'Uxem, paroisse de la châtellenie, rendus par Joos Prevost, Willebrord Corneille, Arnould Cogny, François Kiecken, Jean Gonthier, Adrien Coppens, successivement receveurs des revenus de la paroisse. — « 1680; recettes, 9,245 l. 13 s. 1 d.; dépenses, 8,360 l. 6 s. 4 d. »

CC. 86. — 9 cahiers papier, 172 feuillets.

1654-1788. — Comptes particuliers de Warhem, paroisse de la châtellenie, rendus par Josse de Bavelaere, Ambroise Tailleux, Charles Coppens, Jacques Van Hecke, Maillard Herroyn, Jean de Muster, Pierre Beele, Corneille Vinier, Antoine Becquet, François Cornewelle, successivement receveurs de la paroisse. — « Recettes, 4,142 l. 13 s. 2 d.; dépenses, 4,081 l. 13 s. 8 d. »

CC. 87. — 20 cahiers. papier, 100 feuillets.

1654-1788. — Comptes particuliers de Westcappel, paroisse de la châtellenie, rendus par Liévin Gousey, Pierre Van Daele, Boursey, Gérard Jans, Mathieu de Syne, Nicolas Beauve, Jean Barvoet, Pierre Duhayon, successivement receveurs de la paroisse. — « 1743; recettes, 12,902 l. 4 s. 8 d.; dépenses, 10,528 l. 4 s. 3 s. »

CC. 88. — 15 cahiers, papier, 175 feuillets.

1623-1788. — Comptes particuliers de Wormhout-Wylder, paroisse de la châtellenie, rendus par Pierre Vrent, Matheus de Costre, Charles Neut, Jacques Roos, Guillaume de Rym, successivement receveurs de la paroisse. — « 1724; payé à Pierre Meus, forgeron, pour quatre bandes en fer pour y pendre les cloches de Wylder et autre ferraille, 50 l. 12 s.

CC. 89. — 4 cahiers, papiers, 200 feuillets.

1733-1788. — Comptes particuliers de la paroisse de Wormhout, rendus par Mathieu Martein, Pierre Fauverghe, successivement receveurs de la paroisse. — « 1733; pour réparations à l'église de Wylder, 300 livres. » — « 1729; payé à Adrien Laplace pour la fonte de deux nouveaux pots pour les cloches de Wormhout, 38 l. 16 s. » — « 1749; recettes, 55,443 l. 17 s. 10 d.; dépenses, 39,147 l. 3 s. 2 d. » — « 1762, recettes, 53,031 l. 18 s. 5 d.; dépenses, 48,697 l. 2 s. 10 d. » — « 1782; recettes, 61,884 l. 5 s.; dépenses, 54,355 l. 12 s. »

CC. 90. (Registre.) — 160 feuillets, papier.

1705-1709. — Noms des personnes qui sont restées redevables au sieur Pierre Outters, receveur de la châtellenie de Bergues, des impôts, contributions et autres sommes à payer pendant les années 1705 à 1709 inclusivement.

CC. 91. — 31 liasses, 135 pièces, papier.

1673-1704. — Quittances, bordereaux, notes et états de fournitures et autres pièces à l'appui des comptes de la ville de Bergues.

CC. 92. — 10 liasses, 121 pièces, papier.

1704-1724. — Quittances, bordereaux, notes et états de fournitures, ordonnances de paiements, extraits de comptes et de baux et autres pièces à l'appui des comptes de la ville de Bergues.

CC. 93. — 10 liasses, 77 pièces, papier.

1726-1750. — Quittances, bordereaux, notes et états de fournitures, ordonnances de paiements, extraits de comptes et de baux et autres pièces à l'appui des comptes de la ville de Bergues.

CC. 94. — 6 liasses, 138 pièces, papier.

1751-1788. — Quittances, bordereaux, notes et états de fournitures, ordonnances de paiements, extraits de comptes et de baux et autres pièces à l'appui des comptes de la ville de Bergues.

CC. 95. — 4 liasses, 129 pièces, papier.

1694-1769. — Quittances, bordereaux, notes et états de fournitures, ordonnances de paiements, extraits de comptes et autres pièces à l'appui des comptes de la généralité de Bergues.

IV.

OCTROIS, RENTES, DROITS DIVERS.

CC. 96. — 4 registres, papier, 223 feuillets.

1679-1785. — Fermes des octrois levés sur les vins, eaux-de-vie, bieres, etc., de la ville de Bergues; « 10 avril 1693, sur conditions comme les années précédentes les octrois sur les bières ont été adjugés à Guillaume Oudart pour 5,825 l. 12 s. 6 d. par an.

CC. 97. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 2 sceaux.

1393-1542. — Sentence du Conseil de Flandre, ratifiant le jugement des portmestre et échevins de Bergues, condamnant à l'amende les religieux de Saint-Winoc pour avoir débité du vin dans la rue Saint-Martin sans avoir payé préalablement les droits d'accise. — 22 mai 1500. Défense faite aux abbés de Saint-Winoc de vendre de la bière ou du vin. — 7 mai 1504. Rapport d'une enquête faite à la réquisition du Magistrat de la ville de Bergues, concernant les bourgeois et autres allant boire au couvent de Saint-Winoc, pour échapper au droit d'accise. — 19 septembre 1505. Commandement d'huissier, portant que personne ne pourra, sous peine d'amende, aller boire au couvent de Saint-Winoc. — 3 avril 1541. Arrêt du grand Conseil de Malines, condamnant les abbés du couvent de Saint-Winoc, ainsi que la ville de Bergues, à l'observation réciproque et rigoureuse de la décision de l'année 1520, relativement à l'usage des boissons dans le couvent. — 22 mai 1542. Exécutorial de l'arrêt susdit.

CC. 98. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; 1 sceau.

1414-1496. — Vidimus de l'octroi du 3 juillet 1414 transportant au Magistrat de la ville de Bergues, moyennant 36 livres de gros, le droit que le souverain avait dans les accises. — 7 mars 1465. Sentence du Conseil de Flandre, décidant que les serviteurs et autres, résidant en dedans de la cour d'honneur de l'abbaye de Saint-Winoc, sont assujettis à payer accise sur les vins et les bières. — 6 septembre 1496. Sentence confirmative d'une condamnation à des amendes à la charge de personnes y dénommées, pour avoir été boire au couvent de Saint-Winoc, causant ainsi un préjudice au droit d'accise perçu par la ville, dont les religieux sont exempts quant à leur consommation personnelle.

CC. 99. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 7 sceaux.

1525-1555. — Lettres de l'empereur accordant à la ville de Bergues « rémission et pardon » pour avoir continué la perception des droits d'accise après l'expiration du dernier terme accordé par l'octroi du 18 février 1515 pour neuf ans, sans avoir au préalable obtenu une prorogation de cet octroi. — Prorogations des octrois autorisant la ville de Bergues à lever des droits, accises, sur les bières et sur les eaux-de-vie: 24 janvier 1554, pour douze années, à partir du 22 décembre 1555; — 10 décembre 1555, pour quatre ans à commencer à la Noel 1555, d'une demi-livre de gros sur chaque pot de vin débité, cinq décimes sur chaque tonne de bière étrangère, pour les deniers être employés au paiement des frais des fortifications.

CC. 400. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1769. — Demande de modération faite par M. Roussel, fermier des octrois sur la bière dans la ville de Bergues.— 19 décembre 1785. Contestation entre l'intendant Esmengart et le Magistrat de la ville de Bergues, à propos du droit d'accorder une modération au fermier des octrois.

CC. 401. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 7 sceaux.

1603-1607. — Exécutorial sur la prorogation de l'octroi de 1602, des droits sur les boissons dans la ville de Bergues. — 1606. Prorogation de l'octroi de 1603 sur les vins, les bières et les eaux-de-vie dans la ville de Bergues. — 4 janvier 1608. Prorogation de l'octroi de 1602 des droits sur les boissons, pour les deniers en provenant être employés au remboursement des rentes levées par la ville. — 28 juillet 1608. De l'octroi de 1603, pour un terme de six ans. — 19 novembre 1610. Pour trois ans de l'octroi du 28 juin 1607.

CC. 402. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin.

1620-1630. — Prorogations des octrois autorisant la ville de Bergues à lever des impôts sur les vins, bières et eaux-de-vie, pour subvenir dans le paiement des aides dûs au Roi: — 28 juillet 1626, de l'octroi du 12 janvier 1622, pour six ans; — 3 août 1626, de l'octroi du 23 novembre 1620, pour six ans; — 20 août 1630, de l'octroi du 28 juillet 1626.

CC. 403. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier; 1 sceau.

1663-1716. — Accord entre le gouverneur de la ville de Bergues et le Magistrat, sur les droits de franchise d'accises pour les fourrages, le bois à brûler, les vins et bières revenant audit gouverneur. — 4 août 1706. Règlement arrêté par « le conseil de la guerre, établissant les quantités de viande, poisson et autres denrées que les troupes suisses pourront faire entrer, en franchise d'accise, dans les villes de la domination du Roi où elles tiendront garnison. — 10 novembre 1716. Ordonnance de l'intendant portant que les troupes suisses en garnison dans les places du département, seront tenues de prendre chaque mois, dans la cantine du domaine, la quantité d'eau-de-vie marquée par son règlement.

CC. 404. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1774-1781. — État des octrois, péages et autres impôts revenant à la ville de Bergues sujets aux huit sols la livre, envoyé à l'intendant pour servir de base à l'établissement de l'abonnement. — 1774. États des taxes établies sur les bières et indiquant le coût d'un brassin.

CC. 405. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1724-1725. — Décret portant que les cidres seront soumis aux mêmes droits que les bières fortes. — 2 juin 1725. Décret qui suspend l'exécution du précédent.

CC. 406. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 11 pièces, papier, 1 sceau.

1407-1499. — Lettres de Jean, duc de Bourgogne, sur la requête du Magistrat de la ville de Bergues, portant défense de laisser multiplier les cabarets dans la châtellenie, au détriment des octrois de la ville. — 24 novembre 1496. Mandement du grand Conseil de Malines à la requête du Magistrat de la ville de Bergues, portant défense d'établir ou de laisser établir plus d'un cabaret dans chaque paroisse, et interdisant à l'abbaye de Saint-Jean et autres de vendre vin ou bière dans leur couvent, sous peine d'ajournement en cas de non obtempération.— 14 avril 1499. Lettres de l'empereur Maximilien autorisant le Magistrat de Bergues, Dunkerque et Furnes, d'abolir les tavernes et cabarets dans le rayon d'une demi-lieue de ces villes.

CC. 407. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; 4 sceaux.

1563-1617. — Lettres de Philippe II autorisant l'église de Saint-Pierre de Bergues à lever pendant six ans, à commencer du 1er juillet, 12 deniers parisis sur chaque double lot (pot) de vin, pour subvenir aux frais de réparations et de reconstruction de ladite église. — 3 janvier 1604. Lettres des archiducs Albert et Isabelle autorisant l'église Saint-Pierre de Bergues à lever, pendant trois ans, sur chaque tonne de bière consommée dans les cabarets ou autres débits dans la ville de Bergues dix sols, afin de subvenir au paiement des frais de construction de ladite église. — 8 mars 1617. Lettres des archiducs Albert et Isabelle autorisant, pour un terme de six ans, les églises de Saint-Martin et de Saint-Pierre à lever à profit commun dix sols sur chaque tonne de bière et un sol sur chaque pot de vin consommé dans les cabarets ou autres débits de la ville de Bergues.

CC. 108. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1691. — Lettres, mémoires et motifs d'opposition par les Magistrats des villes de Bergues, Ypres et Dunkerque contre l'établissement des droits de tonlieu ou péage de Bapaume qu'on voulait établir en Flandre.

CC. 109. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 11 pièces, papier; 6 sceaux.

1423-1507. — Lettres de Philippe, comte de Flandre et duc de Bourgogne, confirmant ceux de Bergues dans l'exemption des droits de tonlieu pour les marchandises qu'ils font venir de Dunkerque ou passer par cette ville. — 14 mars 1506. Autorisation accordée par l'empereur Maximilien à la ville de Bergues de prendre en location de Jacques de Suvilly et de Jean Domessent le droit de tonlieu de la ville de Bergues, moyennant une certaine somme d'argent à payer annuellement par la ville. — 14 février 1507. Délibération du Magistrat de Bergues décidant qu'il prendra des sieurs de Suvilly et Domessent la location, moyennant une certaine somme des droits de tonlieu. — 24 février 1507. Convention entre le Magistrat de Bergues et Jacques de Suvilly qui avait cédé en bail audit Magistrat la moitié des droits de tonlieu pour une somme de quatorze livres par an.

CC. 110. (Cahier.) — 40 feuillets, papier.

1461. — Enquête en vertu d'une autorisation obtenue par le sieur Louis Domessent, propriétaire des droits de la moitié des droits de tonlieu de Bergues contre le Magistrat de ladite ville, relativement à la prise en bail desdits droits de tonlieu.

CC. 111. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1697-1760. — Procès-verbal constatant que le pot de Bergues est d'un trente-deuxième plus fort que celui de Lille. — Réglement pour la jauge des bouteilles. — 1697-1705. Comptes des droits de jaugeage perçus sur les bières livrées dans la ville à raison de deux sols par tonne de forte bière, rendus par Jacques Pierssens (1697), la recette monte à 8,635 l. 16 s., et la dépense et les paiements à 8,546 l. 12 s.; en 1704 la recette monte à 13,479 l. 4 s. 3 d. et les dépenses et paiements à 11,294 l. 8 s. — Compte des mêmes droits pour l'année 1760.

CC. 112. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

7 août **1585.** — Arrêt du Conseil d'État approuvant une transaction entre la ville de Bergues et la châtellenie, concernant les prix des bières et ordonnant que ceux de la châtellenie et le prélat de Saint-Winoc contribueront chacun pour une partie dans la réparation et l'entretien du *Ghyselput*.

CC. 113. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1708. — Requête présentée par les brasseurs de la ville de Bergues et de la campagne au Magistrat de la châtellenie pour prouver que les frais du fisc, ajoutés à la cherté des grains, sont trop élevés et ne permettent pas de débiter la bière au prix fixé par l'ordonnance du Magistrat de la châtellenie.

CC. 114. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 72 pièces, papier.

1700-1789. — Saisies par le bureau des finances sur les paroisses de la châtellenie et correspondances et autres pièces relativement à l'engagement des pêcheries, des petits titres, volières, etc., des paroisses et dépendances de la châtellenie.

CC. 115. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 9 pièces, papier; 1 sceau.

1630. — Convention entre le Magistrat de la châtellenie de Bergues et le baron d'Esquelbecq, pour le rachat de la paroisse de Socx et avec le seigneur de Hansbecque son fils, pour le rachat de celle de Crochte au prix des engagères seulement, et moyennant qu'ils jouiront leur vie durant de tous les droits et honneurs utiles. — 18 février 1630. Décret autorisant le Magistrat des paroisses engagées, chacune en ce qui la concerne, à combiner leurs efforts pour arriver au rachat desdites paroisses.

CC. 116. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 15 pièces, papier; 1 sceau.

1630. — Mémoires concernant le droit de taxe et de wateringue appartenant au Magistrat de la ville de Bergues nonobstant les engagements. — 15 juillet 1630. Mémoire sur les moyens adoptés pour racheter les paroisses.



CC. 117. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1632-1633. — Sentence du Conseil privé, en interprétation de l'octroi du 20 août 1630, qui autorise les moyens et la levée de quelques impôts pour la rédemption des paroisses, portant en outre que les paroisses engagées ne seront sujet audit impôt qu'après qu'elles auront été rédimées. — 13 décembre 1633. Lettres de Philippe IV autorisant le magistrat de la châtellenie à continuer la levée des octrois pour le rachat des paroisses engagées.

V.

RENTES DE LA VILLE ; EMPRUNTS.

CC. 118. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin.

12 décembre **1559.** Obligation combinée entre ceux de la châtellenie de Bergues et de la châtellenie de Furnes, pour fournir à Sa Majesté 15,900 florins de rentes au profit desdites châtellenies.

CC. 119. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin.

1560. — Lettres des prêts faits à Sa Majesté par les poroisses de Ghyvelde, Killem, Warhem, Westcappel, Spyker, Bambeke, Bissezeele, Houtkerke, Wormhoudt, Herzeele, Esquelbecq, Armboutscappel, Oostcappel, Rexpoede, Ledringhem, Crochte et Teteghem, moyennant des rentes de 37 fl. 12 s. 6 d.; 40 fl. 12 s. 6 d.; 37 fl. 12 s. 6 d. par an.

CC. 120. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin.

1538. — Constitution par le domaine, au profit des paroisses de Coudekerque, Warhem, Killem, Brouckerke, Armboutscappel, Bissezeele, Pitgam, Grande-Synthe, et Petite-Synthe, appartenant à la châtellenie de Bergues d'une somme de 90 fl. 5 s. par an; au profit des paroisses de Quaetypre, Wylder, Bambeke, Steene, Bierne, Crochte et Socx d'une rente de 95 florins; — au profit de Wormhoudt, Wylder, Esquelbecq et Spyckere, d'une rente de 78 fl. 2 s. 6 d. par an.

CC. 121. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin.

1553-1564. — Constitution de rentes à la charge des domaines de la Westflandre. — 23 novembre 1564. Lettres de Philippe II autorisant la ville d'Ypres et les sept châtellenies ds la Westflandre à créer 7,000 florins de rentes héritières au capital de 120,000 florins à charge du domaine de la Westflandre « pour venir en aide à Sa Majesté.

CC. 122. (Liasse.) — 34 pièces, parchemin ; 6 sceaux.

1489-1546. — Autorisation donnée par Maximilien à la ville de Bergues de lever sur le domaine cent livres gros de rente pour aider Sa Majesté. — 1533-1546. Extraits des comptes de la châtellenie de 1533 à 1556 des recettes et dépenses de rentes levées par la ville de Bergues pour prêter à Sa Majesté qui s'est engagée à payer le capital avec les intérêts, savoir : de 1,000 carolus florins au denier seize par an, en dix termes d'une demi-année chacun ; 600 florins en huit ans ; 400 florins en huit ans ; 500 florins en trois ans ; 120 florins en trois ans et 300 florins en trois ans.

CC. 123. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 3 sceaux.

8 mai **1544-1553.** — Lettres de Charles-Quint assurant à la ville de Bergues des rentes héritières vendues par le domaine à la ville de Bergues. — Promesse du trésorier impérial, sur l'ordre du receveur général des finances, de payer annuellement la somme de 300 livres parisis montant desdites rentes. — 31 décembre 1553. Constitution par le domaine au profit de la ville de Bergues d'une rente au capital de 3,036 fl. 13 s. 4 d. à l'intérêt annuel de 127 fl. 5 s. 10 d.

CC. 124. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1695-1696. — Acquits du trésorier général concernant le rachat des cens et rentes payés au Roi par la ville de Bergues.

CC. 125. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin.

1495-1560. — Autorisation accordée par l'empereur Maximilien à la ville de Bergues, de créer 30 livres de gros de rente pour rembourser des rentes héritières montant à 43 l. 10 s. de gros par an. — 3 février 1541. Autorisation accordée par Charles-Quint à la ville de Bergues, de créer jusqu'à concurrence de 150 florins carolus de rente à la charge de la ville et châtellenie pour subvenir aux frais de réédification de l'hôtel de ville (Landshuis) ; — 24 février

1560, par Philippe II à la ville de Bergues, pour créer 24 livres de gros de rente par an, pour mettre la ville en état de payer sa quote-part dans les aides.

CC. 426. — 7 pièces, parchemin; 4 pièces. papier; 6 sceaux.

1602-1614. — Autorisations accordées par les archiducs Albert et Isabelle à la ville de Bergues, de contracter des obligations et des rentes suffisantes pour payer sa quote-part dans la subvention courante ainsi que dans les corvées et autres frais occasionnés pour le siége d'Ostende; — 3 août 1614, de lever 32,000 florins tant pour payer sa quote-part dans la demande consentie de 600,000 florins à employer pour la construction et l'amélioration des canaux, et principalement pour celui de Bruges à Gand et pour la reconstruction de l'écluse de la wateringhe des vierdyken.

CC. 427. (Registre.) — 80 feuillets, papier.

1404-1409 et **1446.** — Transcription des contrats de rentes à la charge de la ville et châtellenie de Bergues.

CC. 428. (Registre.) — 214 feuillets, papier.

1761-1762. — Transcription des contrats de rentes à la charge de la ville de Bergues et des rentes contractées pour l'emprunt de 300,000 florins contracté pour subvenir au paiement des frais occasionnés par les travaux exécutés dans les canaux, pour procurer la libre navigation entre Bergues et la mer.

CC. 429. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1692-1788. — Remboursement de rentes dues par la ville de Bergues à des particuliers, aux abbayes de St-Winoc et de Maldegem. — 1770-1788. États des rentes dues par la Généralité de Bergues. — États de semprunts faits par ladite ville. — Résolution prise par le Magistrat d'emprunter une somme de 80,000 livres pour faire face aux dépenses extraordinaires occasionnées par la guerre et la maladie épizootique.

CC. 430. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1760-1776. — Lettres échangées entre le Magistrat de Bergues et le sieur Romet, concernant les rentes et coupons d'intérêts sur l'État. — Procuration par le receveur de Bergues au sieur Romet pour les recevoir.

CC. 431. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1768-1775. — Correspondance du Magistrat avec le sieur Romet, concernant les pièces à lui envoyées pour obtenir que les gages des offices de procureur du Roi et de garde-scel soient mis sur l'état du Roi.

CC. 432. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1700-1767. — Quittance du garde du trésor royal de la somme de 80,850 livres provenant de la liquidation des offices municipaux supprimés par l'édit de juillet 1724, et constitution d'une rente de 1,617 livres au denier 50, en conformité de l'édit d'août 1720. — Enregistrement de ladite quittance au Bureau des Finances à Lille. — Certificat du receveur général pour l'emploi de ladite rente réduite à 808 livres 10 sols sur l'état de la Généralité de Flandre. — Titre nouveau de cette rente dont le capital est réduit à 32,340 livres. — Constitution de 145 livres de rente au capital de 2,900 livres, créée par la ville au profit du sieur Pierre Hugghe.

CC. 433. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1688. — États, procès-verbaux, extraits de comptes et autres, concernant la liquidation des dettes de la communauté d'Hondschoote, paroisse de la châtellenie de Bergues. — États, procès-verbaux et autres pièces concernant la liquidation des dettes pour la paroisse de Pitgam.

VI

COMPTABILITÉ DE LA PRÉVÔTÉ SAINT-DONAT ET DE PLUSIEURS AUTRES PAROISSES DE LA CHATELLENIE.

CC. 434. — 8 registres, papier, 280 feuillets.

1718-1787. — Inscription de la quote-part incombant à la *seigneurie de Saint-Donat* dans les charges générales de la châtellenie de Bergues à Saint-Winoc. — « 1716, envoi de 13,974 l. 8 s. sur les branches respectives. Envoi de 7,694 l. 12 s.; id. 5,908 l. s. Répartition du dixième denier de 1,538 l.; id. 4,000 livres. Dans ces charges

viennent respectivement: Hondschoote, pour 8,502 l. 12 s.; Warhem, 8,015 l. 4 s.; Herzeele, 634 l. 5 s.; Binckouck, 2,937 l. 12 s.; Bissezeele, 4,171 l. 11 s.; Teteghem, 2,331 l. 4 s.; Ghyvelde, 408 l. 11 s.; Looberghe, 6,113 l. 18 s. Somme totale des recettes, 37,778 l. 8 s.; id. paiements, 37,221 l. 4 s. 6 d. » — « 1710, somme totale des recettes, 41,724 l. 5 s. 1 d.; id. paiements, 38,460 l. 10 s. »

CC. 135. — 15 cahiers, papier, 325 feuillets.

1654-1788. — Comptes de la paroisse de *Bissezeele* pour sa quote-part dans les frais généraux de la prévôté de Saint-Donat dont elle fait partie, rendus par Jacques de Vos, Pierre Bocquet, Jean Lesnes, Jean Vroylinck, Gilles de Lannoy, Jacques de Loo, Michel de Zwarte, successivement receveurs de la paroisse de Bissezeele. — « 1668, recettes, 1,591 l. 17 s. 8 d.; dépenses, 1,444 l. 10 s. 11 d. » — « 1712, payé à Jean Devet, pour son voyage à Dunkerque avec les Pères Récollets, aux guides du convoi, lors du siége de Douai, 192 livres. » — « 1719, recettes, 5,953 l. 15 s. 8 d.; dépenses, 5,673 l. 2 s. 4 d. » — « 1737, pour une aumône faite aux Révérends Pères Capucins, d'un tonneau de beurre, pour services rendus à la paroisse, 44 l. 2 s. » — « 1764, la recette montait à 8,883 l. 16 s. 3 d.; les dépenses, à 8,088 l. 18 s. 2 d. » — « 1771, reeettes, 9,653 l. 15 s.; dépenses, 9,361 l. 15 s. 11 d. »

CC. 136. — 10 cahiers, papier, 227 feuillets

1659-1789. — Comptes de la branche de *Bynckhouck*, pour sa quote-part dans les frais généraux de la prévôté Saint-Donat dont elle relève en partie, rendus par Pierre Duseing, receveur de ladite branche. — « 1684, à Jacques et Saint-Omeels, sergeants de la seigneurie, pour leur surveillance le jour du scapulaire et de la ducasse, 4 l. 10 s. » — « 1705, payé 128 l. 8 s. pour l'engagement de milices pour la paroisse. » — « 1714, recettes, 5,589 l. 12 s. 11 d.; paiements, 5,853 l. 18 s. 7 d. » — « 1789, payé à Jean Senechal, chapelain de Wylder, son traitement pour la quote-part de la branche, 18 l. 18 s. »

CC. 137. — 15 cahiers, papier, 300 feuillets.

1655-1788. — Comptes de la *branche de Teteghem*, pour la quote-part dans les frais généraux de la prévôté de Saint-Donat dont elle relève en partie, rendus par Mathieu Goutbeer, Jean Sarrazin, successivement receveurs de la branche de Teteghem. — « 1672, recettes, 2,441 l. 6 s. 4 d.; dépenses, 2,514 l. 10 s. 6 d. » — « 1709, dépenses, 8,191 l. 11 s.; recettes, 10,242 l. 5 s. 11 d. » — « 1788, recettes, 7,813 l. 17 s.; dépenses, 6,926 l. 1 s. »

CC. 138. — 25 cahiers, papier, 395 feuillets.

1654-1788. — Comptes de la paroisse de *Looberghe-Locre*, rendus par Pierre Odsen, Gilles Ryckelinck, Jean de Meester, Michel de Witte, Pierre Arnods, Pierre Sauce, Baudouin Arnouts, Jean de Rue, successivement receveurs de la paroisse de Looberghe. — « 1688, recettes, 12,775 l. 9 s.; dépenses, 8,449 l. 6 s. »

CC. 139. — 30 cahiers, papier, 383 feuillets.

1629-1779. — Comptes de la *paroisse de Hondschoote-Killem*, pour la quote-part dans les frais généraux de la prévôté de Saint-Donat dont elle relève en partie, rendus par André Schipman, Hubert Luens, Corneille Arnoodt, François Vasseur, Jean Staessen, François Top, successivement receveurs de la paroisse de Hondschoote-Killem.

CC. 140. — 40 cahiers, papier, 556 feuillets.

1655-1789. — Comptes de la *paroisse de Warhem*, pour la quote-part dans les frais généraux de la prévôté de Saint-Donat dont elle relève en partie, rendus par Gilles Lannoy, Jean Poret, Corneille Van den Ende, Jacques de Breyne, Jacques Van Leene, Jean Fys, Jean Goetghebeur, Josse Viaene, François Schipman, successivement receveurs de la paroisse de Warhem. — « 1695, recettes, 21,145 l. 14 s. 6 d.; paiements, 17,457 l. 19 s.» — « 1789, recettes, 18,771 l. 4 s. 2 d.; dépenses, 14,319 l. 16 s. 5 d. » — « 1789, recettes, 28,783 l. 13; 1 d.; dépenses, 20,004 l. 18 s. 9 d. »

CC. 141. — 15 cahiers, papier, 247 feuillets.

1666-1788. — Comptes de la *paroisse de Ghyvelde* pour la quote-part dans les frais généraux de la prévôté de Saint-Donat dont elle relève en partie, rendus par Adrien Arnouts, Corneille Alleyt, Jean Hontier, Jacques Dassonneville, Josse Van de Moortel, François-Marc Verley, Josse de Codts, Jean de Wers, Charles de

Wees, François Jacobsoone, successivement receveurs de la paroisse de Ghyvelde. — « 1743, recettes, 914 l. 10 s. 1 1/4 d.; dépenses, 733 l. 14 s. 5 1/2 d.

CC. 142. — 60 cahiers, papier, 287 feuillets.

1661-1730. — Comptes de la *paroisse de Herzeele*, pour la quote-part des frais généraux de la prévôté de Saint-Donat dont elle relève en partie, rendus par Guillaume Magerman, Jacques Guldensoone, François Galle, Louis Coore, Jacques Callewant, André Roosseel, successivement receveurs de la paroisse de Herzeele. — « 1788, recettes, 1,803 l. 8 s.; dépenses, 1,438 l. 16 s. 10 d. »

CC. 143. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1568-1620. — Comptes des tenanciers de la *prévôté Saint-Donat* dans la châtellenie de Bergues rendus par Simon Wallen, Adrien de Blocq, Jacques Ley, Gilles de Peystere, Annanias Rosseel, successivement receveurs de la prévôté de Saint-Donat. — « 1620, payé à M. Adrien Sarins pour avoir instruit le procès criminel à charge de Jean Frédéricx, 48 livres. »

CC. 144. — 15 cahiers. papier, 300 feuillets.

1680-1719. — Adjudications publiques des collectes des impositions dans les paroisses de Hondschoote, Killem et autres de la prévôté. — « 1702, le droit de 3 livres pour chaque tonne de forte bière, à charge des cabaretiers, adjugé à Jean Coppein pour 128 livres. » — « 1719, à Nicolas Duyts pour 60 livres parisis. »

CC. 145. (Liasse.) — 140 feuillets, papier.

1687. — Registre ou cahier de charge de l'adjudication du bail des terres, prés et dépendances d'une ferme abandonnée sous les paroisses de Hondschoote et Killem, prévôté de Saint-Donat dans la châtellenie de Bergues et appartenant à Sa Majesté.

CC. 146. — 4 cahiers, papier, 103 feuillets.

1696-1698. — Rôle de répartition des impositions de la *paroisse de Warhem*, pour la partie relevant de la prévôté et seigneurie de Saint-Donat, pour la quote-part de ladite seigneurie dans les charges de la Généralité de la châtellenie de Bergues.

CC. 147. — 20 cahiers, papier, 353 feuillets.

1708-1779. — Rôles de répartitions des impositions de la *paroisse de Teteghem, pour la partie* relevant de la prévôté et seigneurie de Saint-Donat, pour la quote-part de ladite seigneurie dans les charges de la Généralité de châtellenie de Bergues.

CC. 148. — 15 cahiers, papier, 367 feuillets.

1697-1769. — Rôles de répartition des impositions de la *paroise de Hondschoote-Killem, pour la partie* relevant de la prévôté et seigneurie de Saint-Donat, pour la quote-part dans les charges générales.

CC. 149. — 13 cahiers, papier, 209 feuillets.

1663-1764. — Rôles de répartition sur les impositions de la *paroisse de Bissezeele, pour la partie* appartenant à la prévôté et seigneurie de Saint-Donat, pour la quote-part de ladite seigneurie dans les charges générales de la châtellenie de Bergues.

CC. 150. — 13 cahiers, papier, 206 feuillets.

1663-1768. — Rôles de répartition sur les impositions de la *paroisse de Binckhouck, pour la partie* appartenant à la prévôté et seigneurie de Saint-Donat, pour la quote-part de ladite seigneurie dans les charges générales de la châtellenie de Bergues.

CC. 151. — 10 cahiers, papier, 203 feuillets.

1680-1710. — Rôle de répartition de la taxe pour la capitation de la prévôté et seigneurie de St-Donat dans la châtellenie de Bergues, ressortissant de plusieurs villages de ladite châtellenie.

CC. 152. (Registre.) — 260 feuillets, papier.

1739-1745. — Registre aux recettes des rentes du Voudremont, petite prévôté et camerlinage, ladite recette échéant à la Chandeleur de chaque année et à la Mi-Carême. Cette recette sera portée pour six ans, 1739 à 1745.

CC. 153. (Registre.) — 180 feuillets, papier.

1760-1763. — Recettes des rentes du Voudremont, petite prévôté et camerlinage, ladite recette échéant à la Chandeleur de chaque année et à la Mi-Carême, cette recette sera portée par quatre années de 1760 à 1763.

CC. 154. (Registre.) — 203 feuillets, papier.

1785-1790. — Registre aux recettes des rentes du Voudremont, petite prévôté et camerlinage, ladite recette échéant à la Chandeleur de chaque année et à la Mi-Carême, cette recette sera portée pour six années, de 1785 à 1790. — « Le sieur Jean Calonne à Bergues, propriétaire, 22 mesures, 6 l. 10 1/2 s. »

CC. 155. (Registre.) — 320 feuillets, papier.

1776. — Journal aux recettes des rentes foncières appartenant à la prévôté et seigneurie de Saint-Donat dans la châtellenie de Bergues et constituées sur des propriétés situées dans les diverses paroisses de ladite seigneurie.

CC. 156. (Registre.) — 184 feuillets, papier.

1709-1759. — Requêtes adressées au Magistrat de la prévôté et seigneurie de Saint-Donat, demandant l'autorisation de tirer de la tourbe et autorisations données par ledit Magistrat à ce sujet.

CC. 157. — 2 registres, papiers, 193 feuillets.

1667-1714. — *Cops* de grains, etc., de la prévôté et seigneurie de Saint-Donat dans la châtellenie de Bergues, selon les différentes saisons de quinzaine en quinzaine; ces relevés devront servir à la taxation des rentes de grains dues à ladite seigneurie de Saint-Donat.

CC. 158. — 2 registres, papier, 219 feuillets.

1762-1772. — *Cops* de grains et de fromages qui se lèvent à Bergues, servant de contrôle pour Messieurs du Magistrat de la prévôté et seigneurie de Saint-Donat dans la châtellenie de Bergues.

CC. 159. (Registre.) — 80 feuillets, papier.

1677. — Terres de la paroisse de Hondschoote, prévôté de Saint-Donat avec les propriétaires et tenanciers d'icelles, redevant l'*Espier* à Sa Majesté et chargées de certaines espèces de grains.

CC. 160. — 14 registres, papier, 89 feuillets.

1678. — Terriers de la paroisse de Hondschoote-Killem, prévôté de Saint-Donat, avec les propriétaires et tenanciers d'icelles, redevant l'*Espier* à Sa Majesté et chargées de certaines espèces de grains.

CC. 161. — 40 cahiers, papier, 334 feuillets.

1729-1789. — Tarif des rentes de l'*Espier*, indiquant les terres des diverses paroisses de la prévôté et seigneurie de Saint-Donat dans la châtellenie de Bergues qui sont chargées de ces rentes.

CC. 162. — 4 registres, papier. 395 feuillets.

1580. — Terrier de la généralité de la prévôté Saint-Donat, comprenant toutes les terres situées dans les différentes paroisses faisant partie de la prévôté, mesurées sur l'ordre des échevins de ladite prévôté par Jean Bulten, arpenteur juré dans la ville de Bergues.

CC. 163. — 4 registres, papier, 488 feuillets.

1604. — Terriers de la prévôté Saint-Donat, comprenant toutes les terres, avec indication des aboutissants, de la prévôté et situées dans les branches (paroisses) faisant partie de ladite prévôté.

CC. 164. — 2 registres, papier, 227 feuillets.

1756-1762. — Terriers comprenant toutes les terres appartenant à la prévôté Saint-Donat situées dans les paroisses de Houtkerke et Wormhout.



CC. 165. (Registre.) — 221 feuillets, papier.

1750. — Terrier comprenant toutes les terres de la prévôté Saint-Donat, situées dans la branche du Binckhouk et contenant 569 mesures 1 ligne 89 verges.

CC. 166. (Registre.) — 217 feuillets, papier.

1770. — Terrier comprenant toutes les terres de la prévôté de Saint-Donat situées dans la branche d'Armboutscappel, fait et mesuré par Mathieu Fauverghe, Jacques Winoc Carpentier, Charles-Joseph Herrewyn et Pierre-Mathieu Legrand, arpenteurs jurés de la ville de Bergues.

CC. 167. (Registre.) — 297 feuillets, papier.

1677. — Terrier comprenant toutes les terres de la prévôté Saint-Donat, situées dans la branche de Looberghe (partie Nord).

CC. 168. (Registre.) — 225 feuillets, papier.

1679. — Terrier de toutes les terres appartenant à la prévôté Saint-Donat situées dans la branche de Looberghe (partie Sud).

CC. 169. (Liasse.) — 15 pièces, papier..

1581-1704. — Lettres d'octroi de Philippe II autorisant la ville de Hondschoote à lever des octrois sur les bières pour subvenir dans le paiement des frais communs et arrérages de rentes, 1581. — Lettres de Philippe II prorogeant l'octroi précédent sur les vins et les bières pour subvenir au paiement des quote-parts dans les frais généraux de la châtellenie de Bergues, aux frais de réparation de la maison de ville et de la halle aux laines qui avaient été ruinés ainsi que pour la nouvelle charpente du clocher de l'église, pour l'établissement d'une horloge et l'acquisition d'une cloche (1587).

CC. 170. — 7 registres, papier.

1677. — Enregistrement de rapports et dénombrements des fiefs tenus de la prevôté Saint-Donat et dans les ammanies de Warhem, Hoymille, Bissezeele, Ghyvelde, Teteghem, Uxem, Bambeke, Wormhoudt et Killem.

Département du Nord.

VILLE DE BERGUES.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE DD.

(Propriétés communales; eaux et forêts; édifices; travaux publics; ponts et chaussées; voirie.)

I.

PROPRIÉTÉS COMMUNALES.

DD. 1. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 17 sceaux.

1497-1541. — Echange entre la ville de Bergues et l'abbaye de Saint-Winoc de la dite ville : l'abbaye cède à la ville, 1° une mesure et demie de prés en dehors de la porte dite Blindepoort, 2° une demi-mesure de terre avec motte à moulin dans la banlieue près du petit canal de Coudekerke ; en échange la ville cède à l'abbaye une mesure et demie et soixante-cinq verges sur le Zuydgractht, derrière la grange de ladite abbaye. — Echange entre la ville de Bergues et le Nouveau-Cloître ; la ville cède au Nouveau-Cloître, quatre lignes de terre situées hors la porte de Cassel, contre la même quantité cédée par ce couvent hors la porte de Bierne. — 13 mai 1510, vente par Paul Spreeuw à la ville de Bergues, d'une maison dans la rue dite Tander-straet où fut établie l'école des orphelins dite Pauvre-École. — 29 juillet 1510, acquisition par la ville de Bergues, d'une autre maison dans la même rue pour l'établissement de ladite Pauvre-École.

DD. 2. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 2 sceaux.

1547-1559. — Acquisitions faites par la ville de Bergues : de deux maisons près du cimetière de la paroisse de Saint-Pierre et contigues aux remparts;—2 juin 1547, d'une petite maison sur les remparts derrière le cimetière de la paroisse de Saint-Pierre; — 23 juillet 1550, d'une maison située au nord du Marché au Sable (Zavelmarckt); — 23 janvier 1552, de la moitié d'une maison située à l'ouest de la rue dite Mersemanstraet;— 11 juillet 1552, d'une mesure de terre au nord de *Muntemeet*.

DD. 3. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin.

1561-1760. — Acquisitions faites par la ville de Bergues : d'un terrain vague, « les maisons qui s'y trouvaient ayant été brûlées lors de la destruction de la ville en 1558, » situé à l'ouest de la rue dite Zegebrie-Straet, pour être incorporé dans l'agrandissement du Nouveau Marché ; — 7 septembre 1566, d'un terrain vague et « ruiné par l'incendie de 1558 », du côté du nord de la rue des Espagnols, pour être incorporé dans l'agrandissement du Nouveau Marché ; — 5 septembre 1567, d'un terrain situé dans le Keysernet près de la porte de Bierne ; — 29 novembre 1567, d'un fonds non bâti, situé entre le cimetière de la paroisse Saint-Martin et la Pauvre École ; — janvier 1576, d'une maison située à l'est du Marché aux bestiaux ; — 2 octobre 1593, d'une maison située du côté du nord au Marché au Fil ; — 1597, échange entre l'abbaye de Saint-Winoc et la ville de Bergues ; l'abbaye cède à la ville huit mesures et demie de terres situées à

Bierne contre la porte de Bourbourg, et de son côté la ville cède à l'abbaye une partie de terre d'égale contenance située près de la porte des Aveugles.

DD. 4. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 3 sceaux.

1470-1666. — Renonciation par les héritiers de la dame veuve Jean Vrylof au profit de la ville de Bergues à un viager hypothéqué sur une ferme dite Muntebilck ;—18 mars 1552, concession faite par la ville de Bergues à François de Carpere, de la partie de terre dite Groenberg, appartenant à la ville, pour y établir une tuilerie ; — 15 octobre 1644, lettres de Philippe IV, roi d'Espagne, autorisant la ville de Bergues à vendre deux petites maisons dans la paroisse de St-Martin et 6 à 7 mesures de terres situées près de la ville, et approuvant les locations de biens et terres faites par le ville à des particuliers ; — 1666, bail d'une partie de terre près de la Haute École au sieur Philippe de Wynter ; — 1 mai 1583, bail de terres et autres propriétés de la ville de Bergues à des particuliers ; — bail emphytéotique de 99 ans accordé par la ville de Bergues au prélat de l'abbaye de Saint-Winoc au sujet d'un terrain situé à l'ouest de la Nouvelle Porte.

DD. 5. (14 registres.) — 150 feuillets, papier.

1429-1789. — Registres aux procès-verbaux des adjudications publiques en bail des biens, terres et autres propriétés de la ville de Bergues. — « Le 12e jour du mois d'août 1431, Jean de Monic prend en ferme pour 3 ans à 32 livres parisis paran, une partie de terre pour entrer en jouissance ledit 12 août ; les cautions Ingelram-Spelle et Jean Vandenhow; » — « Ferme de la perception du droit d'issue, des *assises* de la ville, des sayes pour 30 livres, du moulin à l'huile pour 4 livres. »

DD. 6. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 7 sceaux.

1428-1489. — Lettres de garant accordées par l'empereur Maximilien, pour une rente de 60 florins fondée au profit de la ville, sur le domaine et espier de sa Majesté ; — lettres de sûreté d'une rente de 20 livres de gros fondée au profit de la ville sur le domaine de sa Majesté.

DD. 7. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 8 sceaux.

1351-1560. — Constitutions de rentes foncières au profit de la ville : — d'une rente de 31 schellings parisis par an hypothéquée sur une ferme située hors de porte nord ; — 20 octobre 1398, d'une rente du 12 sols parisis par an hypothéquée sur une maison près du Pont Anglais, créée comme prix d'un échange fait contre des biens cédés à la Table des pauvres de la paroisse de St-Pierre ; — 20 octobre 1430, d'une rente de 48 schellings par an hypothéquée sur un terrain près de la porte sud, au sud de l'avenue du Nouveau Cloître ; — mai 1447, échange entre la ville de Bergues et le Nouveau Cloître : la ville cède 230 verges de terre contre une rente de 24 livres de gros à payer par ledit Nouveau Cloître, lequel en outre renonce au benéfice de toutes rentes foncières attachées aux terres incorporées dans le contour des fortifications.

DD. 8. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin.

1560-1571. — Constitutions de rentes au profit de la ville de Bergues : — d'une rente de 3 livres parisis par an sur la maison et brasserie au nord du Quai ; — 28 août 1560, d'une rente de 4 livres parisis par an hypothéquée sur une maison, côté ouest de la rue dite Merssemanstraet; — 1er avril 1562, d'une rente foncière de 2 livres parisis hypothéquée sur une maison à l'ouest de la même rue.

DD. 9. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier ; 9 sceaux

1600-1621. — Constitutions de rentes foncières au profit de la ville de Bergues : — d'une rente de 3 livres parisis par an hypothéquée sur une maison située à l'est du pont dit Mattebrugge ; — 23 mars 1604, d'une rente de 3 livres parisis hypothéquée sur une maison à l'est de la rue des Dames ; — 15 septembre 1612, d'une rente de 24 sols parisis par an hypothéquée sur une maison située dans la rue de la Potterie ; — 30 juillet 1620, d'une rente de 12 livres parisis par an hypothéquée sur une maison située au Sud de la rue Saint-Martin. — Constitution d'une rente de 24 livres parisis, par M. de Hau, seigneur de Staplande, au profit de la ville de Bergues, pour l'emphytéose à lui accordée par la ville d'un terrain incorporé dans son jardin rue de Roozendael

provenant de l'enclos de l'établissement dit la Haute-École, et nommé terrain au bas de la Gloriette, à condition que le mur de séparation restera mitoyen et que ledit sieur de Staplande sera obligé de fermer et de clore a ses frais la petite porte de communication qu'il a pratiquée pour correspondre avec ledit établissement de la Haute-École, ainsi que les soupiraux de ses écuries.

II.

EAUX ET FORÊTS, NAVIGATION, COURS D'EAU.—WATERINGUES.

DD. 10. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1646-1750. — Mémoire historique concernant les moëres depuis leur desséchement jusqu'à leur submersion lors de l'arrivée des troupes ennemies en 1646 ; — 1746-1748, ordonnance de l'intendant portant que le sieur Croquart, géomètre, est désigné pour lever le plan des moëres et terres adjacentes; carte et légende faite par le sieur Croquart ; procés-verbaux de dénombrement des propriétaires des terres aboutissant à la *laisse d'inondation des moeres* dans les paroisses d'Hondschoote, Warhem, Ghyvelde, Uxem et Teteghem ; — 1749-1750, ordonnances de l'Intendant, rescriptions du Magistrat de Bergues et autres pièces relatives au desséchement des moëres.

DD. 11. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1779-1784. — Réclamation faite au Conseil d'État par la *loi des moeres* contre les articles 7 et 9 des lettres patentes du Roi, de 1779, portant rétrocession des moëres au sieur Vander Mey, le 1er de ces articles lui attribuant toute justice sur la maison qui sert de siége à la loi des moëres, l'autre sur les terres dans l'enceinte du Ryncksloot. — Requête présentée à l'intendant par le Magistrat de la ville et chatellenie de Bergues demandant que des points du niveau des eaux soient fixés et qu'il soit ordonné aux entrepreneurs du desséchement des moëres de s'y conformer pour l'effet et la manœuvre de leurs moulins et de leur machines ;—procès-verbaux de visite et autres piéces y relatives ; — ordonnance de l'intendant du 22 août 1783, faisant droit à la requête du Magistrat susdit ; — mémoire présenté par les propriétaires des moëres et des terres adjacentes pour prouver que les châtellenies de Bergues et de Bourbourg doivent contribuer dans les frais de construction de l'écluse de Coerberger.

DD. 12. (3 cahiers) — 150 feuillets, papier.

1564. — « Statuts, règlements et prescriptions des trois wateringues, Zuyd-Over, Noord-Over et Oostover, accompagnés des ordonnances et de tout ce qui régit cette administration, faits et rassemblés sur l'ordre du Magistrat de la ville de Bergues par Balthazar de Jonghe. »

DD. 13. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1560 - 1744. — Croquis d'une carte figurative des wateringues de la châtellenie de Bergues. — 1743, contestation entre le Magistrat de la ville de Bergues et le Magistrat de la ville et châtellenie de Furnes au sujet de l'écoulement des eaux des wateringues.

DD. 14. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 115 pièces, papier.

1701. — Contestation entre le Magistrat de la ville Bergues et les trois membres des wateringues, Oost-Over, Sud-Over, et Noord-Over, au sujet de la prétention du Magistrat, qui voulait que chacun de ses membres obtint voix délibérative dans les assemblées des Wateringues ; décision de la part de l'intendant donnant droit audit Magistrat.

DD. 15. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1675-1787. — États estimatifs, procès-verbaux et autres pièces, concernant le curement des ruisseaux dits Zeegracht, Houtgracht, Crommendyck, Colindyck, Bierendyck, Langhengracht, Bernaerdsleet, Roocamer, Speye, Schelvliet, Mullegracht, Steenbrugge, appartenant aux wateringues de la châtellenie de Bergues ; — 1775, contestation sur les charges à supporter pour la reconstruction d'un aqueduc dans le chemin dit Saint-Omaerstraet, près de la prévôté d'Hondschoote, par lequel les eaux de la Becque doivent s'écouler ; les Wateringues prétendent que ces charges incombent à la dite prévôté.

DD. 16. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier ; 1 sceau.

1589 - 1727.— Lettres de Philippe IV, roi d'Espagne,

autorisant le Magistrat de Bergues à imposer telle taxe qu'il sera nécessaire sur les terres sujettes aux Wateringues, et à procéder à la vente des terres qui seraient abandonnées, laissant aux propriétaires un temps légal pour les racheter; — 6 avril 1700, arrêt du Conseil d'État réunissant l'office de receveur des wateringues au corps de cette administration; — quittance de la finance payée de ce chef; — 1er octobre 1699, ordonnance de l'intendant portant qu'une taxe plus forte que celle fixée par les quatre grands membres des wateringues sera prélevée sur les terres de la section de Sudover; — 11 janvier 1727, exécution contre un échevin de Cappellebrouck poursuivi par les Wateringues pour refus de paiement de la cotisation fixée par le Magistrat de la châtellenie et les membres de la section de Bergues; — 19 janvier 1593, requête adressée par le magistrat de Bergues au Roi demandant qu'on fasse intervenir les *États Anglais* dans les frais des wateringnes; — 11 janvier 1589; décision du Roi portant que ceux de la châtellenie de Bourbourg ressortissant des wateringues Sud-Over devront contribuer dans les frais de réparation et d'entretien des digues pour empêcher l'invasion des eaux de la mer. — Lettres de Philippe II, autorisant le magistrat de Bergues à vendre « les *terrains délaissés tombant dans les wateringues* » et d'employer les deniers en provenant pour subvenir aux dépenses de cette administration.

DD. 17. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1434-1778. — Convention proposée par le Magistrat de la châtellenie de Bergues à ceux de Cappellebrouck par laquelle ces derniers seraient autorisés à décharger leurs eaux dans la wateringue de Zuydover. — 19 septembre 1434, acceptation de cette convention par ceux de Cappellebrouck; — 8 janvier 1435, approbation de cette convention par le chapitre de Saint-Pierre-d'Aire; — 2 janvier 1435, approbation de cette même convention par la dame Catherine de Mamez, dame de Millam et de Watten, pour sa seigneurie de Cappellebrouck: — 25 septembre 1435, approbation de cette convention par Jean, seigneur de Mailly, Beaufort, Ravensberghe, etc.;— 30 mai 1536, sentence du Conseil de Flandre portant condamnation contre la wateringue-Sudover et le Magistrat de Cappellebrouck, les obligeant à se conformer à la convention de l'année 1434. — Requête des membres de l'administration des wateringues-Sudover, adressée à l'intendant, demandant exemption de la taxe de 24 patars par bonnier; — rescription du Magistrat de Bergues sur cette requête; — ordonnance de l'intendant qui oblige les wateringues-Sudover à payer la taxe arrêté sur le pied de 24 patars la mesure pour les terres hautes et de 8 patars pour les terres basses; — 1764, décision de M. De Barentin, intendant, sur la réclamation des seigneurs de Zenneghem, Cappellebrouck et de Ravensberghe contre l'imposition de 24 patars à la mesure; — 1778, requête adressée à l'administration des wateringues par le bailli de Pitgam, pour obtenir que les frais qu'il a été obligé de faire pour les réparations au chemin le long du Weirdyck-Dublaert soient mis à la charge des Wateringues. — Réponse négative de l'administration.

DD. 18. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 12 pièces, papier.

1555-1786. — Convention entre le Magistrat de Bergues et celui de Dunkerque pour la construction de deux bâtardeaux avec une buse, le 1er dans le *ouvelanghegracht* derrière le cabaret des Sept Planètes, aux frais de la ville de Bergues, et l'autre près du Schapbrugge, sur le chemin de Bourbourg, aux frais de la ville de Dunkerque. — Bergues s'engage à laisser écouler et se décharger les eaux de Dunkerque et cette dernière ville s'oblige à fournir de l'eau au canal de Bourbourg, pour l'usage des habitants et des terres de la châtellenie de Bergues. — Lettre du Magistrat de Dunkerque à celui de Bergues pour annoncer qu'il a fait rétablir la petite écluse sur le canal de Bourbourg. — 30 août 1632; convention entre le Magistrat de Bourbourg et celui de Bergues pour établir la part contributive de la châtellenie de Bourbourg dans les wateringues pour l'écoulement des eaux de Loon et de Craywicq. — 1573; extrait d'un état des droits à payer dans les wateringues par un fief de 5 1/2 mesures de terres sis à Brouckercke et relevant de la seigneurie de Hames.— 1555; contestation entre le Magistrat de Bergues et la wateringue Nordover d'une part et le prévôt de Watten seigneur de Predenbourg d'autre part, concernant l'entretien des dunes et fossés de mer dans sa seigneurie à Grande-Synthe.

DD. 19. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1505-1779. — Ordre du président de la Chambre des Comptes à Lille, donné aux commissaires des wateringues d'Oostover, de déterminer exactement les terres adjacentes aux moëres, afin de permettre l'établissement de l'assiette des impôts, à charge de l'administration des

moëres. — 28 août 1638; état des frais d'un nouveau *refossillage* de la Becque de Killem pour arriver à rendre Yser navigable. — 1676; requête présentée à l'intendant par les occupeurs des terres entre le canal de Furnes et les dunes, demandant à être déchargée de la taxe des wateringues, — Ordonnance de l'intendant qui les déboute de leur demande. — 1752; lettre des commissions des wateringues enjoignant au sieur Fava de réparer convenablement le pont sur le Mullegracht, vis-à-vis de sa ferme. — 26 juillet 1779; lettre de messieurs de la prévôté Saint-Donat, annonçant au Magistrat de Bergues qu'ils ont fait construire un aqueduc ou pont dans le chemin de St-Omer sur un courant d'eau qui sépare la prévôté de la juridiction d'Hondschoote.

DD. 20. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1691. — Requête présentée par le Magistrat de Bergues à l'intendant des Madrys pour demander qu'il lui plaise ordonner que la ville de Dunkerque ait à payer la somme de 1,692 livres, 12 sols argent du Roi avec les intérêts depuis le 27 janvier 1687, somme dont cette ville était restée redevable pour sa quote part dans les frais de construction de la grande écluse de Dunkerque; — au dossier sont joints les plans du pont et ceux de ladite écluse faits par l'ingénieur Clément le 5 juillet 1691; — pièces à l'appui de la demande.

DD. 21. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 8 pièces, papier; 1 sceau brisé.

1614-1722. — Requête présentée par le Magistrat au *gouvernement* exposant une combinaison financière pour parvenir à faire face à la dépense nécessitée pour la construction de l'écluse de Vierdicken-Wateringues. — 15 décembre 1615; requête présentée au gouvernement pour constater que la dépense de la construction de l'écluse de Vierdicken s'est élevée à 60,000 florins et que la province n'y a contribué que 1° pour 10,000 florins et 2° pour 8,000 florins. — 23 avril 1614; lettres des archiducs Albert et Isabelle, autorisant la ville et châtellenie de Bergues à lever en rentes la somme de 10,000 florins pour être employée dans la construction de la nouvelle écluse de Vierdicken-Wateringue « le Roi contribue dans les frais de la construction pour 10,000 florins parce que cette écluse doit rompre le banc de sable fermant le port de Dunkerque. » — 1701, 1703, 1711, 1722; comptes de la dépense faite pour les réparations aux écluses de Bergues, arrêtés entre les Magistrats de Bergues, Bourbourg et Dunkerque « puisque dans les dépenses chacunes de ces villes devaient contribuer en proportion de l'étendue de son territoire soumis aux Wateringues; » Bergues y contribue pour 46,000 mesures, Bourbourg pour 13,000 mesu.es et Dunkerque pour 10,000 mesures. — 13 janvier 1699; procès-verbal d'adjudication des travaux à exécuter pour la construction de deux portes neuves à l'ecluse de Bergues; plan de ces portes.

DD. 22. (Liasse.) — 16 pièces. papier.

1785-1786. — Correspondance échangée entre le Magistrat de Bergues et l'administration des wateringues relativement à la construction de la vanne mouvante, dans l'écluse de Bergues près de Dunkerque. — Rapport de M. Devignaux concluant à l'abandon de ce projet de vanne tournante et conseillant de placer des portes tournantes dans des portes busquées.

DD. 23. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 16 pièces, papier; 3 sceaux.

1411-1784. — Cahier des charges, plans et devis estimatifs de l'adjudication des travaux de réparation à faire à l'écluse de Bergues; toisés des travaux susdits, plan de l'écluse dite Bergsluys, écluse de Bergues, sur le canal de Bergues à Dunkerque. — 1564; règlement pour la tenue de l'écluse de Bergues près de Dunkerque, fixant le niveau des eaux dans le canal et dans le havendyk (le havre) pour la navigation entre Bergues et Dunkerque. — Etat des droits de passage à payer à l'écluse dite Berghensluys et à celle des Moëres. Rapport au sujet de la visite de l'écluse dite Bernaertsleet nouvellement construite. — 6 avril 1524; enquête faite à la demande du Magistrat de Bergues concernant l'ykingnagel (indicateur) qui autrefois était placé au Berghensluys pour l'observation du niveau des eaux en vertu de lettres de l'empereur Charles-Quint. — Désignation de commissaires à la requête du Magistrat de la ville de Bergues pour faire une enquête concernant l'ykingnagel à l'écluse dite de Berghensluys, qui avait été enlevé par ceux des wateringues — Décision prise par le Conseil d'Etat dans le différend entre l'administation des wateringues Sudover et le Magistrat de Bergues relativement au niveau que doivent conserver les eaux dans l'écluse dite Berghensluys pour l'usage de la navigation dans le canal et pour prévenir les irruptions des eaux de la mer dans les terres. — 6 avril 1724; nomination de commissaires

« pour la poursuite de ceux de la wateringue Sud-Over » afin de voir déclarer exécutoire la décision du Conseil d'État du 29 août 1691. — Juin 1699; cahier des charges et devis ou détail estimatif pour l'adjudication des travaux de construction de l'église dite de Furnes. — 11 novembre 1411; lettres de Jean-sans-Peur, autorisant la ville de Bergues à acquérir l'overdracht (ruisseau) en ladite ville appartenant à la vicomté de Bergues, moyennant 36 livres parisis d'une ente héritière et perpétuelle érigée en fief au lieu dudit Overdragt.

DD. 24. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 43 pièces, papier; 2 sceaux.

1633-1740. — Lettres de Louis XIV portant autorisation pour l'établissement d'un sas (écluse) à Lyncke. — 23 décembre 1633; promesse des chanoines d'Aire faite au Magistrat de Bergues d'établir un sas à Wattendam au levant de l'Overdracht. — 10 mai 1679; lettres patentes de Louis XIV portant autorisation pour la construction d'un sas à Wattendam au lieu dit Guindal, et prescrivant aux Magistrats de Bourbourg et de Cassel de faire nettoyer la haute Colme et le damwaert jusqu'à la rivière pour la rendre navigable. — 1679; conditions posées par le Magistrat de Bergues au sujet de la proposition faite par le gouvernement de convertir le guindal de Wattendam en sas. — 25 octobre 1701; ordonnance qui fixe à 1/3 la part des chanoines d'Aire dans le produit des droits que le Magistrat de Bergues perçoit sur les bateaux passant à Wattendam. — 9 septembre 1732; compte final arrêté entre le Magistrat de Bergues et les chanoines d'Aire au sujet des droits levés à l'écluse de Wattendam. — 28 juillet 1735; cession par les chanoines d'Aire au Magistrat de Bergues du 1/3 dans les droits perçus à l'écluse de Wattendam. — Août 1737; lettres patentes de Louis XV confirmant la cession susdite. — 23 décembre 1737; enregistrement de ces lettres. — 1er août 1735; approbation par les chanoines d'Aire de la cession du 28 juillet 1735. — 26 août 1735; approbation par l'évêque de Saint-Omer de la cession du 28 juillet 1735. — 16 février 1740; quittance de la somme de 7,500 livres donnée aux chanoines d'Aire par les Magistrat de la ville de Bergues pour l'achat du tiers des droits perçus sur les bateaux passant à l'écluse de Wattendam, cédé par acte du 28 juillet 1735. — 15 février 1740; copie du contrat d'une acquisition de terres dans les wateringues, faite par les chanoines d'Aire, à l'aide de la somme de 7,500 livres provenant de la vente du tiers de la propriété dans le sas de Wattendam. — 1724-1730; requête des fermiers de Wattendam demandant une modération de leur fermage à cause de l'interruption de la navigation.

DD. 25. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1293-1516. — Copie des lettres de Gui, comte de Flandre, octroyant à la ville de Bergues l'autorisation pour le *refouissement* de la Colme et indiquant les villes et pays qui doivent contribuer dans les dépenses à faire à ce sujet. — 7 avril 1505; lettres de Philippe-le-Beau, autorisant les Magistrats de Bergues et de Saint-Omer à faire recreuser le « fossé » (la Colme) se jetant dans la rivière l'Aa près de Watten, pour favoriser l'écoulement des eaux dans la mer par le havre de Gravelines. — 1506-1516; projet d'approfondissement et de curement de la Colme. — Adjudication des travaux de curement et autres dans les ruisseaux des wateringues de Bourbourg et de Bergues pour favoriser l'écoulement des eaux vers la Colme. — Différend entre les châtellenies de Bourbourg, Furnes et Bergues et les villes de Saint-Omer et Gravelines relativement à l'entretien des digues de la rivière de l'Aa et le havre de Gravelines.

DD. 26 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 48 pièces, papier.

1505-1572. — Lettres de Philippe-le-Beau nommant des commissaires pour faire procéder au « refouissement » de la Colme, pour établir l'assiette des impôts que nécessitera cette dépense et pour applanir, conjointement avec le grand Conseil de Flandre, toutes les difficultés qui pourraient surgir pendant cette opération. — Lettres de Philippe-le-Beau nommant commissaires pour faire procéder « au refouissement » de la Colme de Lyncke à Watten et désignant les sieurs Prévôt d'Arras, seigneur de Houdecoutre, et Cornille Fremault, présentés par requête du magistrat de St-Omer. — 7 août 1567; lettres de Philippe II nommant les sieurs Pauwels et de Schodt receveurs-inspecteurs « au refouissement » de la Colme. — 16 avril-27 octobre 1506; procès-verbal de l'enquête des commissaires institués pour faire opérer le refouissement de la Colme; — adjudication de la recette des impôts établis à cette fin. — avril 1506; enquête faite par Charles de Ranchicourt et Cornille Fremault, commissaires désignés pour faire procéder au refouissement de la Colme et pour établir des impôts à lever à ce sujet. — 1506; mémoire et renseignements sur les travaux à exécuter pour le refouissement de la Colme. — 27 avril 1532; rapport sur

les travaux des commissaires établis pour faire opérer le refouissement de la Colme, tant sur les ouvrages que sur l'établissement des impôts levés pour cet objet. — Mai 1563; requête adressée au Roi par le Magistrat de Bergues pour demander qu'il puisse être procédé au refouissement de la Colme. — 3 juillet 1567; lettres de Philippe II nommant commissaires pour le refouissement de la Colme le vicomte de Gand et le seigneur de Rassenghien. — 1567-1572, procès-verbal des travaux de la commission instituée pour le refouissement de la Colme; ordonnance pour l'assiette des impôts à établir à ce sujet; observations des imposés. — 7 août 1567; cahier des charges de l'adjudication des travaux de refouissement.

DD. 27. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 18 pièces, papier.

1630-1689. — Lettre de l'archiduchesse Isabelle ordonnant au Magistrat de Bergues de faire procéder au « refossilement » et au nettoyement du canal de la Colme, et autorisant ledit Magistrat à faire contribuer dans les dépenses les paroisses qui y avaient contribué autrefois. — 13 avril 1630; procès-verbal de l'assemblée tenue par les intéressés au refouissement de la Colme, portant les noms des opposants et des consentants à la levée des contributions nécessaires pour faire face à la dépense, conformément aux lettres de l'archiduchesse Isabelle, du 16 février 1630. — 1631; différend entre le Magistrat de Bourbourg et celui de Bergues relativement à un batardeau établi par le Magistrat de Bergues dans le canal de l'Overdracht, à Lyncke, et au confluent des eaux de la haute Colme et de la basse Colme: « par les pièces produites il est prouvé que la haute Colme allant depuis Bourbourg jusqu'à Lyncke, maintenant appelée la west Colme, et de Lyncke à Watten, se trouve être de la compétence de ceux de Bourbourg. — 23 mars 1636; état des sommes fournies par les Wateringues de Zudover et de Noordoover dans les frais de refouissement de la Colme. — 18 mars 1688; cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication des travaux de refossillage de la basse Colme. — 1699; différend porté devant l'intendant par le Magistrat de Bergues, poursuivant l'exécution des lettres patentes relatives au sas de Wattendam, du 10 mai 1679, par lesquelles il était ordonné au Magistrat de Bourbourg de faire refouir et nettoyer la haute Colme, et à celui de Cassel de faire refouir et nettover le Damvaert; opposition de la part des Magistrats de Bourbourg et de Cassel; décision en faveur du Magistrat de Bergues. — 21 mai 1632; cahier des charges et conditions de l'adjudication du refouissement de la Colme. — 10 mai 1632; nomination du sieur J. de Nachtegale comme receveur des assiettes pour le refouissement.

DD. 28. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1506. — Avis du grand Conseil de Malines sur la contestation élevée entre ceux de la châtellenie de Bergues, d'une part, et l'administration des wateringues, d'autre part, relativement à la part contributive de ladite châtellenie dans les frais de refouissement de la Colme depuis Lyncke jusqu'à Watten. — 1506; opposition de la part de la châtellenie de Bergues et des wateringues Sud et Nord-over à la taxe qui leur a été imposée pour le refouissement de la Colme entre Lyncke et Wattendam.

DD. 29. (Registre.) — 80 feuillets, papier

1506. — Agenda tenu par le receveur des impositions établies pour couvrir les frais de curage de la Colme dans la ville de Bergues.

DD. 30. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1567. — Procès-verbal de reprise des travaux de refouissement du canal dit Damvaert et de la basse Colme, dont la largeur a été déterminée à trente-deux pieds. — Ordonnances et instructions des commissaires au refouissement de la Colme, tant pour la direction de ces travaux que pour déterminer la largeur et la profondeur du canal, ainsi que la largeur du chemin du côté nord, laquelle devra être de vingt quatre pieds, *partant de Watten jusqu'à Bergues*; — ordonnances des mêmes commissaires concernant l'entretien de ce chemin.

DD. 31. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1506-1574. — Désignation des commissaires au refouissement de la Colme depuis Lyncke jusqu'à Bergues. — 30 mai 1506; assiettes des impôts établies par ces commissaires. — 9 juin 1506, avis émis par les Magistrats de la châtellenie et par les intéressés relativement aux travaux à faire exécuter par le refouissement de la haute Colme. — 20 juillet 1506; taxe établie par les commissares, sur les bateaux naviguant dans la haute Colme, « pour les deniers en provenant être employés

annuellement au dévasement de ladite rivière. » — 25 juin 1567; requête présentée au roi par le Magistrat de la châtellenie et les grands membres des wateringues, pour demander le refouissement de la Colme. — 1568-1570-1573; comptes rendus par les receveurs qui ont reçu des commissaires au refouissement de la Colme la charge de percevoir des impositions établies à ce sujet. — 1573-1574; opposition du Magistrat de Bergues à la répartition de la taxe imposée sur la châtellenie et sur les wateringues de Sud et Noord-over, pour le refouissement de la Colme, entre Lyncke et Watten.—1512-1532; opposition de la part de l'abbaye de St-Bertin, de la part des Magistrats de St-Omer, Bergues, Bourbourg, Dunkerque, Hondschoote et Boulogne, contre la taxe imposée pour le refouissement de la Colme.

DD. 32. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1567 - 1632. — Assiette de la taxe et des impositions établies sur les terres de la châtellenie et des wateringues, par les commissaires désignés pour le refouissement de la Colme. — 15 octobre 1568; autorisation accordée par ces commissaires, au Magistrat de Bergues, de lever provisionnellement les droits mis sur les bateaux naviguant dans la Colme, le 20 juillet 1506. — 26 avril 1568; seconde assiette de la taxe et de l'imposition tétablies pour le refouissement de la Colme. — 18 novembre 1568; troisième assiette au même sujet. — 17 juillet 1570; quatrième assiette au même sujet. — 10 juillet 1574: autre assiette au même sujet. — 27 avril 1632; autre assiette encore au même sujet.

DD. 33. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; 1 sceau.

1568 - 1573. — Autorisation définitive, à la suite de l'autorisation provisionnelle du 15 octobre 1568, donnée au Magistrat de Bergues par les commissaires au refouissement de la Colme, de lever les droits sur les bateaux naviguant dans la Colme, pour le remboursement de la somme de 3,600 livres parisis, quote part des bateliers dans les frais de refouissement avancée par la châtellenie de Bergues. — 21 mai 1568; lettres données par les commissaires au refouissement de la Colme, autorisant d'employer la contrainte pour le recouvrement des taxes et impositions établies à l'effet de subvenir aux frais occasionnés par les travaux du refouissement de la Colme. — 4 novembre 1570; lettre desdits commissaires, taxant la ville et la prévôté d'Hondschoote, qui avaient été omises dans la première assiette. — 15 septembre 1572; adjudication des droits à percevoir sur les bateaux naviguant dans la Colme, décrétés par l'ordonnance des commissaires au refouissement de la Colme, le 15 octobre 1568. — 4 juillet 1573; sentence du Conseil de Flandre à Gand, condamnant ceux de Cassel et la partie nord de cette châtellenie, à intervenir dans les frais du refouissement de la Colme.

DD. 34. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1574. — Contestations sur les taxes imposées pour le refouissement de la Colme; ceux de Bergues se prétendant lésés dans la répartition qui en est faite, demandent que la cause soit soumise au Conseil provincial de Flandre ou au grand Conseil de Malines; par suite de cette contestation, les travaux du refouissement sont suspendus; la cause est renvoyée devant le Conseil d'Artois, commis à cet effet.

DD. 35. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1664 - 1679. — Décret du Conseil d'État, autorisant la libre navigation de Bergues à la mer à Dunkerque et d'Ostende à Bruges, sans devoir *rompre charge.* — 1672-1679; affaire portée devant l'intendant, par le Magistrat de la ville de Bergues qui demandait le libre passage par le havre ou port de Dunkerque, des bateaux allant de Bergues à la mer ou en revenant, le Magistrat de Dunkerque s'y opposant. — Informations faites sur la cause et pièces à l'appui produites par les deux parties.

DD. 36. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

Juillet **1715.** — Lettre de M. Desmaretz, contrôleur général, au Magistrat de Bergues, leur annonçant que le roi accorde aux bateaux partant de Bergues, le passage libre, par l'écluse de Mardyck et le havre de Dunkerque, « *sans rompre charge* » et sans payer aucuns droits. — 9 juillet 1715; lettre de l'intendant Le Pelletier, annonçant au Magistrat de Bergues que le passage libre par l'écluse de Mardyck à la mer, leur est accordé, et leur donnant l'autorisation d'élargir le Pont-Rouge.

DD. 37. (Liasse.) — 13 pièces, papier

1715-1716. — Mémoire présenté par le Magistrat de Bergues à la Chambre de commerce et au Magistrat de Lille, pour prouver les avantages qui résulteraient, pour la ville de Bergues, de la libre navigation à la mer par l'écluse de Mardyck et le hâvre de Dunkerque. — 19 et 27 décembre 1715 ; avis de ladite chambre de Commerce et du Magistrat de Lille, confirmant les avantages qui résulteraient pour la ville et châtellenie de Bergues. — 21 juillet 1716; arrêt du Conseil d'État, contradictoirement rendu contre le Magistrat de Dunkerque, et maintenant les habitants de Bergues. dans le droit de libre navigation jusqu'à la mer « *sans rompre charge* » par le havre de Dunkerque.

DD. 38. (Liasse.) — 43 pièces. papier.

1699-1763. — Devis, cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication des travaux de recreusement du canal de Dunkerque à Bergues et de ses embranchements, de l'élargissement du Pont-Rouge et de sa conversion en pont tournant, de la construction de ponts-levis, de coupées à l'écluse de Bergues, d'une écluse neuve au pont de cette ville, et de tous les travaux nécessaires pour amener et faciliter la libre navigation à la mer. — 1761-1763 ; toisés et mémoires présentés par le sieur Robert Boileux, entrepreneur du refouissement du canal de Bergues à Dunkerque et des travaux susdits. — 3 juin 1699 ; adjudication des travaux de recreusement du quai dans la ville de Bergues.—25 avril 1761 ; adjudication des travaux d'approfondissement du canal près du quai; dans la ville de Bergues. — 1761 ; lettre du Magistrat de Bergues aux chefs collèges de la châtellenie, pour les engager à envoyer des députés à l'adjudication des travaux de recreusement du canal de Dunkerque et autres. — 26 avril 1762; adjudication du transport et de l'enlèvement des terres et boues provenant du dévasement du quai, à Jean Hortemel, moyennant 2,000 livres parisis à payer par la ville. — 1759-1761 ; adjudication 1° des travaux pour la restauration de l'écluse dite Veurenspeye; 2° de travaux de revêtement dans la manutention et dans la cour de l'hôtel Saint Georges; 3° du transport de pavés dans la drève des Dominicains.

DD. 39. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

Août 1788.—Correspondance entre le Magistrat de Bergues et l'intendant, relativement aux entraves suscitées à la navigation par le sieur Duclos, ingénieur-géographe, chargé des travaux du port de Dunkerque. — Ordonnance de l'intendant, du 1er août 1788, bornant, par provision et pour cause desdits travaux du port de Dunkerque, la navigation de Bergues à 7 pieds de cale. — Correspondance avec l'intendant, relativement aux réparations du vieux mur du quai et autres travaux.

DD. 40. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1574.— Oppositions faites à la répartition des taxes et impôts ordonnés pour le refouissement de la rivière l'Aa : 1° par la châtellenie et les Wateringues de Bergues; 2° par la ville de Bergues ; 3° par la ville et seigneurie de Hondschoote ; 4° par la châtellenie de Bourbourg ; 5° par la ville de Bourbourg; 6° par l'abbaye de Bourbourg; 7° par le seigneur de Drincham ; 8° par la châtellenie de Cassel ; 9° par la ville de Dunkerque.

DD. 41. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

3 octobre **1578.**—Sentence du Conseil privé par laquelle ceux de St-Omer sont déclarés non fondés dans leur prétention de faire contribuer la ville et les Wateringues de Bergues, dans les taxes et contributions levées pour le refossillement de la rivière l'Aa, de St-Omer à Wattendam; il est ordonné à la ville et aux Wateringues de Bergues, de payer pour une fois, la somme de 2,500 livres parisis dans les frais dudit refossillement.

DD. 42. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1568-1751. — Nomination de Monseigneur l'Evêque de St-Omer et du seigneur de Noircarmie, comme commissaires, pour le refossillage de la rivière l'Aa, depuis St-Omer jusqu'à Wattendam. — 1751 ; lettres du Magistrat de Cassel, avertissant celui de Bergues, que l'ordre a été donné aux riverains de l'Aa, de fortifier les digues de cette rivière, et autres lettres traitant du refouissement et l'élargissement de ladite rivière. — 31 juillet 1765; ordonnance de l'intendant obligeant les riverains des rivières et canaux, à couper les arbres et les haies qui embarrassent les lits des rivières, et de les enlever dans le plus bref délai.



DD. 43. (Liasse.)— 3 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier ; 2 sceaux.

1573-1619. — Octroi de Philippe IV, autorisant le Magistrat de Bergues à faire refossiller le canal de Bergues à Dunkerque, considéré comme la continuation du refouissement de la Colme.— 9 juin 1573 ; rapport du Magistrat de la châtellenie de Bergues et des membres des wateringues, sur les travaux de refouissement du canal de Bergues à Dunkerque, et sur les taxes imposées pour subvenir à ces dépenses. — 30 juin 1573 ; adjudication des travaux de refouissement du canal de Bergues à Dunkerque — 9 mars 1615 ; requête présentée aux archiducs Albert et Isabelle, par les bourgmestre et échevins de la ville de Bergues, demandant l'autorisation de faire approfondir le canal de Bergues à Dunkerque, pour le mettre en état de recevoir les eaux de la mer. — 31 juin 1617 ; lettres des archiducs Albert et Isabelle, autorisant le grand bailli, le bourgmestre et les échevins de la châtellenie de Bergues, à faire approfondir et élargir le canal de Bergues à Dunkerque, afin qu'il soit possible de tirer le plus complètement parti de l'écluse de chasse, construite à Dunkerque, pour le balayage du port, et autorisant le même Magistrat à passer par toutes les terres où il le faudra, en indemnisant les propriétaires de ces terres des pertes ou dommages qu'ils pourraient avoir à subir de ce chef. — 4 février 1619 ; lettres des archiducs Albert et Isabelle accordant aux bourgmestre et échevins de Bergues, l'autorisation de lever en rentes sur la ville, une somme au capital de 64,000 florins, pour être employée au paiement de la dépense faite pour le refouissement et l'élargissement du *canal de Bergues à Dunkerque.*

DD. 44. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier ; 1 sceau.

1573-1714. — Lettre de Philippe IV autorisant le Magistrat de Bergues, pour un terme de trois ans, à lever un droit de 3 sols sur chaque bateau naviguant dans le canal de Bergues à Dunkerque, « excepté la barque qui ne paiera que pour le transport des marchandises, à raison d'une indemnité de 18 florins par an ». Les deniers provenant de cet impôt serviront à couvrir les frais d'approfondissement et d'entretien dudit canal.— Assiettes mises par M. de Rassenghien, commissaire autorisé pour le refouissement du canal de Bergues à Dunkerque : la première, le 16 juillet 1573 ; la seconde, le 22 août 1574 ; la troisième, le 22 octobre 1574. — 23 juillet 1680 ; état des dommages causés aux riverains du canal de Bergues à Dunkerque, par le recreusement de ce canal et la consolidation des digues, afin de permettre de faire tenir dans ledit canal un plus grand volume d'eau et, par ce moyen, d'augmenter l'effet de l'écluse de chasse construite pour balayer les boues journellement amenées par la mer dans le port de Dunkerque. — 25 septembre 1714 ; plan du canal de Dunkerque, indiquant la largeur, la profondeur et le profil du tirant d'eau.

DD. 45. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1759. — Constatation, par des commissaires spécialement désignés, de l'état des digues du canal de Dunkerque à Bergues, leur élévation, le profil du tirant d'eau, l'estimation des réparations à faire à ces digues ; — projet de rehausser ces digues jusqu'à une hauteur suffisante pour mettre de tenir dans le canal vingt pieds d'eau, sur le busque de l'écluse de Bergues, afin de favoriser l'action de l'écluse de chasse construite à Dunkerque pour dégager le port des boues que le reflux des eaux de la mer y dépose et faciliter, par ce moyen, la navigation maritime ; — règlement fixant la hauteur des eaux dans le havendyck (havre) à Dunkerque.

DD. 46. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1726-1727. — Mémoires et lettres échangées entre le Magistrat de Bergues et celui de Dunkerque relativement à la construction d'une écluse au Pont-Rouge, projetée entre les deux villes susdites.

DD. 47. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1787 — 1788. — Règlement fait par l'administration des wateringues sur le maintien des bornes, les réparations, les coupures et le paturage des digues ; — approbation de ce règlement par l'intendant. — 26 avril 1788 ; commandement fait aux sieurs Pollet et Tacquet de réparer les coupures et d'enlever les *encombrements* placés par eux dans le canal.

DD. 48. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 10 pièces, papier : 1 sceau.

1699-1781. — Devis et conditions de l'adjudication des travaux de rehaussement et élargissement des deux digues du canal de Bergues à Dunkerque ; — des travaux de construction de la nouvelle écluse dans le canal de

Bergnes à Dunkerque et des travaux de construction d'une écluse hors la porte de Cassel, dans le ruisseau dit de Scheltoliet; — toisé et compte définitif de la dépense pour la construction de cette écluse. — Toisé et compte définitif de tous les ouvrages faits aux écluses de Bernardzele, à celle des Sept-Planétes, à l'écluse de Rocamberg, à celle de Vaeymberg, à celle de Belzébuth et à celle de Zannegat, toutes construites en 1699. — 1781; correspondance et mémoires entre le Magistrat de Bergues et celui de Dunkerque relativement à un aqueduc construit par ordre du Magistrat de Dunkerque sous le canal de Bergues à Dunkerque; — consentement du Magistrat de Bergues à cette construction.

DD. 49. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 5 pièces, papier; 1 sceau.

1638-1774. — Concordat et transaction entre le Magistrat de la châtellenie de Furnes et celui de Bergues relativement à l'écoulement des eaux de la châtellenie de Furnes par le canal de Bergues à Dunkerque.—4 septembre 1666; lettres de Charles, roi d'Espagne, approuvant le projet d'élargissement du canal de Bergues à Furnes. — 18 août 1666; accord entre le Magistrat de Bergues et le sieur Maes d'Ophem, commissaire du gouvernement général des Pays-Bas, sur les conditions de l'élargissement du canal de Bergues à Furnes, autrefois *Houtgracht* et *Columnegracht*. — 27 mai 1763, 23 août 1758 et 4 mai 1774; rapports sur l'état du canal de Hondschoote; à partir du Pont de Pierre jusqu'à celui du Siekelien, la longueur est de 392 toises, et de celui du Siekelien jusqu'à la « séparation » du territoire, 4,940 toises.

DD. 50. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1764-1773. — Procès-verbaux de la visite du chemin le long du canal de Hondschoote; — ordonnance de l'intendant prescrivant d'élargir ce chemin et de le porter à 25 pieds de largeur; — plaintes des riverains de la rive nord de ce canal sur la rupture de la digue qui a occasionné des inondations. — 18 octobre 1770; autorisation accordée au sieur Vorme de placer une buse sous la chaussée d'Hondschoote, pour l'écoulement des eaux de son usine dans le canal. — 15 octobre 1770; autorisation accordée dl'administration des moëres d'établir un pont sur le canal d'Hondschoote, près du cabaret du Cerf. — 29 octobre 1770; consentement des co-propriétaires des moëres pour la construction de ce pont. — Procès-verbal de la visite de la digue-nord du canal de Furnes à Hondschoote depuis le Moutardier jusqu'à la *séparation* du territoire de la châtellenie.

DD. 51. (Liasse.) 5 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1432-1790. — Vidimus de l'ordonnance du duc de Bourgogne, comte de Flandre, Philippe-le-Bon, contradictoirement rendue dans le différend entre ceux de la ville de Gand, d'une part, et ceux de Bruges et Westquartier, d'autre part, relativement à la navigation de l'Iperlee. — 1541-1560; extrait d'un compte de la châtellenie, au sujet de la quote-part pour laquelle cette châtellenie doit contribuer dans les frais de refossillage du port de Gravelines. — Arrêt du Conseil d'Etat déclarant que le Roi se charge de la construction du canal de Gravelines pour l'écoulement des eaux dans la mer et qu'il y emploiera le produit de la vente des terres des Hems Saint-Pol, qu'il fournira les bois et les fascines et paiera 250,000 livres parisis; déclarant en outre que des impositions de 36,000 livres sur les paroisses d'Artois, et de 18,000 livres sur la Flandre maritime. seront établies pour ces travaux. — 31 juillet 1615; accord pour l'entretien et le *recurement* du petit canal dans le pottemarkt (marché aux pots), allant du canal au grand marché au lait (zuivelmarkt), à côté la brasserie-la-grange. — 1720-1790; cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication des travaux à exécuter pour recouvrir, par des voûtes maçonnées, différents canaux dans la ville de Bergues; — devis estimatif de ces travaux.

DD. 52. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1716-1751. — Ordonnance de l'intendant prescrivant l'approfondissement du canal de Mardyck, afin de le rendre navigable et mettant la dépense qui en résulterait à la charge de la ville de Dunkerque pour 1/4, et à celle de Bergues et des paroisses intéressées pour 3/4. — Lettre de l'intendant changeant les dispositions de cette ordondance et mettant à la charge de Dunkerque 1/5 et à celle des autres intéressés 4/5. — Etat de la dépense faite pour l'approfondissement de ce canal. — 21 juillet 1716; lettre de l'intendant déclarant qu'il est nécessaire d'établir deux éclusiers pour avoir soin des portes du petit passage; la dépense incombera à la châtellenie. — Lettres de l'intendant reconnaissant au Magistrat de Bergues le droit de nommer ces éclusiers et autres lettres à ce sujet.

DD. 53. (Liasse.) — 23 pièces papier.

1514-1616. — Rapports faits par les contrôleurs et les autres employés des wateringues sur les causes de la rupture des digues de la mer entre Mardyck et Gravelines et en d'autres endroits de la Westflandre, ainsi que sur les moyens employés pour réparer de ces digues. — Relevé des réparations urgentes ainsi que des nouvelles constructions à faire aux portes, quais, têtes de défense, chaînes et autres dépendances du port de Dunkerque et aux bords de la mer. — 15 juin 1616; sentence provisionnelle du Conseil privé, autorisant le Magistrat de Bourbourg à faire des réparations pour rétablir la digue de mer qui a été rompue en 1612 entre Gravelines et Mardyck. — Contestation entre les villes de Bourbourg et de Bergues relativement à la part contributive de Bergues dans les frais occasionnés par ces travaux.

DD. 54. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1698-1782. — Convention entre le Magistrat de Bergues et celui de Bourbourg relativement aux travaux de remblai et d'entretien à exécuter par ceux de Bourbourg au chemin et à la digue le long de l'ancien et du nouveau Vliet. — Défense à ceux de Bergues d'y pratiquer des coupures. — Renonciation par la ville de Bergues au droit de pratiquer des coupures dans ce canal. — Ordonnance de l'intendant portant à la connaissance des riverains du chemin le long du canal de Bourbourg, que ce chemin sera élargi et porté à vingt et un pieds, qu'il sera entretenu et réparé par les soins des administrations des localités où les dégats arriveront, et que les fossés seront faits et entretenus par les riverains — 27 juillet 1781 ; bases arrêtées par le Magistrat de Bergues pour parvenir à un accord amiable et définitif avec le Magistrat de Bourbourg relativement aux coupures dans les digues du Vliet et du canal de Bourbourg; dans ce but MM. Dehau, David et Vernimmen, conseillers pensionnaires de la ville de Bergues sont envoyés en députation à Bourbourg. — 1er août 1781 ; convention entre le Magistrat de Bergues et celui de Bourbourg sur l'exécution des ordonnances de l'intendant des 8 mai 1770 et 24 mai 1772, par lesquelles la Wateringue de Nord-Over, moyennant une certaine somme à stipuler, est autorisée à écouler ses eaux et à s'en fournir par le Mardyck-Gracht (ruisseau) et le canal de Bourbourg. — 19 juin 1782 ; procès-verbal de la constatation du niveau pris pour l'établissemcut de l'écluse du Duykerdyck ou canal de Bourbourg dont le radier servira de base pour les écluses à construire dans la suite.

DD. 55. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1770-1772. — Contestation entre le Magistrat de Bourbourg et celui de Bergues relativement à la construction de buses dans le canal de Bourbourg et du Rietvliet (ruisseau) par lesquelles les Wateringues du Nord-Over prétendent tirer de l'eau pour l'arrosement des terres et au besoin écouler les eaux vers la mer. — Ordonnances de l'intendant des 8 mai 1770 et 24 mai 1772, qui prononcent contre les prétentions de la Watteringue de Nordover.

DD. 56. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 13 pièces, papier.

1549-1782. — Ordonnance de l'intendant rendue sur la requête du sieur Van der Mey autorisant la démolition du batardeau et de l'écluse dans le Zeegracht (ruisseau) près du pont dit Waeghenbrug, et permettant d'y établir un pont à hauteur et largeur convenables. — 1773; demande de l'administration et des copropriétaires des Moëres au Magistrat de Bergues pour pouvoir construire une écluse à l'embouchure du Zeegracht dans le canal de Hondschoote. — Réponse favorable du Magistrat. — Procès-verbal de la visite faite par le Magistrat du pont susdit. — 1684; différend entre le Magistrat de Bergues et celui de Dunkerque relativement à la dépense qu'entraînent le curement et l'entretien du canal dit Bernaerdsleet — 4 décembre 1684 ; ordonnance de l'intendant mettant fin au différend susdit et décidant que les frais seront supportés par la Wateringue d'Oostover de Bergues et du territoire de Dunkerque à condition que les terres de Bergues soient imposées d'un tiers de plus que celles de Dunkerque. — 16 février 1549; lettres de non préjudice concernant les droits de passage dans la petite rivière séparant la rue des Chats du Marché-aux-Bestiaux, appartenant aux religieuses de l'hôpital Saint-Jean ; ces religieuses renoncent volontairement à ces droits. — 16 juillet 1568 : procès-verbal de la visite des cours d'eau de la ville de Bergues dressé par Jean Lyssen, Paschier Gueux et Guillaume Mormentyn, échevins, à ce commis par le Magistrat.

DD. 57. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1694-1699. — Cahier des charges et conditions, devis estimatif et autres pièces relatifs à l'adjudication des tra-

vaux à exécuter pour le curement et l'approfondissement du canal, dit Beraerstleet, et pour la construction d'une nouvelle écluse dans le canal de Dunkerque. — « Il paraît que le curement de ce canal et la construction de cette écluse ont été faits parce que, sur l'ordre de Vauban, on a supprimé l'écluse de Stendam que le roi avait fait construire à la naissance du Cromdyck pour pouvoir y porter les eaux de la mer à hauteur pour Dunkerque. »

DD. 58. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1721-1786. — Copies authentiques des offres du Magistrat de Bergues et de celui de Dunkerque, pour l'acquisition en commun des dunes et garennes, moyennant une redevance proportionnelle entre ces deux administrations en raison du territoire de chacune d'elle, la somme de 3,000 florins, allouée aux officiers de l'état-major de Dunkerque, serait réductible à 1,500 florins, après le décès de ceux actuellement en charge. — 8 août 1775; plan des dunes, garennes et terres situées entre le canal de Furnes et la mer (du midi au nord); de la ville de Dunkerque et banlieue et de la châtellenie de Furnes (de l'est à l'ouest), levé par Maurice Rousseries, Pierre Herrewyn et D. Meulebecque, arpenteurs jurés, commis à cet effet par les Magistrats de Dunkerque et de Bergues. — 1780-1786; difficultés entre le vicomte héréditaire de Bergues et le Magistrat de ladite ville, concernant le droit de chasse que le vicomte prétendait seul avoir dans la châtellenie comme annexe d'une justice vicomtière, exercée tant en son nom qu'en celui du roi, par le Magistrat, « au moins sur les fiefs dispersés dans la » châtellenie, et par conséquent comme titre de parcours. » —Sentence du président de Bailleul qui renvoie les parties devant le roi et devant le parlement. — Arrêt sur les appels respectifs qui met les deux parties hors de cause. — 30 septembre 1721; ordonnance du roi portant règlement pour la chasse dans l'étendue du gouvernement de Bergues. — 16 octobre 1721; ordonnance du Magistrat de Bergues, portant défense de chasser et d'avoir des chiens de chasse ou terriers. — 11 février 1723; lettre de M. Le Blanc, ministre de la guerre, portant décision du roi en interprétation de l'ordonnance du 30 septembre 1721 et assignant au Magistrat de Bergues « seul le droit » de chasser dans le canton désigné pour l'état-major et » la garnison, à la seule exclusion du canton réservé à » titre de plaisir. » — 7 août 1773; lettre de M. Taverne portant que le droit de pêche n'existe que dans les eaux, depuis le Clytgat à l'Haveekeete, et du Mullegracht à la Corte-Sleepe, de là au pont des porcs et de là au pont à Steendam, dans la châtellenie de Bergues.

DD. 59. (Liasse de 4 cahiers.) — 100 feuillets, parchemin.

1517-1604. — Comptes des wateringues (Zuydover). Comptes rendus par Jean Blavoet, Michel Mestre, Balthazar de Jonghe, Jean de Vaulx, André Sterckeman, successivement watergraves et receveurs desdites wateringues de Zuydover dans la châtellenie de Bergues. « Recettes: 919 l. 15 s. 2 d.; dépenses: 819 l. 15 s. 0 d. »

DD. 60. (Liasse de 5 cahiers). — 140 feuillets, parchemin.

1606-1700. — Comptes rendus par Jean de Reucht, Jean Aendenoot et Pierre Joos, successivement watergraves et receveurs desdites wateringues Zuydover. « Payé à Jean de Vynck, pour réparations aux ponts et aqueducs, 14 l. 16 s. 10 d. »

DD. 61. (Liasse de 17 cahiers.) — 230 feuillets, parchemin

1702-1789. — Comptes rendus par Paul de Nocre, watergrave et receveur desdites wateringues de Zuydover, et par plusieurs autres. « 1704, Payé à Paul Neyt, pour le faucardage des wateringues, 27 l. 6 s.

DD. 62. (Liasse de 15 cahiers.) — 260 feuillets, parchemin.

1501-1702. — Comptes rendus par Paul Beuvry, André van der Clyte, Jacques de Longhe, Mathieu Herewyn et Balthazar de Jonghe, successivement watergraves et receveurs des wateringues dites de Oostover.

DD. 63. (Liasse de 6 cahiers.) — 200 feuillets, parchemin.

1702-1789. — Comptes rendus par Pierre Ryngaert, François Schelle et Jean-Baptiste van Hille, successivement watergraves et receveurs desdites wateringues d'Oostover. « Payé à Jean Rulof, 12 l. 6 s., pour travaux de refossillage d'un fossé dans les wateringues. »

DD. 64. (Liasse de 4 cahiers.) — 150 feuillets, parchemin.

1568-1573. — Comptes rendus par Paul Pauwels, Jean de Schodt, successivement watergraves et receveurs

des wateringues de Noord-over. — « Taux et assiettes pour le refossillement de la Colme, 3,092 livres; la wateringue des Vierdyken (quatre digues), doit y contribuer pour une somme de 1,080 l. 13 s.; mesurage des cantons des wateringues Noord-over. »

DD. 65. (Liasse de 10 cahiers.) — 200 feuillets, parchemin.

1605-1515. — Comptes rendus par Pierre Nelis, Achille de Bourwer, Jacques Perdu, Jean de Meester, Jean Goetgebuer, successivement watergraves et receveurs des wateringues de Noord-over.

DD. 66. (8 registres.) — 104 feuillets, papier.

1700-1714. — « Cahiers des charges, clauses et » conditions des adjudications des travaux de faucardage » de nettoyement, d'approfondissement et autres travaux » d'entretien des fossés des wateringues Oostover, dans la » châtellenie de Bergues. »

DD. 67. (3 registres.) — 105 feuillets, papier.

1701-1724. — « Registre aux cabiers des charges, » clauses et conditions des adjudications de travaux de » faucardage, de nettoyement, d'approfondissement et » d'autres travaux d'entretien et de réparations dans les » fossés de la Wateringue dite Zuitover. »

III.

ÉDIFICES PUBLICS.

DD. 68. (Liasse.)— 5 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1391-1568. — Quittance de la somme de 1500 livres payée pour la cloche suspendue dans le beffroi de Bergues. — 17 janvier 1559; supplique du Magistrat de Bergues, adressée à la Cour de Bruxelles pour demander l'autorisation de vendre trois terrains où se trouvaient des édifices emplacements brûlés par l'incendie de 1558, pour employer les deniers qui en proviendront aux paiements à faire pour la reconstruction de la maison de ville, de la halle, du beffroi, de l'école et des portes, entièrement détruites par l'incendie et le sac de la ville en 1558. — Plan et élévation pour la réédification du beffroi à Bergues. — 26 janvier 1558 et 15 octobre 1567; deux projets de convention entre la ville de Bergues et le sieur Jean Envood de Bruges pour la pose d'un carillon dans le beffroi; procès-verbal du replacement du lion de Flandre sur le beffroi.

DD. 69. (Liasse.)—6 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; 3 sceaux.

1559-1565. — Projet de reconstruction de l'hôtel-de-ville, détruit par l'incendie et le sac de la ville en 1558. — Relief d'appel par le Magistrat de Bergues contre les paroisses vassales, concernant la dépense de la reconstruction du landshuys (hôtel-de-ville), dépense à laquelle les dites paroisses vassales de la châtellenie doivent contribuer. — 15 février 1562; sentence du Conseil de Malines, portant que les communes vassales de la châtellenie de Bergues, contribueront pour leur part dans la dépense à faire pour la réparation et la réédification de l'hôtel-de-ville détruit par l'incendie de 1558. — 21 octobre 1562 et 26 mai 1565; arrêt du Conseil de Flandre, condamnant les paroisses vassales de la châtellenie de Bergues, à contribuer pour leur part dans la dépense à faire pour la reconstruction du landshuys. — 27 septembre 1561; attestation délivrée par le Magistrat de la ville de Bergues à celui de la châtellenie, portant que la châtellenie reconstruit à ses frais et pour en disposer à son gré le landshuys dévasté et détruit par le sac de 1558. — Accord entre le Magistrat de la châtellenie et celui de la ville de Bergues, relativement aux frais de reconstruction de la prison et l'exemption des droits sur les matériaux à employer pour la reconstruction de l'hôtel-de-ville.

DD. 70. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 7 pièces, papier; 1 dessin.

1440-1661. — « Perspective en élévation du landshuys (maison de ville), de la châtellenie de Bergues ». — 1440; extraits des comptes de la châtellenie, mentionnant le prix d'achat et autres dépenses, pour l'acquisition du terrain sur lequel sera bâti le landshuys, et des dépenses faites pour l'entretien et la réparation de cet édifice. — 30 octobre 1534; sentence rendue par la loi de la ville de Bergues sur le rapport des experts jurés, dans le différend pendant en justice, entre la châtellenie et le sieur Everard Haeze, entrepreneur de l'entretien des gouttières en plomb du landshuys. — 23 juin

1664 ; détail de l'architecture à observer dans les travaux pour l'exécution de la façade du landshuys.

DD. 71. (Registre.) — 200 feuillets, papier.

1635-1737. — Registre aux procès-verbaux d'adjudications, cahiers des charges, et conditions pour l'exécution de travaux de réparation, d'entretien et de reconstruction à neuf de bâtiments et monuments, (hôtel-de-ville, beffroi, casernes et écuries), appartenant à la ville de Bergues, la fourniture des cires pour le Magistrat, la tourbe, le bois, les draps de lit, etc. « Le 25 octobre 1687, Florent » Popieul, charpentier, entreprend pour 500 livres, les » réparations à faire aux casernes de cavalerie. »

DD. 72. (Registre.) — 300 feuillets, papier.

1779-1788. — Registre aux procès-verbaux d'adjudications, cahiers des charges et conditions, pour l'exécution de travaux de réparation, d'entretien et de reconstruction des bâtiments et édifices, (hôtel-de-ville, beffroi, casernes, écuries, etc.,) appartenant à la ville de Bergues.

DD. 73. (Liasse de 15 cahiers.) — 300 feuillets, parchemin.

1535-1581. — Comptes rendus par Denynck, Van Hondeghem, Jacques de Jonghe, Ophooghe, de Querhoud, successivement receveurs de la ville, commis au paiement des dépenses que la ville a faites, pour l'exécution des travaux aux bâtiments et édifices appartenant à la ville de Bergues et aux fortifications. — « 1538 ; Pierre Stock a » entrepris de faire le travail de la reconstruction du pont » au-dessus de l'hôpital St-Jean pour 72 livres ». — 1538 » payé pour les maçons dans la réparation de la tour » carrée, près de la porte de Bierne, 17 liv. 17 sols ; — » 1544, payé à Cornille du Bain, son fils et ses compa- » gnons, pour faire les remparts près de la Tour bleue, » à 3 liv. 10 sols la verge 63 livres. »

DD. 74. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1537 — 1540. — Comptes rendus par Jacques de Jonghe, Henri Colin, Pierre de Verwere, en leur qualité d'administrateurs commis « sur le fait et négociations » de la nouvelle Sayetterie à construire dans la ville de Bergues ; — relevé des sommes reçues par la vente et et l'achat des objets nécessaires ; — Etats des frais occasionnés pour l'aménagement et la construction de cet établissement.

DD. 75. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier ; 2 sceaux.

1665-1666. — Notes et avis émanant des notables et des vassaux de la châtellenie, remis au Magistrat de Bergues, relativement à la construction par la ville des casernes de la rue d'Ypres ; — résolution du Magistrat de la ville de Bergues, de poursuivre l'exécution et la construction de ces casernes, conformément à l'octroi de la Reine Mère, du 17 mars 1666. — Décret du roi autorisant le Magistrat de Bergues, à prendre et à exproprier pour cette construction, les fonds et maisons nécessaires, moyennant indemnité convenable à payer aux propriétaires. — 17 mars 1666 ; lettres de la Reine Mère, régente au nom de Charles II, roi d'Espagne, autorisant la construction des casernes dans la ville de Bergues, et la levée des impôts pour subvenir aux frais. — 17 mars 1666 ; lettres patentes de la Reine régente, sur requête du Magistrat de Bergues ; la reine, en acceptant l'offre dudit Magistrat de contribuer pour moitié dans la dépense de la construction des casernes ou baraques du quartier de la rue d'Ypres et ailleurs, permet que l'autre moitié soit payée sur les aides et subsides.

DD. 76. (2 cahiers.) — 80 feuillets.

1699. — « Comptes rendus par Philippe Van Houtte, de la recette qu'il a faite des deniers destinés à couvrir la dépense de la construction des nouveaux pavillons pour le logement des troupes dans la ville de Bergues » ; cett taxe est prise au 10ᵉ denier sur la valeur locative de toutes les maisons dans la ville de Bergues, une moitié à la charge des propriétaires, l'autre moitié à la charge des locataires. — « 585. Jacques Allaert à la somme d xxiiii livres. »

DD. 77. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1703-1767. — Conditions à observer pour la [illegible] truction par la ville des bâtiments (pavillons) pour le logement de la garnison dans la ville de Bergues ; — pour la construction de quatre baraques pour les fermiers du Roi

aux portes; — pour l'entretien des bâtiments de la ville ; — pour les ouvrages à faire à la maison occupée par le commandant de la ville et aux casernes occupées par les troupes ; — aux écuries, etc.

DD. 78. (2 registres.) — 300 feuillets, papier.

1769-1788. — Registre aux procès-verbaux d'adjudications de travaux et de fournitures de bois, fagots, bois d'orme, serviettes, pots à eau, plats de fayence, etc., pour l'ameublement et les besoins des pavillons et pour les besoins de la généralité « le 13 avril 1769 fut déclaré adjudicataire pour la livraison de 600 serviettes, 60 pots à l'eau, 60 plats de fayence, le sieur Martin Lefebvre pour 685 livres parisis. »

DD. 79. (Liasse.) — 3 dièces, papier.

3 avril **1717** et 18 juillet **1724.** — Cahiers des charges et devis estimatif des travaux de réparations aux bâtiments du magasin aux fourrages à frais communs entre le Roi et la ville de Bergues.

DD. 88. (Registre.) — 80 feuillets, parchemin.

1534. — « Inventaire des objets de ménage, de batterie de cuisine, service de table, argenterie, propriété de la ville et garnissant la chambre échevinale et confié au concierge de l'Hôtel-de-Ville, des goblets d'argent servant aux échevins, des pots d'argent, des salières d'argent, etc. » En marge se trouve écrit « tout a disparu par la destruction et l'invasion de 1558.) » — « Se trouve audit Hôtel-de-Ville, les effets d'artillerie et pièces de canon : un serpent quartier (quartier slange) nommé la rose; un idem nommé la violette; trois autres marqués des armes de Bruges; six pièces demi-quartier (half quartier slangen) chacune d'elle marquée de la figure d'un apôtre; hacquebuses, etc. »

DD. 81. (Registre.) — 150 feuillets, papier.

1664. — Inventaire des objets mis à la disposition des pompiers dits brandweire; — relevé des maisons de la ville avec indication du matériel dont elles devront être munies pour porter secours dans le cas d'incendies. « Grand'place, Jacques Hattugt à cause de sa maison, un sceau en cuir. »

IV.

SERVICE DES BARQUES PUBLIQUES.

DD. 82. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 20 pièces, papier.

1542 — 1719. — Attestation notariale prouvant que le bateau du marché de Bergues peut charger, sans être tenu de payer les droits de navigation ni de contrôle, toutes denrées du marché. — 25 mai 1549 ; requête des bateliers de St-Omer contestant au bateau du marché dit *marktschip*, le droit de charger toute sorte de marchandise provenant du marché de Bergues sans être astreint à payer des droits de navigation. — 28 nov. 1572; sentence définitive du Conseil d'Artois réglant les droits du marktschip, bâteau du marché de Bergues et ceux des bateaux de Saint-Omer. — 13 mars 1719; convention entre le Magistrat de Bergues et celui de Saint-Omer pour l'établissement d'un service journalier de barques entre ces deux villes et sur les charges et les bénéfices résultant de cette entreprise dont les deux tiers sont à la charge de la ville de Bergues et le tiers à la charge de Saint-Omer.

DD. 83. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 8 pièces, papier; 1 sceau

20 février **1562.** — Observations du mayeur et des échevins de Saint-Omer présentées au bourgmestre et aux échevins de Bergues, relativement aux empiétements des bateliers de cette dernière ville sur les droits du bateau du marché de Saint-Omer, demandant en outre communication des lettres patentes des années 1511, 1536, 1550, qu'ils prétendent être favorables à leur manière d'agir.

DD. 84. (Cahier.) — 14 feuillets, parchemin; 1 sceau.

22 janvier **1600.** — Sentence du grand Conseil de Malines portant que les belandres et autres bateaux partant de Dunkerque, Bergues et Bourbourg ne doivent nullement payer les droits stipulés dans le nouvel octroi sur la rivière l'Aa jusqu'à Saint-Omer.

DD. 85. (Liasse.) — 3 pièces. parchemin; 40 pièces, papier; 2 sceaux.

1612-1630. — Difficulté entre le Magistrat de Saint-Omer d'une part, et le Magistrat et les bateliers de Bergues d'autre part, relativement à la défense faite aux bateliers de Saint-Omer par ceux de Bergues de charger des marchandises dans cette dernière ville ou dans sa franchise.

V.

VOIRIE ; CHAUSSÉES.

DD. 86. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1722-1772. — Contestations : entre l'administration des wateringues et les riverains de la rue dite Zandstraet qui longe le canal de Bergues à Hondschoote sur l'entretien de ladite rue ; — entre les abbés de Saint-Winoc et les juges de l'Amirauté de Dunkerque sur le fait de l'élargissement de la rue dite Cappellestraet ; — entre le Magistrat de Bergues et l'abbesse du Nouveau cloître concernant la police et l'entretien du chemin qui borde le canal de Bourbourg.

DD. 87. (Liasse.)— 5 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier ; 1 sceau.

1523-1759. — Convention entre le Magistrat de Bergues et les prévôts de Saint-Donat, par laquelle il est établi que les visites des *heerstraten* (chemins seigneuriaux) situés dans la prévôté de Saint-Donat, la connaissance des contraventions ainsi que l'application des amendes qui en résulteraient, sont du ressort de la Loi de la châtellenie. — 25 janvier 1523 ; ordonnance du Magistrat signifiant aux prévôts de Saint-Donat qu'il a seul le droit d'inspection des chemins seigneuriaux et de leurs bornes dans la châtellenie. — 12 juillet 1759 ; ordonnance de l'intendant de Caumartin portant défense de « *faire rouler* » sur la chaussée de Lille des voitures qui auraient un chargement plus fort fort que cinq mille livres en été et trois mille en hiver.

DD. 88. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1679-1788. — Procès-verbaux de la visite des rues et des chemins dans la châtellenie faite par des commissaires spéciaux désignés par le Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues, et application des amendes pour contraventions aux ordonnances relatives à l'entretien de ces rues et de ces chemins par les riverains.

DD. 89 (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1769-1789. — Procès-verbal de la visite et de l'inspection des chemins de la châtellenie. — 27 avril 1789 ; état des travaux exécutés pour l'élargissement du chemin dit Saint-Omars-Straet (rue de Saint-Omer). — 1769 ; réclamation des habitants d'Uxem, auprès du Magistrat de la châtellenie, pour obtenir que des réparations soient faites aux ponts, chemins et sentiers. — 1769 ; procès-verbal de la visite d'un sentier depuis les moëres jusqu'à Uxem et d'un autre de Coudekerque à Bergues.

DD. 90. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1778-1779. — Avertissements donnés par le Magistrat de la châtellenie aux riverains des rues et des chemins, mandant qu'ils aient à réparer ces voies ; — constatations de l'oubli des prescriptions par des agents chargés de la visite des chemins ; — ordonnances du Magistrat prescrivant aux cultivateurs d'écheniller le long des routes.

DD. 91. (Cahier.) — 11 feuillets, papier.

1717. — Compte-rendu par Jean Cocle, directeur de la chaussée depuis Dunkerque jusqu'au poste de la Wambeke, sur le chemin d'Ypres à Warneton. — Recette des droits sur ce chemin, 9,835 l. 5 s, 10 d. ; somme totale de la dépense 12,195 l. 9 s.

DD. 92. (Cahier.) — 17 feuillets, papier.

26 avril **1766**-4 mai **1771.** — Comptes et procès-verbaux d'adjudication des droits dits de barrière, et des herbages de la chaussée de Bergues à Oost-cappel ; — quittances, notes de journées d'ouvriers et de fournitures de matériaux nécessaires à l'entretien dudit chemin, produit à l'appui des comptes des années 1767 à 1771.

DD 93. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1679-1739. — Procès-verbal du mesurage des terres incorporées dans le nouveau pavé du Siekelien au chemin d'Ypres. — 2 octobre 1679, estimation des dommages causés aux occupeurs de ces terres, par la construction de ladite chaussée. — 12 octobre 1701 ; estimation des dommages causés aux terres par suite de l'ex-

haussement des digues, tant à l'est qu'à l'ouest du canal de Dunkerque. — 1701; état des paiements faits pour indemnités aux occupeurs et propriétaires des terres incorporées dans la chaussée de Dunkerque à Bergues. — 1683; évaluation des dommages à payer aux propriétaires des terres incorporées dans la chaussée d'Ypres. — septembre 1702; octroi de Louis XIV autorisant le Magistrat de la châtellenie de Bergues à élever des droits de barrière sur la chaussée d'Ypres. — 1739; achat de pavés pour la chaussée de Dunkerque à Ypres, par le sieur Cornille de Lobel.

DD. 94. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 19 pièces, papier.

1768-1788. — Adjudications du droit de péage ou de barrière sur la chaussée depuis Bergues jusqu'à Rous-Brugghe. — 20 septembre 1783; compte de la recette des barrières sur la chaussée d'Ypres. — 20 janvier 1787; arrêt du Conseil d'Etat ordonnant que l'entretien des épaulements, bornes et fossés de la chaussée de Dunkerque à Ypres soit à la charge des riverains. — 19 août 1788; ordonnance de l'intendant relative à l'entretien des bornes, des fossés, etc., de la chaussée susdite par les riverains. — 22 août 1786; cahier des charges et conditions pour l'entreprise des réparations à faire à la chaussée d'Ypres, depuis la limite du territoire d'Oostcappel jusqu'au Siekelin.

DD. 95. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1777-1778. — Ordonnance de l'intendant portant que les chariots d'imposition ordonnés au pays, étant exempts des droits de chaussée ou de barrière, ceux qui sont chargés du transport des bagages et équipages des troupes doivent pareillement jouir de la même exemption. — 1777-1778; législation relative aux abords, bornes, fossés, etc., des chemins.

DD. 96. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1787 — 1788. — Projet d'établissement d'un chemin pavé depuis la chaussée de Cassel jusqu'à Quadypre; — devis estimatif et cahier des charges et conditions pour l'adjudication des travaux et des fournitures à faire à ce chemin. — 24 août 1787; résolution du département relativement à la répartition de la somme de 75,000 livres employée à la construction de la chaussée de Dunkerque à Gravelines et à la plantation d'arbres le long de cette route à la charge et au profit du département. — 1688; mémoire montrant de quelle manière la Flandre maritime a contribué dans les frais d'établissement du pavé de Gravelines à Saint-Omer. — 1788; motifs allégués par Saint-Omer pour refuser son intervention dans l'entretien dudit chemin.

DD. 97. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1760-1789. — Etats, notes de fournitures de pavés, détail de travaux et autres pièces relatifs à l'établissement et à l'entretien de la chaussée du Clapehouck à Socx. — 13 juillet 1786; acte par lequel la généralité de la châtellenie se charge de l'entretien de ce pavé moyennant abandon, par la paroisse de Socx, de sa part du taillis et plantis le long du pavé, les riverains se chargeront d'entretenir les bornes et les fossés; — mêmes pièces et actes pour l'établissement et l'entretien des pavés de Coudekerque; du pont de Siekelin au hameau de Notre-Dame-aux-Neiges; de Socx au Spreeurogat; d'Esquelbecq et d'Hondschoote. — Refus, par le Magistrat de Bergues de céder des pavés à ceux d'Esquelbecque.

DD. 98. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

10 juin **1767.** — Ordonnance de l'intendant exemptant des droits de péage, à la barrière de Siekelin, les paroisses de Hoymille, Warhem, Uxem, Teteghem, Leffrinckoucke, Oostcappel, Rexpoede, Killem, Westcappel, Bambeke et Houtkerke.

DD. 99. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

25 janvier **1788.** — Autorisation donnée par les échevins de la châtellenie de Bergues au sieur De Houck de combler le fossé près de Haghenmeulen (route de Bergues à Rexpoede), pour y construire une maison, avec charge de conduire les eaux autour de ses constructions. — autorisation délivrée par les échevins de la châtellenie, à Jacques Citeiren, pour l'établissement d'un aqueduc sous le pavé de Rexpoede.



DD. 400. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1755-1787. — Compte des droits de pavé (barrière) et des herbages de la chaussée de Bergues à Dunkerque ; — adjudication desdits droits. — 1755-1759 ; délibération des États de Lille, décidant qu'ils contribueront pour 60,000 livres à l'établissement de la chaussée de Bergues à la Croix du Bac et au pont de la Lys ; — mémoires pour et contre la construction ce pavé.

DD. 401. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1760. — Contestation entre les Magistrats de Dunkerque et de Bergues d'une part et les Magistrats des villes de Cassel, Bailleul, Bourbourg et Merville, de l'autre, relativement à la quotre-part respective de chacune de ces villes dans la dépense de la construction de la chaussée de Dunkerque à Lille. — 15 avril 1760 ; décision de l'intendant établissant une répartition de ces charges à supporter par chacune de ces villes.

DD. 402. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1761-1768. — Evaluation des terres incorporées dans la chaussée de Bergues à Cassel, sur la paroisse de Wormhoudt. — 8 juin 1768 ; adjudication du plantis de la chaussée de Dunkerque à Lille, depuis le cabaret des sept Planètes, jusqu'à Wormhoudt, entrepris par Pierre Rompaye.

VI.

PONTS.

DD. 403. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1745-1777. — Devis, cahier des charges, clauses et conditions et procès-verbal d'adjudication des travaux pour la reconstruction du Pont-Rouge. — 1762-1771 ; correspondance échangée entre le Magistrat de Dunkerque et celui de Bergues, relativement à la liquidation des frais de réparation du Pont-Rouge.— 1750-1777 ; mémoire des paiements faits par le Magistrat de Dunkerque pour les réparations du Pont-Rouge ; — état des paiements faits par le Magistrat de Bergues pour le même sujet.

DD. 404. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1685-1761. — Contestation devant l'intendant entre le Magistrat de Bergues et celui de Dunkerque concernant l'entretien du Pont-Rouge qu'ils prétendent tous les deux n'être pas à leur charge. — 1761 ; nouvelle promesse faite par le Magistrat de Bergues d'entretenir et de réparer « le Pont-Rouge à la décharge du Roi. »

DD. 404. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1680-1787. — Liquidation entre le Magistrat de Dunkerque et celui de Bergues des frais occasionnés par les réparations an Pont-Rouge ; — toisé des ouvrages de reconstruction du Pont-Rouge en 1745, arrêté à la somme de 126,668 livres 3 sols 11 deniers. — 11 juin 1748 ; ordonnance de l'intendant prescrivant à Dunkerque et à Bergues de payer cette somme suivant l'ordre et l'importance de leur part contributive, Dunkerque les trois cinquièmes et Bergues les deux cinquièmes. — 1750-1787 ; états des paiements faits par la ville de Bergues pour les réparations du Pont-Rouge depuis 1750-1787 ; — état des paiements faits pour le même objet par la ville de Dunkerque.

DD. 406. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1699-1783. — Liquidation entre le Magistrat de Bergues et celui de Cassel pour les frais de la construction du pont de la Cloke sur l'Yser dans la rue dite Steenstaete, construction qui a été faite à frais commun par les deux villes de Bergues et de Cassel. — 4 juillet 1699 ; ordonnance de l'intendant enjoignant provisionnellement aux Magistrats de Houtkerque et de Haringue de construire un pont sur la Becque, pour le passage des gens à pied se dirigeant vers le Wyngaerdmeulen. — 1783 ; lettres du magistrat de Bergues adressées à MM. Devignaux et Lenglé relativement à la manœuvre du pont de la Citadelle pour le passage des bateaux se dirigeant vers Bergues et à la reconstruction de ce pont.

VII.

OBJETS DIVERS.

DD. 407. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 1 cahier ; 1 sceau.

1580-1779. — Lettres de Philippe II, autorisant la ville de Bergues à acheter la prison.—31 septembre 1597 ; dénombrement du fief de la prison rendu à la Loi de

Bergues ; — procès-verbal constatant l'état de défectuosité de la prison. — 1779 ; reprise par le Magistrat de la ville de Bergues, de la nouvelle prison construite par le sieur Denys, maître maçon, à la suite de l'adjudication du 23 décembre 1779. — 6 juillet 1580 ; bail emphytéotique du terrain de la prison, accordé à la ville de Bergues à charge par elle de la reconstruire et de payer annuellement à l'État la somme de 40 livres parisis et d'y recevoir ceux qui sont condamnés par les hommes de fief et autres juridictions particulières.

DD. 108. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1660-1766. — Mémoires, soumissions et rescriptions du Magistrat de Bergues, relativement à la concession de la plaine de Ghyvelde, dans la châtellenie, au comte d'Heronville qui s'oblige à en opérer le dessèchement et le défrichement. — Autorisation de la Chambre des comptes de Lille, accordée au Magistrat d'Armboutscappel, paroisse de la châtellenie, d'aliéner un fief de dix mesures de prairie, pour employer les deniers en provenant au paiement de travaux d'utilité publique, exécutés dans la paroisse d'Armboutscappel. — Notes relatives aux travaux de réparations et d'entretien faits à la tour de Spycker, paroisse de la châtellenie.

DD. 109. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1779-1787. — Ordre de la généralité de Lille, sur l'établissement des moulins à une distance de 260 pieds des chemins prescrivant d'éloigner ceux qui ne seraient pas à cette distance ; les moulins de la prévôté de St-Winoc à Wormhout, occupés par Jean Coudeville, Pierre de Rey et Jacques de Jonghe, se trouvent frappés par cet ordre. — 1779-1787 ; état des moulins de la châtellenie se trouvant distants de moins de 250 pieds des chemins.

DD. 110. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1561-1628. — Copies d'actes d'acquisitions, requêtes, mémoires, repliques et contre-mémoires, produits dans le différend, entre les bailli et échevins des paroisses de la châtellenie faisant partie de la prévôté St-Donat, et le Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues, sur les droits que ces derniers prétendent seuls avoir de temps immémorial d'administrer toute la châtellenie, et entre autres, de faire et ordonner tels travaux que besoin serait dans la châtellenie. — Sentence du grand Conseil de Flandres, mettant fin au différend.

DD. 111. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1728-1780. — Procès-verbaux de la visite faite par des commissaires spéciaux désignés par le Magistrat de la prévôté, des chemins, sentiers et autres voies de communication dans les différentes paroisses dépendantes de ladite prévôté de St-Donat.

Lille, imp. L. Danel.

Département du Nord.

VILLE DE BERGUES.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE EE.

(Affaires militaires ; marine.)

I.

MILICE, GARDE BOURGEOISE.

EE. 1. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier ; 1 sceau.

1542-1640. — Ordonnance de l'empereur Charles-Quint prescrivant à tous les habitants de la Flandre, depuis l'âge de 20 ans jusqu'à 50, de prendre les armes et de se mettre en état de défense. — 1640 ; lettre de Ferdinand, infant d'Espagne, donnant charge et commission à Louis de Harchies de lever une « compagnie de 200 testes de gens de pied wallons et de les mener à Arras. » — 1640 ; lettres de commission données par le comte d'Annappes, baron de Billy, seigneur de Santes, à Liévin et à Jacques de Harchies, de lever une compagnie de 200 hommes wallons.

EE. 2. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1737. — Répartition de 1,200 hommes de milice à lever dans les paroisses de la généralité de Flandre et de Hainaut. Dans la Flandre maritime 245 hommes, chiffre ramené à 240. — Répartition des 240 hommes sur le département. État des hommes et indication des paroisses à la charge desquelles les hommes seront levés comme milices.

EE. 3. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1751-1782. — Répartitions des milices dans le département. — 1751 ; 32 hommes, dont Bergues en fournit 9. — 1753 ; 203 hommes ; la châtellenie de Bergues fournira pour son contingent 53 hommes et la ville de Bergues 4 hommes. — 1755 ; 510 hommes dans la Flandre wallonne et la Flandre maritime pour le bataillon de la milice de Flandre ; la Flandre maritime fournira pour son contingent, 95 hommes. — 1756 ; 590 hommes dans la généralité ; — la Flandre maritime fournira 225 hommes. — 1758 ; 117 hommes dans le département, la ville de Bergues et la châtellenie en fournissent 33. — 1775 ; 710 hommes dans la Flandre maritime ; Bergues et la châtellenie en fournissent 76. — Répartition dans le département de la somme de 1,158 l. 12 s., comme frais de petite fourniture pour la milice. — Etat de la dépense du petit habillement et répartition de la somme de 10,620 l. montant de cette dépense sur la Flandre wallonne et la Flandre maritime ; — convention avec le sieur Kennedi pour la levée des milices, à raison de 110 l. par homme en temps de guerre et de 75 l. en temps de paix ; — ordonnance de l'intendant sur la manière de former, arrêter et adjuger les rôles de milice ; — lettres du chevalier de Noyelles, par laquelle il est constaté qu'on payait 100 l. par homme de nouvel engagement et 50 l. par homme réengagé ; — convention avec le sieur de Noyelles pour la levée des milices.

EE. 4. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1760-1762. — États des miliciens servant à la décharge de la ville de Bergues. — États constatant ce qui est dû aux dits miliciens par demi-année pour les levées de 1760-1762.

EE. 5. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1775-1778. — États des miliciens servant à la décharge de la ville de Bergues ; note des dépenses faites et de ce qui est dû aux dits miliciens,

EE. 6. (Registre.) — 160 feuillets, papier.

1757. — Registre aux inscriptions des jeunes gens qui ont été engagés comme miliciens à la décharge de la châtellenie ; et répartition entre les paroisses de la châtellenie de la somme de 4,800 l. tournois pour subvenir à l'augmentation des miliciens réglée par l'ordonnance du roi, du mois de décembre 1756. — Ghyvelde, 153 l. 8 s, ; Uxem, 53 l. 9 s. ; Kellem, 164 l. ; Rexpoede et Cappelle, 242 l. 18 s.; Warhem, 230 l. 2 s.; Hoymille, 69 l. 7 s ; Westcappel. 100 l. 18 s. ; Bambeke, 164 l. 18 s. ; Herzeele, 189 l. 14 s. Wormhouds-Wylder, 379 l. 15 s. ; Quadypre, 252 l. 2 s. ; Soxe-Crochte, 206 l. 2 s. ; Spyckere, 97 l. 3 s. ; Steene-Burne, 254 l. 15 s. ; Brouckerke, 115 l. 1 s. ; Amboustcappel, 150 l. 1 s. ; Teteghem et Coudekerque, 252 l. Leffrinckouke, 30 l. s.; les vassaux, 1393 l. 10 s.

EE. 7. (Liasse de 29 cahiers.) — 260 feuillets, papier.

1734-1783. — Comptes-rendus par Jean de Blonde, Antoine-François de Ruescas, Martin Galmaert, Guillaume la Belle, Pierre Coussart, Jacques-Joseph Cornet, Jacques Mus, et Jean-François van Moe successivement collecteurs de la cotisation payée par les jeunes gens de 18 à 40 ans pour l'entretien des milices que doit fournir la châtellenie de Bergues.

EE. 8. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1771-1787. — Agenda de la recette et de la répartition des sommes à payer par les jeunes gens de 18 à 40 ans our subvenir aux frais de paiement des milices à fournir par la châtellenie de Bergues et à répartir sur les paroisses de cette châtellenie.

EE. 9. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1790. — Quittances, extraits de rôles de milice, extraits d'états de répartitions et autres pièces justificatives des comptes de la recette au sujet de la levée des miliciens servant pour la ville de Bergues.

EE. 10. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1572-1743. — Projet formé par des députés à ce commis par le Magistrat de la châtellenie de prémunir les côtes de la mer contre les surprises des pirates au moyen d'une garde à pied et à cheval, dont les frais seraient supportés par les juridictions respectives échelonnées sur lesdites côtes. — 14 octobre 1714 ; lettre de l'intendant portant qu'il a été entendu que tous les corps-de-garde des portes, des côtes et des fortifications sont à la charge du Roi, à l'exception des maisons louées pour corps-de-garde et pour logement des officiers. — 1742-1743 ; ordonnance du bailli, M. de Givry, commandant en Flandre, prescrivant d'armer et de distribuer les habitants pour la garde des côtes.

EE. 11. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1615-1620. — Règlement sur l'institution de la garde bourgeoise, établie par le Magistrat de la châtellenie de Bergues. — États des hommes désignés pour faire partie de la garde bourgeoise. — Ordonnance du Magistrat de Dunkerque pour l'établissement de la garde bourgeoise dans ladite ville. — Ordre de la cour de Bruxelles à la ville de Bergues pour qu'elle ait à doubler l'effectif de sa garde bourgeoise afin de parer efficacement à toute surprise de la part de ses ennemis, et de se mettre en rapport avec le gouverneur Jean de Rivas, pour agir de concert avec lui et sous son commandement supérieur.

EE. 12. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1574-1582. — Ordonnances et statuts réglementant les rapports avec les soldats répartis dans les garnisons du quartier de Westflandre. — Mesures à prendre à l'approche de l'ennemi.

II.

CONFRÉRIES D'ARQUEBUSIERS.

EE. 13. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1509-1540. — Lettres de Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, portant érection de la confrérie des arquebusiers. — Plan de la maison et de l'emplacement du tir de la confrérie Sainte-Barbe (arquebusiers). — 15 mai 1540 ; lettre de Charles-Quint portant franchise pour la confrérie Saint-Sébastien de Coudekerque.

EE. 14. (Registre.) — in-folio, 200 feuillets, papier.

1614-1643. — Registre aux résolutions et aux transcriptions de toutes les affaires de la confrérie Sainte-Barbe dans la ville de Bergues, commencé en 1614 ; « première missive envoyée de la part de la confrérie à ceux de Furnes pour les avertir que 34 membres de la confrérie se rendront dans la ville de Furnes, tambour en tête et drapeau déployé ; — 9 mai 1643, le serment de la confrérie est renouvelé au roi d'Espagne. »

EE. 15. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1643-1689.— Registre aux résolutions et aux dispositions prises par la confrérie Sainte-Barbe dans la ville de Bergues. « 1685, le 5 décembre, la femme de Jean Baere, considérée comme consœur, a légué à tous les confrères qui seront présents à son enterrement une pinte de vin. »

EE. 16. (Liasse.) — 17 pièces, papier

1563-1580. — Comptes de la confrérie de Saint-Sébastien rendus par François de Zwarte, Charles Ubs, Charles Winnocx et Paul de Lawaingne, doyens de ladite confrérie. « 1580, recette 227 l. 10 s. ; dépenses 140 l. 15 s. »

EE. 17. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1734-1767. — Registre contenant les comptes de la confrérie Sainte-Barbe ; « payé à Marie Maertens et Pierre Haeguaert pour fourniture de 7 livres de sucre pour distribuer aux enfants qui ont été dans le cortége de la confrérie le jour de la ducace 18 l. 4 s. 6 d. »

EE. 18. (Liasse de 20 cahiers.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1578-1788. — Comptes de la confrérie de Sainte-Barbe dans la ville de Bergues, rendus par André de Vroede, Henri Van Hondeghem, Pierre de Halfne, Mathieu Dominique et autres successivement doyens de ladite confrérie : « 1581, payé à Jacques Maertens pour l'achat et la fourniture d'un tableau de Sainte-Barbe pour mettre sur l'autel, dans l'église, 66 livres parisis, au jour du carnaval 1581, pour la confrérie, 4 livres.

EE. 19. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1578-1783. — Règlement, extraits de résolutions des rois et constables de la confrérie ; lettres de convocation et règlements de tir à l'oiseau au fusil et à l'arbalète ; convocations de confrères, décisions des commissions e autres pièces fournies à l'appui des comptes de la confrérie.

III.

FORTIFICATIONS, LOGEMENTS MILITAIRES ET AFFAIRES DIVERSES.

EE. 20. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 4 sceaux.

1403-1436. — Lettres de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, comte de Flandre, portant autorisation de restreindre l'étendue de la ville de Bergues, de la fortifier et d'établir des impôts pour faire face à la dépense. — 5 juin 1403 ; commission donnée par le même prince au souverain bailli de Flandre, le chargeant de contraindre ceux de Cassel à contribuer dans la dépense des nouvelles fortifications de la ville de Bergues. — 14 février 1436 ; lettres de Philippe le Bon, autorisant l'emploi dans la construction des fortifications de certains matériaux provenant de la démolition d'anciens bâtiments publics. — 19 mars 1435 ; lettres du même prince autorisant les réparations aux fortifications, sans préjudice de l'accord entre la ville de Bergues et le couvent de Saint-Winoc de 1417.

EE. 21. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier ; 10 sceaux.

1417-1512. — Accord entre la ville de Bergues et le couvent de Saint-Winoc, concernant l'établissement et l'entretien d'une partie des fortifications de la ville. — 16 janvier 1510, exécutorial par lequel les religieux du couvent de Saint-Winoc sont contraints de contribuer dans la réparation des murs des fortifications, derrière les bâtiments dudit couvent. — 24 janvier 1511 ; décision du conseil privé de Malines dans le différend entre la ville de Bergues et les religieux du couvent de Saint-Winoc, relativement à la contribution dans les frais de réparation des fortifications réclamée contre les religieux, qui sont condamnés à y contribuer. — 2 mars 1511 ; décision du conseil privé de Malines portant mainlevée de l'exécutorial du 16 janvier 1510. — 17 janvier 1512; lettre de Marguerite, duchesse de Bourgogne, gouvernante des Pays-Bas, ordonnant à la Loi de Bergues de lui envoyer des députés pour terminer le différend qui existe entre la ville de Bergues et les religieux du couvent de Saint-Winoc, relativement aux frais de construction et d'entretien des fortifications.

EE. 22. (Liasse) — 5 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

27 avril **1520.** — Transaction entre les religieux de l'abbaye de Saint-Winoc à Bergues et le Magistrat de cette ville dans le différend existant entre eux, relativement à la part contributive de ladite abbaye dans les frais de construction et d'entretien des nouvelles fortifications entre la porte de Bierne et la Blindepoort.

EE. 23. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1568. — Convention entre le Magistrat de la ville de Bergues et les religieux de l'abbaye de Saint-Winoc, relativement à la part contributive qu'auront à payer lesdits religieux dans les frais d'entretien des fortifications.

EE. 24. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1702. — Procès-verbal de l'estimation des terres incorporées dans les fortifications depuis l'année 1685. — Carte figurative du développement du front des fortifications.

EE. 25. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

21 septembre **1681.** — Procès-verbal d'une visite faite aux fortifications par le Magistrat de Bergues, constatant les endroits qui doivent être réparés par l'entrepreneur suivant le traité passé avec le gouvernement, et ceux qui sont à la charge de la ville.

EE. 26. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1680-1685. — État des indemnités à payer aux propriétaires des terres et des maisons incorporées dans les fortifications de la porte de Hondschoote et du fort Français, montant à 43,327 livres 6 schelings 8 deniers. — 2 mai 1685; état estimatif des terres incorporées dans les fortifications de la ville, montant à 5,802 florins.

EE. 27. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1695-1746. — Répartitions de pionniers. — Répartition de 21,100 pionniers sur les provinces de Flandre, Hainaut et Artois; la Flandre maritime y contribuera pour la part de 2,000 et la ville de Bergues pour 567. — 1744 juillet; répartition de 500 pionniers sur le département. — 1744 septembre; 300 pionniers, id. — 1745 février; de 200 pionniers, id. — 1745 juin ; de 1,000 pionniers, id. — 1745 août; de 300 pionniers, id. — 1746 février ; 400 pionniers, id.

EE. 28. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1581-1780. — Attestation par laquelle le Magistrat de la ville de Bergues, reconnaît que la châtellenie a fourni à la ville, pour sa défense, deux canons de métal que la châtellenie avait fait fondre à Anvers. — 1779-1780 ; proposition faite par le Magistrat de Bergues, à M. Demaury, colonel d'artillerie, lui demandant de céder à la ville toute la place que l'artillerie occupe à l'hôtel-de-ville.

EE. 29. (Liasse)— 9 pièces, papier.

1577-1699. — 1577 ; rapport et déclarations faits aux quatre membres de Flandres, par M. de La Motte, gouverneur de la ville et du château de Gravelines, sur les fortifications des villes frontières. — 1699;

requête adressée à l'intendant Barentin par M. Vernimmen, pour être indemnisé des dégâts faits dans sa propriété, par les soldats, préparant la défense de la ville de Bergues contre les troupes hollandaises qui se trouvaient à Furnes.

EE. 30. (Cahier.) — 36 feuillets, papier.

1499. — Comptes des dépenses faites pour les travaux exécutés à la construction de la porte de la Poterne, dans les fortifications de la ville de Bergues; « payé à Nicolas Bollaert, maitre charpentier, pour avoir fourni aux nouveaux travaux de la porte de la Poterne, les cintres pour les maçonneries des meurtrières et autres, 42 l., 16 s. »

EE. 31. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

Décembre **1582.** — État des logements et des fournitures à livrer aux troupes en garnison dans les provinces conquises; — règlement pour déterminer les rapports des gens de guerre avec les bourgeois dans la ville de Bergues.

EE. 32. (Liasse de 17 cahiers.) — 170 feuillets, papier.

1686-1702. — Comptes rendus par Jean Flandryn, Antoine Rysheuvels, Philippe Claeys, Seigneur d'Hulst, et Jean Thadée de Croeser, des sommes qu'ils ont reçues en leur qualité de receveurs des cotisations volontaires des personnes exemptes de logements militaires, dans la ville de Bergues; « 1694, reçu de Pierre Brunel, pour une année d'exemption de logement, la somme de 60 livres parisis 1695, somme totale de la recette 2935 l., 75 s., 3 d. »

EE. 33. (Liasse.) — 23 pièces, papier; 4 plans.

1578-1768. — Comptes des contributions volontaires payées en exemption de logements militaires et de fournitures aux officiers. — 27 septembre 1768; établissement de corps de gardes, destinés au logement des sous-officiers, envoyés à Ghyvelde et Oostcappel pour veiller sur les déserteurs. — 14 juin 1578; lettres de l'archiduc Mathias, portant réquisition de chevaux et voitures dans la ville de Bergues. — 17 juin 1636; quittance délivrée à la ville et prévôté d'Hondschoote au sujet de sa part contributive dans les logements militaires de la châtellenie de Bergues.

EE. 34. (Liasse.) – 17 pièces, papier.

1546. — Convention entre les gouverneur et les échevins de Bergues, d'une part, et la paroisse de Zeegherscappelle d'autre part, par laquelle le contingent de cette paroisse, dans les convois pour le service de Sa Majesté, sera de vingt chariots, chacun attelé de deux chevaux, avec un demestique conducteur, à fournir dans le plus bref délai. — Mémoire pour exposer les raisons sur lesquelles sont fondés les usages pratiqués en tout temps dans la Flandre maritime, de faire contribuer les paroisses dans la fourniture des voitures et des pionniers pour le service de Sa Majesté.

EE. 35. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1693. — Déclarations, faites devant l'intendant par des habitants de la châtellenie de Bergues, des sommes qu'ils ont payées lors de la levée des soldats pour les régiments de Flandre. — États et quittance accusant restitution, par le major du régiment de Flandre, de l'argent que les officiers et soldats de ce régiment avaient reçu des habitants de la châtellenie de Bergues.

EE. 36. (Liasses.) — 10 pièces, papier.

1759. — Relevés des fournitures faites par la ville de Bergues, aux officiers de l'état-major, de l'hôpital et autres; pièces à l'appui de ces relevés.

EE. 37. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1762-1768. — Adjudications des objets de chauffage pour les troupes, tels que fagots, bûches, charbon, tourbes, huile, chandelles, etc.

EE. 38. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1430-1631. — Réclamations des habitants, plaintes et autres pièces sur le séjour de la garnison espagnole à Bergues. — Demande faite par les habitants au Conseil de Flandre, tendant à être délivrés de l'énorme charge du logement et de l'entretien de toute une compagnie de chevau-légers pendant plusieurs mois, faisant valoir la détresse de la ville qui n'est pas encore remise de ses

malheurs de 1558. — 1566; supplique adressée au roi par les portmestre et échevins de Bergues, demandant à être délivrés de toute cavalerie ou du moins d'obtenir que la châtellenie soit obligée d'intervenir pour la moitié dans la dépense. — 8 décembre 1568; lettre d'avis du duc d'Albe, faisant savoir que la ville de Bergues aura à loger et à entretenir une compagnie de chevau-légers. — 15 septembre 1569; déclaration délivrée par le Magistrat de Furnes, au sujet du règlement et de l'entretien des troupes dans leur ville. — Lettre de don Louis de Requesens, capitaine-général, notifiant au Magistrat de Bergues que leur ville doit loger et bien *assister* une partie des marins malades venant d'Espagne. — Représentation du Magistrat de Bergues, pour exposer la détresse dans laquelle se trouve la ville depuis sa ruine de 1558. — 24 février 1576; supplique adressée au Conseil des quatre membres des Flandres, par le Magistrat de Bergues, demandant « à être débarrassé de la compagnie d'allemands qui écrase la ville. » — Correspondance avec le sieur Rubyn, député à cet égard auprès de la Chambre des quatre membres de Flandre. — Agenda tenu par le sieur Rubyn au sujet de cette affaire. — 6 août 1582; lettre de la cour de Bruxelles offrant d'envoyer en la ville de Bergues une garnison suffisante pour résister à l'ennemi qui menace cette ville d'un siége. — Décembre 1582; requête du Magistrat de Bergues, adressée au gouverneur général, demandant que la garnison de la ville ne soit pas privée de sa solde, pour prévenir les désordres qui pourraient en résulter, attendu que les habitants sont dans l'impossibilité d'y pourvoir, ayant eu à loger et à nourrir, pendant quatre mois, neuf compagnies du régiment de Villeneuve et une compagnie de cavalerie du capitaine de Block. — 12 décembre 1582; ordre donné à la garnison de Bergues de se rendre dans un fort, élevé à l'est de la ville par les habitants eux-mêmes, tant la présence des troupes dans leur ville les surchargeait. — 19 mars 1631; lettre de l'archiduchesse Isabelle gouvernante des Pays-Bas, ordonnant au Magistrat de la ville de Bergues, de loger provisoirement, en employant à cet usage les sommes dûes par la ville, les compagnies récemment arrivées d'Espagne, et de recevoir les malades dans l'hôpital. — 10 octobre 1486; lettres de Maximilien, faisant défense aux gens de guerre de réclamer logement chez les habitants de Bergues. — 24 septembre 1430; lettres de Philippe-le-Bon, enjoignant au capitaine commandant la garnison de Bergues, de résister à ceux de Cassel, qui veulent entraîner les habitants de Bergues dans leur révolte contre le prince.

EE. 39. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1572-1644. — Règlement sur le mode de logement et de fourniture de vivres, chauffage et ustensiles pour les gens de guerre, dans la ville de Bergues. — 23 décembre 1644; décret du Roi acceptant l'offre du Magistrat de Bergues, portant à 2,000 florins par mois la somme à payer pour être exempt de logement, et l'offre faite par la châtellenie de payer 35,000 florins dans le même but. — Etat des pertes subies par les habitants de Bergues par suite des fournitures de vivres et fourrages aux troupes. — Relation des exactions des gens de guerre dans la châtellenie, depuis 1566 jusqu'en 1577. — 14 février 1572; ordonnance du comte de Rœulx, gouverneur de Flandre, pour le passage des troupes par la ville de de Bergues.

EE. 40. (Liasse.) — 25 pièces. papier.

1574. — Réclamation adressée au comte de Rœulx par le Magistrat de Bergues, sur les charges qui sont imposées à la ville pour les logements des troupes. — Etat des troupes mises en garnison dans la ville de Bergues. — Etats des charges incombant à la châtellenie du chef du logement des troupes et des chevaux. — Etats des pertes que les habitants de Bergues ont subies par suite du logement des troupes.

EE. 41. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1574-1586. — Etats des frais payés par la ville de Bergues, pour le logement de plusieurs soldats et de leurs femmes dans une maison à Bergues — Etats des sommes payées au capitaine et au lieutenant-colonel Jean Simeon, du régiment d'Aubigny, tenant garnison dans la redoute de Bergues.— Etat des dettes qu'ont laissées les soldats et officiers de la compagnie de Hauts Allemands, du régiment du comte de Cuerstein, qui ont été en garnison à Bergues.

EE. 42. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1678. — Contestation entre les châtellenies de Bergues, Bourbourg et Furnes, relativement à la taxation de Bourbourg, sur le pied des transports de 1517 et 1631, pour les logements militaires et les fournitures

à faire aux troupes. — Etats des fournitures en fourrages et chariots faites par les paroisses de la châtellenie.

EE. 43. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1698-1715. — Lettre de M. Barbezieux, ministre, obligeant la ville de Bergues à donner, pour fourrages, 130 rasières d'avoine. — 6 décembre 1715; lettre du Roi portant défense aux officiers de l'état-major de la garnison de Bergues, d'exiger aucune contribution, « *fagots, buches*, etc. » à l'entrée de la ville.

EE. 44. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1738-1743. — Mémoire des officiers d'artillerie tendant à prouver leur droit à être payés en argent pour leur logement, suivant leur grade. — 30 janvier 1743; Contre-mémoire du Magistrat de Bergues.

EE. 45 (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1575-1576. — Agenda aux ordonnances de fournitures, de logements et de paiements faits aux soldats par des échevins, des entrepreneurs et autres à ce commis par le Magistrat de la ville de Bergues.

EE. 46. (Registre.) — 48 feuillets, papier.

1768. — Compte rendu par Norbert Van Den Bussche, de sa gestion, comme chef du magasin des literies à fournir aux soldats et sergents, logés en ville et à l'hôpital royal.

EE. 47. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1709-1712. — Convention entre les députés de la châtellenie de Bergues et ceux des autres châtellenies de la Flandre au sujet des contributions de guerre à payer à l'ennemi — Lettres adressées par le Magistrat de Furnes au commissaire des guerres de France, le sieur de Woerden, et au sieur de Naes, commissaire espagnol, pour le règlement des contributions de guerre à payer par les châtellenies de Flandres.

EE. 48. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

31 juillet **1646.** — Capitulation accordée aux habitants de la ville de Bergues, par le duc d'Orléans, le 31 juillet 1646, confirmée par le duc d'Aumont le 5 juin 1667.

EE. 49. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1696. — Différend entre le commandant du fort Français à Bergues et la paroisse de Coudekerque, relativement aux tailles et impositions des terres occupées par ledit commandant; — décision de l'intendant portant que les terres entre les fossés sont exemptes des tailles, mais que celles situées en dehors des fossés, même lorsqu'elles les borderaient, doivent être imposées, sans laisser aucun glacis.

EE. 50. (Liasse.) — 8 pièces; papier.

1569-1578. — Prétention élevée par le Magistrat de Bergues contre Sa Majesté le Roi pour obtenir le remboursement des sommes payées par la ville de Bergues comme solde aux troupes en garnison à Gravelines. — 23 décembre 1578; ordre de M. Valentin de Pardieu, gouverneur de Gravelines, de laisser le sieur Peppin, rechercher et enlever, partout où il les trouvera, les effets et les chevaux des gentilshommes de la compagnie de Manmuy, capitaine de sa division, lesquels furent massacrés, le 9 du mois de décembre 1578, dans les villages de Bollezeele, Zeegherscappel et Eringhem.

EE. 41. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1622-1624. — Nomination des sieurs Roels et J. Collaert, comme capitaines pour les navires le *Saint-Ignace* et le *Saint-Xavier ;* — lettres relatives à ces nominations; — ordonnances de l'amirauté de mettre ces capitaines en fonctions. —Lettres relativement à une prise de guerre faite à Calais. — Etat de ce qu'a coûté l'armement de deux navires, le *Saint-Winoc* et le *Saint-Dominique*, armés en guerre par la ville de Bergues.

EE. 52. (Liasse). — 110 pièces, papier.

1579-1582. — Requêtes, lettres, informations, notes et autres pièces adressées au Magistrat de Bergues relativement aux affaires militaires, aux fortifications, aux armements, aux fournitures des lits et autres, par les gouverneurs généraux Louis de Requesens, l'archiduc Mathias, les gens du conseil du Roi, etc.

EE. 53. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1485-1587. — Lettres adressées au Magistrat de Bergues : par l'archiduchesse Marie, défendant à tout capitaine ou lieutenant de loger des troupes à Bergues, à cause des bons services qu'ont rendus les habitants de cette ville ; — 28 juillet 1485 ; par Valentin de Pardieu, seigneur de La Motte, gouverneur de Gravelines, pour tranquilliser les habitants de Bergues sur la marche de l'ennemi vers cette ville. — 22 mars 1576 ; lettre du conseil d'Etat de Bruxelles, à M. Valentin de Pardieu, sur la situation des affaires militaires dans le pays ; — 1er septembre 1587 ; par les gouverneurs lieutenants-généraux le duc François, le duc Alexandre de Parme et don de Requesens, afin que l'on prépare des logements et des vivres pour les soldats qui passeront par Bergues.

Département du Nord.

VILLE DE BERGUES.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE FF.

(Justice; Procédure; Police.)

I.

PRIVILÉGES CONCERNANT LA JUSTICE ET DROIT DE JURIDICTION DE L'ÉCHEVINAGE DE BERGUES.

FF. 1. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 2 sceaux.

1398-1688. — Sentence de la Cour suprême de Bruges, prescrivant à ceux de Bourbourg de reconnaître la loi de la ville de Bergues comme leur tribunal supérieur, *chef-jugement*, en matière d'appel en justice. — 13 août 1541 ; lettres de Charles-Quint octroyant à la Loi de ville de Bergues de connaître des causes pendantes devant elle, et interdisant aux cours de Bruges et de Furnes le droit d'être saisies, de la part des parties, des affaires pendantes devant le magistrat de Bergues sans le consentement des deux parties et l'ordonnance du magistrat de Bergues. — Signification, faite par la Cour de Bruges aux magistrats de Bergues et de Furnes, de l'arrangement arrêté pour la marche à suivre par ces deux villes dans les appels en justice. — 26 octobre 1688 ; arrêt du parlement de Tournai déboutant le magistrat de Furnes de ses prétentions de connaître des procès instruits par devant les échevins de Bergues et de les juger ainsi par chef-jugement.

FF. 2. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 8 sceaux.

1402-1597. — Convention entre Philippe, comte de Flandre, et le Magistrat de Bergues, relativement au renvoi devant la Cour des comptes de Lille de certaines causes criminelles, requis par le procureur général. — 1er février 1434 ; sentence rendue par le Conseil de Flandre, dans le différend entre le Magistrat de Dunkerque d'une part, et la Loi de la ville et châtellenie de Bergues d'autre part, relativement à certains empiètements commis par ceux de Dunkerque sur les droits et prérogatives, en matière de justice, du Magistrat de Bergues que la sentence maintient dans ses droits.—17 novembre 1477; ordre émanant de l'empereur Maximilien de remettre au Magistrat de la ville de Bergues, pour être jugées par lui, certaines personnes que les officiers de la haute commission de justice avaient illégalement arrêtées et mises en prison. — 29 mars 1495 ; sentence rendue au Conseil de Flandre portant que le sieur Antoine Hannon n'est pas recevable dans sa demande en évocation d'une cause pendante devant la loi de Bergues. — 26 août 1533 ; sentence du Conseil de Flandre qui saisit la Loi de Bergues du rappel dans la cause du clergé ancien et des notables de la prévôté de Saint-Martin, contre Thomas Suzenzone. — 18 janvier 1557 ; sentence du Conseil de

Flandre reconnaissant à la Loi de Bergues le droit de connaître d'une affaire de purge. — 28 avril 1560 ; sentence du Conseil de Flandre, ordonnant le renvoi de certain procès devant la Loi de la châtellenie de Bergues.

FF. 3. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 3 sceaux.

1457-1554. — Lettres patentes de Philippe-le-Bon, permettant au Magistrat de Bergues de tenir plaid seigneurial *heerlyke dinghedaghe* pour crimes à tel jour et aussi souvent qu'il le jugera nécessaire, avec la seule formalité à remplir de le faire publier la veille. — 20 janvier 1541 ; sentence du Conseil de Flandre contre Pierre de Clercq ; dans cette sentence est rapporté et confirmé le système de procédure suivi par la Loi dans les conciliations qui précèdent les actions civiles — 24 juin 1534 ; lettres de Charles-Quint autorisant la Loi de Bergues à répondre par procédure écrite devant le grand Conseil de Flandre dans les appels de jugement rendus par cette Loi.

FF. 4. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 2 sceaux.

1466-1681. — Résolution de la Loi de Bergues « d'ester en justice devant le Parlement, de Paris contre le pourvoi de l'abbé de Saint-Winoc, » qui se croit lésé dans ses droits par la sentence du Conseil de Flandre du 10 juin 1466, « relativement aux attributions de haute justice et nonobstant la défense formelle à lui faite par lettres de Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. » — 10 juin 1466 ; sentence du Conseil de Flandre conférant au Magistrat de Bergues le droit de connaître des faits et causes de haute justice, tant dans la ville de Bergues que dans la cour de l'abbaye de Saint-Winoc, où elle à le droit de visiter les cadavres. — 3 mai 1538 ; sentence du Conseil de Flandre, statuant dans certain différend en matière de complainte dressée par les abbés et religieux de Saint-Winoc, contre François de Créqui, vicomte de la ville « qui a exercé son office dans la Marantstrate », où les abbés de Saint-Winoc prétendent avoir seul le droit de judicature. — 25 octobre 1549 ; lettres de complainte à la charge du prieur des Dominicains, prévenu d'avoir enterré, dans son cimetière et sans le faire visiter par le bailli ou son lieutenant, un cadavre trouvé dans les fossés de la ville entre la porte de Bierne et celle de Bourbourg. — 30 juin 1542 ; exécutorial concernant l'exercice de la haute justice dans l'abbaye de Saint-Winoc. — 28 juillet 1681 ; règlement fait par l'intendant de Madrys, pour le Magistrat de la ville de Bergues dans les affaires de judicature.

FF. 5. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin.

1486-1531. — Sentence prononcée par la Loi de Bergues, déclarant non recevable un administrateur des wateringues, qui allègue une fin déclinatoire. — Commission de relief d'appel de ladite sentence, de la part dudit watergrave, déclaré non recevable dans sa fin déclinatoire.

FF. 6. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1605-1766. — Contestation portée devant les échevins de la châtellenie de Bergues, entre les hofmans et assesseurs de la paroisse de Quadypre d'une part, et les hofmans et assesseurs des paroisses de Wormhoudt et Wilder d'autre part, au sujet de la propriété de cinq pièces de terre. — Contestation entre le Magistrat de la ville de Bergues et le présidial, relativement à la réunion de l'office d'huissier audiencier, au bailliage de Bergues.

FF. 7. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

1514-1788. — Saisie du greffe de la Tournelle criminelle, pour droits non payés an bureau des finances. — Correspondance entre M. Vernimmen et le receveur des finances, tendant à applanir cette affaire ; — acte de relief de fief dudit greffe, quittance des droits en 1764, et autres pièces à l'appui.

FF. 8. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 29 pièces, papier.

1699-1782. — Procès entre les échevins de la campagne, commissaires et égards des bières, d'une part et le sieur Dupont, brasseur, lequel se refusait au paiement des droits, se basant sur le motif qu'ils n'avaient fait ni visite, ni égardise chez lui, et que d'ailleurs les gourmeurs de bières avaient été érigés en offices à titre.

FF. 9. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 62 pièces, papier.

1602-1766. — Sentence prononcée par les échevins de Bergues, condamnant le sieur Pierre Hilst, cultivateur à Bierne, pour s'être refusé à la levée du mesurage de

son blé, sur le marché de Bergues. — 1694-1695; procès, instruit devant le Magistrat de Bergues, à ce commis par l'intendant, entre les notables et les habitants du territoire d'Hondschoote et le Magistrat de ce lieu, relativement à l'administration des biens de la commune. — 1713; procès mu devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues, entre la paroisse de Leffrinchoucke et l'abbaye de St-Winoc, grands décimateurs, concernant la reconstruction et l'entretien de la flèche de la tour de cette paroisse.

II.

PROCÈS INTENTÉS OU SOUTENUS PAR LA VILLE.

FF. 10. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; 1 sceau.

1698-1703. — Procès entre le Magistrat de Bergues et le contrôleur des bans de mariage. — Sentence de l'intendant qui condamne le contrôleur à la restitution des sommes induement perçues et à l'amende.

FF. 11. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 1 plan.

1620. — Lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle, portent érection du fief de Coudecasteele en seigneurie de Coudekercke, en faveur de Ghislain de Piermont. — Resc iption du Magistrat de Bergues, parce que, dans ses lettres, étaiténoncée la justice vicomtière. — Ordonnance de l'intendant, portant que provisoirement, le sieur de Piermont s'abstiendra de toute justice vicomtière dans cette seigneurie. — Plan de ladite seigneurie et de celle de St-Vaast d'Arras, se trouvant dans la partie de nord-nord-est de la ville de Bergues, fait et dressé par Maurice Lousseries, architecte et arpenteur juré.

FF. 12. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1550-1724. — Procès entre le Magistrat de la ville de Bergues et un cabaretier de la châtellenie qui avait ouvert un cabaret ou débité de la bière, sans avoir payé la (calmagt) licence. (1)

(1) Le droit de Calmagt consistait en 3 livres parisis que chaque cabaretier était obligé de payer par an à la Chandeleur, lorsqu'il demandait l'autorisation de débiter de la bière pendant une année.

FF. 13. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1716. — Instructions du procureur général au sieur Canis, substitut du procureur de la Chambre de justice du département de la Flandre, et au sieur Deschodt, commissaire et subdélégué de ladite Chambre.— Monitoire de l'official d'Ypres, fait en exécution de la déclaration du Roi, en date du 17 mars 1716, concernant la Chambre de justice.

FF. 14. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1765-1780. — Procès entre les religieux de Saint-Winoc et les bourgmestre et échevins de la ville de Bergues, relativement au droit de relief à prélever sur les fiefs, appartenant aux abbés de la dite abbaye de Saint-Winoc, dans la seigneurie d'Audenbourg.

FF. 15 (Liasse). — 4 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1585-1772. — Saisie et mise en possession par droit de deshérence et de bâtardise, sur les biens échus en partage, à Jean Van Haveryck, fils bâtard de Pierre. — 1570; réclamation par la châtellenie de Bergues, au sujet des biens de Balthazar de Jonghe, fils bâtard de Charles de Jonghe, et légitimé par le prince. — 1772; contestation sur les droits de bâtardise et de deshérence dans la châtellenie, entre le Magistrat et des particuliers.

FF. 16. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1577-1774. — Ordonnance de police par laquelle le Magistrat, « pour cause de santé de la population, » défend l'entrée et la vente des vins falsifiés ou forcés », à peine d'amende. — Procès à ce sujet.

FF. 17. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1578-1768. — Lettres de Philippe II, autorisant l'emploi du scel aux causes de la châtellenie, au lieu des sceaux particuliers. — Mémoire adressé par le Magistrat de la châtellenie contre l'établissement des offices de procureur, fondé sur ce que la justice exercée par le Magistra n'est pas royale, mais patrimoniale.

FF. 18. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1760-1774. — Procès entre la maréchaussée de Bergues « agissant d'office », et les échevins de la baronie d'Esquelbecque, relativement au transport illégal des pavés et matériaux du Roi, pour la construction de la route de Bergues à Cassel et à Lille.

FF. 19. (Liasse.) — 100 pièces, papier

1708-1711. — Procès entre le sieur Villar, vicomte héréditaire et le Magistrat de la ville de Bergues, parce qu'on avait fait rayer le titre de lieutenant qu'avait pris dans un acte celui qui le portait par commission. — Copie du dénombrement de la vicomté de Bergues. — Ordonnance de l'intendant, déclarant les fonctions de bourgmestre incompatibles avec l'office du vicomte et commettant le sieur Monthois à la charge de lieutenant du vicomte. — Arrangement entre le Magistrat de Bergues d'une part, et Paul Spreeuw et le vicomte héréditaire d'autre part, dans le différend qui a surgi entre eux, relativement à la judicature au sujet d'une pièce de terre située hors la porte borgne (blinde poort), fief tenu de la vicomté.

FF. 20. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 24 pièces, papier; 3 sceaux.

1471-1760. — Mémoires et procès au sujet des fiefs: « 1° copie du privilége de Middelbourg en Flandre, concédé en fief à messire Pierre Blandelin, bailli du Perron de Bergues, par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, comte de Flandre. — 13 décembre 1629; vente d'un fief de 2 mesures de terre situé à Oostvleteren, relevant de la cour du perron de Bergues, par Jean Balendise, au profit de Marie Piel. — 23 avril 1630; 2° Lettres de récépissé du rapport et dénombrement fait au bailli de Westvleteren relevant du Perron de Bergues, d'un fief de 5 mesures de terre par Pierre de Leghere. — 3° Récépissés de dénombrements de fiefs faits aux baillis de Westvleteren et d'Oostvleteren relevant du Perron de Bergues, par Symphorien de Leghere, d'un fief de 5 mesures de terre; par Nicolas de Leghere d'un fief de 2 mesures de terre. — 24 juillet 1760; — 4° récépissé du dénombrement du fief de Dorrewyckswal, près de l'église d'Oostvleteren, échu au sieur Symphorien de Leghere, par la mort de Nicolas de Leghere, son frère, et relevant des domaines du prince d'Iseghem, comte de Middelbourg. — 24 janvier 1697; 5° mémoire et représentation faites contre la prétention du Bureau des finances d'obliger les feudataires des fiefs tenus du Roi, à prêter foi et hommage audit Bureau. — 27 janvier 1741; notes des frais et redevances dûs pour le dénombrement de trois fiefs tenus de la seigneurie d'Oudenbourg. — 27 décembre 1755; 6° état des frais et redevances dûs par Bernard Terquere, échevin de cette ville, pour son relief de fief de sa seigneurie de Rousby, appartenant au Perron de Bergues et relevant de la baronie de Rousbrugghe, du baron d'Ingelmunster.

FF. 21. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1490-1765. — Mémoires et procès au sujet de fiefs: mémoire présenté au roi, par le Magistrat de Bergues, contre les exigeances des officiers du Bureau des finances à Lille, qui prétendent que foi et hommage doivent être prêtés à Lille, par les vassaux et feudataires des fiefs tenus du roi. — Récépissé du rapport et dénombrement de fief fait au bailli du château de Nevele, relevant de la cour du Perron de Bergues, par Pierre de Leghere, d'un fief de 3 mesures de terre, situées à Oostvleteren. — 1715; récépissé du dénombrement du fief incorporé dans le terrain de la pauvre école à Bergues, relevant du prélat de Saint-Winoc, comte d'Audenbourg. — 10 août 1490; quartier et généalogie de la famille de Lonense, grand bailli de Furnes, et abandon fait par cette famille de ses droits sur l'abbaye de Bambecque et autres relevant de la cour du Perron de Bergues.

III.

JUSTICE CRIMINELLE.

FF. 22. (2 registres.) — 400 feuillets, papier.

1590-1622. — « Registre aux actes de justice et sentences criminelles, et des causes criminellement engagées devant les bourgmestres échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues. » — 16 novembre 1590 (f° 51); « prononcé en vierschaere ouverte condamnation » contre Maurice Bingit, irlandais, Nicolas van Rye, né à Santvoorde, voiturier, Gerard Alberchie, Gerard van Kommele de Santvorde, Albert Bonnoct de Okem, Guillaume Jems, anglais accusés de s'être mêlés avec les rebelles et d'avoir voulu prendre par surprise la ville de Dunkerque et la piller; pour avoir parcouru la campagne, en avoir chassé et opprimé les habitants, et les deux premiers pour le mépris qu'ils ont montré envers la religion catholique en volant et brûlant les livres du curé de Ghyvelde; de ce chef ils sont condamnés à être conduits par l'officier criminel sur la grande place de la ville pour y être exécutés par la corde jusqu'à que mort s'ensuive, leurs corps exposés sur la place patibulaire hors de la ville pour servir de terreur et d'exemple, et leurs biens seront confisqués au profit du Roi. » — « (page 98). 1er juin 1591, Gauthier

Wichelssone, né à Heme, en Hollande, pour avoir adhéré à la secte calviniste et anabaptiste est condamné à venir dans la vierschaere ouverte, en chemise, tête et pieds nus, un cierge de deux livres non allumé à la main, y demander pardon à genoux à Dieu et à la justice et abjurer ses erreurs ; et le lendemain, jour de la Pentecôte, dans le même état, à être conduit à l'église entre deux sergents, à y porter le cierge susdit en marchant devant la procession, après avoir entendu la grand'messe, à y laisser le cierge allumé en l'honneur du Saint-Sacrement ; de plus, il est condamné à une amende de 300 livres, dont profiteront les églises de Saint-Pierre et de Saint-Martin, ainsi que le seigneur qui recevra 60 livres, et le restant sera employé à payer un tableau représentant le jugement rendu dans la vierschare ; — (p. 129), Catherine Waesselwes, femme Jean Rycx, de Coudekerque, pour avoir, le jour de l'Assomption, furtivement déposé entre les chandeliers sur l'autel, pendant la messe et à l'insu du curé, une peau de couleuvre (snakenvel), l'y avoir laissée jusqu'à la fin de la messe, dans le but de s'en servir superstitieusement dans les cas d'accouchement de femmes et pour autres conseils superstitieux, est condamnée à trois ans de bannissement. — (p. 183), Antoine Ghusere pour sorcellerie est condamné à être conduit par l'officier criminel sur un échafaud dressé devant la chambre échevinale, à y être attaché au pilori et fustigé de verges jusqu'à sang coulant. »

FF. 23. (3 Registres.) — 300 feuillets, papier.

1601-1762. — Registre aux sentences criminelles prononcées par les bourgmestre, échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues. — « 21 août 1748, Norbert de Gast pour avoir enlevé quelque argent à François Van Hille et son fils est condamné à être battu de verges sur l'épaule nue par l'exécuteur de la haute justice, flétri d'un fer chaud marqué de la lettre V, et banni à perpétuité de la ville et châtellenie de Bergues. »

FF. 24. (4 Registres.) — 300 feuillets, papier.

1762-1782. — Registre aux sentences criminelles prononcées par les bourgmestre, échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues. « Pierre Prevost, accusé de sorcellerie est condamné à être appliqué au carcan sur la place publique de cette ville le lundi jour de marché, par l'exécuteur de la haute justice, et à y rester attaché par le col l'espace de deux heures, devront tous ses livres et papiers traitant de sorcellerie être enfillassés à une corde attachée à son col, pour être brûlés et lacérés par l'exécuteur de la haute justice au pied de l'escalier de la maison de ville, ensuite ledit Pierre Prevost restera banni de la châtellenie pour 20 ans. »

FF. 25. (5 Registres.) — 300 feuillets, papier.

1782-1790. — Registre aux sentences criminelles prononcées par les bourgmestre et échevins de la ville et châtellenie de Bergues. — « Procès instruit à l'extraordinaire contre François Lefebvre accusé d'avoir coupé les bourses des marchandes le jour du marché ; de ce chef Lefebvre est condamné à être fustigé de verges sur le corps nud par l'exécuteur de la haute justice sur un échafaud dressé devant l'Hôtel de Ville, ensuite flétri d'un fer rouge marqué de la lettre V sur l'épaule dextre et banni pour 15 ans. »

FF. 26. (Registre.) — In-folio, papier, 28 feuillets.

1691. — Registre aux procédures ciminelles mues devant les bourgmestre et échevins de la ville et châtellenie de Bergues. — » (1691) Information par le vicomte sur mort par strangulation ou pendaison du sieur François Vereeke dans la forge de J. Wabravens.

FF. 27. (Liasse.) — 18 dossiers ; 142 pièces, papier.

1680-1785. — Procès criminels mus devant les bourgmestre et échevins de la ville et châtellenie de Bergues, « le bailli ou le vicomte en son office contre : (1686) Pierre Morel, dit La Croix, soldat convaincu d'avoir donné des coups d'épée dans une image pieuse suspendue au mur dans un cabaret et d'avoir blasphémé le Saint nom de Dieu, de ce chef il est condamné à être conduit devant le front des troupes pour y être dégradé du rang militaire, à avoir ensuite la langue percée d'un fer rouge et conduit aux galères du Roi pour y servir comme forçat durant trois ans (1). — 1789 ; instruction sur des attroupements ; — informations contre François Le Cocq pour menaces d'incendier la ferme de Jean de Breyne et J. de Swarte.

(1) Parmi les pièces du procès se trouve l'image percée de cinq coups d'épée et représentant l'Assomption.

FF. 28. (Liasse.) — 24 dossiers; 135 pièces, papier.

1456-1788.— Procès criminels mus devant les bourgmestre et échevins de la ville et châtellenie de Bergues. — A la charge de Pierre Allende, prévenu d'avoir donné la mort avec préméditation à Claire de Blauw, femme du sieur de Clercq, à Pitgam; de ce chef il est condamné à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive. — Amende honorable faite et satisfaction donnée pardevant le Magistrat de Bergues par le sieur Laurent, à l'occasion d'un homicide involontaire commis sur la personne de Jeanne Hainau dans le chemin de Bergues à Dunkerque. — Contre François Lefebvre, accusé et convaincu d'avoir coupé des bourses au marché de Bergues; de ce chef il est condamné à être fustigé de verges et marqué sur l'épaule droite de la lettre V et banni pour 20 ans de la ville et châtellenie

FF. 29. (Liasse.) — 23 dossiers; 45 pièces, papier.

1686-1786. — Procès criminels mus devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues. — Informations par le vicomte en son office contre Pierre Verbalcke, Gérard Pauwels, François Brussche, Jacques Duru et Jacques Bekraert, accusés de différents vols.

FF. 30. (Liasse.) — 57 dossiers; 136 pièces, papier.

1742-1789. — Procès criminels mus devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues. — Informations par le vicomte en son office contre Aubin Montecq, et contre Marie De Vos, accusés de vols.

FF. 31. (Liasse.) — 21 dossiers; 142 pièces, papier.

1751-1784. — Procès criminels mus devant les échevins de la ville et châtellenies de Bergues. — Informations par le bailli à son office au sujet de différents vols commis par des inconnus en des églises et chapelles de la châtellenie; — au sujet du vol avec effraction commis dans l'église de Armbouts-Cappel; — contre Thérèse Roye, accusée et convaincue d'infanticide.

FF. 32. (Liasse.) — 3 dossiers; 33 pièces, papier.

1604-1769. — Procès criminels mus devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues; — sentence de la Loi de Bergues condamnant un détenu dans la prison de cette ville accusé de faux serment, à être fustigé et marqué d'un fer rouge; — procès criminels mus devant les échevins de la ville de Bergues, contre George Clyncke, accusé de faux en écritures; — contre François de Schodt, sa femme et son beau-frère, accusés de banqueroute.

FF. 33. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1582-1787. — Informations faites par le vicomte et le bailli ou son lieutenant en des affaires criminelles portées devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues; — sur un vol de bijoux commis au domicile de Pierre Isaert; — sur des vols commis chez Billau à Rexpoede et chez Pierre Isabeau, à Ootscappel, dont les auteurs n'ont pas été découverts; — sur un vol commis à l'hôtel St-Georges; — contre Jacquees Van den Briarde, bailli de la ville à cause de ses exactions et de sa conduite équivoque dans l'exercice de ses fonctions et contre Adrian Seghers accusant ledit bailli.

FF. 34. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 4 sceaux.

1583-1626 — Arrêt du Grand Conseil de Malines confirmant la sentence du Conseil de Flandre, par laquelle Josse de Gand, pour avoir injurié des officiers publics, dans l'exercice de leurs fonctions, est condamné à diverses réparations et amendes honorables. — 13 octobre 1542; Jean de Deken, par sentence du grand conseil de Flandre, est condamné à l'amende pour avoir proféré des injures contre des officiers publics. — 18 novembre 1541; condamnation de François Breyne à l'amende de 15 livres, à cause de sa négligence dans ses fonctions de tuteur. — 21 mars 1563; copie d'une lettre de la gouvernante Marguerite de Parme, envoyée à tous les Magistrats des villes et paroisses de Flandre, leur enjoignant de faire diriger sur Middelbourg et Flessingue tous les condamnés aux galères. — 18 septembre 1626; décret portant défense aux pères Dominicains de recevoir ou de cacher chez eux des prisonniers échappés ou des prévenus.

FF. 35 (Registre.) — 800 feuillets, papier.

1770-1774. — Registre aux requêtes adressées aux bourgmestre, échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues par le vicomte, pour demander l'autorisation d'informer sur différents crimes et contre des individus accusés de ces crimes. — Appostilles du Magistrat; ordonnances sur ces requêtes.

FF. 36. (Registre.) — 280 feuillets, papier.

1789. — Registre aux sentences criminelles prononcées par les échevins et hommes de fief de la seigneurie de Preambourg et prévoté du Nord, s'étendant sur une partie de la châtellenie de Bergues et du territoire de Dunkerque « poursuite contre un quidam, emprisonné pour vol de trois draps de lit, un gilet de panne cramoisie et un mouchoir de soie noire. »

FF. 37. (3 Registres.) — 120 feuillets, papier.

1780-1799. — Registre aux signalements des objets volés, des individus soupçonnés ou prévenus de vols ou d'autres méfaits ; — registre aux procès-verbaux dressés par des officiers judiciaires sur des crimes commis, « qui par suite du changement du greffe de la Vierschare ont été trouvés non enregistrés. » — « plainte à l'occasion d'un vol avec effraction commis chez Jean-Baptiste Mahieux, demeurant à Wormhoudt. »

FF. 38. (Liasse), — 50 pièces, papier.

1786-1792. — Procès-verbaux de visites des cadavres de personnes mortes par accident, faites par le vicomte et des médecins délégués par les échevins de la ville et châtellenie de Bergues.

IV.

PLAIDS DU SEIGNEUR TENUS PAR LES ÉCHEVINS.

FF. 39. (4 Registre.) — 309 feuillets, papier.

1593-1669. — Plaids du Seigneur ou registres aux causes civiles, portées devant la loi de Bergues, par le vicomte « *causa officii.* » — 20 avril 1662 ; le seigneur demandeur « contre demoiselles Corneille Schers l'ainée et la jeune, pour l'amende de 6 livres, à cause qu'elle a le 25 mars 1662, pendant l'office des vêpres, le jour de l'Annonciation, travaillé à moudre grain dans son moulin; par considération elle est condamnée à 40 sols. »

FF. 40. (6 Registres.) — 200 feuillets, papier.

1663-1746. — Plaids du seigneur ou registres aux causes portées devant la loi de Bergues, par le vicomte, *ausa officii*, à Gilles Gillebeert, qui n'a pas fait d'état au décès de sa femme ; — février 1668 ; le vicomte contre Mahieu Top, qui s'est remarié, sans avoir garanti les deniers de ses enfants.

FF. 41. (2 Registres.) — 229 feuillets, papier.

1746-1790. — Plaids du seigneur ou registre aux causes portées devant la loi de Bergues, par le bailli ou le vicomte *causa officii.* — « 24 avril 1761 ; le sieur David, vicomte demandeur, par assignation, *causa officii*, Charles de Smidt, défendeur ; le demandeur conclut à ce que le défendeur soit condamné à l'amende de douze livres, à cause qu'il s'est avancé « de donner à boire pendant la nuit du dimanche, le 12 du présent mois, défendu par les ordonnances, et au grand scandale du public. »

FF. 42. (5 Registres.) — 824 feuillets, papier.

1663-1981 — Registre aux causes portées devant la loi de Bergues, par l'amman de la ville *causa officii.* — « 6 juillet 1663 ; Michel de Veil, amman, demandeur contre Jean-Baptiste Baudewyn, conclut à l'amende de 9 livres, parceque, en qualité de tuteur, il n'a pas fait connaître le temps d'échéance. »

FN. 43. (6 registres), — 223 feuillets, papier.

1529-1577. — Registre aux causes portées devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues, dit *Petit-Plaid.* « Jacques Pattoor, batelier au pont de *Stalenbrugge*, au village de Brouckerke, demandeur par saisie faite sur un bateau chargé de marle, conduit par Adrien Lelong, défendeur, qui se trouve au canal la Colme, pour le recouvrement de dommages et intérêts, que le défendeur à causé au bateau du demandeur. »

V.

JUSTICE EN MATIÈRE CIVILE DANS LA VILLE ET LA CHATELLENIE.

FF. 44. (4 Registres.) — 203 feuillets, papier.

1397-1540. — Registre aux sentences rendues par les portmestre et échevins de la ville de Bergues, en matière civile et comme paiseurs. « Différend entre

Jules den Clerck et Jean Wauters ; ils renoncent l'une et l'autre à l'action, le 26 février 1400 ; les frais selon les lois de la ville. Lieutenant vicomte présent Codens Handerain. » « Mercredi 30 juillet 1520, présent le grand bailli (oppergouverneur) et la Loi, fut appelé en la chambre, Paul Spreeuwe, lieutenant, gouverneur et receveur de l'hôpital *extra muros* ; d après l'ordonnance, ledit Spreeuwe est révoqué de ses fonctions de receveur dudit hôpital, et devra rendre compte et garand avant quinze jours. »

FF. 45. (Registre.) — 138 feuillets, papier.

1542-1583. — Registre aux citations en justice, dit *tiers jour*, devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 46. (Registre.) — 103 feuillets, papier.

1558-1560. — Registre ou mémoire des nantissse-ments, par Allard de Vyndere, receveur ordonné par la loi de Bergues

FF. 47. (Registre.) — 40 feuillets, papier.

1560. — Registre d'inscription et de recouvrement de diverses amendes prononcées par les échevins aux plaids du seigneur.

FF. 48. (Registre.) — 150 feuillets, papier.

1391-1474. — Registre aux bannissements prononcés par les échevins de la ville et châtellenie de Bergues. — « Marie la femme de Tafin Caroens, Jeanne la femme de Guillaume Hamus, Late la jeune, femme de Pierre Damhouders, toutes trois bannies pour trois ans, hors de la ville et banlieue de Bergues, pour avoir mené une vie déréglée dans la ville ; elles devront quitter la banlieue avant le prochain lever du soleil, si on les y retrouve passé ce temps, elles seront punies par la perte de leurs oreilles. »

FF. 49. (11 Registres.) — 345 feuillets, papier.

1681-1721. — Répertoire des causes mues devant les échevins de la ville de Bergues. « Paul de Jonghe, demandeur contre Pielens défendeur. »

FF. 50. (9 Registres.) — 351 feuillets, papier.

1721-1754. — Répertoire des causes civiles portées devant les échevins de la ville de Bergues. — « M. Jean Deloyer par ajournement des warandeurs des cuirs de cette ville, défendeurs pour paiement de 9 livres 12 sols, pour et en reste d'honoraires dans leur procès contre Marie Hénion. »

FF. 51. (18 Registres.) — 319 feuillets, papier.

1754-1788. — Répertoire des causes civiles mues devant les échevins de la ville de Bergues. — Pierre Fernandez, chirurgien, demandeur par ajournement, Pierre Logier, partageur juré et tuteur de son frère François Logier, en paiement de 105 livres 11 sols pour le traitement et livraison de médicaments dans la maladie de son dit frère. »

FF. 52. (16 Registres.) — 343 feuillets, papier.

1685-1752. — Répertoire des causes mues devant les échevins de la châtellenie pour le quartier sud de Bergues. — « Pierre de Bacque, receveur des rentes foncières, appartenant à l'abbaye de St-Winocq à Bergues, demandeur par mise de fait sur six quartiers de terre, en recouvrement de 24 anneés de cours de la dite rente de quatre rasières d'avoine et un sol parisis. »

FF. 53. (22 Registres.) — 279 feuillets, papier.

1752-1756. — Répertoire des causes civiles mues devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues, pour le quartier sud. — Pierre Rydde, demandeur par ajournement contre Mathieu Wyckaert, défendeur. »

FF. 54. (22 Registres) — 303 feuillets, papier.

1690-1752. — Répertoire de causes portées devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues pour le quartier nord. — « Le sieur Fenart, demandeur par ajournement, pour payement de 7 livres parisis provenant de dépenses avec dépens. »

FF. 55. (18 Registres.) — 367 feuillets, papier.

1753-1789. — Répertoire des causes civiles portées devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues, (pour le quartier nord). — « Henri Tristram, demandeur par ajournement contre Pierre Boulengier. »

FF. 56. (4 Registres.) — 156 feuillets, papier.

1694-1789. — Répertoire des citations à comparaître en des causes mues devant les échevins de la ville de Bergues.

FF. 57. (5 Registres.) — 263 feuillets, papier.

1706-1779. — Répertoire des citations à comparaître en des causes civiles portées devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues (pour le quartier sud).

FF. 58. (4 Registres.) — 276 feuillets, papier.

1735-1743. — Répertoire des citations à comparaître en des causes civiles mues devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues (pour le quartier nord).

FF. 59 (4 Registres.)— 223 feuillets, papier.

1562-1785. — Registre aux causes civiles mues devant les *Ceurheers* de la châtellenie de Bergues (pour le quartier sud).

FF. 60. (5 Registres.) — 274 feuillets, papier.

1665-1761. — Registre aux causes civiles mues devant les *Ceurheers* de la ville et châtellenie de Bergues, (pour le quartier nord). — « Jacques de Breik, receveur des pauvres de Killem, demandeur par saisie sur une demi-mesure de terre pour 20 années de fermage. »

FF. 61. (16 registres.) — 401 feuillets, papier.

1569-1720. — « Registre aux annotations des sentences prononcées par les Ceurheers dans les affaires civiles portées devant eux. » — « La loi, pour faire droit entre Pierre Maes, demandeur contre Jean Boidens, condamne le défendeur à telle amende que de réserve, et la sentence prononcée contre le défendeur qui paiera cinq livres. »

FF. 62. (11 Registres.) — 438 feuillets, papier.

1720-1750. — Registres aux annotations de toutes les sentences civiles prononcées par le Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues *(corenstach)*. — « Antoine-François Fenez, par deuxième ajournement est admis à faire preuve de sa réclamation contre Jacques Bertin. »

FF. 63. (16 Registres.) — 484 feuillets, papier.

1750-1789. — Registres aux annotations de toutes les sentences prononcées en matière civile par le Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues. — « Jean de Loyer, pour ses honoraires demandeur contre Philippe Henneau, remis à huit jours pour la preuve. »

FF. 64. (6 Registres.) — 243 feuillets, papier.

1578-1653. — Registres aux saisies prononcées par le Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues sur des biens meubles, moissons, fruits, terres et autres choses, en garantie de créances réclamées par des particuliers, pour arrérages de fermage de terre, de cours de rentes ou autres causes.

FF. 65. (14 Registres.) — 424 feuillets, papier.

1641-1789. — Registres aux saisies et *assignements* prononcées par les échevins de la ville et châtellenie de Bergues, sur des biens meubles, moissons, fruits et autres choses, en garantie de créances et dettes contractées entre particuliers, telles que arrérages de loyers de maisons et de terres, de cours de rentes et autres causes entre particuliers.

FF. 66. (10 Registres.) — 335 feuillets, papier.

1669-1790. — Registres aux saisies et aux oppositions à des ventes faites par le vicomte sur des meubles et objets mobiliers, appartenant à des particuliers, pour cause d'arrérages de loyers de terre et autres dettes. Ces saisies sont autorisées par les échevins de la ville et châtellenie de Bergues, sur la requête de particuliers en personne ou par des procureurs

FF. 67. (17 Liasses.) — 147 pièces, papier.

1602-1699. — Procès civils et causes d'intérêt privé, mus devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues, telles que réclamations de paiement, demandes de reddition de comptes de tutelle, réquisitions pour faire inventaire, etc. « Isembart Teperc, contre Denis-Petit. »

FF. 68. (28 Liasses.) — 144 pièces, papier.

1700-1750. — Procès civils mus devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues; tels que: réclamations de paiement, demandes de reddition de comptes de

tutelle, et autres d'intérêt privé. « Cornille de Bert, demandeur contre Pierre Hydde, défendeur en résiliation du bail d'une cense et 4 mesures de terre à Crochte. »

FF. 69. (27 Liasses.)— 136 pièces, papier.

1750-1775. — Procès *civils* mus devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues, tels que : réclamation de paiement de loyers de terres et de maisons, résiliation de baux, demandes de reddition de comptes de tutelle et autres d'intérêt privé. « Jean Lefebvre, demandeur contre Jean Honneau, défendeur en paiement d'une somme de 35 livres, 6 sols, restant d'un compte de fourniture de bois. »

FF. 70. (31 Liasses.) — 188 pièces, papier.

1780-1790. — Procès *civils* mus devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues, tels que: réclamations de paiement, demandes de reddition de comptes de tutelle, actions en dommages et intérêts pour dégats causés dans les récoltes et autres causes d'intérêt privé. « Louis de Louf, demandeur contre Jean Leleu, défendeur, ajourné à huitaine. »

FF. 71. (4 Liasses.) — 118 pièces, papier.

1569-1598. — Quittances, extraits de baux, notes et avis de procureurs et autres pièces produites dans les causes mentionnées ci-devant.

FF. 72. (8 Registres.) — 143 feuillets, papier.

1712-1789. — Registre aux consignations de sommes d'argent, de titres, pièces de procédure, affirmations de voyages, prestations de serment, constitutions de procureurs et de caution au greffe de la ville de Bergues.

FF. 73. (Registre.) — 200 feuillets, papier.

1762-1790. — Registre aux récépissés délivrés par des procureurs au greffier pour des pièces à eux remises en communication ou délivrées à leur réquisition en affaires de procès.

FF. 74. (5 Registres.) — 253 feuillets, papier.

1722-1789. — Registre aux notes tenues par des procureurs constatant leurs honoraires, leurs débours et leurs droits dans des causes où ils ont été employés.

VI.

JURIDICTION GRACIEUSE DES ÉCHEVINS DANS LA VILLE ET LA CHATELLENIE.

FF. 75. (36 Registres.) — 435 feuillets, papier.

1504-1600. — Registres aux actes tels que ventes, procurations, contrats de mariage, constitutions de rentes, cessions de droits héréditaires, testaments, baux passés devant les échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues Saint-Winoc. « Vente d'une maison à Jean-Baptiste du Prez. »

FF. 76. (35 Registres.) — 472 feuillets, papier.

1600-1651. — Registres aux actes, tels que ventes, procurations, contrats de mariage, constitutions de rentes et d'hypothèques, cessions de droits héréditaires, testaments, baux, et autres actes entre particuliers, passés devant les échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues. — « Contrat de mariage de Jean Virnaert et Catherine Quellyn. »

FF. 77. (20 Registres.) — 398 feuillets, papier.

1652-1682. — Registres aux actes tels que ventes, procurations, quittances, constitutions de rentes, adhéritements, deshéritements, et autres actes entre particuliers, passés et reçus devant les échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues. — « Rente de 150 livres en faveur de Vincent Dominicus. »

FF. 78. — (23 Registres.) — 458 feuillets, papier.

1652-1751. — Registres aux actes, tels que : ventes, adhéritements, déshéritements, insinuations, garants, constitutions de rentes, et autres actes entre particuliers passés et reçus devant les échevins de la ville de Bergues. — « Adhéritement d'une maison située près de la Blindepoort. »

FF. 79. (37 Registres.)— 531 feuillets, papier.

1751-1790. — Registres aux actes, tels que : ventes, adhéritements, deshéritements, insinuations, garants, constitutions d'hypothèques, et autres actes entre particuliers, passés et reçus devant les échevins de la ville de

Bergues. — « Jean Vernot se porte garant pour Louis Vernot, son fils. »

FF. 80. (9 registres.) — 293 feuillets, papier.

1622-1701. — Registres aux actes de vente, d'adjudication publique au plus offrant, et autres, passés devant les échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues. — « Vente d'une maison attenant à la porte de Bierne. »

FF. 81. (36 Registres.) — 526 feuillets, papier.

1702-1780. — Registres aux actes de vente et adjudication publique au plus offrant, et autres actes passés et reçus devant les échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues. — « Vente par adjudication du matériel hors d'usage des logements militaires. »

FF. 82. (17 registres.) — 223 feuillets, papier.

1780-1790. — Registres aux actes de vente et d'adjudication publique au plus offrant, et autres actes passés et reçus à la maison de ville devant les échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues. — « Adjudication des fournitures de charbon de terre pour les troupes. »

FF. 83. (49 Liasses.) — 131 pièces, papier.

1600-1790. — Copies des procès-verbaux d'adjudication publique au plus offrant de biens situés dans les paroisses de la châtellenie, faits devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues. — « Vente d'une maison à Jean Blomme, de Bierne. »

FF. 84. (60 Registres.) — 523 feuillets, papier.

1682-1790. — Registres aux actes de vente, adhéritement, déshéritement des biens situés dans les paroisses de Quadypre, Soxc, Crochte, Steene et Bierne, et passés devant les échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 85. (79 registres.) — 532 feuillets, papier.

1682-1790. — Registres aux actes de vente, d'adhéritement et de déshéritement de biens situés dans les paroisses de Bambeke, Herzeele, Wormhout et Wylder, passés devant les échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 86. (83 Registres.) — 577 feuillets, papier.

1682-1790. — Registres aux saisines de biens vendus dans les paroisses de Ghyvelde, Uxem, Killem, Rexpoëde, Westcappel, Warhem, et Hoymille, passés devant les échevins de la châtellenie de Bergues.

FF. 87. (31 Registres.) — 263 feuillets, papier.

1698-1790. — Registre aux saisines de biens vendus dans les paroisses de Brouckerque, Spycker, Armbouts-Cappel et Cappelle, passés devant les échevins de la châtellenie de Bergues.

FF. 88. (31 Registres.) — 273 feuillets, papier.

1688-1790. — Registres aux saisines de biens vendus dans les paroisses de Coudekerque, Teteghem et Leffrinckhouck, passés devant les échevins de la châtellenie de Bergues.

FF. 89. (8 Registres.) — 215 feuillets, papier.

1456-1557. — Registre aux connaissements légaux, saisines, adhéritements, procurations, certifications et autres actes passés devant les commissaires et échevins de la ville et châtellenie de Bergues, à la Halle. — « Mathieu Van Stocle, Jean Scaviel, Philippe van Boucpré, bailli et échevins de Bergues. »

FF. 90. (Liasse de 31 cahiers.) — 465 feuillets, papier.

1528-1536. — Agendas tenus par Jean Van der Brande, Josse Van Hoveghem et autres chargés du recouvrement des recettes et droits d'adhéritements, de connaissements et autres reconnaissances.

FF. 91. (Registre.) — 40 feuillets, papier.

1581-1582. — Registres aux testaments, procurations, reconnaissances, baux et autres actes, reçus devant les portmestre et échevins de la ville de Bergues.



FF. 92. (4 Liasses.) — 131 pièces, papier.

1776-1790. — Divers actes de ventes de biens entre particuliers passés pardevant les bourgmestre et échevins de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 93. (6 Registres.) — 453 feuillets, papier.

1619-1789.—Registres aux actes de partages de biens, meubles et immeubles, situés dans la paroisse d'Armboustcappel, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 94. (14 Registres.) — 393 feuillets, papier

1570-1790. — Registres aux actes de partages entre particuliers de biens, meubles et immeubles, situés dans la paroisse de Bambeke, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 95. (40 Registres.) — 393 feuillets, papier.

1418-1700. — Registres aux actes de partages entre particuliers de biens, meubles et immeubles situés dans la ville de Bergues, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 96. (88 Registres.) — 421 feuillets, papier.

1700-1750. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles, situés dans la ville de Bergues, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 97. (21 Registres.) — 263 feuillets, papier.

1750-1700. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles, situés dans la ville de Bergues, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 98. 11 (Registres.) — 221 feuillets, papier.

1617-1790. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles, situés dans la paroisse de Brouckerque, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 99. (10 registres.) — 201 feuillets, papier.

1583-1789. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles, situés dans la paroisse de Coudekerque, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 100. (2 Registres.) — 135 feuillets, papier.

1586-1630. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles, situés dans les paroisses de Ghyvelde et Killem, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 101. (12 registres.) — 275 feuillets, papier.

1636-1789. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles, situés dans la paroisse de Ghyvelde, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 102. (16 Registres.) — 323 feuillets, papier.

1615-1790. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles situés dans la paroisse de Herzeele, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 103. (12 registres.) — 268 feuillets, papier.

1642-1790. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles, situés dans la paroisse de Killem, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 104. (20 Registres.) — 325 feuillets, papier.

1570-1790. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles situés dans la paroisse de Quadypre, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 105. (22 Registres.) — 323 feuillets, papier.

1570-1790. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles, situés dans les paroisses de Rexpoede et Oostcappel, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.



FF. 106. (14 registres.) — 227 feuillets, papier.

1618-1790. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles, situés dans les paroisses de Socx et Crochte, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 107. (12 Registres) — 325 feuilltes, papier.

1640-1790. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles, situés dans les paroisses de Steene et de Bierne passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 108. (11 Registres.) — 337 feuillets, papier.

1635-1770. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles situés dans les paroisses de Teteghem et Leffrinkhoucko, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 109. (27 Registres.) — 348 feuillets, papier.

1580-1789. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles situés dans la paroisse de Warhem, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 110. (16 Registres.) — 301 feuillets, papier.

1581-1700. — Registre aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles, situés dans les paroisses de Westcappel et Hoymille, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 111. (28 Registres.) — 409 feuillets, papier.

1582-1790. — Registres aux actes de partages entre particuliers, de biens, meubles et immeubles, situés dans les paroisses de Wormhout et de Wylder, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 112. (Registre.) — 604 feuillets, papier.

1550. — Registres aux actes de partages entre particuliers de biens, meubles et immeubles, situés dans les paroisses d'Armboutscappel, Spycker, Zynten, Coudekerque et Teteghem, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 113. (Registre.) 581 feuillets, papier.

1570. — Registres aux actes de partages de biens, meubles et immeubles, délaissés par des particuliers et passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et situés dans les paroisses de Crochte, Steene et Quadypre, châtellenie de Bergues.

FF. 114. (Registre.) — 608 feuillets, papier.

1570. — Registres aux actes de partages de biens, meubles et immeubles, délaissés par des particuliers et passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et situés dans les paroisses de Ghyvelde, Rexpoede et Killem, châtellenie de Bergues.

FF. 115. (Registre.) — 604 feuillets, papier.

1577. — Registres aux actes de partages de biens, meubles et immeubles, délaissés par des particuliers et situés dans les paroisses de Hoymille, Capelle, Bambeke, Herzeele, Wormhout, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 116. (Registre.) — 553 feuillets, papier.

1580. — Registres aux actes de partages de biens, meubles et immeubles, délaissés par des particuliers et situés dans les paroisses de Quadypre, Socx, Crochte, Steene, Bierne et Brouckerque, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 117. (Registre.) — 698 feuillets, papier.

1580. — Registres aux actes de partages de biens, meubles et immeubles, délaissés par des particuliers et situés dans les paroisses de Bieren, Brouckerque, Spycker et Armboutscappel, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 118. (15 Registres.) — 691 feuillets, papier.

1780-1789. — Registre aux actes de partages de biens, meubles et immeubles, délaissés par des bourgeois absents (nit zittende Keusbroeders), décédés hors de la châtellenie, passés et reçus devant les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 119. (10 Liasses.) — 138 pièces, papier.

1670-1785. — Minutes des états, inventaires et partages des biens faits par des partageurs jurés, dans des maisons mortuaires de la paroisse d'Armboutscappel.

FF. 120. (12 Liasses.) — 125 pièces, papier.

1615-1790. — Minutes des états, inventaires et partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Bambeke. — « Maison mortuaire de L. Leccuche. »

FF. 121. (49 Liasses.) — 143 pièces, papier.

1557-1561. — Minutes des états, inventaire, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie. dans des maisons mortuaires de la ville de Bergues.

FF. 122. (12 Liasses.) — 131 pièces, papier.

1617-1784. — Mémoires des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Brouckerque et de Spycker.

FF. 123. (10 Liasses.) — 140 pièces, papier.

1669-1786. — Minutes des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Coudekerque.

FF. 124. (12 Liasses.) — 121 pièces, papier.

1619-1790. — Minutes des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires des paroisses de Ghyvelde et Uxem.

FF. 125. (10 Liasses.) — 112 pièces, papier,

1618-1790.— Minutes des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse d'Herzeele.

FF. 126. (20 Liasses.) — 145 pièces, papier.

1618-1790. — Minutes des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Killem.

FF. 127. (19 Liasses.) — 118 pièces, papier.

1618-1790. — Minutes des états, inventaires, partages de biens faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Quatypre.

FF. 128. (24 Liasses.) — 129 pièces, papier.

1640-1790. — Minutes des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires des paroisses de Rexpoëde et d'Oostcappel.

FF. 129. (16 Liasses.) — 118 pièces, papier.

1618-1790. — Minutes des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires des paroisses de Soxe et Crochte.

FF. 130. (14 Liasses.) — 127 pièces, papier.

1610-1790. — Minutes des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires des paroisses de Steene et Bierne.

FF. 131. (13 Liasses.), — 98 pièces, papier

1618-1790.— Minutes des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires des paroisses de Teteghem et Leffrinckhouk.

FF. 132. (23 Liasses.) — 139 pièces, papier.

1619-1790. — Minutes des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la aroisse de Warhem.



FF. 133. (14 Liasses.) — 107 pièces, papier.

1619-1790. — Minutes des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires des paroisses de Westcappel et Hoymille.

FF. 134. (15 Liasses.) — 147 pièces, papier.

1618-1670. — Minutes des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Wormhout.

FF. 135. (2 Liasses.) — 46 pièces, papier.

1771. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Armboutscappel.

FF. 136. (33 Liasses.) — 142 pièces, papier.

1680-1779. — Copie des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la ville de Bergues.

FF. 137. (33 Liasses.) — 147 pièces, papier

1730-1759. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la ville de Bergues.

FF. 138. (34 Liasses.) — 141 pièces, papier.

1760-1780. — Copies des états, inventaires, partages de biens faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la ville de Bergues.

FF. 139. (12 Liasses.) — 98 pièces, papier.

1771-1790. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la ville de Bergues.

FF. 140. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1746. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Bierne.

FF. 141. (7 Liasses.) — 75 pièces, papier.

1735-1782. — Copies des actes, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Brouckerke.

FF. 142. (2 Liasses.) — 42 pièces, papier.

1766-1790. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Crochte.

FF. 143. (4 Liasses.) — 82 pièces, papier.

1770-1778. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Ghyvelde.

FF. 144. (2 Liasses.) — 49 pièces, papier.

1783-1780. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenies de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Hondschoote.

FF. 145. (6 Liasses.) — 93 pièces, papier.

1752-1785. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Hoymille.

FF. 146. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1757-1786. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Leffrinckouk.



FF. 147. (Liasses.) — 24 pièces, papier.

1754-1785. — Copies des états, inventaires, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Quadypre.

FF. 148. (5 Liasses.) — 68 pièces, papier.

1749-1789. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Spyckere.

FF. 149. (3 Liasses.) — 65 pièces, papier.

1749-1790. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Steene.

FF. 150. (4 Liasses.) — 97 pièces, papier.

1781-1788. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Teteghem

FF. 151. (8 Liasses.) — 83 pièces, papier.

1777-1789. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Uxem.

FF. 152. (7 Liasses.) — 97 pièces, papier.

1769-1790. — Copies des états, inventaires, partages de biens, faits par les partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans des maisons mortuaires de la paroisse de Warhem.

FF. 153. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1788. — Copies des états, inventaires, partages de biens faits par des partageurs jurés de la ville et châtellenie de Bergues, dans les maisons mortuaires de la paroisse de Wylder.

FF. 154. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1647-1675. — États et actes de partages de biens entre particuliers faits et dressés par le partageur juré Bauduin de Clerck (1).

FF. 155. (15 Liasses.) — 148 pièces, papier.

1720-1745. — Actes de partages et états de biens dans des mortuaires faits et dressés par le partageur juré Lambert et trouvés dans son étude.

FF. 156. (21 Liasses.) — 139 pièces, papier.

1775-1790. — Actes de partages et états des biens dans des mortuaires faits et dressés par les partageurs jurés Lambrecht et de Keyser de la ville de Bergues.

FF. 157. (19 Liasses.) — 131 pièces, papier.

1582-1650. — Comptes de tutelle rendus par devant les échevins de la ville de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs, par Jean Andries, Olivier de Roo, Martin de Brauwere, Corneille Mortyn et autres administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils avaient la gestion.

FF. 158. (32 Liasses.) — 148 pièces, papier.

1651-1781. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la ville de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs, par : Antoine Maes, Pierre Ryckelinck et autres, administrateurs des biens et revenus de mineurs dont ils étaient les tuteurs commis dans la ville de Bergues.

FF. 159 (50 Liasses.) — 221 pièces, papier.

1682-1700. — Comptes de tutelle, rendus devant les échevins de Courheers de la ville et châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs, par :

(1) Cette liasse et les suivantes forment une série d'actes portant un numéro d'ordre correspondant avec le répertoire ou inventaire mentionné dans la série JJ. du présent inventaire.



Jean-Baptiste Serrewys, Jean de Keyser, Pierre Damman, Louis de Guyon, et autres, administrateurs des biens et revenus de mineurs dont ils étaient les tuteurs, commis dans la ville de Bergues.

FF. 160. (26 Liasses.) — 135 pièces, papier.

1701-1725. — Comptes de tutelle, rendus devant les échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs, par Corneille Jeansoone, Jean Rickebusck, Jean Danien, et autres, administrateurs des biens et revenus de mineurs dont ils étaient les tuteurs, commis dans la ville de Bergues.

FF. 161. (20 Liasses.) — 117 pièces, papier.

1726-1748. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la ville de Bergues en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de ladite ville, par Thomas Dordu, Pierre Willems, Jean Lauwereins, administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils avaient la gestion en qualité de tuteurs.

FF. 162. (17 Liasses.) — 120 pièces, papier.

1750-1775. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la ville de Bergues en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de ladite ville, par Bernard Verkerre, Jacobine Amilton, François Make et autres, administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 163. (9 Liasses.) — 98 pieces, papier.

1776-1790. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la ville de Bergues en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de ladite ville, par Jean Petit, Nicolas de Montigny et autres, administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 164. (3 Liasses.) — 103 pièces papier.

1645-1694. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie en qualité de chefs-tuteurs des mineurs dans les paroisses de la châtellenie de Bergues, par Jean Velnère, Chreverluw, Michel Langhetée, administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 165. (25 Liasses.) — 139 pièces, papier.

1718-1750. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs des paroisses de la châtellenie de Bergues, par Pierre Coene, Pierre Van Acker, Gilles Van Roy, Anthoine Noorenberghe, Michel de Telder, administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 166. (16 Liasses.) — 121 pièces, papier.

1751-1790. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs des paroisses de la châtellenie, par Hermengil de Ghysel, Cornille Van Dromme, Jacques de Queker, André de Brel, Jacques Vereecke, Michel Rabat, administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 167. (2 Liasses.) — 50 pièces, papier.

1620-1707. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la paroisse d'Armboutscappel, par Jacques Bourdon, Jean de Hulster, Jean Caullier, Michel Cortelquier, André Joncke, administrateurs des biens et reveuus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 168. (7 Liasses.) — 121 pièces, papier.

1669-1726. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la paroisse de Bambeke, dépendant de la châtellenie, par Nicolas Royer, Jean Turlinck administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 169. (8 Liasses.) — 99 pièces, papier.

1648-1710. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteur des paroisses de Bieren et Steene dépendant de la châtellenie, par Nicolas Louwers, Nicodème Mouton, Marant Maes, Pierre Carnau, Martin Boutmauwe, administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 170. (7 Liasses.) — 81 pièces, papier.

1619-1710. — Compte de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs des paroisses de Brouckerke et Spycker, dépendant de ladite châtellenie, par Jacques Janssens, Nicolas Robyn, Jean Geerhaerts, Charles Van Houcke, Jacques Solgier, administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 171. (3 Liasses.) — 90 pièces, papier.

1629-1710. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la paroisse de Coudekercke, dépendant de ladite châtellenie, par Charles Bellynck, Jean Crimelin. Felix Van Houck, Pierre de Courchelle, Charles Bellynck, Antoine Vincart, administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 172. (6 Liasses.) — 95 pièces, papier.

1598-1725. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la paroisse de Herzele dépendant de la châtellenie, par Jacques Macquereel, Guillaume Sabbe, Amieux Bertheloot, administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 173. (5 Liasses.) — 109 pièces, papier.

1639-1709. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la paroisse de Hoymille, dépendant de ladite châtellenie, par Michel van der Beke et autres, administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 174. (8 Liasses.) — 103 pièces, papier.

1619-1720. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la paroisse de Quadypre dépendant de ladite châtellenie, par Jean Hoffaert, Jean Fransdom, Jean de Naeyere, en leur qualité d'administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 175. (7 Liasses.) — 187 pièces, papier.

1600-1712. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la paroisse de Rexpoede, dépendant de ladtie châtellenie, par Martin de Sot, Bertin Lecourt, Lambert - Lambert, Jean Lecourt, Jacques le Blonde, Philippe Lobbel, administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 176. (6 Liasses.) — 83 pièces, papier.

1593-1710. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs des paroisses de Soxe et Crochte dépendant de ladite châtellenie, par Charles Uyttelinck Henry Cauwe, Jacques Bonnynck, Mathieu Roocke, administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 177. (6 Liasses.) — 88 pièces, papier.

1639-1735. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la paroisse de Teteghem dépendant de ladite châtellenie, par Claude Hughe et autres administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 178. (8 Liasses.) — 123 pièces, papier.

1649-1748. — Comptes de tutelle rendus par devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la paroise de Warhem, dépendant de ladite châtellenie, par Lenart Boudens et autres administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 179. (4 Liasses.) — 63 pièces, papier.

1679-1780. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la paroise de Westcappel, dépendant de ladite châtellenie, par Floris de Wally et autres administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 180. (7 Liasses.) — 91 pièces, papier.

1590-1736. — Comptes de tutelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de

chefs-tuteurs des mineurs de la paroisse de Wormhout, dépendant de la châtellenie, par Marc Goetgeluck et autres administrateurs des biens et revenus des mineurs dont ils étaient les tuteurs.

FF. 181. (11 Liasses.) — 131 pièces, papier.

1606-1699. — Comptes de curatelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs, aux créditeurs convoqués pour entendre ces comptes remis par les curateurs dans les mortuaires et maisons abandonnées de Léonard de Vos, Pasquier Broyart, Antoine de Heuwe, François Hugelot et Jean Taffeel ; — « Antoine Petit, Piere Geva, Charles de Keter, Norbert Becue, Ignace Hugghe (père de madame Marie Hugghe, épouse du capitaine Jean Bart; au service de sa Majesté, 1690).

FF. 182. (36 Liasses.) — 147 pièces, papier.

1700-1790. — Comptes de curatelle rendus devant les échevins de la châtellenie de Bergues, aux créditeurs convoqués pour entendre ces comptes remis par les curateurs dans les maisons mortuaires ou abandonnées de Lucien Sitter, Charles de Clerck, Pierre Frement, Jean Castier, Renier Boudens, Jacques Preselbroot

FF. 183. (17 Registres.) — 585 feuillets, papier.

1646-1789. — Registres aux actes relatifs à des curatelles, tels que prestations de serment de curateurs, désignations et nominations de curateurs, actes de caution et de garant pour les curateurs, liquidations de curatelles dans des maisons abandonnées, appel de créanciers et de débiteurs de ces maisons, reçus et passés devant les échevins de la châtellenie de Bergues.

FF. 184. (7 Registres.) — 493 feuillets, papier.

1694-1730. — Registre contenant les requêtes adressées aux échevins de la châtellenie, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la dite châtellenie, par des tuteurs demandant l'autorisation d'employer les deniers des mineurs, de vendre des biens appartenant à des mineurs ; par des mineurs émancipés ou mis hors de tutelle, demandant que leurs tuteurs soient obligés de rendre compte de leur gestion et de restituer les deniers qu'ils ont en leur possession. Décisions ou apostilles des échevins sur ces requêtes.

FF. 185. (22 Registres.) — 585 feuillets, papier.

1760-1789. — Registres contenant des requêtes adressées aux échevins de la châtellenie en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la dite châtellenie, par des tuteurs demandant l'approbation de partages de biens faits entre mineurs ou des adhéritements en faveur des dits mineurs. Décisions ou apostilles des échevins sur ces requêtes.

FF. 186. (18 Registres.) — 435 feuillets, papier.

1618-1662. — « Agenda » contenant les noms des personnes commises à la tutelle des mineurs par les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la châtellenie et les actes de tutelle « désignant les émoluments des tuteurs. » — Agenda aux actes de prestation de serment par des tuteurs de mineurs, devant les échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de ladite châtellenie.

FF. 187. (6 Registres.) — 237 feuillets, papier.

1736-1789. — Agenda aux charges de tutelle et aux actes de prestations de serment par des tuteurs de mineurs devant les échevins de la châtellenie en leur qualité de chefs-tuteurs des mineurs de la dite châtellenie.

FF. 188. (8 Registres.) — 252 feuillets, papier,

1664-1789. — Registre aux actes de prestations de serment devant les échevins de la châtellenie de Bergues, par des partageurs commis dans les maisons mortuaires de la dite châtellenie.

FF. 189. (Registres.) — 200 feuillets, papier.

1760-1790. — Répertoire des actes de partages ou *nottice* tenue des dits actes passés et faits devant les partageurs jurés de la châtellenie de Bergues.

FF. 190. (Registre.) — 151 feuillets, papier.

1706-1719. — Agenda particulier tenu par un partageur juré, pour l'enregistrement des actes de partages

auxquels il doit procéder, pour tenir note des personnes « qui prennent jour pour rendre compte de leur gestion de tutelle et des présentations de toutes les copies des registres aux partages dans les différentes paroisses de la châtellenie. »

FF. 191. (Registre.) — 203 feuillets, papier.

1766-1775. — Répertoire ou registre aux requêtes adressées aux échevins de la châtellenie de Bergues, en leur qualité de chefs-tuteurs, par des particuliers de la châtellenie, pour obtenir la mise en curatelle de certaines personnes considérées comme incapables de prendre ou de conserver la direction de leurs biens. Apostilles sur ces requêtes.

FF. 192. (8 Registres.) — 416 feuillets, papier.

1565-1779. — Registres aux ventes mobilières tenues par des ammans en leur qualité d'agens spéciaux désignés par les échevins de la châtellenie de Bergues.

FF. 193. (23 Registres.) — 450 feuillets, papier.

1702-1796. — Registres aux contrôles des ventes mobilières, tenues par des ammans et par d'autres agents, spécialement commis par les échevins de la châtellenie de Bergues.

FF. 194. (12 Registres.) — 453 feuillets, papier.

1659-1790. — Registres aux actes de constitutions de garantie mobilière, pour dettes; constitutions de caution hypothécaire pour arrérages de loyers, pour sureté de deniers de mineurs; actes de substitutions d'héritiers, de prêts de meubles et autres actes passés devant les échevins de la châtellenie de Bergues.

FF. 195. (9 Registres.) — 209 feuillets, papier.

1604-1777. — Registres aux déclarations de retraits de biens vendus dans les différentes paroisses de la châtellenie de Bergues, faites devant les échevins de la dite châtellenie.

FF. 196. (Registre.) — 300 feuillets, papier.

1659-1690. — « Agenda de toutes les ventes, constitutions de rentes, échanges, transports et donnations des biens, fondations, transactions, titres de prêtrise et tous autres actes passés aux registres de la ville de Bergues, reposant au greffe de la notarie de ladite ville. »

FF. 197. (Registre.) — 306 feuillets, papier.

1682-1790. — « Semblable agenda des actes insérés dans les registres de la ville de Bergues, pour les paroisses de Bambeke, Herzeele, Wormhout et Wyldre, reposant au greffe de ladite ville. »

FF. 198. (Registre.) — 360 feuillets, papier.

1682-1790. — « Agenda des actes passés aux registres du greffe de la ville de Bergues, pour les paroisses de Uxem, Killem, Ghyvelde, Rexpoede, Oostcappel, Warhem et Hoymille. »

FF. 199. (Registre.) — 391 feuillets, papier.

1682-1790. — « Tarif ou agenda des registres du greffe de la ville de Bergues, pour les paroisses de Quaetypre, Socx, Crochte, Steene, Bierne. »

FF. 200. (Registre.) — 351 feuillets, papier.

1683-1790. — « Tarif ou agenda des actes passés aux registres du greffe de la ville de Bergues, par les paroisses de Brouckerke, Spykere, Armboutscappel et Cappelle. »

FF. 201. (Registre.) — 393 feuillets, papies.

1682-1790. — « Tarif ou agenda des actes passés dans les registres du greffe de la ville de Bergues, pour les paroisses de Coudekerke, Teteghem, Leffrinckhouck. »

FF. 202. (Registre.) — 362 feuillets, papier.

1661-1790. — Agenda de toutes les ventes de biens, meubles et immeubles, rentes et autres faites, à la hausse à la halle de la ville de Bergues.

FF. 203. (Registre.) — 404 feuillets, papier.

1664-1672 — Registre aux actes de procuration et d'autorisation de saisiner et d'adhériter, passés et reçus devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 204. (Registre.) — 34 feuillets, papier.

1782. — Registre aux actes de dérogation à la communauté, reçus devant les échevins de la ville et châtellenie de Bergues.

FF. 205. (Registre.) — 193 feuillets, papier.

1785-1788. — Registre aux requêtes adressées aux bourgmestre et échevins de la châtellenie de Bergues, par des particuliers, concernant la police générale exercée par le Magistrat de la ville et châtellenie de Bergues.

VII.

ACTES DE LA JUSTICE ÉCHEVINALE EN DIVERSES SEIGNEURIES DE LA CHATELLENIE.

FF. 206. (4 Registres.) — 408 feuillets, papier.

1631-1790. — Registres aux actes de ventes, de locations, de constitutions de rentes, quittances, prestations de serment et à tous autres actes passés devant le bailli, vicomte et échevins de ladite vicomté, *dite Bruggravie*, appartenant au sieur Philippe de Horosco, vicomte héréditaire de la cour féodale et vicomté de Bergues. « Le 12 juin 1631, comparut en pleine cour, devant le vicomte, grand bailli et échevins, Josse de Haze pour faire le serment comme greffier de cette cour en remplacement de P. Zylof, qui a donné volontairement son désistement; — le 24 juillet 1673 en pleine cour, comparut en personne Jean Meirlebeke, comme tuteur des Enfants Baze, qui reconnait avoir reçu de sieur Hendricka van den Beke la somme de 15 livres gros en paiement d'un capital de 12 livres parisis par an. »

FF. 207. (12 registres.) — 405 feuillets, papier.

1688-1790. — Registres aux causes portées devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la cour de la seigneurie *royale d'Hoflande*, s'étendant dans les paroisses de Houtkerke, Wormhout et Waten.

FF. 208. (20 Registres.) — 415 feuillets, papier.

1434-1770. — Registres aux actes de ventes, baux, constitutions de rentes, rapports et dénombrements de fiefs, relief de fiefs et d'arrière-fiefs, et autres actes passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la *cour féodale princière du Perron* de Bergues, s'étendant dans toutes les paroisses de la châtellenie de Bergues.

FF. 209. (3 Registres.) — 306 feuillets, papier.

1666-1789. — Registres aux actes d'adhéritement, connaissements, constitutions de rentes, rapports dénombrements de fiefs, relièvement de fiefs et autres actes passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la *cour féodale de la seigneurie et comté d'Oudenbourg* s'étendant dans la châtellenie de Bergues.

FF. 210. (2 Registres.) — 201 feuillets, papier.

1701-1787. — Registre aux actes de ventes, baux, constitutions de rentes, dénombrements de fiefs, relièvement de fiefs et d'arrière-fiefs et autres actes passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la *cour féodale de la seigneurie de Sparrewaerde* dans la châtellenie de Bergues.

FF. 211. (Registre.) — 100 feuillets, papier.

1718-1783. — Registre aux actes de ventes, d'adhéritements, de constitutions de rentes, dénombrements de fiefs, relièvement d'arrière-fiefs et autres actes passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la *cour féodale de la Seigneurie de Hille et Leurens-cappel*, dans la châtellenie de Bergues.

FF. 212. (2 Registres.) — 139 feuillets, papier.

1718-1789. — Registres aux actes de ventes, dénombrements de fiefs, relièvement de fiefs, et d'arrière-fiefs, constitutions de rentes, et autres actes passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la *cour féodale de la seigneurie de Mullevelt*, dans la châtellenie de Bergues

FF. 213. (2 Registres.) — 148 feuillets, papier.

1708-1787. — Registres aux adhéritements et passements légaux, touchant les arrière-fiefs relevant de la *seigneurie de Testifort* et autres actes passés devant les bailli échevins et hommes de fiefs de la dite seigneurie, située dans la châtellenie de Bergues.

FF. 214. (2 Registres.) — 203 feuillets, papier.

1628-1790. — Registres aux adhéritements et passements légaux, constitutions de rentes et autres actes passés devant les échevins et hommes de fiefs de la *cour féodale la seigneurie de Lardier dans la châtellenie de Bergues.*

FF. 215. (2 Registres.) — 208 feuillets, papier.

1661-1790. — Registres aux actes de ventes, d'adhéritements, de passements judiciaires et autres actes passés devant les bailli et échevins et hommes de fiefs de la *cour féodale de la seigneurie de Rosendale*, dans la châtellenie de Bergues.

FF. 216. (3 Registres.) — 221 feuillets, papier.

1669-1774. — Registres aux actes de vente, d'adhéritement de constitution de rentes, de relièvement de fiefs et d'arrière-fiefs et autres actes passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs *de la seigneurie d'Oudermeersch dit Wyfwalle* dans la châtellenie de Bergues.

FF. 217. (4 Registres.) — 313 feuillets, papier.

1632-1675. — Registres aux actes de vente, d'adhéritement, de constitutions de rentes, relièvement de fiefs et d'arrière fiefs et autres actes passés devant les échevins et hommes de fiefs de la *paroisse et seigneurie d'Herzele* dans la châtellenie de Bergues.

FF. 218. (2 Registres.) — 163 feuillets, papier.

1667-1786. — Registres aux actes de vente, passements judiciaires, adhéritements, constitutions de rentes, saisines et autres actes passés devant les bailli et hommes de fiefs *de la seigneurie de Broucke* dans la châtellenie de Bergues.

FF. 219. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

1664-1784. — Registres aux actes de vente, passements judiciaires, adhéritements, constitutions de rentes, saisines et autres actes passés devant les bailli et échevins et hommes de fiefs *de la seigneurie de Bogaerdsvelde dit Cohem.*

FF. 220. (2 Registres.) — 145 feuillets, papier.

1682-1788. — Registres aux actes de ventes, de constitutions de rentes, d'adhéritements et autres actes passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs *de la seigneurie de Cleenbrugghe* dans la châtellenie de Bergues.

FF. 221. (Registre.) — 70 feuillets, papier.

1761. — Registres aux actes de ventes, de constitutions de rentes, adhéritement, relièvement de fiefs et d'arrière-fiefs et autres actes passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs *de la seigneurie de Monswalle* dans la châtellenie de Bergues.

FF. 222. (2 Registres.) — 145 feuillets, papier.

1620-1788. — Registres aux actes de vente, de constitutions de rentes, adhéritements, relièvement de fiefs et d'arrière fiefs et autres actes passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la *seigneurie de Steenburg* dans la châtellenie de Bergues.

FF. 223. (2 Registres.) — 220 feuillets, papier.

1721-1789. — Registres aux actes de vente, d'adhéritements, de constitutions de rentes, saisines et autres actes passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs *de la seigneurie de Coudtcasteele*, dans la châtellenie de Bergues.

FF. 224. (Registre.) — 20 feuillets, papier.

1761. — Dénombrement d'un fief consistant en « une ferme amassée, manoir, pâturages, etc, située sous la juridiction de Gravelines, passé devant le bailli, échevins et hommes de fiefs de la seigneurie de *la Prévôté du Nord*, ledit fief appartenant à M. l'Évêque de Saint-Omer, dans la châtellenie de Bergues.

FF. 225. (14 Registres. — 453 feuillets, papier.

1632-1786. — Registres aux actes de ventes, adhéritements, constitutions de rentes, relièvement de fiefs et d'arrières fiefs et autres actes passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de *la seigneurie de Predenburg et prévôté du Nord* dans la châtellenie de Bergues.

FF. 226. (11 Registres.) — 493 feuillets, papier.

1587-1789. — Registres aux actes de vente, d'adhéritement, de constitutions de rentes, saisines, relièvements de fiefs et d'arrière fiefs et autres actes passés devant les



bailli, échevins et hommes de fiefs de la seigneurie de Harnes dans la châtellenie de Bergues.

FF. 227. (Registre.) — 106 feuillets, papier.

1629-1634. — Registre aux passements judiciaires et autres actes passés devant les échevins de la paroisse de Wormhout pendant l'engagement dans la châtellenie de Bergues.

FF. 228. (Registre.) — 98 feuillets, papier.

1620-1634. — Registre aux passements judiciaires, adhéritements et autres actes passés devant les échevins de la paroisse de Killem pendant l'engagement dans la châtellenie de Bergues.

FF. 229. (Registre.) — 106 feuillets, papier.

1620-1634. — Registre aux passements judiciaires et autres actes, passés devant les échevins des paroisses de Quadypre et Bierne pendant l'engagement.

FF. 230. (Registre.) — 105 feuillets, papier.

1630-1634. — Registre aux passements judiciaires et autres actes passés devant les échevins des paroisses de Rexpoede et Oostcappel pendant l'engagement.

VIII.

ACTES DE JUSTICE DANS LA PRÉVÔTÉ DE SAINT-DONAT.

FF. 231. (Registre.) — 28 feuillets, papier.

1786-1789. — Registre aux causes criminelles mues et jugées devant les magistrats de la Prévôté de Saint-Donat « 1786, poursuite contre Jean Boo et Jean Van de Walle, prévenus de vols. »

FF. 232. (Liasse.) — 20 dossiers; 110 pièces, papier.

1786-1789. — Informations par le bailli en son office contre Jacques Cnuydt, accusé d'incendie et de vol; contre Marie, femme Dyser, et contre Isabelle Boo, accusés d'exposition d'enfant; contre Jacques Cout, Gislain Hornaert, Jean de Roo, pour rixes au cabaret.

FF. 233. (Liasse.) — 20 dossiers; 68 pièces, papier.

1627-1774. — Informations par le bailli en son office contre Jean de Roo, Michel Appelghem, Jean-Baptiste Tallurvée, Joseph Le Roy, prévenus de plusieurs vols; procès contre Jean Boo, accusé de vol avec circonstances aggravantes, qui est banni pour 9 ans de la ville et châtellenie et à 300 livres d'amende.

FF. 234. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1672-1742. — Procès-verbaux de visites faites par des médecins et des commissaires délégués par le magistrat de la prévôté de St-Donat, sur les cadavres de personnes mortes accidentellement.

FF. 235 (6 Registres.) — 406 feuillets, papier.

1676-1716. — Registres aux grands plaids pour causes civiles mues devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la prévôté St-Donat s'étendant dans plusieurs paroisses de la châtellenie de Bergues.

FF. 236. (12 Registres.) — 345 feuillets, papier.

1684-1788. — Registre aux (petits) plaids pour des causes civiles portées devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la Prévôté de Saint-Donat, s'étendant dans plusieurs paroisses de la châtellenie de Bergues, « 1685, Ignace de Blonde, demandeur, Mathieu Salfrewyck, défendeur, demande le serment. »

FF. 237. (4 Liasses) — 138 pièces, papier.

1582-1790. — Procès civils mus devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la Prévôté de Saint-Donat, entre particuliers pour des affaires d'intérêt privé, « Jean Lusens, demandeur contre Louis Longpré, référé au serment. »

FF. 238. (Registre.) — 198 feuillets, papier.

1718-1727. — Registre aux consignations de sommes d'argent, de pièces, de registres, affirmations, prestations de serment, constitutions de procureurs, etc., passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la Prévôté de Saint-Donat, s'étendant dans plusieurs paroisses de la châtellenie de Bergues.



FF. 239. (Registre.) — 150 feuillets, papier.

1714-1774. — Registre d'assignements et de procurations passés et reçus devant les bailli, échevins et hommes de fiefsde la Prévôté de Saint-Donat. « Le bailli, échevins et ceurheers de la prévôté ont admis, à l'assignement, Pierre Van de Winkel, porteur du terrier pour M. Bernard Verquere, receveur des rentes financières appartenant à l'abbaye Saint-Bertin, demandeur par mise de fait sur 3 mesures, 3 quarts, 19 verges à Teteghem au recouvrement de trois années de cours de 4 1/2 livres de beurre. »

FF. 240. (Registre.) — 129 pièces, papier.

1728-1775. — Registre des mises de fait, saisies, procurations, plaintes de retrait, d'actes de dépôt et autres passés et reçus devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la Prévôté de Saint-Donat, s'étendant dans plusieurs paroisses de la châtellenie de Bergues.

FF. 241. (32 Registres.)— 393 feuillets, papier.

1558-1790. — Registres aux adhéritements passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la Prévôté de Saint-Donat, s'étendant dans plusieurs paroisses de la châtellenie de Bergues.

FF. 242. (4 Registres.) — 331 feuillets, papier.

1678-1789. — Répertoire des actes d'adhéritements inscrits dans les registres aux adhéritements passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la Prévôté de Saint-Donat.

FF. 243. (2 Registres.) — 353 feuillets, papier.

1708-1790. — Registres aux actes d'adhéritements, de deshéritements, de constitution d'hypothèque, de relièvement de fiefs et d'arrière fiefs, passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs, de la Prévôté de Saint-Donat.

FF. 244. (Registre.) — 300 feuillets, papfer.

1785-1790. — Registre aux actes de constitutions de rentes passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la Prévôté de Saint-Donat.

FF. 245. (3 Registres.) — 323 feuillets, papier.

1688-1690. — Adjudication à la *hauche* de biens immeubles situés dans les différentes paroisses faisant partie de la Prévôté de Saint-Donat, passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la dite prévôté.

FF. 246. (13 Registres.) — 458 feuillets, papier

1627-1789. — Registres aux actes de partage de biens situés sous la Prévôté de Saint-Donat, dans la ville de Bergues, faits par des partageurs jurés commis par le Magistrat de la dite prévôté.

FF. 247. (Registre.) — 253 feuillets, papier.

1565-1775. — Registre aux actes de partage de biens situés dans la Prévôté de Saint-Donat, dans les paroisses de Herzele, Binckhouck, Looberghe et Ghyvelde, châtellenie de Bergues, passé devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la dite prévôté.

FF. 248. (Registre.) — 153 feuillets, papier.

1582-1632. — Registre aux actes de partage des biens de la Prévôté de Saint-Donat, sous les paroisses (dites branches), de Hersele, Bynckhouck, Bissezeele, Looberghe, Teteghem, Uxem et Ghyvelde.

FF. 249. (Registre.) — 249 feuillets, papier.

1715-1743. — Registre aux actes de partage de biens situés sous les quatre branches, paroisses de Binckhoeck, Teteghem, Perzeel, Ghyvelde de la Prévôté de Saint-Donat, dans Bergues faits et passés par des partageurs jurés commis par les bailli, échevins et hommes de fiefs de la dite prévôté.

FF. 250. (Registre.) — 158 feuillets, papier.

1555-1568. — Registre aux actes de partage de biens situés dans les branches ou paroisses de Hondschoote, Warhem, Binckhouck, Looberghe, Teteghem et Ghyvelde, pour la partie de ces paroisses appartenant à la Prévôté de Saint-Donat, dans Bergues, faits et passés devant les partageurs jurés, commis par les bailli, échevins et hommes de fiefs de la dite prévôté.

FF. 251. (Registre.) — 138 feuillets, papier.

1552-1586. — Registre aux actes de partages de biens entre mineurs, des inventaires et états, dans des maisons mortuaires des paroisses ou branches de la Prévôté de Saint-Donat, faits par des partageurs jurés commis par les bailli, échevins et hommes de fiefs de la dite prévôté, pour les paroisses de Hondschoote, Warhem et Herzeele.

FF. 252. (Registre.) — 207 feuillets, papier.

1586-1629. — Registre aux actes de partage de biens situés dans les paroisses ou branches de la Prévôté de Saint-Donat, faits par des partageurs jurés, commis par les bailli, échevins et hommes de fiefs de la dite prévôté, dans les paroisses de Hondschoote et Killem.

FF. 253. (Registre.) — 205 feuillets, papier.

1725-1744. — Registre aux actes de partage de biens situés dans les branches de la Prévôté de Saint-Donat, faits par des partageurs jurés, commis par les bailli, échevins et hommes de fiefs de la dite prévôté, pour les paroisses de Hondschoote, Warhem, Bissezeele et Looberghe.

FF. 254. (Registre.) — 193 feuillets, papier.

1592-1789. — Répertoire des registres, actes de partage passés et faits par des partageurs jurés, commis par les bailli, échevins et hommes de fiefs de la Prévôté de Saint-Donat, dans les différentes branches de la dite prévôté.

FF. 255. (11 Liasses.) — 147 pièces, papier.

1607-1788. — Copies d'actes de partages, d'états et inventaires dans des maisons mortuaires, faits par des partageurs jurés, commis par les bailli, échevins et hommes de fiefs de la Prévôté de Saint-Donat.

FF. 256. (11 Liasses.) — 141 pièces, papier.

1679-1786. — Comptes de tutelle rendus devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la Prévôté de Saint-Donat, en leur qualité de chefs tuteurs des mineurs de la dite prévôté, par des tuteurs de la gestion des biens et revenus des mineurs, dont ils étaient respectivement les tuteurs.

FF. 257. (3 Liasses.) — 85 pièces, papier.

1700-1786. — Comptes rendus aux bailli, échevins et hommes de fiefs de la Prévôté de Saint-Donat, en leur qualité de chefs tuteurs des mineurs de la dite prévôté, par des ammans chargés de faire des ventes mobilières dans des maisons mortuaires, pour liquider les intérêts de mineurs.

FF. 258. (3 Registres.) — 351 feuillets, papier.

1666-1789. — Registre aux actes de nomination de tuteurs, acceptations des fonctions de tuteurs, mises de garant des deniers pupillaires, par des tuteurs et prestations de serment devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la Prévôté de Saint-Donat.

FF. 259. (Registre.) — 200 feuillets, papier.

1666-1781. — Registre aux actes de mise et d'acceptation de curatelles légales dans des maisons mortuaires ou abandonnées, situées dans la prévoté, actes d'affirmation de curatelle, renonciation à des curatelles passés devant les bailli, échevins et hommes de fiefs de la Prévôté de Saint-Donat.



Département du Nord.

VILLE DE BERGUES.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE GG.

(Cultes, Instruction et Assistance publique.)

I.

ACTES DE BAPTÊME, DE MARIAGE ET DE SÉPULTURE PROVENANT DES PAROISSES ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

GG. 1. (10 Registres.) — 150 feuillets, papier.

1584-1788. — Registres aux baptêmes de la paroisse catholique de Saint-Martin en Bergues. « 1586 ; curé, M. Guillaume Col. » — « Le 5 novembre 1613 fut baptisé Carolus, fils de maître Guillaume Hardevuyst et de Louise, sa femme ; parrain Charles d'Argenteau, abbé de l'abbaye de St-Winoc, et marraine Louise, veuve de François Van der Stalle. » — « Le 17 octobre 1648 est baptisée Jeanne Perinne, fille de Jean Tetenin, militaire et d'Olive Cateau, conjoints ; parrain Pierre Seraty, capitaine et Marie-Isabelle Molany, épouse du capitaine Petervyn. » — « Le 5 décembre 1664 fut baptisé Louis, fils de noble seigneur Louis de Crequy et de Catherine de Horesco ; parrain Louis de Crequy et marraine Barbe de Cregni. »

GG. 2. (10 Registres.) — 170 feuillets, papier.

1565-1786. — Registres aux actes de mariages de la paroisse catholique de Saint-Martin en Bergues. — « Le 3 septembre 1578 Martin Van der Schelde et Jacobine, fille de Guillaume de Warin, ont été matrimonialement unis. — « Le 19 avril 1646 furent matrimonialement unis Mathieu de Coussemaker et Christine, fille de Henri Verbrugghe. »

GG. 3. (Registre.) — 100 feuillets, papier.

1666-1689. — Registre aux fiançailles de la paroisse catholique de Saint-Martin en Bergues. — « Le 5 février 1677 ont promis de contracter mariage François Terrvere et Marie Laporte. »

GG. 4. (2 Registres.) — 65 feuillets, papier.

1722-1789. — Registre aux *décès des non communiants* de la paroisse catholique de Saint-Martin en Bergues. — « Le 22 juillet 1727 décéda Marie-Isabelle, fille de Joseph Provoost et de Catherine-Petronille Cosen. »

GG. 5. (3 Registres.) — 25 feuillets, papier.

1601-1787. — Registre aux *décès des non communiants* de la paroisse catholique de Saint-Martin en Bergues. — « Le 11 octobre 1610, Marie, fille de François de Meuninck. » — « Le 18 janvier 1709 décéda Gérome Varry, vulgairement nommé Bellair, soldat de la cohorte de Fontenelle. »



GG. 6. (8 Registres.) — 353 feuillets, papier.

1737-1789.— Registres aux baptêmes, aux mariages et aux sépultures de la paroisse catholique de Saint-Martin en Bergues. — « L'an de grâce 1761, le 18 janvier après les fiançailles et la publication de bans, a été célébré, entre Charles-Emmanuel Lauwereyns, écuyer, âgé de 26 ans, et mademoiselle Thérèse-Françoise de Hau de Staplande, le mariage avec consentement mutuel; signé Vander Meulen, curé. » — « Le 16 septembre 1788 a été célébré le mariage entre maître Jean-Melchior Rivière, avocat en parlement, avec demoiselle Isabelle-Thérèse-Agnès Denet.»

GG. 7. (9 Registres.) — 307 feuillets, papier.

1607-1780.— Registres aux baptêmes de la paroisse catholique de Saint-Pierre eu Bergues. — « Le 8 août 1739, je soussigné, curé de la paroisse de Saint-Pierre, ai baptisé Louis-Xavier-Dominique, fils légitime de Charles-Jsseph Lauwereyns, seigneur de Rosendaele et dame Bernardine-Cécile Daeten; signé Van der Donkt, curé. »

GG. 8. (2 Registres.) — 207 feuillets, papier.

1781-1789.— Registres aux baptêmes, mariages et décès de la paroisse catholique de Saint-Pierre en Bergues. — « Le 24 septembre 1789 a été enterré au cimetière de la paroissse, après un premier service, le corps de Jean-Pierre de Berton, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, aide-major de place, garçon âgé de 50 ans.»

GG. 9. (5 Registres.) — 223 feuillets, papier.

1689-1780. — Registres aux mariages de la paroisse catholique de Saint-Pierre en Bergues. — « Le 8 décembre 1755 fut contracté le mariage de Jacques Lafuere, notaire royal, avec Marie-Pétronille Mathyssens. »

GG. 10. (5 Registres.) — 253 feuillets, papier.

1647-1780. — Registres aux sépultures de la paroisse Saint-Pierre en Bergues. — « Le 2 décembre 1708 décéda Pierre Tolpont, fils de Jean-Baptiste, père de la société de Jésus, enterré le 4 du même mois comme primo compano dans l'église. » — « Le 24 avril 1754, après avoir chanté le premier service, a été enterré dans cette église le corps de maître Guillaume Gilloots, âgé de 74 ans, décédé le 22 avril; signé N. A. Laureyns, pasteur.»

GG. 11. (2 Registres.) — 160 feuillets, papier.

1711-1786. — Registre aux sépultures des enfants non communiants de la paroisse catholique de Saint-Pierr en Bergues. — « Le 2 mars 1714 décéda Pierre-Jacques Nolllart, fils de Gilles. »

GG. 12. (Registre.) — 122 feuillets, papier.

1694-1695. — Double du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Martin.

GG. 13. (2 Registres.) — 700 feuillets, papier.

1735. — Extraits des registres des baptêmes, des mariages et sépultures des paroisses de la châtellenie de Bergues.

GG. 14. (4 Registres.) — 220 feuillets, papier.

1737-1778. — Registre de vêture des couvents, abbayes et autres établissements religieux de la ville de Bergues : l'hôpital Saint-Jean, l'abbaye Saint-Winoc, le Nouveau-Cloître, le couvent des Annonciades, le couvent des Capucins, les Sœurs-Grises, le couvent de la Trinité, le couvent des Pénitentes, le couvent des Dominicains, le couvent de Rosendael.

GG. 15. — 1 pièce, papier.

1784. — Rectification d'un nom faussement inscrit aux registres de la paroisse de Warhem, où Martin de Vos est inscrit, par erreur, sous le nom de De Schodt.

II

CULTE CATHOLIQUE; AFFAIRES GÉNÉRALES.

GG. 16. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 1 sceau.

1460-1567. — Lettres d'admission de Jean De Gardin à l'office de notaire apostolique données par Hubert, comte palatin et camérier du Pape. — 10 mai 1496; ordre donné par l'évêque d'Ypres au doyen de la chrétienté de la ville de Bergues de ne plus faire de convocations de curés que dans la ville de Bergues; — promesse du doyen d'y obtempérer. — 6 mai 1567; sentence de l'officialité d'Ypres ordonnant au curé de Crombeke d'imputer son entretien sur les dîmes.

GG. 17. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1684. —Requête adressée au Roi par les grands décimateurs demandant à pouvoir lever les dîmes sans être astreints à l'entretien des églises, chapelles, maisons pastorales, etc. — Arrêt du conseil d'Etat qui commet l'intendant de Bagnols pour informer sur la requête présentée au Roi par les décimateurs; « il entendra les parties, tiendra note de leurs prétentions respectives et donnera son avis.

GG. 18. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1697. — Difficulté entre le Magistrat de la châtellenie de Bergues et les grands décimateurs portée devant le conseil d'Artois, devant le parlement de Tournai et devant d'autres juridictions, relativement aux réparations des églises et maisons pastorales des paroisses de Socx, Teteghem, Bissezeele Grande et Petite-Synthe et autres.

GG. 19. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1737-1740. — Contestation entre les abbés de l'abbaye de Saint-Winoc de Bergues, grands décimateurs, et les magistrats des paroisses de Killem, Esquelbecque et Coudekerke, au sujet des frais qu'entraîne la réparation des églises de ces paroisses de la châtelienie de Bergues.

GG. 20. (Liasse.)— 5 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 3 sceaux.

1499-1698. — Sentence rendue par le duc de Bourgogne intervenant dans un différend entre la Loi de Bergues et l'officialité de Térouane au sujet des attributions judiciaires respectives, « des prêtres ayant voulu se racheter des amendes civiles qu'ils avaient encourues devant ladite Loi de Bergues; cette sentence déclare nulle et de non-valeur l'intervention de la Cour de Térouane, maintient les amendes et annulle l'excommunication lancée par ladite cour — 22 octobre 1547; sentence du Conseil de Flandre, enjoignant à la cour de l'officialité d'Ypres, d'annuler certaines assignations en justice, avertissements et autres actes de procédure contraires à un arrêt de la cour de Flandre sur la juridiction ecclésiastique — août 1521; lettres de l'Empereur autorisant la cour ecclésiastique de Térouane à résider dans la ville de Bergues et d'y exercer sa juridiction — 7 novembre 1548; convention entre le clergé des paroisses de Bergues d'une part et la Loi de ladite ville d'autre part au sujet du paiement des salaires du clergé et des employés subalternes de l'église — 1695; remontrances présentées au Roi par les pays compris dans l'édit de 1695 concernant la juridiction ecclésiastique — 1698; arrêt du Conseil d'État réglant les points de l'édit susdit.

GG. 21. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1666-1761. — Correspondance entre le Magistrat de Bergues et des pères prédicateurs au sujet des « presches à faire pendant l'avent et le carême » dans l'église Saint-Martin et pour solliciter le concours desdits pères aux processions dans la ville. — Ordonnance de Monseigneur Delvaux, évêque d'Ypres, prescrivant la présence d'un prêtre à Hoymille, pendant la nuit.

GG. 22. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 19 pièces, papier.

1499-1790. — Bulle du pape autorisant l'érection d'une chapelle dans l'Hôtel-de-Ville de Bergues et permettant d'y dire la messe — 15 juin 1719; décret des vicaires généraux d'Ypres, autorisant le transfert de la chapellle de Saint-Jean dans l'église Saint-Martin de Bergues — 1776-1790; état de tous les biens appartenant à la chapelle Saint-Nicolas en l'église Saint-Pierre à Bergues — états des biens appartenant au cantuaire de la paroisse Saint-Pierre, à l'hôpital Saint-Jacques, à la chapelle de Notre-Dame dans l'église Saint-Pierre et à l'église Saint-Martin de Bergues.

GG. 23. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1577-1619. — Procès-verbaux de visite des églises de la châtellenie de Bergues dépendant de l'abbaye St-Winoc et ressortissant de l'archevêché de Malines, ces visites sont faites par des commissaires nommés par les grands décimateurs pour constater l'état « de ruine » des susdites églises, et être produites à l'occasion du différend soulevé entre les paroisses de la châtellenie et les grands décimateurs au sujet des réparations à faire aux dites églises. — Extrait du registre de la cour du Parlement portant l'arrêt qui met fin au procès entre les grands décimateurs et le Magistrat de la paroisse de Steene relativement à l'entretien de l'église de ce lieu, et obligeant les décimateurs à payer « deux années sur six des revenus de deux tiers des dîmes qu'ils lèvent au dit village Steene, pour être employés au paiement des frai

GG. 34. — 5 cahiers, papier, 24 feuillet

1640-1651. — Comptes de l'église St-Martin en Bergues, rendus par Jacques Aernouts, Philippe de Hondt, Pierre Zylof et Louis van Crequy, successivement marguilliers et receveurs des biens et revenus de ladite églises, « 1730 ; la recette monte à 22,287 l., 14 s., la dépense à 18,408 l., 6 s. » « 1644 : payé à Jean Willems, sa pension, pour avoir joué sur les cloches, 132 livres. — 1649 ; payé à Jean Cordier, pour deux ans de pension, de couvreur d'ardoises, sur l'église, 235 l., 10 s. »

GG. 35. — 5 cahiers, papier, 24 feuillest.

1655-1676. — Comptes de l'église St-Martin en Bergues, rendus par Jean-Baptiste Schipmann, Jean Haveskerke et François de Magistris, successivement receveurs des biens et revenus de ladite église. « 1669 ; payé à Nicolas Ruffins, maître de chant de l'église, une année de pension, 24 livres ; — payé à Jean Calloir, pour la peinture de la hampe, de la croix d'argent et la dorure de la boule supportant ladite croix, 4 livres. »

GG. 36. — 4 cahiers, papier, 40 feuillets.

1678-1687. — Comptes de l'église St-Martin en Bergues, rendus par François Magistris, J. Van Haveskerque, Paul de Jonghe et Martin Blansang, successivement receveurs des biens et revenus de ladite église. « 1678 ; pour vin livré en une année, 90 livres, pour livraison de passementerie, 120 livres. — 1679 ; pour l'acquisition d'un nouveau missel, 41 livres ; — Jean Tack, pour avoir fait l'armoire dans la sacristie, 280 livres ; — pour les sculptures, payé à Jean Boutiel, sculpteur, pour avoir sculpté huit têtes sur cette armoire, 4 l., 16 s. »

GG. 37. — 4 cahiers, papier, 24 feuillets.

1687-1690. — Comptes de l'église St-Martin en Bergues, rendus par Georges Blomme, receveur des biens et revenus de ladite église. « 1690 ; payé à François de Lannoy, pour la refonte de la petite cloche, 54 l., 3 s. »

GG. 38. (Registre.) — 150 feuillets, papier.

1693. — Comptes de l'église St-Martin en Bergues, rendus par Jean Winoc Penninckbrood, receveur des biens et revenus de ladite église. « 1693 ; payé à Jean Roose, maître chirurgien, pour avoir coupé les cheveux aux quatre enfants de chœur, pendant 3 ans, 14 l., 8 s. ; — recettes totales, 29,027 l., 10 s., 6 d. ; dépenses, 25,092 l., 6 s., 7. d.

GG. 39. (Registre.) — 154 feuillets, papier.

1694.— Comptes de l'église Saint-Martin en Bergues, rendus par Marie-Madeleine Vereecken, veuve de François de Clerck, receveur des biens et revenus de ladite église. « Payé à Jean Simon et trois de ses compagnons faisant la garde dans l'église contre les voleurs qui volaient les troncs. »

GG. 40. (Registre), — 153 feuillets, papier.

1703.— Comptes de l'église Saint-Martin en Bergues, rendus par Pierre Bulleet, receveur des biens et revenus de ladite église, « 1703, payé pour l'acquisition d'une grande croix d'argent, pesant 57 onces, 17 anglais, fournie par Alexandre Finau, orfèvre. »

GG. 41. (Registre), — 163 feuillets, papier.

1710. — Comptes de l'église Saint-Martin en Bergues, rendus par Pierre Bulloot, receveur des biens et revenus de ladite église. « 1710, payé à Toussaint Cambron, fondeur de cloches, pour la refonte de la troisième cloche, 91 livres 8 sols.

GG. 42. (Registre), — 147 feuillets, papier.

1711. — Comptes de l'église Saint-Martin en Bergues, rendus par Louis-Ignace Bulloot, receveur des biens et revenus de ladite église. « 1711, recettes 31,001 livres 14 sols ; les dépenses, 26,510 livres 6 sols 6 deniers, payé au sieur Dubois, gardien des registres de baptêmes, décès et mariages, pour 7 ans, 167 livres 2 sols 6 deniers. »

GG. 43. — 2 cahiers, papier, 40 feuillets.

1711-1720. — Comptes de l'église Saint-Martin en Bergues, rendus par Pierre Lambrecht et Winoc Ternimmen, successivement receveurs des biens et revenus de l'église Saint-Martin ; « payé pour 4 aunes de *la moore d'argent*, employé au nouveau drap mortuaire, 48 livres 12 sols. »

GG. 44. — 4 cahiers, papier, 47 feuillets.

1720-1745. — Comptes de l'église Saint-Martin en Bergues, rendus par Gilles Winoc Ternimmen, Guillaume Gilloots, Norbert vanden Bussche, la veuve Josse Jean de Clerck, successivement receveurs des biens et revenus de ladite église. « 1720, payé à François Boudont, pour la fonte de 8 cloches pour le carillon, pesant ensemble 351 livres, et refondu deux vieilles cloches, au-delà des 400 florins, encore payé 213 livres 12 sols. »

GG. 45. — Cahier, papier, 18 feuillets.

1714. — « État de tous les paroissiens de la paroisse Saint - Martin en Bergues, distinguant les enfants au-dessous de 7 ans et n'ayant pas fait leur communion, des communiants. »

GG. 46. — 2 cahiers, papier, 12 feuillets.

1568-1578. — Comptes de l'église Saint-Pierre en Bergues, rendus par George Cnockaert et la veuve de Ghisbert de Cools, successivement receveurs des biens et revenus de ladite église. « 1578, pour dégager l'argenterie de l'église Saint-Pierre, il a été donné par les marguilliers et notables la somme de 542 livres 5 sols. »

GG. 47. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1700. — Quittances, notes de fournitures, extraits de baux et autres pièces produites à l'appui des comptes de l'église Saint-Pierre en Bergues.

GG. 48. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

1648. — « Registre aux titres de rentes, terres et biens, *dit nouveau registre du plomb*, de l'église de Saint-Pierre à Bergues. »

GG. 49. — Cahier, papier, 25 feuillets.

1564. — « Registre aux assignements (assignement boch) ou cœuilloir des rentes héritables et terres de l'église Saint-Pierre dans Bergues, renouvelé en présence des aboutissants et des débiteurs des rentes par Charles Winoocq en l'an 1564. »

GG. 50. — 4 cahiers, papier, 60 feuillets.

1663-1750. — Comptes de l'église de Crochte, paroisse de la châtellenie de Bergues, rendus par Laurent van Poperinghe, Pierre Lefere, Adrien Roels, Jacques Minne, successivement receveurs des biens et revenus de ladite église. « 1663, à Pierre de Gros, pour un jour avoir nettoyé l'église, 18 sols ; — au père Herwyn, pour avoir prêché la passion en 1745 et 1747, 24 livres. »

GG 51. (Registre.) — 207 feuillets, papier.

1756 et **1758.** — Comptes de l'église de Westeappel, paroisse de la châtellenie, rendus par Jacques David, receveur des biens et revenus de ladite église. « 1758 à Winocq Luyssaert, gardien de la chapelle Notre-Dame, pour livraison de deux livres de cire sur l'autel Notre-Dame, 8 livres. »

CC. 52. — Cahier, papier, 12 feuillets.

1695. — Comptes de l'église de Killem, paroisse de a châtellenie de Bergues, rendus par Marc Drylaer, receveur des biens et revenus de ladite église. « Payé à Pasquier Bollaert, suisse de l'église, pour avoir pendant deux ans, chassé les chiens hors de l'église, 12 livres.

GG. 53. — 3 cahiers, papier, 12 feuillets.

1685-1780. — Comptes de l'église de Warhem, paroisse de la châtellenie de Bergues, rendus par Floris Maerte, François-Ignace Beyaert, Jean-François Christiaens, Jacques-François Bastaert, successivement receveurs des biens et revenus de ladite église. « 1718, paye à diverses personnes pour dommages supportés par l'inondation de leurs terres, 180 livres 7 sols.

GG. 54. — 15 cahiers, papier, 6 feuillets.

1573-1789. — Comptes de la chapelle Notre-Dame en l'église Saint-Pierre, à Bergues, rendus par Barbezaen de Vic, Pierre Hoornerveghe, Martin Alleyn, Pierre Goom, Jean Lecomte, Louis Franc, Jacques Alexanders, gardien de ladite chapelle, « 1573, payé à François de Raet pour 150 bannières le jour du Saint-Sacrement 36 sols ; — 1574, les recettes totales 195 liv. 15 sols, et les dépenses, 56 liv. 19 sols. »

GG. 55. — Cahier, papier, 8 feuillets.

1572-1579. — Comptes de la chapelle de Sainte-Anne dans l'église Saint-Pierre, à Bergues, rendus par N... D..., gardien de ladite chapelle, » payé à Jean de Vyck, pour avoir fait une balustrade en bois pour la chapelle 24 liv. 2 sols; — pour une petite sonnette pendue dans la chapelle payé à Hubert de Zweert 24 sols. »

IV.

AFFAIRES DIVERSES RELATIVES AU CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER.

GG. 56. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1745-1750. — Mémoire rédigé par le magistrat de la châtellenie de Bergues contre Jean-Baptiste de Swarte, curé de la paroisse d'Oostcappel, appelant de la sentence du 24 juillet 1749, rendue par les officiers du bailliage royal et siège présidial de Flandre à Bailleul, pardevant la cour du Parlement de Flandre sur la prétention dudit curé d'avoir droit à 15 florins des offrandes recueillies dans l'église d'Oostcappel, auquel prétend le Magistrat de la châtellenie en sa qualité de chef administrateur des biens et revenus des églises et chapelles de la dite châtellenie; — répliques, dupliques, avis d'avocats et autres pièces produites à la cour par les deux parties pour soutenir leurs prétentions. — Arrêt libellé de la cour du Parlement de Flandre prononçant contre le curé d'Oostcappel, prétendant au droit d'audition des comptes de l'église de cette paroisse.

GG. 57. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1666-1682. — Rescriptions, avis d'avocats, et déclaration du roi sur la question des portions congrues du clergé en Flandre.

GG. 58. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin.

1581-1789. — Édits et déclarations du Roi, arrêts du Conseil d'État, lettres patentes du Roi et autres pièces concernant les biens de main morte dans la Flandre, et ayant spécialement rapport à la châtellenie de Bergues.

GG. 59. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1777. — États des biens appartenant: 1° à l'abbaye de St-Winoc, 2° à la prévôté de St-Donat, dans la châtellenie de Bergues.

GG. 60. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1568-1789. — Bail d'une maison et d'un moulin, *dit Casternomeulin*, accordé par l'abbé de St-Winoc, au sieur Jacob et à ses héritiers, pendant 3, 6, 9 années, moyennant 16 livres de gros par an. — Baux à ferme et baux emphytéotiques de biens appartenant à l'abbaye de Saint-Winoc de Bergues et situés dans différentes paroisses de la châtellenie. — Accord entre les abbés de St-Winoc et le Magistrat de la ville de Bergues, pour l'enlèvement du moulin *dit bastaerdsmeulen*, derrière le couvent des capucins, « lesquels en étaient fortement incommodés. »

GG. 61. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1457-1550. — Reconnaissance faite par la dame abbesse du Nouveau-Cloître, de la fondation de six sermons par an à faire pendant les jours de la Vierge, » moyennant le revenu d'une mesure et demi de terre, située à Steene, de telle manière, que faute de ce faire, l'hôpital St-Jacques profitera de ce revenu. — Renonciation par la dame Abbesse du Nouveau-Cloître, en faveur de la ville de Bergues, à quelques maisons en ruine situées hors la porte dite Zuyd-poorte, en échange d'un secours que la ville accorde aux dites religieuses, pour la construction de l'église dudit couvent.

GG. 62. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1755-1775.—Constitutions de rentes viagères à charge de l'abbaye St-Winoc, en faveur de J. de Grys, Pierre le Sage, J. Boucher, Joseph Manouvriez, J. Zevort, F. Fremont, Robiquet, François Lefebvre, L. Pennequin, L. Thierry, Le Dieu, Rose Peuvion, Jacques Isabelle Duriez et Josse Amolyn.

GG. 63. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1505-1640. — Opposition de la Loi de Bergues à la claustration des religieuses Annonciades, dites Sœurs Hautes.— Accord entre le Magistrat de la ville de Bergues et les Sœurs Noires, dites basses, au sujet des soins à donner aux malades en ville, par les dites religieuses. — Brevets, pour le sieur Barnabé Van Peene, comme membre de la confrérie de la Ste-Trinité, et pour le sieur Sébastien Van Pierre comme membre de la confrérie du St-Sépulcre.

GG. 64. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1570-1618.— Refus par le Magistrat de la châtellenie de Bergues d'accorder une gratification aux P.P. Dominicains. — Bail d'une ferme et de 47 mesures 240 verges de terre avec maison et dépendances situées à Uxem et appartenant au couvent des Dunes de l'ordre des Citeaux, moyennant le prix annuel de 192 livres outre un agneau, 2 chapons, 12 livres de cire. — Constitution d'une rente de 13 livres 10 sols de gros par an à la charge de l'abbaye des Dunes hypothéquée sur une ferme à Petite-Synthe.

GG. 65. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1581-1582. — Différend entre le Nouveau-Cloître et le Magistrat de Bergues au sujet du prix du bail d'une ferme perçue par le dit couvent. — Extrait des statuts de l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine. — Inventaire de certaines lettres de rentes trouvées dans « un secret de l'hôpital Saint-Jean de Bergues. » — Testament de Jacques de Vicq contenant plusieurs legs à l'église et aux établissements de bienfaisance de la ville de Bergues; — inventaire de la succession dudit De Vicq.

GG. 66. — 1 pièce, papier.

24 mai **1451.** — Copie du vidimus qui confère à la chapellenie de Sainte-Walburge, à Bruges, la célébration de deux messes par an à perpétuité pour le repos des âmes de Maurice de Vassenaere et de Jacques, son frère « tuez et occis piteusement et inhumainement pendant les commotions et rebellions par le peuple de Bruges. »

V.

TROUBLES RELIGIEUX A L'OCCASION DU PROTESTANTISME.

GG. 67. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1566-1586. — Interrogation que les commissaires Pierre Lecocq et Liévin Snouck, conseillers du Roi, font subir aux bailli, portmestre et échevins de la ville de Bergues sur les progrès de la nouvelle religion dans cette ville et sur les mesures que ces magistrats ont prises pour empêcher les prédications et les progrès de ladite religion. — Lettre du Magistrat de Bergues adressée à Son Excellence le Gouverneur des Pays-Bas, pour demander l'autorisation de faire des perquisitions dans toutes les maisons, et d'en enlever toutes les armes « offensives et invasives » dans la crainte que si ces armes se trouvent entre les mains des adhérents de la nouvelle religion, ceux-ci ne se joignent à leurs coreligionaires et ne fassent éclater des troubles dans la ville. — 27 novembre 1566; lettre du Magistrat de Bergues adressée au Gouverneur, pour lui annoncer que seulement 37 ou 38 personnes appartenant à la nouvelle religion s'étaient converties et avaient signé promesse de fidélité, et que les adhérents à ladite nouvelle religion se permettent souvent de tenir des assemblées, *si bien de jour que de nuit, ce qui n'est nullement tolérable, vu la défense par les ordonnances de Sa Majesté*; le Magistrat demande conseil à Son Excellence, pour savoir quelle est la ligne de conduite à suivre dans la circonstance. — Lettres de M. Valentin de Pardieu, capitaine-général sous M. de Rassenghien, au Magistrat de Bergues: « avertissant qu'il vaudrait mieux de traiter l'affaire de la soumission de ceux de la nouvelle religion sans en donner connaissance au prince d'Egmont »; — 1er février 1565, demandant un exposé de la conduite des soldats dans la ville de Bergues pendant les troubles; — 4 février 1566, demandant décharge pour les soldats de la poudre qu'ils ont eue; — 21 janvier 1566, demandant une attestation sur la conduite des soldats de Gravelines pendant leur séjour dans la ville de Bergues; — 30 janvier 1565, avertissant de l'envoi d'un officier et 18 hommes pour tenir garnison dans la ville de Bergues; — 24 janvier 1566, liste des 18 *compagnons* qui sont partis le 24 janvier de Gravelines pour Bergues, comme gardes du sieur De Lemot. — Copie d'une lettre adressée au Magistrat de Bergues par le comte d'Egmont, lui ordonnant d'empêcher les enrôlements de gens de guerre, par ceux de la nouvelle religion. — 24 décembre 1566, copie d'une lettre du prince d'Egmont au Magistrat de Bergues, lui ordonnant de veiller à l'exécution des articles de l'ordonnance de Son Altesse le duc d'Albe, sur les adhérents à la religion nouvelle, et surtout de ne pas leur permettre d'être armés. — 24 décembre 1566, inventaire des pièces exhibées par Eutrope Pennyncbrood, greffier de la ville de Bergues, le 24 février 1567, « es mains de MM. les commissaires de Tergas et de Ryo ordonnés par Son Excellence au fait et cause de M. le comte d'Egmont ». — Copie d'une lettre adressée au Magistrat de la ville de Bergues par le comte d'Egmont, lui ordonnant de publier l'accord fait entre Sa Majesté et les gentilshommes, afin de calmer le pays, et de réprimer, même par la force, tout excès qui se commettrait dans les églises. —

26 août 1566; lettre du duc d'Albe ordonnant au Magistrat de la ville de Bergues de prendre des mesures efficaces pour empêcher la distribution d'écrits séditieux que les adhérents du prince d'Orange répandent dans le pays. — 28 avril 1568; copie d'une ordonnance de Son Altesse prescrivant certains travaux de fortification de la ville de Bergues pour prévenir les attaques des ennemis et des sectaires. — 13 octobre 1583; lettre du Stadhouder prince d'Orange autorisant Jean de Waegenaer à transporter des armes et de la poudre achetées à Anvers et à Malines pour le service de la ville de Bergues. — 16 août 1566; lettre des commissaires envoyés par le duc d'Albe au Magistrat de Bergues, ordonnant « que ledit Magistrat ait à envoyer à Bruxelles vers Son Excellence, le vicomte et deux ou trois des échevins de la ville de Bergues, les plus informés des choses arrivées en 1567, » ces envoyes se trouveront à Bruxelles devant le dimanche de Quasimodo 1567, signé : Pierre Lecocq et Liévin Snouck. — 15 avril 1567; lettre des mêmes commissaires Lecocq et Snouck défendant au Magistrat de Bergues, d'inscrire aucun procès ou cause des coupables de rébellion et de prononcer la confiscation des biens des dits rebelles ou coupables des troubles, Son Altesse se réservant seul de connaître de ces procès. — 2 avril 1567; lettre du sieur Casenbroot, seigneur de Bacquerzele, au Magistrat de Bergues (Henri Ophooghe portmestre) pour avertir que ceux de la nouvelle religion « lui ont requis de leur faire obtenir une place, hors de la ville pour faire leurs prêches, et demander qu'on leur accorde les mêmes priviléges que ceux dont jouissent leurs coréligionnaires de Gand, Audenaerde et Ypres. — 26 septembre 1566; interrogation que font subir aux portmestre et échevins de Bergues, les commissaires Lecocq et Snouck « pour n'avoir par écrit leurs réponses et excuses qu'ils pourront produire pour la justification de leur conduite pendant les troubles. »— Ordonnance du Conseil du roi en Flandre prescrivant à ceux des finances, au Magistrat et à d'autres officiers de faire devoirs de rechercher ceux qui sont suspects des troubles et rebellions passés, nonobstant les promesses de clémence et de pardon que Sa Majesté promet à ceux qui reviendront sous son obéissance, Sa Majesté seule se réservant d'accorder ce pardon, lors de sa prochaine arrivee. — 4 septembre 1567; ordonnance du conseil de Flandre, à Gand, autorisant le Magistrat de la ville de Bergues de ne plus admettre dans leurs assemblées, le sieur Charles Vaesque, seigneur de Bellequin, leur compagnon en loi, accusé d'avoir suivi et fréquenté es prédications des ministres de la nouvelle religion — 18 novembre 1566; ordonnance de Marguerite, gouvernante des Pays-Bays, prescrivant au Magistrat de Bergues d'interdire, par tous les moyens en leur pouvoir, tous autres exercices que les prêches, auxquels se livrent des prédicateurs de la nouvelle religion, tels que baptêmes, mariages, collectes, etc., attendu que ces exercices n'ont pas été compris dans la convention avec les gentilshommes de la châtellenie d'Ypres, du 25 août 1566. — 4 décembre 1566; ordonnance du Magistrat de Bergues, portant publication de la convention entre Son Altesse la Gouvernante et les gentilshommes de la Flandre, pour l'abolition de l'inquisition, sur la requête presentée par lesdits gentilshommes. — 29 août 1566; convention entre la gouvernante et les gentilshommes de la châtellenie d'Ypres, relativement à l'abolition de l'inquisition. — 25 août 1566; liste des personnes de la ville de Bergues, qui ne sont pas reconnues comme enfants de la religion catholique romaine. — 1667; liste des personnes qui doivent être réprimandées au sujet de l'obéissance à la religion catholique romaine. — Liste des personnes de la paroisse de St-Pierre, à Bergues qui seront réprimandées au sujet de l'obéissance à la religion catholique et de la pratique des exercices qu'elle ordonne. — Liste des personnes bannies et exécutées dans la ville de Bergues, par ordre du duc d'Albe, à cause de leur participation dans les troubles. — 1567; formule du serment à prêter par les bourgeois et habitants de la ville et châtellenie de Bergues, qui promettent d'être fidèles au roi d'Espagne et à l'observation de la foi catholique romaine. — 17 octobre 1583; formule de serment à prêter par les membres du Magistrat « qui jadis étant retirés de l'obéissance de Sa Majesté et ayant obéi au duc d'Anjou et au prince d'Orange, reviennent sous l'obéissance de Sa Majesté. » — Liste des personnes du Magistrat qui ont prêté le nouveau serment de fidélité au roi d'Espagne, et ont promis de faire « tout ce qu'elles peuvent pour la conservation de l'ancienne religion catholique romaine. » — 18 et 19 août 1566; promesses faites par des personnes de la ville de Bergues, « qui jadis par séduction avaient quitté la religion catholique romaine, d'y revenir et jurent fidélité au roi d'Espagne, » en apposant leur signature au bas d'une déclaration sur la réquisition de M. Valentin de Pardieu, capitaine général sous M. de Rassenghien. — 4 mars 1567; engagement pris par ceux de la nouvelle religion, demeurant dans la ville d'Ypres, de ne faire aucun exercice ni prédication « afin d'assurer le repos de la ville. » — 20 septembre 1566; ordonnance du Magistrat d'Ypres, prescrivant à tous les

habitants de la dite ville l'observation des points prescrits dans l'ordonnance du comte d'Egmont, prince de Gavre, gouverneur des pays de Fandre, sur le fait de fréquentation des prédications en portant des armes. — 14 août 1566 : ordonnances des Magistrats de Gand et d'Ypres, relativement aux points à observer par ceux de la religion nouvelle, « pour pouvoir être tolérés. » — 7 septembre 1566; *interdit* sur Pierre de Wylde et André de Clercq d'Audenarde, faits prisonniers à Bergues, comme rebelles. — Information sur la part prise par ces hommes dans les troubles. — Requête de Jean de La Rue, concierge de la maison de ville de Bergues, demandant au portmestre et aux échevins de la dite ville que le sieur Ophooghe soit tenu de lui remettre sa requête avec l'appostille qui lui alloue cent florins, comme lui revenant pour dépenses faites chez lui, par les commissaires, chargés de fournir des soldats contre les sectaires et d'autres dépenses. — État des dépenses faites au sujet des troubles, depuis le 28 juin 1580 jusqu'au 29 novembre 1581, par les portmestre, capitaines et soldats chargés de la surveillance des rebelles et les sectaires. — Mémoire présenté par Jean Van Teteghem et Baltazar, de Jonghe députés auprès du duc d'Albe, afin de donner à son Altesse, les renseignements sur l'état des prêches de la nouvelle religion. — 16 février 1567. « Renseignements envoyes aux députés de la châtellenie, sur les faits et gestes des sectaires de la nouvelle religion. — 16 février 1567; arrêt du Conseil de Flandre, portant que des commissaires seront envoyés à Bergues pour « mettre ordre dans le fait des fouilles et exactions commises par des soldats envoyés dans la ville et châtellenie de Bergues pendant les troubles. » — 26 février 1573; arrêt du Conseil de Flandre décidant que « ordre sera mis dans le fait des fouilles et exactions commises par les soldats en garnison à Bergues et dans la châtellenie, pendant les troubles religieux. » — 17 février 1573; attestation donnée par l'évêque d'Ypres et portant que le Magistrat de la ville de Bergues a fait son devoir et a employé tous les moyens en son pouvoir, pour la défense et le maintien de la religion catholique. — 11 janvier 1578; lettres de réconciliation et de pardon octroyées à la ville et châtellenie de Bergues, par Alexandre Farnèse, duc de Parme, gouverneur général des Pays-Bas, au nom du roi d'Espagne, pour la part que la ville et châtellenie de Bergues ont prise dans les troubles et dans les démonstrations des adhérents à la nouvelle religion. — 17 septembre 1583; lettres patentes de Philippe II, roi d'Espagne, accordant, main-levée, des annotations et saisies des biens faites au nom du roi, sur ceux de la ville et châtellenie de Bergues, compromis dans les troubles religieux, accusés de rebellion envers le Roi ou ses ordonnances sur le fait de la nouvelle religion, ou qui se sont absentés du pays pour ces causes. — 25 octobre 1585; lettres patentes de Philippe II, roi d'Espagne, accordant main-levée des annotations et saisies de biens faites au nom du Roi, sur ceux de la ville et châtellenie de Bergues, compromis dans les troubles religieux, accusés de rebellion envers le Roi, ou ses ordonnances sur le fait de la nouvelle religion, ou qui se sont absentés du pays pour ces causes.

GG. 68. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1578. — Information sur le pillage du couvent des Frères Prêcheurs par des soldats.—Inventaire des métaux, habits et meubles trouvés dans le couvent de Saint-Winoc à Bergues, le 30 septembre 1578. — Ordonnance des échevins de Bergues, nommant des commissaires qui seront chargés de dresser l'inventaire des meubles dans l'abbaye de Saint-Winoc et au Nouveau Cloître; 14 octobre 1578.

VI.

INSTRUCTION PUBLIQUE : SÉMINAIRE DE CUPERE ; COLLÉGE DES JÉSUITES ; ÉCOLES.

GG. 69. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1609-1788.—Exécutorial sur l'arrêt de l'acte de fondation du séminaire de Cupere pour 40 boursiers à 50 florins par boursier. — Copie de l'arrêt du Grand Conseil de Malines confirmant la sentence du Conseil de Flandre du 6 novembre 1621, contre les héritiers de M. Pierre de Cupere et ordonnant l'exécution immédiate du testament et en même temps de l'acte de fondation du séminaire dans la ville de Bergues conformément au testament; 25 octobre 1625.— Exécutorial sur l'arrêt susdit; 29 novembre 1628. — Sentence du présidial d'Ypres maintenant le Magistrat de la ville de Bergues en sa qualité de protecteur du séminaire de Cupere dans le droit d'entendre les comptes; 7 juin 1709. — Commission de régent de séminaire de Cupere, pour le sieur Varlet; 8 avril 1788.

GG. 70. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1786. — Lettres de M. de Harchies, seigneur de Drincham, collecteur des bourses du séminaire de Cupere, disant qu'il se rendra à Bergues pour l'audition des

comptes dudit séminaire au jour indiqué par le Magistrat de cette ville; mémoires et autres pièces concernant la prétention du régent dudit séminaire au droit de la collation des bourses.

GG. 71. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1723. — Correspondance entre le Magistrat de la ville de Bergues et M. de Harchies, seigneur de Drincham, relativement à la collation de bourses au séminaire de Cupere, faite par ledit seigneur.

GG. 72. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1662. — Collations de bourses au séminaire de Cupere dans la ville de Bergues; — requêtes adressées au collateur de bourses audit séminaire, par des jeunes gens demandant à être reçus dans ce séminaire. — Etat des bourses accordées durant l'année 1662.

CC. 73. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

14 mars **1583.** — Transport: d'une rente de 144 liv. parisis par an, constituée sur la wateringue de Noordover dite vierdyken, par M. de Cupere, et comprise dans la fondation du séminaire : 14 décembre 1584, d'une rente de 600 livres parisis constituée sur la wateringue de Noord-over, par M. de Cupere et comprise dans la fondation du séminaire.

GG. 74. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 1 sceau.

1662-1760. — Lettres du Magistrat de Bergues dans laquelle il expose les motifs de son refus d'approuver la construction d'une nouvelle habitation pour le régent au séminaire de Cupere. — Vente par Philippe de Hondt d'un terrain de la longueur de 30 pieds et de la largeur de 20, au séminaire de Cupere. — Procès-verbal d'adjudication, cahier des charges, clauses et conditions, pour l'entreprise de la reconstruction du séminaire de Cupere; — sentence du présidial d'Ypres confirmant le Magistrat de Bergues dans le droit d'audition de comptes du séminaire de Cupere.

GG. 75. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1557. — Certificat d'études délivré par Maximilien de Bergues, évêque de Cambrai, au sieur Nicolas Ackerman, élève du séminaire. — Diplôme de bachelier en théologie pour M. Breton, de Bergues.

GG. 76. — 7 cahiers, papier, 12 feuillets.

1610-1666. — Comptes du collége et séminaire fondé à Bergues par le sieur Pierre de Cupere en son vivant, greffier et pensionnaire de la Ville et châtellenie de Bourbourg; « le dit administrateur a payé pour fourniture de bois à brûler, 110 liv. 2 sols, (1610); le traitement du préfect administrateur pour l'année 1616 est de 132 livres. » — Recette totale pour l'année 1626 monte à 3051 livres 6 sols 1 den. et les dépenses à 3057 liv. 7 sols 3 deniers. »

GG. 77. — 39 cahiers, papier, 6 feuillets.

1680-1786. — Comptes d'économat rendus par Pasquier Parent, Marie Parent, héritière du sieur Pasquier Parent et Jean Canis, Nicolas Bart, Michel Caenens, Charles-Antoine-Louis Picquet, successivement régents-administrateurs du seminaire de Cupere; « 1690, la recette monte à 6426 liv. 11 s. 6 deniers et les dépenses 6497 liv. 16 sols. 6 pat. » — « 1720; les recettes montent a 8,363 florins, 14 sols et les dépenses 7,468 florins 17 sols 6 d. » — Noms des boursiers et montant des bourses accordées par la fondation. »

GG. 78. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1620. — Accord entre le Magistrat de la ville de Bergues et le sieur Charles Van den Bussche, au sujet de la fondation du séminaire de Saint-Pierre. — Arrêt du Grand Conseil de Malines homologuant la dite fondation. — Constitutions de rentes par M. Van den Bussche en faveur dudit séminaire; — comptes par lesquels il est prouvé que ces rentes montent à 94 liv. 12 sols gros.

GG. 79. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 11 pièces, papier.

1529-1688. — Testament de M. Léon Wauters contenant la fondation de trois bourses à l'Université de Louvain, déférées à la collation, 1° de la Loi et du Clergé de Dunkerque; 2° à la Loi de Bergues et 3° à défaut de ces deux à la Loi d'Hondschoote. — Fondation de trois bourses à l'Université de Douai par la demoiselle Bardeloos, veuve de Jean Carette. — Collation d'une bourse par le curé de St-Martin. — Acte de partage et de séparation de biens entre les héritiers de la veuve de Jean Carette dans lequel sont mentionnées les bourses par elle

fondées au séminaire. — Testament de M. Pierre Camman, président de collége à Louvain, portant fondation de plusieurs bourses à conférer, à défaut de parents, préférablement à des jeunes gens de la ville et châtellenie de Bergues.

GG. 80. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1580-1601. — Lettres patentes de l'empereur Maximilien, autorisant la fondation du collége des Jésuites à Bergues. — Lettres des archiducs Albert et Isabelle approuvant l'échange de propriétés entre la paroisse de Quadypre et l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine. — Lettres des archiducs Albert et Isabelle confirmant la fondation du collége des Jésuites, à Bergues. — Octroi des archiducs Albert et Isabelle autorisant l'incorporation des biens de l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine dans les biens du collége des Jésuites. — Lettres des archiducs confirmant la dotation du collége des Jésuites.

GG. 81. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 4 pièces, papier; 1 sceau

1600-1604. — Copies des lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle autorisant l'établissement d'un collége de Jésuites à Bergues et donation à cet établissement des biens du ci-devant hôpital de Sainte-Marie-Madeleine. — Copie des lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle approuvant la donation faite aux Jésuites à Bergues des biens de l'hôpital de Sainte-Marie-Madeleine. — Accord entre le Magistrat et les Jésuites au sujet de leur dotation et de la rente de 1000 florins par an qui leur est payée par la généralité.— Autre accord entre le magistrat de Bergues et les revérends pères Jésuites au sujet de leur établissement au collége. — Acte prouvant la légalité de la dotation de 1000 florins par an sur la généralité de la châtellenie de Bergues.

GG. 82. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1600-1768. — Copie de l'accord entre le Magistrat de la ville de Bergues et les révérends pères Jésuites; ces derniers pour une dotation de 1,000 livres par an, s'engagent à ouvrir cinq classes latines, et d'en nommer les professeurs. — Inventaire de tous les objets trouvés dans le collége des Jésuites, lors de la suppression de l'ordre en France. — Démarches faites par le Magistrat de la ville de Bergues pour entrer en possession des biens des Jésuites après leur suppression. — Nouvelle organisation du collége des Jésuites, 1765. — Contestation entre le bourgmestre et le grand bailli, au sujet de la présidence du bureau d'administration du collége réorganisé. — Arpentage de deux parties de terre près de Socx, l'une appartenant au collége des Jésuites, et l'autre à l'hôpital St-Jean.

GG. 83. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1764-1764. — Etat des biens et revenus du collége des révérends pères Jésuites de Bergues, situés dans différentes paroisses de la châtellenie; « Revenu annuel 7,471 liv. 14 sols, 6 deniers; les biens acquis donnent encore un revenu de 2,220 liv. 10 sols 6 deniers ». — Mémoires présentés par le Magistrat de Bergues, en exécution de l'arrêt du Parlement de Paris, en date du 13 décembre 1764, pour la conservation du collége des Jésuites dans la ville de Bergues.

GG. 84. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1612-1768. — Copies d'actes de partages entre particuliers; les biens partagés dans ces actes sont devenus la propriété des Jésuites par acquisition, donation, legs ou toute autre manière. — Quittances des prix d'acquisition.

GG. 85. (Liasse.) — 58 pièces papier.

1612-1690. — Baux, quittances, copies de titres de propriété et autres pièces concernant les biens et propriétés du collége des Jésuites, situés dans les paroisses de Coudekerque, Nieuvocappel, Loobergue et St-George.

GG. 86. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1600-1758. — Baux, quittances, copies de titres de propriétés et autres pièces concernant les biens appartenant au collége des Jésuites de Bergues, situés dans les paroisses de Warhem, Wormhout, Socx et Looberghe; — mesurages de terres; titre de vente du terrain du collége cédé à M. Nicard. (1774).

GG. 87. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1698-1772. — Baux, quittances de loyers de fermes de terres, de maisons et autres propriétés appartenan aux pères Jésuites du collége de Bergues, et situés dans les différentes paroisses de la châtellenie de Bergues.

GG. 88. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1740-1790. — Copies d'actes de constitutions et de remboursement de rentes, quittances et autres pièces relatives à des rentes remboursées aux révérends pères Jésuites du collége de Bergues.

GG. 89. (Registre.) — 208 feuillets, papier.

1775-1777. — Agenda de la recette des biens et revenus du collége des Jésuites de Bergues, contenant les noms de tous les fermiers et locataires occupant ces biens.

GG. 90. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1781. —Mesurages des terres et propriétés appartenant au collége des Jésuites à Bergues, et situés dans les paroisses de Socx, Bierne, Quatypre, Leffrinckhouck etc., faits par Pierre-Jacques de Schodt, arpenteur juré de la ville de Bergues.

GG. 91. — 15 cahiers, papier, 8 feuillets chacun.

1766-1790. — Comptes généraux du collége des Jésuites à Bergues, présentés par les régents et receveurs des biens et revenus dudit collége, Philippe Van den Dorpe, Benoit Legier, Ferdinand-Joseph-François Monet, Winoc Hyacinthe Servois, au Magistrat de ladite ville comme administrateur dudit collége. « En 1766, la recette montait à 11,612 liv. 16 s. 4 d. — Les dépenses 11,255 liv. 17 s. 2 d., en 1770, la recette montait à la somme de 18,580 liv. 9 s. 2 d., les dépenses à 19,118 liv. 18 s. 0 d.

GG. 92. (Liasse). — 81 pièces, papier.

1766-1790. — Etats des *briefs*, quittances et autres pièces produites par les régents et receveurs des biens et revenus du collége des Jésuites à Bergues à l'appui des comptes qu'ils rendent au Magistrat de ladite ville.

GG. 93. — 10 cahiers, papier, 6 feuillets chacun.

1769-1790. — Comptes *économiques* présentés au Magistrat de la ville de Bergues, administrateur du collége des Jésuites de la dite ville.

GG. 94. (6 liasses.) — 147 pièces, papier.

1766-1790. — Quittances, notes de fournitures et autres pièces à l'appui des comptes généraux du collége des Jésuites à Bergues.

GG. 95. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1650-1680. — Extraits d'actes, notes de débours, quittances, extraits de baux, sommations des retardataires de paiement de loyers, à l'appui des comptes du collége et à l'appui des prétentions des pères Jésuites contre des fermiers et locataires de biens appartenant au Collége.

GG. 96. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1640-1764. — Mémoires, répliques, avis d'avocats et autres pièces produites par les r. p. Jésuites dans des procès qu'ils ont eu à soutenir contre des fermiers de biens appartenant au collége.

GG. 97. (Registre.) — 280 feuillets, papier.

1765-1778. — Registre aux délibérations et décisions des administrateurs du collége des Jésuites à Bergues, « le 11 novembre 1768, l'assemblée des administrateurs dans l'intérêt de l'enseignement décide de faire un réglement pour le collége. »

GG. 98. (Registre.) — 183 feuillets, papier.

1778-1784 — « 30 juin 1781 : l'assemblée décide qu'à dater du 1er septembre 1781 il ne serait plus célébré dans le collége aucuns service religieux autres que ceux auxquels les élèves doivent assister. »

GG. 99. (Registre.) — 153 feuillets, papier.

1751-1771. — Registre contenant les noms des professeurs qui ont enseigné dans le collége des Jésuites à Bergues, les noms et prénoms de tous les élèves qui ont fréquenté ledit collége. — Noms d'élèves « Bieswal, Van den Bussch, de Laeter, de Baecquard.

GG. 100. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 1 sceau.

1545. — Sentences rendues par le tribunal ecclésiastique d'Ypres dans le différend entre le sieur Liévin Boone

maître d'école à Bergues et le sieur Maillard Maert prêtre y tenant aussi école, relativement à une rétribution de 5 patars par an pour chaque enfant, qu'on devait payer au maître d'école en titre, et que le sieur Maillart Maerten restituera au sieur Boone comme ayant indûment reçu cette rétribution.

GG. 101. (Liasse,) — 2 pièces, papier.

1624-1651. — Injonction faite de la part du Magistrat aux administrateurs de la pauvre école de restituer les sommes reçues au-delà de l'autorisation accordée par le roi. — Décret du roi portant que, « quiconque aura accepté les fonctions de boursier ou receveur de la pauvre école sera tenu de les remplir au moins pendant trois ans.

GG. 102. — 2 cahiers, papier, 24 feuillets.

1684-1701. — Comptes généraux de l'école des pauvres rendus par le sieur Jean Jourdaens boursier ou receveur des biens et revenus de ladite école, aux Magistrats de la ville de Bergues ; recettes de 1684 à 1687, 54,727 l. 16 s. ; dépenses 49,903 l. 19 s. 6 d.

GG. 103. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1587-1782. — Fondations de bourses d'étude à la pauvre école de Bergues, en faveur de jeunes filles de ladite ville et de la ville de Cassel — Donation d'une rente de 12 livres de gros par an par une Dame Paschine Walleux, veuve de Jean Martens, au profit de l'école des filles.

GG. 104. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1787 29 mars. — Requête adressée au Magistrat de la châtellenie de Bergues par des habitants de la paroisse de Rexpoede demandant que la seconde école etablie dans leur paroisse soit maintenue. Procès-verbal de l'enquête ordonnée à ce sujet. — Apostille favorable à la demande des habitants

VI.

ASSISTANCE PUBLIQUE ; HOPITAUX DE LA MADELEINE, DE SAINT-JACQUES ET DE SAINT-JEAN ; BIENS DES PAUVRES.

GG. 106. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1246-1554. — Règlement de l'hôpital de Sainte-Marie-Madeleine donné par Jean, abbé de Saint-Winoc, commis à cet effet. — Copie de la bulle du pape Urbain, approuvant le règlement susdit. — Lettres du pape Innocent IV, déclarant mettre l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine sous la protection du Saint-Siège. — Ces lettres sont reproduites par Jean, abbé de Saint-Winoc et publiées par les portmestres de la ville de Bergues. — Sentence du Conseil de Flandre maintenant, pour les religieux de l'hôpital de la Madeleine, l'exemption des dîmes des récoltes qu'ils engrangent pour leur consommation. — Lettres patentes de Philippe le Hardi, comte de Flandre, portant confirmation de la sauvegarde pour l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine. — Enquête faite par maître Allard Van de Poorte, conseiller à la Cour des comptes de Lille, et Pierre Lambert, contrôleur des offices en Flandre, en leur qualité de commissaires du gouvernement, sur le règlement d'Administration de l'hôpital de la Madeleine, à Bergues. — Sentence du Grand Conseil de Malines, enjoignant au clergé de Flandre de rembourser à l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine ce qu'on lui avait fait payer pour sa part dans la somme de 10,000 livres parisis consentie pour le joyeux avènement du Prince — Sentence du Grand Conseil de Malines autorisant la Loi de Bergues à nommer et installer le sous-gouverneur de l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine. — Appel devant le Magistrat de la châtellenie de Bergues, sur la confirmation donnée à certaine taxe établie par l'évêque de Térouane, à la charge de l'hôpital de la Madeleine. — Règlement fait par les portmestre et échevins de la ville de Bergues, sur les droits et sur l'administration de l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine, en Bergues. — Règlement intérieur de l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine, établissant en quelle manière il contribuera à l'entretien des pauvres de la ville.

GG. 107. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 1 sceau.

1387-1454. — Lettres *de garant* pour l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine, au sujet de 4 mesures un quart de terre

— Constitution d'une rente de 4 livres en faveur de l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine, hypothéquée sur une maison située à l'est de la rue des Dames. — 26 février 1380; d'une rente de 6 livres sur une maison dans la paroisse Saint-Martin. — 27 avril 1391; donation faite par la veuve de Laurent Boonen, d'une maison située à l'est du pont Saint-Jean, à condition de célébrer annuellement un service pour le repos de son âme. — 25 juin 1438; fondation d'une messe le samedi de chaque semaine et une autre chaque année, le jour de Saint-Lazare, dans l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine. — 24 octobre 1454; constitution d'une rente de 7 sols, 5 deniers, en faveur de l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine, hypothéquée sur une maison dans la rue des Dames.

GG. 108. — 11 cahiers, parchemin; 20 feuillets chacun.

1400-1420. — Comptes de l'hôpital Sainte Marie-Madeleine, rendus par Olivier De Jonghe, Jeurdan Le Brune, Ingebran, Van Zidende, Robert van Ryssele, successivement receveurs. « 1413 payé, à Michel Van de Walle, pour un chariot et deux chevaux, ayant conduit à Bruges Ghislène de Bats, soupçonnée d'être atteinte de lèpre simple. »

GG. 109. — 9 cahiers, parchemin; 15 feuillets chacun.

1421-1458. — Comptes de l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine, rendus par Robert Van Ryssele, Joris Van den Poele, Michel Van der Weghestede et Jean Crekele, successivement receveurs. « 1440, payé à Pierre Cand, forestier, 3 livres, 12 sols et à son aide qui conduit les chiens 24 sols. »

GG. 110. — 12 cahiers, parchemin; 15 feuillets chacun.

1470-1489. — Comptes de l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine rendus par Michel de Visch, Jean Van Warhem, Jean Pierin, Louis Hellin, successivement receveurs des biens et revenus du dit hôpital. « 1483, payé pour frais de réparations aux biens près de Dunkerque, 90 livres, 7 sols. »

GG. 111. — 9 cahiers, parchemin; 15 feuillets chacun.

1491-1499. — Comptes de l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine, rendus par Louis Hebbin et Adrien Feuillart, successivement receveurs: « 1492, recettes 1,352 livres. 2 sols et les dépenses 1,439 livres, 8 sols. »

GG. 112. — 12 cahiers, parchemin; 20 feuillets chacun.

1500-1510. — Comptes de l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine rendus par Adrien Sculliaert et Paul Spreuwe, successivement receveurs des biens et revenus du dit hôpital, « le jour de Saint-Winoc, dépensé pour la Société et de trois fermiers, 4 livres, 12 sols. »

GG. 113. — 9 cahiers, parchemin; 12 feuillets chacun.

1512-1520. — Comptes de l'hôpital Sainte-Marie Madeleine, rendus par Paul Spreeuwe et Pasquier Ophooghe, successivement receveurs des biens et revenus dudit hôpital, « 1513 à Antoine Van Tlaenderen, Jean Van Hondeghem et André Vooght, travaille chacun 4 jours, 3 livres, 16 sols. »

GG. 114. — 13 cahiers, parchemin; 15 feuillets chacun.

1520-1529. — Comptes de l'hôpital Ste-Marie-Madeleine en Bergues, rendus par Paul Spreeuwe, François Fulgaert Pasquier, Ophooge, François Sceuliaert et Josse van de Wale, successivement receveurs des biens et revenus dudit hôpital. « 1,520; frais faits le jour de St-Benoît, lors de la bénédiction de l'église dans la Société commune, 5 l., 12 s.

GG. 115. — 9 cahiers, parchemin; 12 feuillets chacun.

1531-1539. — Comptes de l'hôpital Ste-Marie-Madeleine en Bergues, rendus par Josse van de Walle, Jean Scaloegne, successivement receveurs des biens et revenus dudit hôpital. « 1534; les recettes montent à 2,482 l., 8 s., et les dépenses, 2,528 l., 5 s. »

GG. 116. — 12 cahiers, parchemin; 12 feuillets chacun.

1540-1548. — Comptes de l'hôpital Ste-Marie-Madeleine en Bergues, rendus par Jean Scaloegne, receveur des biens et revenus de l'hôpital. « 1544; payé au coûtre de l'hospice pour l'entretien de l'horloge, et pour sonner l'angelus, 48 livres. »

GG. 117. — 9 cahiers, parchemin; 20 feuillets chacun.

1550-1559. — Comptes de l'hôpital Ste-Marie-Madeleine en Bergues, rendus par Jean Scaloegne et Jean Wouters, successivement receveurs des biens et revenus dudit hôpital. « 1550; le jeudi-saint, à chaque provendier, une pinte de vin, somme, 27 sols. »

GG. 118. — 11 cahiers, parchemin ; 12 feuillets chacun

1560-1569. — Comptes de l'hôpital Ste-Marie-Madeleine en Bergues, rendus par Jean Wouters, receveur des biens et revenus dudit hôpital. « 1566 ; frais faits la veille de l'Ascension avec les religieux de St-Winoc, le coutre, les enfants de l'école avec le sous-gouverneur et deux prêtres, 12 livres. »

GG. 119. — 10 cahiers, parchemin ; 12 feuillets chacun.

1570-1579. — Comptes de l'hôpital Ste-Marie-Madeleine en Bergues, rendus par Jean Wouters, receveur des biens et revenus dudit hôpital. « Reçu en aumônes de différentes personnes, 6 livres. »

GG. 120. — 4 cahiers, parchemin ; 24 feuillets chacun.

1581-1585. — Comptes de l'hôpital Ste Marie-Madeleine en Bergues, rendus par Jean Wouters, receveur des biens et revenus dudit hôpital. « 1581 ; recettes, 1,080 l., 8 s. ; dépenses, 1,160 l., 7 s. »

GG. 121. — 8 cahiers, parchemin ; 20 feuillets chacun.

1591-1602. — Comptes de l'hôpital Ste-Marie-Madeleine en Bergues, rendus par Christophe Penninc-broot. « 1598 ; reçu d'un bienfaiteur, la somme de 6 livres. »

GG. 122. (Registre.) — 70 feuillets, papier.

1292. — Terrier ou registre des terres et rentes appartenant à l'hôpital Ste-Marie-Madeleine à Bergues, « ce sont les terres appartenant à l'hôpital Ste-Marie-Madeleine de Bergues, lesquelles on paiera le jour de St-Winoc et à la St-Jean. »

GG. 123. — 5 cahiers, papier, 86 feuillets.

1544. — Terrier des biens et rentes appartenant à l'hôpital Ste-Marie-Madeleine, hors Bergues, les dites terres mesurées et détaillées par Pierre de Cuupere, fils Françòis et Nicolas de Cuupere, fils Pierre, arpenteurs jurés à Bergues.

GG. 124. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1499-1671. — Lettres de constitutions de rentes, de transports et d'adhéritement de biens en faveur de l'hôpital Ste-Marie-Madeleine en Bergues, dont les biens ont été donnés au collège des r.p. Jésuites dans cette ville.

GG. 125. (Liasse.) — 20 pièces, papier ;

1351-1642. — Contrats de ventes et d'adhéritements de terres et autres biens en faveur de l'hôpital Ste-Marie-Madeleine.

GG. 126. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1619-1769. — Inventaire des titres des biens et rentes, appartenant à l'hôpital St-Jacques à Bergues. — Terrier des biens et rentes appartenant au Nouveau Cloître. — Inventaire des titres remis aux r. p. Jésuites et provenant de l'hôpital Ste-Marie-Madeleine.

GG. 127. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1275-1673. — Copie des lettres patentes de Marguerite, comtesse de Flandres et de Hainaut, autorisant la fondation de l'hôpital St-Jean à Bergues — Edit du Roi en faveur de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et St-Lazare. — Formation du conseil de direction de l'hôpital St-Jean dans Bergues. — Edit du Roi portant l'union des hôpitaux à Bergues.

GG. 128. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 1 sceau.

1275-1556. — Copie collationnée des lettres patentes de la comtesse Marguerite, autorisant la fondation de l'hôpital St-Jean, confirmées par les comtes Robert en 1316 et par Louis de Macle en 1360. — Copie des lettres patentes confirmant les droits et priviléges de l'hôpital St-Jean, données par Marguerite, de Constantinople et son fils Gui. — 25 août 1501 ; statuts donnés par la loi de Bruges, concernant les successions aux biens des malades, serviteurs et autres décédés dans l'hôpital St-Jean à Bergues. — 21 avril 1556 ; sentence du Conseil de Flandre dans la contestation entre le Magistrat de Bergues comme gouverneur et protecteur de l'hôpital St-Jean dans cette ville, et le Magistrat de Furnes, qui prétend s'ingérer dans l'administration dudit hôpital.

GG. 129. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1661-1725.— Défense faite par le Magistrat de la ville de Bergues, administrateur de l'hôpital St-Jean, au prieur du dit hôpital, d'admettre des religieuses pour l'administration du temporel, autres que celles commises par l'évêque. — Procès-verbaux d'examen, et de réception de religieuses à l'hôpital St-Jean.

GG. 130. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1719-1785. — Contestation entre les curés des paroisses St-Martin et St-Pierre de Bergues, relativement au ressort paroissial de l'hôpital St-Jean. — Décision en faveur du curé de l'église St-Martin. — Mémoire mentionnant la destitution de la demoiselle de Vos, prieure en 1667, destitution faite par le Magistrat et maintenue nonobstant l'opposition de l'Evêque. — Défense faite à la prieure de l'hôpital St-Jean de recevoir aucun malade sans l'autorisation du Magistrat. — Règlement provisoire fait par le Magistrat pour l'administration du dit hôpital. — Observations présentées par les administrateurs des pauvres sur le compte de 1785. — Contestation entre le chapitre de St-Martin, et le procureur de l'ordre de St-Lazare, relativement au droit de réception des religieuses pour desservir l'hôpital.

GG. 131. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1750. — Plan figuratif et état des biens appartenant à l'hôpital St-Jean à Bergues, situés à l'extérieur de *Sudpoorte*, porte de Cassel.

GG. 132. — 18 cahiers, parchemin; 6 feuillets chacun.

1399-1412. — Comptes de l'hôpital St-Jean à Bergues, rendus par Marc Albrecht, Jakemie Storems, Jehanen Caroen, Jeanne Keremans, successivement receveurs. « 1399; payé les gages des dames, le frère et la fourrière de la maison, 160 livres. »

GG. 133. — 8 cahiers, parchemin, 8 feuillets chacun.

1424-1438. — Comptes de l'hôpital St-Jean à Bergues, rendus par Jehenne Queremans, prieuse du dit hôpital. « 1430, les recettes 1,314 liv. 15 sols; et les dépenses 1,415 liv. 6 sols. »

GG. 134. — 10 cahiers, parchemin, 8 feuillets chacun.

1442-1469. — Comptes de l'hôpital St-Jean à Bergues, rendus par Jehenne Queremans, prieuse et receveur du dit hôpital. « 1442, payé à Jean Rottier et au gardien de la ville, lesquels par ordre du Magistrat de Bergues ont veillé, lorsque l'abbé de St-Nicolas étoit à Bergues, 16 sols. »

GG. 135. — 9 cahiers parchemin, 8 feuillets chacun.

1470-1498. — Comptes de l'hôpital Saint-Jean, rendus par Idigni de Baiyer, Marie Aelbrecht, Marie Vanden Kercke Lewinne Mons, sucessivement prieuses et receveurs des biens et revenus dudit hôpital. « Payé à la fourrière ses gages d'une année, 18 liv. »

GG. 136. — 24 cahiers, parchemin, 8 feuillets chacun.

1500-1582.— Comptes de l'hôpital Saint-Jean, rendus par Lewine Mons, prieuse dudit hôpital. « 1500, les dépenses montaient à 3,043 liv. 7 s. 10 den., et les recettes 2,019 liv. 13 s. 6 den. » —— Lewinne Mons et Colline Blanckaerts, successivement prieuses; — Cornélie van Houte, prieuse. « 1538, les recettes montent à la somme de 8,750 liv. 11. et les dépenses à la somme de 9,112 livres. » — « En 1557, la dépense était de 17,782 liv. 5 sols, et la recettes 15,437 liv. 17 s. 8 den. » — Joryne Hondemarcx, prieuse.

GG. 137. — 6 cahiers, parchemin, 12 feuillets chacun.

1704-1785. — Comptes rendus par Jehenne Ellebode, Thérèse Claeys, Monique-Dorothé Vermeulen, successivement prieuses dudit hôpital.— « 1771, les dépenses montent à 112,932 liv. 10 s. 8 den., et les recettes à 106,809 liv. 6 s. 10 d.; payé pour épiceries et volailles 6,000 liv. pour l'achat d'œufs, 3,200 liv. pour beurre, 7,000 liv. pour poisson, 8,400 liv. »

GG. 138. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 17 sceaux.

1480-1681. — Donations faites à l'hôpital Saint-Jacques à Bergues, d'une maison rue du Mont-de-Piété, d'un quart de mesure de bois taillis situé dans la paroisse d'Esquelbecque; d'une rente de 12 livres parisis par an; —

Constitutions de rentes au profit de l'hôpital Saint-Jacques; d'une rente de 12 livres parisis; d'une rente de 12 livres parisis; d'une rente de 12 livres parisis. — Bail de 3/4 de mesure de terres situées dans la paroisse d'Esquelbecque, appartenant au dit hôpital Saint-Jacques, au profit du sieur Maillart Staës. — Quittance de la somme de 161 florins délivré par le commis à la recette du droit de nouvel acquet pour le droit de diverses rentes constituées à charge de particuliers et au profit de l'hôpital Saint-Jacques.

GG. 139. (Cahier.) — 1 pièce, papier.

7 septembre **1558.** — « Terrier des terres appartenant à l'hôpital St-Jacques de Bergues et situées dans différentes paroisses de la châtellenie de Bergues ». — Décision du Magistrat de la ville de Bergues ordonnant de supprimer l'hôpital Saint-Jacques, et d'employer ses revenus au soulagement des pauvres de la ville, à l'entretien des églises et à d'autres œuvres pies, de commettre un receveur qui ne paiera aucune dépense et ne fera aucun emploi de deniers sans ordonnance préalable du dit magistrat.

GG. 140. — 5 cahiers, papier, 10 feuillets chacun.

1557-1578. — Comptes rendus par Charles Winnoock, receveur de l'hôpital Saint-Jacques hors la porte Sud à Bergues; 1561, recette 305 liv. 9 sols 7 deniers, et la dépense 135 liv. 18 sols 3 den. »

GG. 141. (Liasse) — 6 pièces, papier.

1682-1725. — Lettres des rois Louis XIV et Louis XV portant établissement d'hôpitaux, à Dunkerque, à Douai, à Boulogne-sur-Mer, à Lille, à Valenciennes. — Règlement pour l'administration de ces établissements.

GG. 142. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1750-1771. — Règlement général pour l'entretien des pauvres dans la Flandre. — Décisions du Magistrat de Bergues au sujet de l'art. 6 du dit règlement relatif à l'entretien des enfants bâtards, ceux-ci suivront le lieu de naissance de leur mère; — sur l'entretien des enfants des personnes mortes civilement ou bannies; — diverses pièces relatives au même sujet. — Projet d'établir dans la ville de Bergues une bourse commune pour soulager les pauvres. — Copie des règlements pour l'entretien des pauvres de la ville de Gand, 1553.

GG. 143. — 24 cahiers, parchemin, 53 feuillets. chacun.

1541-1598. — Comptes des pauvres de la ville de Bergues. 1541, « Les recettes sont portées à la somme de 3503 liv. 17 sols et les dépenses à 3683 16 s. 6 d. » — « 1550; reçu de Jacques Jacops de ce qu'il devait pour sa condamnation au profit des pauvres, 12 l. » — « 1570; recettes : 3,041 l. 6 s. 3 d.; les dépenses, 4,173 l. 4 s. 3 d. »

GG. 144. — 3 cahiers, papier, 24 feuillets chacun.

1768-1770. — Taxe établie sur les habitants de la ville de Bergues « pour soulager la table des pauvres qui par ses revenus n'est en état de secourir les personnes qui doivent en être entretenues. »

GG. 145. (Registre.) — 102 feuillets, papier.

1514-1571. — Registre dit « assignement Boeck » servant d'inscription pour toutes les fondations, et donations de terres et rentes et autres biens aux pauvres de l'église Saint-Pierre, par Jacques Collaert, de son vivant receveur de la châtellenie de Bergues.

GG. 146. — 2 cahiers, papier, 30 feuillets chacun.

1770-1790. — « Agenda tenu par le gouverneur de la table des pauvres de la ville de Bergues pour annoter les secours distribués aux pauvres, et contenant les noms et prénoms des personnes de Bergues qui ont joui de ces secours. »

GG. 147. — 2 cahiers, papier, 6 feuillets chacun.

1698-1728. — Comptes des pauvres de *Hardefort* dans la châtellenie de Bergues rendus par Laurent de Clerck et Jacques Spaneut, successivement receveurs des dits pauvres.

GG. 148. — 3 cahiers, papier, 6 feuillets chacun.

1641-1643. — Comptes des pauvres de la paroisse de *Wyldre*, dans la châtellenie, rendus par Guillaume Vitse, Nicolas Lauwereyn et Nicolas Covers, receveurs desdits pauvres.

GG. 149. — 10 cahiers, papier, 6 feuillets chacun.

1666-1700. — Comptes des pauvres de la paroisse de *Steene* dans la châtellenie de Bergues, rendus par

Charles Nicole. et Pierre Dehaes, receveurs. « 1689 recettes totales 2,302 10.9 et les dépenses totales 2,107 liv. 15 sols, 6 deniers.

GG. 150. (Registre.) — 100 feuillets, papier.

1781. — « Terrier et état des biens et rentes appartenant aux pauvres de la ville de Bergues et situés dans les paroisses de Coudekerke, Houtkerke, Esquelbeque, Bierne, Brouckerke.

GG. 151. (Registre.) — 153 feuillets, papier.

1773. — Registre aux requêtes adressées aux bourgmestre, échevins et ceurheers de la ville et châtellenie de Bergues, par des curés et par des administrateurs des différentes paroisses de la châtellenie, pour demander l'autorisation soit d'imposer les paroisses pour venir au secours des pauvres, soit de chercher tout autre moyen de pourvoir aux nécessités des indigents. — Appostilles sur ces demandes.

GG. 152. (Liasse) — 13 pièces, papier.

1559-1658. — Lettres de la *junte* commise à la réorganisation des Monts-de-Piété, et à la nomination des conseillers pour dresser les comptes mensuels, et pour vérifier les journaux. — « Les conseillers devront être pris dans le corps des conseillers municipaux et un ecclésiastique devra en faire partie. » — Ventes tenues dans la maison de prêt à Bergues. — Supplique au roi par Simon Coreris tendant à obtenir l'autorisation de vendre à Georges Genefy, marchand piémontais, l'office de teneur de la table de prêt à Bergues.

GZ. 153. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1666-1669. — Mesures prises par le Magistrat de la ville de Bergues pour préserver ladite ville de la peste. — Enquête officielle sur les ravages que cette maladie a exercés dans la ville; on y constate qu'il n'y a eu que 13 maisons infectées et qu'il n'y a pas eu de décès dans la ville. — Le Magistrat charge maître Barthélémy Ballein de traiter les cas pestilentiels.

GG. 154. (Liasse.) — 4 pieces, papier.

1761. — Conditions imposées par le Magistrat de Bergues, aux médecins, pharmaciens et chirurgiens desservant l'hôpital Saint-Jean, pour être en état de jouir des emoluments de leur emploi, et de pouvoir faire les entreprises de fournitures.

GG. 155. — 6 cahiers, papier, 18 feuillets chacun.

1563-1578. — Comptes rendus par les préposés à la direction et à l'entretien des détenus indigens de la ville de Bergues.

GG. 156. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1780, 4 décembre. — Comptes des recettes des fonds destinés au rachat des esclaves chrétiens : « reçu des aumônes 26 liv. »

GG. 157. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1779-1788. — Statuts réglant tout ce qui est relatif à la garde orpheline, décrétés par le parlement de Douai. — Déclaration du roi fixant les droits à percevoir pour les rapports et l'enregistrement des lots au greffe de la garde orphène. — Arrêt du Parlement de Douai, portant homologation de ladite déclaration

VII,

PRÉVOTÉ DE SAINT-DONAT.

GG. 158. — 19 cahiers, papier, 12 feuillets chacun.

1740-1784. — Comptes de l'église de la paroisse de *Bissezeele*, dépendant de la prévôté Saint-Donat, rendus par Marrand-Schottey, Adrien de Fray, Ignace Gomme, Martin Van Torre, Pierre Besieger, Pierre Lagathie, Winoc de Kecter, Adrien Werremann. Jean Van Rendaut, et Jean Bertheloot successivement receveurs. « 1740, la recette monte à 601 l. 17 s. et la dépense à 260 l. 19 s. »

GG. 159. — 9 cahiers, papier, 12 feuillets chacun.

1718-1774. — Comptes de la chapelle du Saint-Sacrement dans l'église de *Bissezeele*, dépendant de la prévôté Saint-Donat, rendus par Pierre Sauce, Joseph Poyart, J. Besiglier, Charles de Baecke, Jean Bertheloot, et Laurent Lauwick, successivement receveurs. « 1768, recette 577 l. 12 s., la dépense 398 l. 15 s. 5 d. »



Département du Nord.

VILLE DE BERGUES.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE HH.

(Agriculture; Industrie; Commerce.)

HH. 1. (2 registres.) — 120 feuillets, papier.

1768-1789. — Registre aux annotations du prix des grains vendus au marché de Bergues.

HH. 2. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 2 cachets.

1509-1670. — Lettres patentes de l'empereur Maximilien, accordant à la ville de Bergues une franche foire annuelle le jour de Saint-Luc. — Indult du pape Jules III autorisant le Magistrat de Bergues à transferer toutes les fêtes d'église tombant au lundi à cause du marché qui se tient ce jour, excepté celles désignées dans l'indult. — Interprétation de cet indult indiquant celles de ces fêtes qui ne pourront être transférées. — Lettres de vidimus de ces deux indults par les vicaires généraux de la cathédrale d'Ypres. — Lettres patentes de Louis XIV, portant établissement d'un marché franc par semaine, le jour qu'il plaira au Magistrat de la ville de Bergues.

HH. 3. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1509-1612. — Décret du Conseil privé, portant que ceux de Bergues, Ypres, Furnes et autres, ne sont pas fondés dans leurs oppositions contre l'établissement d'un jour de Marché à Rousbrugghe. — Décision du Conseil privé, déclarant non recevable la demande faite par ceux d'Eskelbecque d'avoir deux foires franches par an dans leur commune. — Décision du Grand Conseil de Malines, condamnant à nouveau ceux de Pitgam d'avoir à cesser la tenue du marché hebdomadaire établi dans leur ville, par une décision du même Conseil.

HH. 4. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1640. — Opposition de la part du Magistrat de Bergues à l'établissement des deux foires franches dans les Moëres, dont l'une est fixée à quelques jours avant la foire de Saint-Luc de Bergues.

HH. 5. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

6 janvier **1764.** — Contestation entre les jardiniers de Coudekercke et d'Hoymille d'une part et ceux de Warhem de l'autre, au sujet de la vente de leurs légumes au marché de Bergues. — Règlement pour l'exposition des produits des jardins légumiers sur le marché de Bergues.

HH 6. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1666-1771. — Mémoire des Magistrats de la châtellenie de Bergues sur les observations faites à M. de Cau-

martin, concernant la police des marchés aux grains. — Lettre de M. de Caumartin, Intendant, autorisant le Magistrat de Bergues à faire un nouveau règlement du marché, et à changer les dispositions de celui du 13 mai 1769; — Ordonnances de police du marché; — Requête adressée au Magistrat par Michel Hellin, pour l'érection d'un minque; en marge de la pièce se trouve *accordé.*

HH. 7. (Liasse). — 12 pièces, papier.

1584. — Statuts et ordonnances sur la draperie dans la ville de Hondschoote et en la châtellenie de Bergues.— Statuts et règlements sur les ourdisseurs à sec (droog scheerders) dans la ville de Bergues, faits et arrêtés par les bourgmestre et échevins de la ville de Bergues.— Différend entre les deux corporations des tanneurs et des cordonniers relativement à leurs privilèges mutuels.

HH. 8. (Liasse.)— 5 pièces, parchemin; 11 pièces, papier; 4 sceaux.

1508-1788. — Lettre de l'Empereur Maximilien enjoignant à ceux du Magistrat de Hondschoote de rapporter certaine ordonnance par laquelle il défend à leurs administrés d'acheter des serges de Bergues; — Attestation de la résolution prise par le Magistrat de Bergues, d'autoriser le remboursement de certaines rentes dues à la ville pour en employer les deniers au développement du commerce des serges. — Attestation des hommes de fief du Perron de Bergues sur les espèces de serges tissées à Bergues et celles tissées à Hondschoote; — Attestation par les mêmes sur le commerce des serges dans Bergues; — Autorisations accordées à Charles Yékens et à François de Lannoy d'établir des fabriques de savon dans la ville de Bergues.

HH 9. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1694-1768. — Contestation entre le corps des brasseurs de la châtellenie de Bergues et l'abbaye du Nouveau Cloître, concernant la brasserie que ce couvent prétendait louer ou ériger pour la vente des bières dans le couvent. — Offices des brasseurs à Bergues et dans la châtellenie.

HH. 10. (Liasse.) — 84 pièces, papier, dont 3 imprimées.

1772-1784. — Contestation entre les diverses corps de métiers de la châtellenie de Bergues, au sujet de la violation des statuts et privilèges; cette contestation portée devant l'intendant a été aplanie par ses soins.

HH. 11. (Liasse.) — 123 pièces, papier, dont 1 imprimée.

1697-1751. — États des corps d'arts et métiers en jurande ou non, dressés afin d'établir la taxe pour le rachat des offices de jurés, gardes et auditeurs des comptes créés par édits du Roi, de mars et décembre 1691 et mars 1695. — Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, modérant à 100,000 livres la somme de 140,000 livres fixée par arrêt du 19 novembre 1697 pour le rachat des offices susdits, et fixant la part de la châtellenie de Bergues à 9000 livres au lieu de 18000 livres. — Diverses autres pièces relatives au rachat.

HH. 12. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1700-1765. — Correspondance échangée entre les officiers de la monnaie de Lille et les doyens et membres de la corporation des orfèvres de la ville de Bergues, au sujet du poinçon et du titre des matières d'or et d'argent. — Diverses autres pièces de ladite corporation.

HH. 13 (7 registres.) — 425 feuillets, papier.

1695. — Registre contenant l'édit du Roi portant règlement pour les orfèvres dans l'étendue de la juridiction de l'hôtel de la monnaie établie à Lille; les comptes des doyens de la corporation des orfèvres de Bergues. — Inscription des essais et de la vente.

HH. 14. (Liasse.) — 60 pièces, papier, dont 13 imprimées.

1720-1760. — Lettre de M. Leblanc, ministre, à l'intendant de Méliand ordonnant au Magistrat de Bergues de tenir la main à l'exécution de son ordonnance du 11 septembre 1720 qui prescrit formellement aux tanneurs



d'établir leurs fosses hors de la ville de Bergues et le long du canal de Hondschoote. — Ordonnances, mémoires et règlements au sujet des tanneurs de Bergues ; — correspondance entre les tanneurs de Bergues et le corps des savetiers de Paris.

HH. 15. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 36 pièces, papier

1620-1767. — Contestation entre le Magistrat de la ville de Bergues et les doyens et jurés du corps de métier de Saint-Roch, dits drapiers de Bergues, au sujet des droits et priviléges qu'ils prétendent conserver.

HH. 16. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier ; 1 sceau.

1576-1767. — Attestation sur l'épreuve, ou examen que subissent les maréchaux ferrants et serruriers de Bruges, pour être admis dans la corporation. — Nomination d'experts priseurs de vieux habits qui doivent être vendus. — Convention entre les maîtres ouvriers charpentiers et menuisiers, au sujet de leurs ouvriers travaillant pour des particuliers et à leur compte ; cette convention est annulée par le Magistrat de Bergues avec défense de jamais la mettre à exécution.

HH. 17. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1561-1788. — Rôle des membres de la corporation des bateliers ; leurs salaires. — Mémoires et observations présentés par les bateliers au sujet du règlement et le tarif des « jours de planche » des bateliers de la ville de Bergues.

HH. 18. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1495-1615. — Indication des endroits fixés sur la petite place du marché du Lundi pour l'étalage des marchandises pour les marchands forains. — Etats nominatifs des marchandeurs et inspecteurs jurés des denrées alimentaires vendues sur le marché de la ville de Bergues

Lille, Imp. L. Danel.

Département du Nord.

VILLE DE BERGUES.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE II.

(Documents divers; inventaires; objets d'art.)

II. 1. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1665-1699. — Contrats de ventes de biens, contrats de mariages, constitutions de ventes et autres actes passés devant le notaire Clapsteen, en résidence à Bergues.

II. 2. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1671-1690. — Contrats de ventes de biens, contrats de mariage, constitutions de rentes et autres actes passés devant le notaire Banraet, en résidence à Bergues.

II. 3. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1691-1708. — Contrats de ventes de biens, contrats de mariage, constitutions de rentes et autres actes passés devant le notaire Ackerman, en résidence à Bergues.

II. 4. (Liasse.)— 135 pièces, papier.

1675-1698. — Contrats de ventes de biens, contrats de mariage, constitutions de rentes et autres actes passés devant les notaires Evraert, Daniel, Blansang, Bon, Lafolie, Havesquerque, Ferrier, Jacobes, Maes, Scherlink, Hydoy, Hossaert, Douche, Blondel, en résidence à Bergues.

II. 5. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1696. — Contrats de ventes de biens, contrats de mariage, constitutions de rentes, baux et autres actes passés devant les notaires De Bey, de Baegues, Van Hove, et de Meersman, en résidence à Bergues.

II. 6. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1704-1756. — Actes de vente de biens, contrats de mariage, constitutions de rentes, adjudications des biens, baux et autres actes passés devant le notaire Gilloots.

II. 7. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1720-1766. — Actes de ventes de biens, contrats de mariage, constitutions de rentes, adjudications de biens et autres actes passés devant les notaires Terquere, Lambert et Blonde.

II. 8. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

1712-1770. — Actes de vente de biens, contrats de mariage, constitutions de rentes, adjudications de biens et autres actes passés devant les notaires, Wouters, Laecke, Bon, Lambrecht, Mackercel, Bornisier, Van



der Bussche, Lafeere, Leprestre et Declerck, en résidence à Bruges.

II. 9. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1759-1770.— Actes de ventes de biens, contrats de mariage, constitutions de rentes, adjudications de biens et autres actes passés devant les notaires Choqucel, Collet, Fauverghe, Charle, Olyve, Modewyck, de Laeter et Maxime Blondé.

II. 10. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1722-1790. — Testaments passés devant les notaires Gilloots, J.-F. Lambert, Guillaume Blondé, Collet, J. De Clerck et devant les curés de Warhem, Rexpoede, Bambeke, Coudekerque, Westcappelle, Houckerke, Wormhout, Herzéle, Killem, Spycker, Socx, Quatypre, Pitgam, Steene.

II. 11. (20 Registres.)) — 398 feuillets, papier.

1559-1790. — Répertoires des actes notariés passés devant les notaires de Bergues.

II. 12. (3 Registres.) — 40 pièces, papier.

1640-1769. — Actes sous seing-privé, tels que ventes mobilières, testaments, reconnaissances, obligations, quittance, beaux, etc., faits entre particuliers.

II. 13. — 7 pièces. papier; 7 plans.

1625-1763. Plan à vol d'oiseau, de la ville de Bergues, dessiné par Jacques Lafontaine, et reproduit en gravure dans la *Flandria illustrata de Sanderus*, avec d'autres plans de Hondschoote et de la côte de Dunkerque à Ostende.

II. 14. (5 Registres.) — In-folio, 440 feuillets, papier.

1789. — Recueil des archives de la ville de Bergues, dressé par M. Nicolas Vernimmen de Vinckof, avec répertoire.

II. 15. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1500-1789. — Calendrier de 1592; — Proverbes, énigmes, problèmes, armoiries de Anne de la Clytte et Anne Van Schoore, fille de Corneille, etc. — Épitre en vers flamands « sur les avantages de la ville de Bergues » — Pièce en vers latins à l'occasion du mariage de M. Verclyte de Cassel. — Pièces relatives à Dunkerque et à la Flandre en général.

II. 16.

1500. — Poinçon en fer portant *quid non cogit necessitas*, avec lequel autrefois on fabriquait la monnaie en étain dans la ville de Bergues.

TABLE

DES DIVISIONS DU PRÉSENT INVENTAIRE.

Série AA. — Actes constitutifs et politiques de la commune :

Série BB. — Administration communale :

Série CC. — Impôts et comptabilité :

Série DD. — Propriétés communales; eaux et forêts, édifices; travaux publics; ponts et chaussées, voirie :

TABLE DES NOMS DE PERSONNES.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.



R.

S.

T.

U.

V.

W.

Y Z.

TABLE DES NOMS DE LIEUX.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

Z.

TABLE DES MATIÈRES.

C.

D.

T.

U.

V.

W.

Lille. Imprimerie L. Danel.



